This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

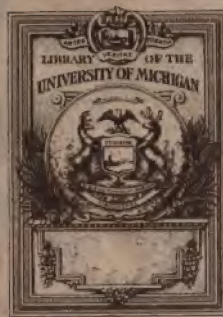
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXIX.

AVRIL.

A PARIS;

Au Bureau du Journal de Paris, rue du Foin S. Honoré.

M. DCC. LXXIX.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

AVIS.

On s'abonne actuellement pour le JOURNAL DES SÇAVANS *au Bureau du Journal de Paris, rue du Four S. Honoré ; & c'eſt à l'adreſſe du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souſcription de l'année eſt de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 ſ. pour la Province, ſoit* in-12 *ou* in-4°. *Le* JOURNAL DES SÇAVANS *eſt compoſé de quatorze Cahiers ; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.*

Lib. Corr.
Champion
10-17-23

LE JOURNAL DES SÇAVANS.

AVRIL. M. DCC. LXXIX.

HISTOIRE nouvelle de tous les Peuples du Monde, réduite aux ſeuls faits qui peuvent inſtruire & piquer la curioſité, ou Hiſtoire des Hommes. Partie de l'Hiſtoire ancienne. Ouvrage enrichi de Cartes & de Planches exécutées par les meilleurs Artiſtes. Tome I. A Paris, 1779. Avec Approbation & Privilége du Roi. vol. *in*-12.

LES Sçavans ont depuis long-tems des Hiſtoires univerſelles qu'ils peuvent conſulter ; les Gens de goût

en desirent une aujourd'hui qu'ils puissent lire : tel est le jugement que l'Auteur porte de toutes les Histoires qui ont été composées jusqu'à présent ; il annonce que celle-ci aura pour base la vérité, & qu'elle peut être considérée comme un traité de morale mis en action ; qu'elle est destinée à peindre les hommes, à les rendre meilleurs, &, s'il est possible, plus heureux. Elle embrassera tous les tems connus & tous les faits dignes de l'être, ainsi elle sera une Histoire universelle, mais non telle que celles qu'on a données sous ce nom. Celles-ci lui paroissent des monumens de patience, comme les pyramides, qui étonnent le vulgaire, mais que l'artiste se permet de dédaigner. Il se propose de n'introduire sur la scène que les héros, & de laisser les acteurs subalternes derrière les coulisses.

» Qu'on songe, dit-il, que les » faits de la plus haute antiquité ne » sont parvenus jusqu'à nous qu'a-

» vec la rouille des siècles qui les a » dénaturés, & que cette rouille n'a » point été dissipée par les Ecrivains » qui nous les ont transmis ; car il » ne nous reste aucun monument » d'Historiens Philosophes avant » l'Ere des Olimpiades ». C'est à la naissance des Républiques grècques que la plume d'un Historien doit s'élever avec son sujet, & que cessant de commenter Sanchoniaton, & Hésiode, il peut aspirer à être le rival de Tacite ; ainsi l'Auteur se contente d'esquisser rapidement l'Histoire des Monarchies antérieures à Athènes & à Rome, parce qu'en général cette Histoire du monde primitif n'a selon lui qu'une base de fable, & que pour l'homme qui cherche des faits & non des conjectures, elle ne commence qu'à la decadence de Babylone. Mais il faut ajouter ici que, quoique l'Auteur annonce l'Histoire de tous les Peuples du monde, il n'a pas dessein d'écrire celle des Juifs, ni celle de

l'Eglise. » cette Histoire, dit-il, » étant d'un ordre supérieur à la » raison, ne peut être admise dans » un Ouvrage où l'on se permet de » tout peser dans la balance de la » raison : il ne faut pas que la Phi- » losophie expose à une critique » profane des faits que la Religion » expose à la vénération des Peuples: » en un mot l'Histoire que nous an- » nonçons, exécutée par des gens » de Lettres ne sauroit être qu'un » monument de Littérature. Cepen- » dant je ne dissimulerai point que » mon Ouvrage a un but très indé- » pendant de tout succès littéraire. » Il est destiné à rendre Dieu, la Pa- » trie & la vertu plus chers aux » hommes ». Il semble cependant que l'Histoire des Juifs devoit naturellement entrer dans ce plan, puisque, loin d'être contraire à celle des autres Nations, elle peut servir à en former la chaîne, & doit entrer dans les vues d'un vrai Philosophe, d'autant plus que le Pentateuque est le

plus ancien Livre qui ſoit au monde.

L'Ouvrage que nous annonçons doit paroître tous les quinze jours, par petits cahiers d'environ 96 pag. & il eſt propoſé par abonnement, l'année eſt fixée à 24 liv. pour Paris, & à 30 liv. pour la Province.

Les deux premiers cahiers qui viennent de paroître contiennent des préliminaires, c'eſt-à-dire une introduction dans laquelle l'Auteur examine d'abord quelles ſont les ſeules Hiſtoires dignes d'occuper les hommes. Il penſe que depuis Belus juſqu'à Louis XIV, il n'y a pas dix Peuples dont il convienne d'écrire l'Hiſtoire, & encore dans ce petit nombre d'Empires qui ont fait époque, il faudroit ordinairement retrancher, dit-il, le terme de leur fondation & celui de leur décadence; car les hommes, ſelon lui, ne ſont bons à examiner ni quand la ſtupidité en fait des ſauvages, ni quand le luxe en fait des barbares. Il paroît d'après ce plan que ceux qui deſirent

trouver dans une Hiſtoire la formation des différens Etats, leurs accroiſſemens inſenſibles, le progrès qu'ils ont fait dans les ſciences, leur décadence & leur chûte ne doivent point avoir recours à cet Ouvrage.

C'eſt en Aſie qu'il faut chercher le théâtre des grandes ſociétés, cette partie du monde eſt féconde en grandes révolutions : en effet, dit l'Auteur, encore aujourd'hui les trônes mobiles de la Perſe & de l'Indoſtan, appartiennent au premier brigand qui oſe les uſurper. Réflexion qui nous paroît exagérée, puiſqu'en différens tems il y a eu dans ces contrées des Empires qui ont ſubſiſté avec éclat pendant pluſieurs ſiècles, & ſi l'Auteur penſe qu'ils ne ſont pas dignes de notre attention, cela vient peut-être de notre faute, il faudroit puiſer leur hiſtoire dans d'autres ſources que dans celles que nous avons. Ces peuples ont écrit leurs annales, & ce ſont leurs propres monumens qu'il faudroit con-

sulter ; mais le goût dominant ne va pas jusques-là, & nous porte à soutenir que de tels Ecrivains ne valent gueres la peine d'être lus & consultés. Le seul Empire de la Chine attire l'attention de l'Auteur : cet Empire à conservé, selon lui, 4 mille ans ses propres Souverains, & les considérations sur les causes politiques qui ont maintenu son indépendance, en sont plus dignes, dit il, d'occuper la plume d'un Philosophe : mais un Philosophe, s'il est éclairé, s'il reflechit sur les événemens, s'il cherche le vrai, trouvera que l'Empire de la Chine a été peut-être plus qu'aucun autre exposé à de grandes révolutions, qu'il a souvent passé des mains d'un Chinois dans celles d'un Etranger, que son trône a été occupé par un grand nombre de brigands, c'est ainsi que l'Auteur appelle les Souverains passagers de l'Asie ; que les Loix n'ont pas toujours été les mêmes, en un mot, que les Chinois ressemblent en tout aux autres hom-

mes. Si l'Auteur nous préſente un tableau différent, il s'écartera de la vérité qui doit être la baſe de l'Hiſtoire. Nous craignons qu'il ne ſe livre trop ſouvent à des conjectures haſardées; en effet, il place les premiers habitans de la terre deſſéchée ſur le ſommet des montagnes, & d'après ce principe, il fait deſcendre des ſommets du Songari les Tartares & les Chinois. Ceux qui ſe livrent à la connoiſſance exacte des faits exigeront que celui-ci ſoit appuyé ſur quelque témoignage. L'Auteur qui ne ſe propoſe d'admettre, dans cette hiſtoire des hommes, que ce qu'il y a de plus authentique & de plus conſtant, qui ne veut point parler de toutes les hiſtoires qui ſouffrent des difficultés chronologiques, nous paroît cependant adopter des fables quand il s'agit d'établir l'antiquité de quelques Nations. Ainſi, en parlant de la chronologie, dans ſon ſecond cahier, il dit : une autre époque non moins ſûre peut-être

eſt l'éclipſe centrale du ſoleil calculée à Nanking 2155 ans avant notre Ere vulgaire, & reconnue par la plupart des Aſtronomes. En examinant de plus près ce que les différens Auteurs en ont dit, il auroit pû ſe convaincre qu'on ne peut gueres s'appuyer ſur cette éclipſe, puiſque ceux qui en ont parlé ne peuvent s'accorder entre eux. Quant à la Ville de Nanking, il eſt conſtant qu'elle n'étoit pas encore ſortie des marais dont le pays étoit alors couvert & qu'elle ne fut bâtie que bien des ſiècles après; Pe-king n'exiſtoit pas non plus: on ne devroit point trouver de pareilles inexactitudes ni des conjectures ſi peu philoſophiques dans une hiſtoire où l'on veut ſe borner à un nombre de faits inconteſtables: nous pourrions encore en citer pluſieurs autres de la même eſpèce.

Dans le plan de l'Auteur l'hiſtoire de la Grèce & de Rome tiendra le premier rang. » Quoiqu'en diſe le » troupeau ſervile des imitateurs &

» des adulateurs, l'hiſtoire ancienne » eſt en général plus faite que la » nôtre pour plaire & pour inſtruire; » les inſtitutions de la Grèce & de » Rome étoient moins verſatiles que » celles de l'Europe moderne; leurs » héros avoient un caractère plus » marqué, leurs tyrans même impri- » moient à leurs crimes une ſorte de » grandeur qu'accompagne toujours » la célébrité ».

L'Afrique n'a jamais eu que deux Empires policés, l'Egypte & Carthage; aujourd'hui elle eſt dévaſtée par le fléau deſtructeur du deſpotiſme; le nouveau monde n'offre qu'un moment brillant pour la plume d'un Tacite; l'Europe elle-même n'a été, pendant un grand nombre de ſiécles, qu'une chaîne immenſe de forêts, où quelques ſauvages iſolés mangeoient du gland, ſe battoient avec les loups & ſacrifioient des hommes.

Après ce premier coup d'œil, l'Auteur obſerve, dans un ſecond

article intitulé du ſcepticiſme raiſonné de l'hiſtoire, que le flambeau de la critique s'éteint à une diſtance de trois mille ans, & qu'il nous eſt preſque impoſſible d'écarter les nuages qui nous cachent la vérité. La baſe de l'hiſtoire comme celle de la philoſophie eſt l'étude des faits, c'eſt à les diſcerner que conſiſte la ſaine critique, c'eſt à les peindre que doit être employée la vraie éloquence. D'après ces principes, il penſe que la défaite de Porus ſemble à cet égard un Drame d'imagination dont le Poëte a inventé juſqu'aux noms des perſonnages : il prétend qu'il eſt démontré que dans le période de la conquête d'Aléxandre, toute cette partie de l'Aſie étoit ſoumiſe à un Souverain de la Maiſon de Succadit, & qu'on ne peut fixer aucune époque depuis l'obſcur Btama ju qu'au trop célèbre Koulikan, où l'Inde ait ſecoué le joug de ſes deſpotes. On voit ici que l'Auteur dit des expéditions d'Aléxandre ce que M. P. a

dit de celles de Seſoſtris, [tom. I. pag. 28.] il ſemble le copier en changeant ſeulement les perſonnages: mais tout ce qu'il annonce comme démontré nous paroît fort haſardé, & nous l'exhortons à ne pas ſe fier aux recherches de M. P. & à n'en pas faire uſage, s'il veut écarter & le pyrrhoniſme abſolu & l'enthouſiaſme.

Il fait enſuite quelques réflexions ſur les premiers monumens hiſtoriques, ſur les cauſes de l'incertitude des premières annales, ſur les nuages dont les plus célèbres époques de l'antiquité ſont enveloppées, ſur les prodiges, ſur l'ancienne chronologie, ſur le petit nombre de monumens authentiques, ſur les Hiſtoriens, ſur les qualités de l'Hiſtoire. Il faut avouer que toutes ces réflexions ne nous donnent pas une grande idée de l'ancienne Hiſtoire ni des Hiſtoriens: mais nous craignons que le ſcepticiſme raiſonné de l'Auteur, ne l'ait conduit au-delà des bornes d'une

ſage critique, & que le goût, porté peut-être trop loin, ne produiſe qu'une Hiſtoire ſuperficielle, trop dépourvue de faits, & peut-être trop romaneſque dans le recit de certains événemens. Il n'eſt pas rare que, pour les rendre plus intéreſſans, le Philoſophe & l'homme de goût n'en altèrent la vérité.

Dans ce que l'Auteur dit de la chronologie, en indiquant combien les anciennes époques peuvent être incertaines, telles que ſont celle du déluge d'Ogyges, celle de la priſe de Troye, &c. il demande par quelle ſingularité une de ces époques eſt-elle l'Ere de Nabonaſſar? On ne connoît ce Prince, dit-il; que parce que à ſon avénement au trône, il détruiſit tous les monumens de l'hiſtoire; étoit-ce donc aux Hiſtoriens à tirer de l'oubli la mémoire de ce Sultan obſcur de Babylone? falloit-il forcer la poſtérité à recevoir comme une époque dans les arts le règne d'un eſclave couronné qui ne cher-

cha qu'à les anéantir ? On pourroit demander à quoi tendent ces pompeuſes réflexions, eſt ce à détruire l'autenticité de cette Ere univerſellement reconnue ? où l'Auteur a-t-il pris que Nabonaſſar a fait brûler les livres ? & que ſignifie ce mot de *Sultan*, terme qui n'exiſtoit pas alors pour déſigner un Souverain ? c'eſt pêcher tout-à-la-fois contre le coſtume & contre la vérité.

Les traits de lumiere, dit-il, qui nous reſtent ſur l'ancienne chronologie viennent de la terreur qu'inſpira aux premiers habitans du globe, l'aſpect de quelques phénomènes, & les éclipſes ſont la baſe ſur laquelle les Hiſtoriens fondent des époques dont les Pyrrhon d'aucun ſiècle ne ſauroient affoiblir la certitude : il cite pour exemple de Peuples qui ont employé ainſi ces ſortes de phénomènes, les Japonois & les Chinois : on a même vû, dit-il, des Nations chez qui l'hiſtoire primitive n'étoit que celle de ces phénomènes.

Tel fut le Japon lorſqu'il commença à ſe civiliſer ; l'Auteur ſemble ajouter ici, au texte de Kempfer qu'il cite pour ce pays, & l'on ne concevra pas en liſant la relation de ce voyageur, une plus grande idée de l'hiſtoire du Japon. Quant à la Chine, 800 ans avant J. C., on ſeroit embarraſſé de nous donner une longue ſuite d'éclipſes. Quoiqu'il en ſoit, ce ſont les olympiades, 776 ans avant l'Ere chrétienne, qu'il regarde comme la ligne intermédiaire qui ſépare l'hiſtoire de la *Fable*. Cette expreſſion paroîtra trop forte, ce qui précede cette Ere eſt obſcur & difficile à démêler, mais ne peut-être mis au rang des Fables.

En parlant du petit nombre des monumens authentiques, il dit que Moyſe grava ſur des tables de pierre ſon Pentateuque ; probablement il confond ici le Décalogue avec ce livre. Quant aux autres monumens, ceux qu'il indique ne concernent que la Grèce ; telles ſont les Inſcrip-

tions & surtout les marbres. Mais, dit-il, on n'écrit point l'histoire des hommes avec des calculs des éclipses & des marbres de Paros ou du Capitole ; il faut donc recourir à d'autres monumens, c'est-à-dire, aux historiens. On ne prostituoit point, ajoute-t-il, dans les premiers âges le burin de l'histoire à des mains vulgaires ; c'est Moyse, c'est Hermes, c'est Zoroastre qui ont été les plus anciens historiens. Chez les Grecs on lisoit les histoires dans les assemblées de la nation. A Rome, l'histoire ne fut écrite pendant longtems que par les premiers de la République. L'Auteur s'arrête ici un moment sur la manière d'écrire l'histoire, sur le défaut de quelques-uns des anciens historiens ; & il termine ces réflexions par l'exposition de son propre plan. L'Ouvrage qu'il publie sera, dit-il, moins l'histoire des Etats que celle des hommes ; elle sera dégagée de tous les détails d'expéditions militaires, de tous les

contes abſurdes & de toutes les réflexions puériles. Il ſera enſorte qu'elle ſoit réduite aux ſeuls faits qui peuvent éclairer l'eſprit humain ou piquer ſa curioſité. Il traitera en particulier l'hiſtoire de chaque Empire depuis ſon origine juſqu'à ſa conquête. Il paroît devoir commencer par Rome, enſuite il paſſera à celle des Chinois dont il ſuivra l'hiſtoire depuis ſon origine juſqu'à nos jours, parce que ce peuple eſt, ſelon lui, le ſeul qui a conſervé quatre mille ans ſon trône, ſes mœurs & ſes loix. Mais ſi l'Auteur veut faire uſage du ſcepticiſme raiſonné dont il a tant parlé, il rabattra ſans doute beaucoup de cette haute idée qu'il a des Chinois. Il trouvera dans l'hiſtoire de cette nation des fables & des difficultés pareilles à celles que l'on rencontre dans l'hiſtoire des autres peuples.

A chaque époque il jettera un coup-d'œil rapide ſur les cauſes & les réſultats des révolutions des Em-

pires ; & comme l'homme de goût, dit-il, veut être instruit sans qu'on lui montre avec ostentation la peine qu'on prend pour l'instruire, on lui épargnera les discussions de la chronologie, les notes érudites & tout l'appareil de la science. On placera seulement à la suite de l'histoire de chaque peuple un abrégé de ses fastes qui rétablira dans chaque évènement l'ordre des dattes, que l'intérêt de la narration aura souvent obligé d'intervertir. A la fin de l'Ouvrage on donnera une notice des citations qui peuvent justifier le travail de l'Auteur. Quant au style, voici ce qu'il en dit lui-même : « Il » me paroît que le style le plus pro» pre à l'histoire est celui qui lui im» prime une forme dramatique, qui » échauffe l'ame du Lecteur ou qui » réveille son attention, en offrant » à ses regards une galerie de ta» bleaux. »

L'Auteur a dit que quand l'âge des fables est passé, l'historien rel-

pire ; que dans une hiſtoire des hommes on ne ſauroit trop circonſcrire le tableau de l'Antiquité ; que toute la partie du champ de l'hiſtoire la plus ancienne n'offre qu'un amas de landes ; & que quand, à force de travaux, on eſt parvenu à les faire diſparoître, il ſe trouve que le ſol cultivé ne valoit pas les frais du défrichement. Malgré ces réflexions, on ſera ſans doute étonné de trouver à la tête de cet Ouvrage l'hiſtoire des Atlantes, dont depuis peu on veut faire le peuple primitif qui a policé tous les autres. L'Auteur employe un troiſième Cahier à diſcuter ce que les Modernes en ont dit ; il les réfute & ſe propoſe d'établir un autre opinion ſur ce peuple ſingulier dont on ne connoît que le nom. C'eſt un nouveau champ que l'on entreprend de défricher, quoique pluſieurs ayent regardé le récit de Platon comme un roman, & que ceux qui ont cru y appercevoir un fond de vérité ayent vainement

tenté de la découvrir. L'Auteur ne craint point de dire qu'il eſt difficile d'infirmer à cet égard l'autorité du texte de Platon, ſans renverſer en même tems tous les monumens hiſtoriques ſur leſquels eſt fondée la croyance de l'univers. C'eſt ainſi qu'il s'exprime, lui qui ſemble ne vouloir admettre que ce qu'il y a de plus authentique & de plus clair dans l'hiſtoire, & qui écarte même celles qui lui paroiſſent ſouffrir quelques difficultés. Au reſte, quand il ſeroit vrai que les Atlantides auroient exiſté, il n'en réſulte pas qu'ils ayent été les inſtituteurs des autres nations, & toutes les connoiſſances qu'on leur attribue ne ſont point appuyées ſur le témoignage d'aucun ancien Auteur.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

HIEROGLYPHES, dits d'*Horapolle*; Ouvrage traduit du grec par M. *Requier*. A Amſterdam; & ſe trouve à Paris, chez Jean-François Baſtien, Libraire, rue du Petit-Lion F. S. G. 1779. 1 vol. *in*-12. de 326 pages.

CETTE traduction des Hieroglyphes d'Horapolle, ou, pour parler plus exactement, d'Horus-Apollo, a été entrepriſe & finie il y a plus de 5 ans; mais des raiſons particulières ont empêché M. Requier de la publier. Elle eſt faite en partie d'après deux manuſcrits de la Bibliothèque du Roi & d'après la traduction que Corneille de Paw a publie de ce même Ouvrage. M. Requier a cru devoir prendre quelques libertés; & pour en donner une idée, il a joint à la fin du volume la traduction littérale d'un petit nombre d'Hieroglyphes, avec le texte grec & des remarques critiques. Il y propoſe de plus

différentes leçons dans le deſſein de rétablir le texte & de corriger quelques endroits de la traduction de Corneille de Paw. Enfin, pour répandre dans ces recherches quelque agrément, M. Requier, à l'occaſion de ces animaux, qui ſont, dit-il, comme le moule de preſque tous les Hieroglyphes, entre dans quelques détails ſur le génie, le caractère & l'induſtrie des plus remarquables de ces animaux. Dans ce petit tableau d'hiſtoire naturelle, dit-il, le lecteur ordinaire trouvera l'amuſement qu'il cherche toujours, & le ſçavant, le délaſſement juſte qu'il cherche quelquefois.

Suivant M. Requier & M. l'Abbé Rive, qu'il cite, ce n'eſt point à un Horus-Apollo qu'il faut attribuer la collection de ces Hieroglyphes, mais à un perſonnage nommé Philippe, qui dit les avoir traduits de la langue égyptienne, & qui vivoit, ſelon toutes les apparences, dans le quinzième ſiècle. Nous ne

pouvons appercevoir sur quel fondement M. Requier & M. l'Abbé Rive dont il adopte l'opinion, s'appuyent pour avancer que Philippe qui a traduit en grec ces Hieroglyphes ne vivoit que dans le quinzième siècle. Il ne pourroit être alors qu'un imposteur, parce que de son tems il étoit impossible de rien traduire de l'égyptien, langage qui étoit absolument inconnu comme il l'est à présent. En 1505, Alde en a donné une Edition, & en 1574 on en avoit déjà publié à Paris une traduction françoise; ce qui auroit suivi de trop près la composition de Philipe. M. Requier dit que la principale autorité sur laquelle se fonde à cet égard M. l'Abbé Rive, est celle du célèbre Jean Albert Frabricius. Celui ci, L. I. c. XIII. de sa Bibliothèque grecque, se contente de dire qu'on ne sait point en quel tems vivoit ce Philippe qui traduisit de l'égyptien en grec l'Ouvrage d'Horus, ou plutôt qui rassembla ces

Hieroglyphes d'après quelque Auteur auquel on a donné le nom d'Horus-Apollo. Il ſoupçonne ſeulement que ce Philippe ne paroît pas devoir être d'une grande antiquité. On peut voir tout ce que ce Sçavant dit de l'Ouvrage d'Horus-Apollo, des éditions qu'on en a publiées & des différentes traductions qui en ont été faites dans le premier Livre de ſa Bibliothèque grecque. Mais il eſt conſtant qu'on ne peut, dans ce qu'il dit, déterminer en quel tems vivoient cet Horus-Apollo & Philippe qui nous a conſervé ces Hieroglyphes.

On ſçait que les Egyptiens, pour repréſenter leurs idées, ſe ſervoient, au lieu de lettres alphabétiques, de figures d'animaux, de plantes, &c. Tous leurs monumens ſont couverts de ces figures ; & il ſeroit très-important qu'on nous eût tranſmis les idées qu'ils y attachoient ; avec un tel ſecours nous ſerions peut-être en état d'entendre les inſcriptions dont leurs

monumens ſont chargés. Quoique Horus-Apollo nous en ait conſervé quelques-uns, ſon Ouvrage qui eſt une eſpèce de Dictionnaire, ne contient pas aſſez de ces peintures pour ſatisfaire pleinement notre curioſité. Dans pluſieurs éditions & traductions qu'on en a données, on a fait graver ces Hieroglyphes; mais ils y ſont de pure imagination, & n'ont aucune conformité avec ceux que nous voyons ſur les monumens, & par conſéquent ils ne ſont d'aucune urilité. Il n'en ſeroit pas de même ſi l'on pouvoit joindre à la deſcription qu'Horus-Apollo fait de ces Hieroglyphes les vraies figures égyptiennes que nous voyons ſur les obéliſques. Mais cet Ecrivain n'en contient pas un aſſez grand nombre, & ne nous a pas fait connoître quantité de traits particuliers qui forment, avec l'animal repréſenté, une eſpèce de groupe; en un mot, il ne nous a pas aſſez développé toute la marche de cette écriture ſingulière. On

peut consulter ce que M. Warburton en a dit dans son Traité des Hieroglyphes égyptiens, & ce que M. de Guignes en a dit dans un Mémoire de l'Académie, (Tome XXXIV.) qui est intitulé, *Essai sur les moyens de parvenir à la lecture & à l'intelligence des Hieroglyphes Egyptiens*. Ces tentatives ne nous conduisent point encore au terme auquel nous aspirons. M. D. G. a fait voir dans ce Mémoire combien cette manière d'écrire des Egyptiens étoit conforme à celle des Chinois. Il cite plusieurs des Hieroglyphes rapportés par Horus-Apollo que l'on retrouve chez les Chinois. Par exemple, pour représenter la *science*, la *doctrine*, les Egyptiens peignoient le ciel qui répand sa rosée, & les Chinois ont formé une espèce de groupe dont les différentes parties réunies signifient l'homme sur lequel tombe la rosée du ciel. Pour désigner le nombre *dix*, les Egyptiens traçoient une ligne horizontale tra-

verſée par une ligne perpendiculaire. Cette figure eſt également chinoiſe & ſignifie la même choſe.

Nous avons dit qu'Horus-Apollo ne nous avoit pas toujours aſſez développé la compoſition entière de ces Hieroglyphes ; en effet, la même figure ſerviroit à exprimer un trop grand nombre d'idées différentes, ce qui jetteroit de la confuſion dans l'eſprit du lecteur. Il eſt vraiſemblable que les Egyptiens ajoutoient à la figure principale quelque autre trait ou quelque autre petite figure deſtinée à modifier ou à varier la ſignification. Ainſi, pour exprimer la *triſteſſe*, Horus-Apollo dit qu'ils repréſentoient un cynocephale ; mais cet animal étoit ſouvent employé dans les Hieroglyphes & ſignifioit différentes choſes. Les Chinois, en y joignant une petite figure qui ſervoit à exprimer la *voix*, l'ont alors regardé comme un ſymbole par lequel ils déſignent la *triſteſſe*. Ainſi Horus-Apollo ne nous

indique, en quelque façon, que la racine du mot ou du Hieroglyphe, ſans parler des additions deſtinées à modifier les idées. De même l'épervier étoit l'emblême de la Divinité, de l'élévation, de l'abaiſſement, de l'excellence, du ſang, de la victoire, &c. mais ſans doute les Egyptiens ajoutoient à cette figure principale d'autres figures qui en déterminoient le ſens; c'eſt ce dont il ne nous a pas averti & ce qui rend ſon Ouvrage moins utile & moins propre à nous conduire à l'intelligence des Hieroglyphes égyptiens; mais il ſuffit, pour nous donner une idée de cette écriture qui doit avoir été celle des premiers hommes, que les Egyptiens ſeuls nous ont conſervée, & ſur laquelle ils ont travaillé au point d'en former un corps d'écriture très-compliqué & très-ſçavant, mais qu'il ne faut pas confondre avec les Hieroglyphes des Mexicains qui ne paroiſſent être qu'une peinture groſſière des idées. Ceux qui n'ont au-

cune connoiſſance des Hieroglyphes égyptiens, pourront s'en former une idée ſuffiſante en liſant cette traduction de M. Requier. Par reſpect pour les mœurs, il a cru devoir en ſupprimer quelques-uns : ainſi ce petit Ouvrage peut être mis entre les mains de tout le monde ; mais nous croyons que les Sçavans ne peuvent ſe diſpenſer d'avoir recours au texte grec & aux remarques de Corneille de Paw.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

ΛΟΓΓΟΥ, *&c. Longi Paſtoralium de Daphnide & Chloe. Libri quatuor. Ex recenſione & cum animadverſionibus Johan. Bapt. Caſparis* d'Anſſe de Villoiſon, *Regiæ Inſcript. Acad. Par. Regiæ Londin. necnon & Antiquariæ, Regiæ Berolinenſis, Gotting. Manhem. Upſal. Matrit. Maſſil. Cotton. Romæ, Societatum Socii.* (*Principi Carolo Auguſto Duci Regnanti Saxo-Vinarienſi & Iſena-*

cenſi.) Excudebat Fr. Amb. Didot, Pariſiis, Sumptibus Guill. Debure natu majoris, Bibliopolæ. 1778. *in*-8°. 135 pag. pour le Texte, autant pour la Verſion latine, 312 pour les Notes, & 92 pour la Préface.

LES *Paſtorales* de Longus, ſur les amours de Daphnis & de Chloé, ſont un ouvrage bien connu, dont nous avions déjà pluſieurs éditions : mais ce qu'on ignore parfaitement, c'eſt qui étoit ce *Longus*, & quel eſt le ſiècle où il a vécu : il a tellement imité la pureté & l'élégante ſimplicité des anciens Ecrivains de la Grèce, qu'il eſt impoſſible de juger, par ſon ſtyle, du tems où il a écrit. Il en eſt de cet Auteur, comme de Muret, du Cardinal Bembo, de Vida & de pluſieurs autres, qui ont ſi heureuſement imité Cicéron, Virgile & les bons Auteurs latins, que la poſtérité ne pourroit aſſigner le

tems où ils ont vécu, ſi elle n'avoit que leur ſtyle pour en juger, & ſi elle ne le ſavoit d'ailleurs.

En parlant du ſujet que cet Auteur a traité, & de la manière dont il l'a traité, M. de Villoiſon dit: *Quod ſi tam purum, caſtum & verecundum fuiſſet, quàm illius dicendi genus, nullum video ſcriptorem quem, ob miram ſermonis facilitatem, proprietatem, elegantiam, ſuavitatem, feſtivitatem & copiam, priorem legere debuiſſent juvenes qui græcas litteras à primo limine ſalutare incipientes, quibuſdam illecebris invitandi ſunt.* Malgré cette facilité, ces graces, cette élégance de ſtyle, il remarque quelquefois dans Longus cette recherche, cette affectation qui caractériſe les Sophiſtes grecs. C'eſt le jugement qu'en a porté M. Huet, & que confirme le nouvel Editeur, ſans approuver la critique que le docte Prélat a faite de l'*économie de la Fable* qui lui paroiſſoit mal entendue. Il trouvoit mauvais que Lougus eût

commencé ſon roman par la naiſſance de ſes bergers, & ne l'eût même pas fini à leur mariage, étendant ſa narration juſqu'à leurs enfans & à leur vieilleſſe. M. D. V. répond que cette fin n'eſt pas auſſi digne de cenſure que l'a jugé M. Huet, & Bayle après lui ; que Longus s'arrête peu aux événemens arrivés dans la vieilleſſe de Daphnis & Chloé, & à ce qui concerne leurs enfans. Que ceux qui ont ſuivi avec intérêt le berger & la bergère, ſont charmés d'apprendre quel a été leur ſort après leur union. Que, pour ce qui regarde le commencement de Hiſtoire ; il ne faut pas aſtreindre les Auteurs de romans aux mêmes règles que les Poëtes épiques, ſur-tout lorſqu'il s'agit d'un conte paſtoral, tel que celui de Longus : mais ce qui étonne davantage M. D. V. c'eſt que M. Huet ait mis en doute ſi Longus eſt plus ancien que *Théodore Prodome*, & *Euſtathe* ou *Eumathe* ; car on ignore, dit-il, le tems où ils ont vécu. Longus a dû

vivre au moins ſept ſiècles avant ces Ecrivains, au jugement de M. D. V. qui penſe que le ſtyle ſeul ſuffit pour en décider. d'ailleurs on ſait en quel ſiècle a vécu Théodore Prodome, c'eſt-à dire vers le commencement du douzième ſiècle, ſous les Empereurs Aléxis & Jean Comnène, comme l'a remarqué Fabricius. *Eumathius* a vécu à-peu-près dans le même tems, de même que *Nicétas Eugénianus*, qui étoit inconnu à M. Huet, & dont le roman n'exiſte qu'en manuſcrit.

La première édition de la Paſtorale de Longus parut chez Philippe Junte, à Florence, en 1598, *in*-4°. avec la verſion & les notes de Raphaël Columbanius. Le manuſcrit dont ſe ſervit cet Editeur fut collationné à Rome avec trois autres par Fulvius Urſinus, qui lui envoya les variantes. La ſeconde parut à Heidelberg, en 1601, *in* 8°. on n'y fit que ſuivre l'édition de Florence, ſans la

verſion & les notes : mais on a mis à côté du grec, une paraphraſe ou plutôt une imitation, en vers héroïques, compoſée par Laurent Gambara. La troiſième, bien meilleure, parut à Hanau en 1605, *in*-8. par les ſoins de Godefroi Jungerman, avec une verſion latine & de bonnes notes. Pierre Mollius, Docteur & Profeſſeur en langue grèque, à Francker, en publia une quatrième en 1660, ſans le ſecours d'aucun manuſcrit, mais avec une traduction de ſa façon : pour les notes dont il l'accompagna, il copia preſque mot à mot, ou abrégea celles de Columbanius, de Jungerman & d'autres critiques, ſans en avertir ; de ſorte que le nouvel Editeur déclare n'avoir jamais vu un plus impudent plagiaire, *nunquam impudentiorem vidi plagiarium.* Mollius feignit même d'ignorer, au commencement de l'impreſſion, que Jungerman eût traduit Longus, & qu'il y en eût même une

traduction latine, connoiſſance qui ne lui parvint qu'après que ſa verſion fut imprimée.

La cinquième édition parut *in*-4°. à Paris, en 1754, en très-beau caractère, ſans préface, avec la verſion de Molkius, & quelques corrections inſérées dans le texte entre deux crochets : elle fut enrichie de 29 figures gravées par Audran, ſur les deſſins de S. A. R. M. le Duc d'Orléans, avec d'autres ornemens de bonne main.

La ſixième édition eſt celle qui parut chez Guillaume Debure, à Paris, en 1776, *in*-12, ſortie de la preſſe de F. Ambroiſe Didot, par les ſoins de M. Dutens, connu par le recueil des Œuvres de Leibnits, par l'*origine des découvertes attribuées aux modernes*, & par d'autres productions.

Le nouvel Editeur a corrigé en pluſieurs endroits le texte de Longus par le ſecours de trois manuſcrits de la Bibliothèque du Roi, qui, quoi-

que peu anciens, lui ont fourni de bonnes variantes. Celles que lui a données la collection de trois manuscrits d'Ursinus, & des variantes du manuscrit de Florence, telle qu'on la voit à la marge de cette premiere édition, lui ont été fort utiles, parce qu'on y trouve des leçons bien préférables à celles qui étoient insérées dans le texte. Il a tiré un bon parti de la traduction Françoise d'Amyot, parce que, malgré quelques inexactitudes; elle a été faite sur un excellent manuscrit. Ce qui est assez singulier, comme l'observe M. D. V., c'est qu'aucun des autres Editeurs n'ait fait usage de cette traduction pour réformer le texte: il remarque à ce sujet que la traduction de Plutarque faite par Amyot pourra de même servir aux Editeurs de Plutarque: mais ils auront un secours de plus, puisque le manuscrit sur lequel elle a été faite, existe dans la Bibliothèque des Pères de l'Oratoire. C'est ainsi, ajoute-

t-il que la verſion Syriaque du nouveau Teſtament, par Polixène, qu'à publiée depuis peu à Oxford M. White, Profeſſeur en Arabe, avec une verſion latine & des notes, jettera beaucoup de jour ſur le texte ſacré. Comme M. White prépare une nouvelle édition des LXX, il doit trouver bien des ſecours dans la verſion Arabe, qui a été faite non ſur l'Hébreu, mais ſur la verſion Grèque des Interprêtes d'Aléxandrie. Il eſt à ſouhaiter que le même Savant publie auſſi 1°. le Dictionnaire Hébreu du célèbre Schulteus en 4 volumes *in*-4°., qui ſe conſerve dans la Bibliotèque Bodleienne, de même qu'un autre *Lexique*, ou Livre de *racines*, compoſé en Arabe, par le Rabbin *Jonas* de Cordoue. 2°. Un Ouvrage du Rabbin *Juda*, rédigé preſque ſur le même plan que l'Ouvrage de Schulteus intitulé *clavis dialectorum*, pour montrer le rapport de l'Arabe avec l'Hébreu, & l'uſage que l'on peut faire de la

première de ces Langues pour l'explication du texte sacré.

Comme les premiers Editeurs & Typographes, ont souvent inséré mal-à-propos des points & des virgules dans les textes, parce qu'ils en trouvoient peu dans les manuscrits ; M. Villoison a tâché de réformer les mauvaises ponctuations qui défiguroient le texte de Longus, en le rendant susceptible de différens sens : on y remarque entr'autres un passage où trois manières diverses de ponctuer produisent trois sens différens. Il s'est permis, mais sobrement, d'inférer dans le texte de Longus des corrections proposées par de Savans critiques, lorsqu'elles portoient des marques frappantes de probabilité, où même de certitude.

Tout cela est indiqué dans les notes, avec les variantes que fournissent les manuscrits : on y voit aussi les fautes échappées aux interprètes, les explications diverses de différens critiques discutées & exa-

minées. M. D. V. a mis à contribution les Ecrits de plus de trente Savans pour recueillir leurs observations sur différens endroits du texte. Aux notes que M. Huet avoit mises dans son Exemplaire que conserve la Bibliotèque du Roi, il a réuni celles que lui ont communiquées plusieurs habiles critiques à qui il en fait honneur : il s'est aussi attaché à indiquer les passages des anciens Ecrivains imités par Longus, ou imitateurs de Longus ; mais seulement lorsque ce soin contribuoit à l'éclaircissement ou à la correction du texte. Il a eu aussi occasion de jetter, en passant, du jour sur plusieurs passages de différens Auteurs anciens. Enfin il a consulté les voyages de plusieurs Modernes pour éclaircir quelques anciens usages.

La version placée à côté du texte, n'est ni celle de Jungerman, ni celle de Mollius, mais en quelque sorte un composé des deux, parce qu'on a pris dans l'une ce qu'on a trouvé

de plus exact que dans l'autre; quelquefois auſſi il a fallu traduire d'une manière nouvelle des paſſages qu n'avoient pas été bien entendus, ou qui ſont corrigés pour la premièr fois. On voit ici un juſte éloge d Guillaume Debure, Libraire, qu n'a épargné ni ſoin ni argent, pou que cette Edition ſe diſtinguât pa ſa beauté & ſon élégance. L'Impri meur Franç. Ambr. Didot méritoi de le partager. Jaloux de perfection ner ſon art, il a fait exécuter un preſſe qui, par une ſeule compreſ ſion, imprime à-la-fois deux page d'une feuille; l'Edition de Longu eſt le premier fruit de cette nouvell méchanique : *ex quo quidem nov & hucuſque inuſitato prelo primar omnium exire voluit hanc Longi edi tionem.* Ce n'eſt pas tout, M de V voyoit avec peine que pour l'ordi naire les lettres majuſcules ne por toient pas les eſprits & les accen qui leur conviennent; que d'ailleur dans les diphthongues ces accens

ſprits étoient placés tantôt ſur
ɛmière, tantôt ſur la ſeconde
oyelles, au lieu d'occuper pré-
ent le milieu des deux, puiſ-
es ne forment qu'un ſeul ſon
ur union. Pour remédier à ces
ts, M. Didot a fait auſſi-tôt
e de nouveaux caractères où
prits & les accens ſe trouvent
ment à leur place. Puiſſe
ple d'un zèle ſi louable pour
fection de la Typographie être
nt imité !

voit par ce détail que la nou-
Edition réunit les avantages
ıtres Editions à un mérite par-
r. Les notes critiques & gram-
ales, pour la plupart, ſeront
à ceux qui ſont curieux de
ntendre le texte, & d'avancer
la connoiſſance de la langue
ıe. Ils y trouveront, par exem-
n morceau tiré d'un manuſ-
r l'analogie de la langue grec-
qu'a dicté en Hollande à ſes
ts M. Hennepius, & qui eſt

peu connu dans les autres contrées. Ce Sçavant prétend que les Grecs n'ont qu'un *futur*, & que celui qu'on nomme *second* eſt formé, ſuivant l'uſage attique, d'anciens verbes qui ne ſont plus uſités. Il ſoutient pareillement qu'il n'y a pas deux *aoriſtes*, & que celui qui porte le nom de *second* n'eſt qu'un imparfait. On jugera peut-être aſſez indifférent de ſavoir que ces tems ne ſont ni des futurs ſeconds, ni des *aoriſtes ſeconds*; car, comme ils diffèrent par leur forme, de ceux qu'on nomme *premiers*, il faut bien ſe donner la peine de les apprendre; & pour leur donner une nouvelle dénomination, on n'en ſoulage pas davantage la mémoire. Ce peut être une affaire de ſimple curioſité : ce ſeroit autre choſe s'il s'agiſſoit de généraliſer, & par-là d'abréger, de ſimplifier les règles de la grammaire grecque; & c'eſt ce qu'il nous paroît très-poſſible d'exécuter, ſi l'on prend une marche un peu différente de celle qui a

té ſuivie juſqu'à préſent. Alors il audroit ſouvent prendre pour régu- ier ce qu'on croit s'écarter de la ègle, & *vice-verſa* Pour en fournir n exemple : le paſſif τύπτομαι ne lonne pas régulièrement pour ſe- onde perſonne τύπτῃ, mais τύπτε- αι : comme τίθεμαι donne τίθεσαι : ῥυμαι, ἵεσαι, &c. C'eſt de τύπτε- αι que vient τύπτῃ, parce que les oniens retranchant le *ſigma* diſent υπτεαι ; enſuite, ſelon la règle des *ontractes*, l'εα ſe change en η, & l'*iota* ſe ſouſcrit. Ainſi les verbes prétendus irréguliers en μι ſont préciſément ceux qui ſuivent ici & mon- trent la règle générale. De même le datif participe τύπτουσι n'eſt point régulier ; τυπτοντσι, du nominatif τύπτοντες ; d'où τυπτοσι, par la ſouſ- traction des conſonnes, & enfin par la règle des contractes, τύπτουσι : par la même raiſon τιθᾶσι vient de τιθάντσι, d'où τιθάσι, & τιθᾶσι, ης, ſelon la règle des contractes, ſe changeant en α. Revenons à Longus.

On trouvera dans les notes bien de choſes peu néceſſaires, à la vérité, pour l'intelligence du texte, qui même ont peu de rapport à l'Auteur, mais qu'on ne ſera pas fâché de ſavoir. On y apprendra, par exemple, qu'on a trouvé à Moſcou l'hymne véritable d'Homère en l'honneur de Cérès, qui contient cinq cens vers, & que Pauſanias a ſouvent cité ſous le nom d'Homère. M. Ruhnkenius le publiera dès qu'il aura achevé ſon Edition de Velleius Paterculus. C'eſt à cette occaſion que l'on eſt pareillement inſtruit que Caſpar Pallavicini a découvert depuis peu, à Rome, deux Odes attribuées à Horace. Elles ont été communiquées à M. de Villoiſon par M. Genet, fils du premier Commis du Bureau des Affaires Etrangères; jeune homme dont nous avons auſſi eu occaſion de parler plus d'une fois. On voit ici ces deux Odes que le prétendu Horace adreſſe, l'une à *Julius Florus*, l'autre à ſon Livre

Librum suum. Elles sont suivies ie note où l'Editeur annonce l a de très-fortes raisons pour re qu'elles ne sont pas du Lyri- latin. [*Extrait de M. Dupuy.*]

STOIRE de l'Académie Royale les Sciences. Année 1775. Avec es Mémoires de Mathématique c de Physique, pour la même nnée, tirés des Registres de cette Académie. A Paris, de l'Imprimerie Royale. 1778. 66 pages l'Histoire & 575 de Mémoires, vec figures.

Ly a peu de Mémoires sur la Phyique générale dans ce volume, endant M. Perronet y traite un t qui a beaucoup de rapport à Physique : nous avons parlé plurs fois du projet important qu'a t formé M. Deparcieux pour l'atage de la ville de Paris. Il sistoit à y conduire les eaux de rivière d'Yvette. M. Perronet a

proposé de joindre à l'eau de l'Yvette, une partie de celle de Bièvre, pour nous procurer dans les tems de sécheresse, 1500 pouces d'eau au moins, & de former, pour diminuer la dépense, deux distributions principales, l'une pour les quartiers de Paris les plus élevés, comme la montagne Ste. Geneviéve, l'autre pour le reste de la ville.

Il a nivelé avec soin tout le terrein où doivent passer ces eaux de l'Yvette & de la Bièvre, tantôt dans des aqueducs, tantôt dans un canal découvert : ces nivellemens sont constatés par des bornes numérotées, & placées de distance en distance sur la ligne que l'on doit parcourir. M. Perronet a dressé des plans de tous les Ouvrages, en a fait les devis les plus détaillés : tout ce travail est déposé dans la Bibliothèque de l'Académie, & dans d'autres Dépots publics, de manière, que si jamais les circonstances permettent de faire exécuter ce grand

projet;

projet, il n'y aura plus qu'à l'ordonner, & l'on trouvera tout ce qui dépend de l'art, préparé d'avance par les soins de M. Perronet. Au reste sans parler de la distribution dans Paris, la dépense de l'aqueduc est évalée à environ huit millions.

On connoît depuis long-tems les attérissemens des côtes du Languedoc : on a souvent répété que la mer se retiroit des environs d'Aiguemortes ; mais les Physiciens qui ont cité ces faits, pour établir ou pour combattre quelques théories générales, n'ont pas été à portée d'examiner en quoi consistoient véritablement ces attérissemens, & quelles sont les causes de leur formation : c'est ce qu'a fait M. Pouget ; ces recherches, très-curieuses en elles-mêmes, deviennent maintenant très-intéressantes puisqu'elles peuvent conduire à trouver les moyens de conserver la santé & la vie des habitans

du Languedoc. C'eſt ce qui a occaſionné les obſervations de l'Académicien de Montpellier, il obſerve que preſque tout le terrein du bas Languedoc paroît être l'ouvrage de la mer. Dans toute l'étendue de la Méditerranée, on reconnoît un courant conſtant, qui entre par le détroit de Gibraltar, fait le tour de cette mer & ſort par le même détroit ; il eſt en général preſque parallele aux côtes ; il paſſe devant les embouchures du Rhône, il ſe charge de tous les ſables & graviers que ce fleuve amène dans la mer, & les diſtribue tout le long de la côte. L'Auteur examine la manière dont ce courant a formé les lagunes ou les étangs qu'on y rencontre & qui paroiſſent deſtinés à devenir un jour des plaines fertiles. Il cherche les moyens qu'il faudroit employer pour augmenter le mouvement des eaux & accélérer le deſſéchement des marais, & l'enſablement des

étangs, enfin les moyens qui peuvent préſerver des maladies contagieuſes qu'y cauſent les marais.

Les obſervations météorologiques de M. Duhamel contiennent comme à l'ordinaire une table du baromètre & du thermomètre pour chaque jour avec les différentes circonſtances de l'agriculture; mais il y a ajouté cette année un détail conſidérable ſur la déclinaiſon de l'aimant, qui a varié depuis 19 degrés juſqu'à 20 degrés $\frac{1}{4}$, & de l'inclinaiſon qui a été de 69, juſqu'à 72 $\frac{1}{4}$ en 1775.

On trouve dans ce volume pluſieurs Mémoires d'Aſtronomie. M. Meſſier y donne avec un très-grand détail ſes obſervations ſur la comète de 1769, & celles de la comète de 1774, qui fut découverte par haſard à Limoges, par M. Montagne en eſſayant une lunette, & qui fut calculée par M. Méchain, Aſtronome de la Marine, d'après les obſervations de M. Meſſier. Les obſervations ſont accompagnées de cartes

très-détaillées & très-bien faites. Depuis cette comète de 1774, on n'avoit point vu jusqu'à celle qui a été découverte à Berlin, par M. Bode, & à Paris, par M. Messier, au mois de Janvier 1779.

M. de la Lande donne dans ce Volume un recueil d'observations des oppositions de Mars, depuis 20 ans, comparées avec ses tables; comme ces observations sont plus rares que celles des autres planètes, il se passe bien des années, avant qu'on puisse en rassembler un assez grand nombre pour faire de nouvelles recherches sur l'orbite de cette planète. La détermination d'une orbite planétaire par trois observations réduites au Soleil, est un problême dont les Astronomss & les Géomètres se sont occupés. La méthode indirecte que M. D. employa dans les Mémoires de 1755, pag. 218, lui avoit paru jusqu'ici la plus exacte & la plus simple; mais en revenant sur cet objet,

pour perfectionner ſes tables du mouvement de Mars, il a reconnu qu'il y avoit un moyen de rendre le calcul incomparablement plus court, en prenant deux tables différentes de l'équation de cette planète, & en calculant ſa longitude pour le moment de l'oppoſition dans différentes ſuppoſitions d'aphelie & d'équation. Cette ſimplification eſt telle, qu'on peut en un demi-quart d'heure réſoudre complettement le problême des élémens de l'orbite d'une planète par le moyen de trois obſervations. En prenant un milieu entre deux réſultats, on a la plus grande équation de Mars, 10ᵈ. 40′ 29″, qui ne differe de celle de Halley que de 18″; la correction de l'aphelie pour les tables de M. de la Lande, de 10″ ſeulement, ſouſtractive & 3′. 24″. pour celles de Halley, enfin la correction des époques — 42″. pour ſes tables, ou 2″. pour celles de Halley. La diſtance moyenne

de Mars, calculée dans les nouvelles tables, 1, 523693, avec l'équation 10 d. 40′ 20″, donne pour excentricité 0, 142114, la distance moyenne du soleil étant prise pour unité.

Quoiqu'on ait rarement observé des occultations de Saturne par la lune, il y en a des observations de 1630, 1661, 1671, 1678, 1687, 172 , 1728, & 1762; celle de 1722, fut observée à Ingolstadt, le 11 Fev. à 3 h. 45′ 0″ environ, & à Altorf, v. *Nova litte. Lipsi.* 1723; p. 155. Ces sortes d'observations ne sont pas susceptibles d'une si grande précision que les éclipses d'étoiles, cependant tous les Astronomes étoient empressés d'observer celle de 1775, qui pouvoit servir à vérifier les longitudes des différens pays, où elle seroit vue. On étoit curieux aussi de voir si Saturne éprouveroit auprès de la Lune quelque changement de figure, comme on a cru le remarquer dans

d'autres occultations de planètes. M. de la Lande ſe ſervit d'une lunette achromatique, à deux verres ſeulement, faite par M. l'Abbé Bouriot, de trois pieds de longueur & 20 lignes & demie d'ouverture. Après avoir rapporté ſon obſervation & celle de M. Dagelet, il donne la manière de calculer la ſituation de l'anneau par rapport à la direction du mouvement apparent de la lune, ce qui forme la principale difficulté de ce calcul; & il trouve le tems vrai de la conjonction; le 18 Fev. 1775, à 11 h. 12′. 35″. Il y a dans ce volume pluſieurs autres obſervations de la même éclipſe. On y trouve auſſi pluſieurs oppoſitions de Jupiter & de Saturne par M. Caſſini, M. de la Lande, M. Meſſier & M. Jeaurat.

M. le Monnier y donne un Mémoire très-intéreſſant ſur les digreſſions de Mercure dans ſon aphélie. Il en conclut qu'il faut diminuer l'équation que M. Halley avoit

attribuée à l'orbite de Mercure ; il la réduit à 23°. 37 '. 30 ". ou 40'. au lieu de 23°. 42 '. 36 ". M. de la Lande l'avoit déjà réduit à 40'. 49 ". après un travail très-conſidérable, ſur lequel il avoit conſtruit ſes nouvelles tables de Mercure.

M. de la Lande détermine auſſi la longitude de Veniſe, 32'. 22 ", celle de Kiell dans le Holſtein ſur la mer Baltique, 32'. 2 ". & celle d'Utrecht, de 11 '. à-peu-près. M. Hennert trouve 11 '. 15 ". dans ſes diſſertations imprimées en 1778.

M. Duſéjour donne ici ſon 12e Mémoire ſur le calcul analitique des éclipſes : l'objet principal de celui-ci eſt l'inflexion des rayons ſolaires aux approches du diſque de la lune, & l'Auteur s'occupe de la recherche des obſervations les plus propres à déterminer la quantité de l'inflexion. Il trouve cette inflexion de 3" à 4"; il détermine auſſi la diminution qu'il faut faire aux diamètres du ſoleil; celle du diamètre de la lune eſt

difficile à séparer quant à présent du phénomène de l'inflexion ; celle du soleil paroit être de $6'' \frac{1}{2}$.

M. Duséjour donne aussi une explication du phénomène que l'on observe dans le tems des éclipses d'étoiles qui paroissent sur le disque même de la lune. Il y avoit dans les explications proposées jusqu'ici une difficulté provenant de la remarque que l'on a faite, que le phénomène n'a pas toujours lieu ; cette circonstance que l'on a expliqué par l'état de l'atmosphère, m'a fait songer, dit M. Duséjour, à une conjecture qui pourroit donner l'explication du phénomène. On sait que la lumière éprouve une réfraction en passant dans l'atmosphère terrestre ; le soleil, les étoiles, la lune, les planetes sont également sujets à cette illusion optique dont l'effet est d'élever l'astre dans le vertical. Mais est-il bien démontré que tous les astres sont précisément sujets à la même réfraction? (Il s'agit ici d'une légère différence

de 2″.) qui pourra assurer que Sirius, dont la lumière est très-blanche, éprouve précisément la même réfraction qu'Aldebaran ou Antarès, dont la lumière est plus rouge ? Admettons pour un moment que la lumière de la lune soit plus réfrangible que le rayon émané d'Antarès & d'Aldebaran, tout s'explique naturellement. Lors du contact de l'étoile, le limbe de la lune en passant par l'atmosphère terrestre sera plus réfracté que l'astre ; ce limbe paroîtra plus élevé ; l'étoile se projettera donc sur le disque lunaire, quoique l'on ne soit réellement qu'au moment du contact. Telle est la conjecture que M. D. S. propose pour expliquer le phénomène dont il s'agit ; elle peut être, dit-il, sujette à des objections, mais elle mérite au moins d'être rapprochée des faits. M. Duséjour applique aussi ses formules à la détermination de la route des taches du soleil : la solution qu'il donne de ce problême, est fort différente, quant

à la forme, des ſolutions que l'on trouve dans les traités d'aſtronomie. Il commence dabord par mettre le problême en équation ; il ſuppoſe enſuite que l'on connoît les élémens d'une manière aſſez approchée pour employer les méthodes différentielles ; en un mot, il applique à cette queſtion un genre d'analyſe entiérement ſemblable à celle dont il a fait uſage pour les éclipſes de ſoleil : il ne ſuppoſe pas que les taches ſoient adhérentes à la ſurface du ſoleil, car il a aſſez d'équations pour déterminer la queſtion, ſans compliquer le problême. Il traite auſſi des erreurs occaſionnées par les réfractions, dans l'obſervation des éclipſes les diamètres deviennent élliptiques. Enfin il termine ſon Mémoire par l'application des latitudes corrigées, à pluſieurs problêmes géodéſiques ; tels que le calcul de la perpendiculaire à la méridienne, & des loxodromiques dans l'hypothèſe de la terre élliptique.

M. de la Place donne dans ce volume plusieurs recherches sur l'équilibre des eaux qui environnent la terre. Il avoit fait voir dans les Mémoires de 1772, qu'il n'est nullement démontré que la figure elliptique soit la seule qui convienne à l'équilibre, qu'il y a peut-être une infinité d'autres figures qui y satisfont pareillement; mais que sur tous ces sphéroïdes, la loi de la pésanteur est la même. Il s'est proposé ici de généraliser ces recherches, & de chercher la loi de la pésanteur, sans s'astreindre à la supposition que le sphéroïde est un solide de révolution. Il suppose une masse fluide homogène, dont toutes les parties s'attirent en raison réciproque du carré de la distance, tournant au tour d'un axe quelconque, de manière que la force centrifuge soit infiniment petite relativement à la pésanteur; il suppose de plus tous les points animés par des forces quelconques, il détermine la loi de pésanteur dans

le cas d'équilibre. Il traite auſſi du flux & reflux de la mer en déterminant les oſcillations d'un fluide qui eſt attiré par une planète. M. d'Alembert s'en étoit occupé dans ſes recherches ſur la cauſe des vents. Mais, ajoute M. de la Place, je dois à M. d'Alembert la juſtice d'obſerver que ſi j'ai été aſſez heureux pour ajouter quelque choſe à ſes excellentes réflexions ſur la cauſe des vents, j'en ſuis principalement redevable à ces réflexions elles-mêmes & aux belles découvertes de ce grand Géomètre, ſur la théorie des fluides, & ſur le calcul intégral aux différences partielles dont on voit les premières traces dans l'ouvrage que je viens de citer. Si l'on conſidère combien les premiers pas ſont difficiles en tout genre, & ſur-tout dans une matière ſi compliquée; ſi l'on fait attention aux progrès immenſes de l'analyſe depuis l'impreſſion de ſon Ouvrage, on ne ſera pas ſurpris qu'il nous ait laiſſé quelque choſe à faire encore,

& qu'aidés par des théories que nous tenons de lui presque toutes entières, nous soyons en état d'avancer plus loin dans une carrière qu'il a le premier ouverte.

M. de la Place a cherché le moyen d'expliquer le peu de différence qu'il y a entre les deux marées d'un même jour, qui suivant la théorie ordinaire devroient être souvent très-différentes. Il considére aussi l'action du soleil & de la lune pour la précession des équinoxes relativement à l'attraction & à la pression du fluide dont la terre est couverte; ce qui change le rapport de la nutation à la précession des équinoxes. Mais cette partie des recherches n'a pas pu entrer dans ce volume. L'explication de l'égalité entre les marées d'un même jour, conduit M. de la Place à l'explication des grandes marées des équinoxes. Il est difficile, selon lui, de se refuser au grand nombre d'observations, qui établissent directement que les plus

grandes marées arrivent en effet dans les équinoxes : mais nous obſervons, à cet égard, que dans un Mémoire imprimé dans un des volumes précédens, pour 1772, on a fait voir que les obſervations n'étoient point déciſives à cet égard. Il y a même un phénomène de tous les mois qui prouve que cela ne doit pas être, c'eſt la marée qui arrive lorſque la lune paſſe dans l'équateur & qui ſeroit ſenſiblement plus grande que celle des luniſtices dans l'hypothèſe de M. de la Place : or ce phénomène n'a point lieu ſuivant les obſervations: Il reſtera donc encore bien des recherches à faire ſur la véritable explication des marées par la théorie des fluides ; & la théorie ne peut rien à cet égard ſans le ſecours des obſervations.

L'Hiſtoire de l'Académie rend compte de pluſieurs Ouvrages publiés en 1775 ; ſçavoir, le voyage de M. Caſſini en Allemagne ; le premier volume de l'Hiſtoire de l'Aſtro-

nomie par M. Bailly; l'Ouvrage de M. Duſéjour ſur la diſparition de l'anneau de Saturne; les élémens de Méchanique & de Géomètrie par M. l'Abbé Boſſut, enfin l'art de l'Ebéniſte & du Treillageur par M. Roubo. Comme nous avons rendu compte de ces différens Ouvrages dans notre Journal, nous n'inſiſterons pas ſur ces articles.

Mais il eſt néceſſaire que nous rapellions ici une déciſion de l'Académie portée en 1775, & annoncée dans ce volume de l'Hiſtoire. C'eſt la réſolution priſe de ne plus examiner aucune ſolution des problêmes de la duplication du cube, de la triſection de l'angle, ou de la quadrature du cercle, ni aucune machine annoncée comme un mouvement perpétuel. L'Hiſtorien de l'Académie explique les motifs de cette délibération : nous ne parlerons que de l'article qui concerne la quadrature du cercle & le mouvement perpétuel.

On peut conſidérer, dit l'Hiſtorien, cette ſolution ſous deux points de vue : en effet, on peut chercher ou la quadrature du cercle entier, ou la quadrature d'un ſecteur quelconque, dont la corde eſt ſuppoſée connue ; le ſecond de ces problêmes eſt regardé comme abſolument inſoluble. Grégori, Newton, dont l'autorité eſt ſi grande, même dans une ſcience où l'autorité a ſi peu d'empire, ont donné des démonſtrations différentes de l'impoſſibilité de cette quadrature indéfinie. Jean Bernoulli a prouvé que le ſecteur cherché étoit exprimé par une fonction logarithmique réelle, mais qui dans ſa forme renferme des imaginaires : il en réſulte qu'aucune fonction réelle ſoit algébrique, ſoit logarithmique, & ſous une forme réelle, ne peut repréſenter la valeur d'un ſecteur de cercle indéfini, que l'équation entre le ſecteur & la corde ne peut être conſtruite par l'interſection de branches, de ſurfaces courbes ou

réelles, ou mises sous une forme réelle, & on peut conclure, de cette réflexion, l'impossibilité absolue de la quadrature indéfinie.

Les Géomètres sont moins d'accord sur l'impossibilité de carrer le le cercle entier, parce qu'il arrive souvent de trouver pour des valeurs particulières, des quantités dont l'expression est impossible en général; mais une expérience de plus de soixante-dix ans, a montré à l'Académie qu'aucun de ceux qui lui envoyoient des solutions de ces problêmes, n'en connoissoient ni la nature, ni les difficultés. Qu'une foule beaucoup plus grande qu'on ne le croit renonce à des occupations utiles pour se livrer à des recherches qu'on imagine pouvoir conduire à des récompenses; la persuasion dégénère en opiniâtreté, & l'opiniâtreté en folie. L'humanité exigeoit donc que l'Académie, persuadée de l'inutilité absolue de l'examen qu'elle auroit pû faire des solutions de la quadra-

ture du cercle, cherchât à détruire, par une déclaration publique, des opinions populaires qui ont été funeſtes à pluſieurs familles.

La conſtruction du mouvement perpétuel eſt abſolument impoſſible : quand même le frottement, la réſiſtance du milieu ne détruiroient pas à la longue l'effet de la force motrice, cette force ne peut produire qu'un effet égal à ſa cauſe : ſi donc on veut que l'effet d'une force finie dure toujours, il faut que cet effet ſoit infiniment petit dans un tems fini ; en faiſant l'abſtraction du frottement & de la réſiſtance, un corps à qui on a une fois imprimé un mouvement le conſerveroit toujours : mais c'eſt en n'agiſſant point ſur d'autres cauſes, & le ſeul mouvement perpétuel poſſible dans cette hypothèſe, (qui d'ailleurs ne peut avoir lieu dans la nature) ſeroit abſolument inutile à l'objet que ſe propoſent les conſtructeurs des mouvemens perpétuels. Ce genre de recherches a l'in-

convénient d'être couteux, il a ruiné plus d'une famille, & ſouvent des Méchaniciens qui euſſent pu rendre de grands ſervices, y ont conſumé leur fortune, leur tems & leur génie; ainſi l'Académie a penſé qu'elle devoit également proſcrire & écarter tout ce qui pourroit contribuer à entretenir ce genre de folie.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

DICTIONNAIRE universel des Sciences Morale, Economique, Politique & Diplomatique, ou Bibliothèque de l'Homme d'Etat & du Citoyen, rédigé & mis en ordre par M. *Robinet*, Censeur Royal.

Au Tems & à la Vérité.

Tom. VI. A Londres; & se trouve à Paris, chez l'Editeur, rue S. Dominique, près la rue d'Enfer. 1787. 723 pages *in* 4°.

NOUS avons annoncé les premiers volumes de ce vaste & important ouvrage qui renferme tout à la fois le droit civil, la politique, les négociations, l'administration & l'histoire de tous les pays. Il a commencé à paroître en 1777, & le septième volume est actuellement sur le point de paroître. Le sixième qui vient d'être publié au mois de Février commence par le mot *Archangel*;

& finit par *Auvergne*. Ce volume ne contient point d'article auſſi conſidérable pour l'étendue que les volumes précédens. Le mot *Athènes* ne contient que 52 pages: mais on y a raſſemblé en abrégé l'hiſtoire & les loix de cette Ville ſi fameuſe, à qui l'Europe entière doit l'origine de ſes loix, de ſes arts & de ſes ſciences; Athènes, le ſiège de la politeſſe & de l'érudition, le théâtre de la valeur & de l'éloquence, l'école publique de tous ceux qui ont aſpiré à la ſageſſe.

Athènes, plus fameuſe par l'eſprit de ſes habitans, que Rome par ſes conquêtes, doit ſa fondation à Cécrops, originaire de Saïs, Ville de la baſſe Egypte, pays d'où ſemblent être venus tous les arts & toutes les ſciences. On rapporte cette fondation à l'année 1582, avant l'ère vulgaire. Les loix de Dracon, la conſtitution démocratique d'Athènes, le ſénat établi par Solon, pour en modérer les inconvéniens, ſont l'objet

de plusieurs considérations. L'Auteur juge qu'il y avoit dans le sénat un vice radical ; il étoit trop nombreux ; composé dans son origine de quatre cens personnes, il le fut ensuite de six cens. L'expérience a toujours fait connoître que les têtes des plus grands hommes se rétrecissent lorsqu'elles sont assemblées, & que là où il y a le plus de sages, il y a souvent moins de sagesse.

Après la chûte de l'Empire Romain, Athènes, devenue la proie d'un peuple ennemi des sciences, tomba dans la barbarie. Elle fut prise par les Turcs en 1455 ; reprise par les Vénitiens en 1464 & 1687 : mais ces derniers furent contraints de l'abandonner, & elle est restée aux Turcs, entre les mains de qui elle ne pouvoit conserver son ancienne splendeur ; on trouve cependant, soit dans l'intérieur, soit aux environs, plusieurs restes de son ancienne magnificence qui prouvent le degré de perfection auquel l'ar-

chitecture & la ſculpture avoient été portées dans cette Ville, comme on le voit dans les ruines de la Grèce de M. Leroy. Elle a encore environ huit à dix mille habitans dont les trois quarts ſont des Chétiens orientaux, qui y ont pluſieurs Egliſes & Chapelles avec un Métropolitain qui y fait ſa réſidence. Les Turcs y ont cinq Moſquées, dont il y en a une qui étoit anciennement le Temple de Minerve qu'on appelloit Panchenion.

Nous remarquons auſſi dans ce Dictionnaire de M. Robinet, le mot *Atlantide*. En rendant compte des lettres de M. Bailly ſur ce ſujet, nous avons propoſé notre avis, qui conſiſte à conſidérer l'Atlantide comme une allégorie : il ſemble que c'étoit l'avis du fameux Chancelier Bacon ; lorſqu'il a compoſé ſa *nouvelle Atlantide*, roman politique dans lequel l'Auteur en cenſurant quelques vices de l'adminiſtration Angloiſe, y eſquiſſe le plan d'une police ſage & avantageuſe

avantageuse au bien de l'humanité.

Il suppose un Armateur qui, faisant voile pour le Japon & la Chine, se trouve tout-à-coup assailli par des vents contraires, poussé dans une mer inconnue, & réduit à la dernière extrêmité. Après avoir erré plusieurs jours, sans tenir de route certaine, l'équipage découvre enfin une petite Ville très-bien bâtie, & qui paroissoit très-enjolivée du côté de la mer. On se mit aussi-tôt en devoir d'y aborder, quoique l'entrée du pays fût défendue aux Etrangers. Il est vrai, dit l'Auteur, que les Chinois ont depuis long-tems une loi qu'ils observent encore, laquelle a un certain rapport à celle-ci; mais cette loi ne produit chez eux qu'un effet fort méprisable, & ne sert qu'à les rendre curieux, ignorans, craintifs, mal à droits. Notre Législateur, au contraire, apporte à la sienne des tempéramens qui mettent une grande différence entre l'une & l'autre.

En effet, ce sage Prince établit

pour fondement de ſa légiſlation que tous les droits de l'humanité, ſeroient conſervés en leur entier, à l'égard des Etrangers, & qu'ils jouiroient des privilèges & des fondations établies pour les ſoulager. Voulant joindre enſuite la politique à l'humanité, & ne jugeant pas qu'il convint ni à celle-ci de retenir les Etrangers malgré eux, ni à la première, de leur laiſſer la liberté de publier les ſecrets de l'Iſle, il imagina un expédient qui fut que ceux des Etrangers auxquels on auroit permis de prendre terre, puſſent le faire avec certaines précautions, & que ceux qui voudroient y reſter, reçuſſent de l'Etat des conditions favorables, & les moyens de vivre honnêtement. Tout ce que nos voyageurs voyent dans ce nouveau pays ſont des établiſſemens que le Philoſophe auroit voulu voir dans ſa patrie. On n'y ſouffre ni lieux de débauches ni femmes proſtituées. On y déteſte cette lâche tolérance des

peuples de l'Europe, parce qu'elle ruine l'effet & l'objet du mariage. On ne peut nier que le mariage ne soit établi pour servir de remède à la concupiscence, & que la concupiscence à son tour, ne soit comme un éguillon qui porte au mariage. C'est rendre criminelle cette inclination que la nature inspire, que d'ouvrir aux hommes d'autres chemins pour satisfaire leurs desirs; de-là vient que l'on voit en Europe tant de gens qui préfèrent un célibat impur & déréglé, à la sainteté du joug conjugal; d'autres se marient, mais trop tard, & lorsque la fleur & la force de leur jeunesse s'est dissipée, ou bien ils regardent le mariage comme une société d'intérêt; ils songent seulement à faire une alliance avantageuse, à profiter d'une dot considérable, à s'attirer de nouveaux honneurs. Il est donc impossible que des gens qui ont si inutilement consumé la plus grande partie de leurs années & de leur vigueur,

ſe foucient beaucoup de ſe voir renaître. Durant leur mariage ils ne ſe comportent pas plus ſagement qu'auparavant ; au contraire, les mêmes penchans leur reſtent ; ils déshonorent honteuſement leur état, parce que les loix puniſſent auſſi peu les hommes mariés qui fréquentent de mauvais lieux ou qui entretiennent des maîtreſſes, que ceux qui reſtent célibataires. L'attachement à de nouvelles conquêtes, les charmes empoiſonnés des femmes qui ſavent ſe rendre criminelles avec art, font du mariage une affaire inſipide, un fâcheux fardeau, un pénible engagement ; c'eſt ainſi que le Chancelier Bacon traitoit les mœurs de ſon pays, dont la corruption a encore bien augmenté depuis un ſiècle.

En vain alléguera-t-on, continue-t-il, en faveur de notre police, que c'eſt pour éviter de plus grands maux, qu'on tolère les lieux de débauche, & pour empêcher que les

honnêtes filles ne soient exposées à des outrages. Mais qui ne voit pas que c'est ne gagner rien, ou presque rien : par ces précautions les mêmes vices & les mêmes passions subsistent & s'augmentent toujours, la convoitise étant comme un fourneau qui s'embrase prodigieusement, si on laisse quelqu'issue aux flammes, & dont le feu s'éteint absolument, dès qu'on l'enferme.

L'Arithmétique politique occupe 82 pag. dans ce volume. Elle est née dans le pays qui devoit naturellement la produire, c'est-à-dire, en Angleterre. Un pays ou toutes les parties des Mathématiques sont cultivées avec tant de succès, qui a produit le célèbre Newton, le prince de la géométrie, une nation qui sait peser jusqu'aux astres, & qui joint à ce talent un goût décidé pour la politique, ne pouvoit manquer de réduire aux principes du calcul les objets principaux du Gouvernement : on ne s'en avisa cepen-

dant qu'assez tard. Sous le règne du Roi Charles II, en 1667, le Capitaine Jean Graunt publia ses observations naturelles & politiques sur les listes mortuaires : il prouve dans cet Ouvrage la nécessité de faire des listes exactes des morts & des naissances de toutes les Paroisses ; & par le moyen du calcul, il tire de celles de la Cité de Londres, & de quelques autres Villes, qu'il avoit fait assemblées, des conséquences ingénieuses sur le nombre des habitans de la Capitale & de plusieurs Provinces de l'Angleterre, sur l'augmentation & la diminution de la population, sur les différentes maladies qui détruisent l'espèce humaine, sur la salubrité de l'air, sur la police, le commerce, &c. ; ses recherches sont profondes & curieuses.

On analyse dans cet article les Ouvrages du Chevalier Petty, de Davenant, du Maréchal de Vauban, de l'Abbé de S. Pierre, de Derham, de Moivre, Halley, King, Arbuth-

not, Hogdſon, Maitland, Hume, Dutot, Melon, Deparcieux, de Buffon, Struik, Kerſeboom, s'Graveſande, Suſmilch, Kundman, Bernoulli, Fayot, Wargentin, Berch, Queſnai, Mirabeau, &c.: on pourroit y ajouter les Ouvrages de MM. Meſſance & Mouheau, ſur la population de la France. Ce dernier Ouvrage, dont on a fait grand cas, eſt attribué en partie à M. de Montion, Conſeiller d'Etat, qui à l'exemple des Miniſtres les plus éclairés, a regardé ce genre de recherches comme un des plus propres à contribuer au bien d'un Royaume.

Au reſte notre extrait, quelque long qu'il put être ne donneroit qu'une bien foible idée du nombre & de l'importance des matières qui compoſent un auſſi vaſte Ouvrage que celui de M. Robinet, qui juſtifie en effet le titre de Bibliothèque de l'homme d'Etat & du Citoyen.

[*Extrait de M. de la Lande*]

MÉMOIRE sur le Sel sédatif naturel de la Toscane, & du Borax qu'on en compose, découvert par M. Hubert-François *Hoefer*, Apothicaire, Directeur des Pharmacies de S. A. S. le Séréniſſime Grand Duc de Toſcane, Membre de l'Académie des Sciences de Sienne, & de la Société Botanique de Florence : traduit de l'italien (en françois) par l'Auteur. A Florence. 1779. Par *Gaietan Cambiagi*, Imprimeur Grand Ducal. *in*-12. 62 pages.

CE Mémoire contient la relation d'une découverte des plus intéreſſantes qu'on ait faites récemment dans l'Hiſtoire naturelle & la Chimie. Nous ignorions entièrement l'origine du Borax, ou plutôt du ſel ſédatif, ſa partie conſtituante principale & qui la caractériſe. Les Chimiſtes modernes ont fait des efforts inutiles pour parvenir à décompoſer cette matière & à connoître les prin-

cipes qui la conſtituent. Ces principes ſont apparemment ſi bien liés qu'ils reſiſtent à tous les moyens d'analyſe les plus efficaces qu'on ait pu employer juſqu'ici, ou du moins on n'a encore rien de bien certain & de bien poſitif à ce ſujet.

D'un autre côté, quoique le Borax ſoit un objet de commerce & de conſommation aſſez conſidérable, on ne ſavoit abſolument rien de certain ſur l'hiſtoire naturelle de ce ſel : on ignoroit même ſi c'étoit un compoſé fait par l'art, ou une production de la nature. La ſeule choſe dont on fût certain, c'eſt que tout le Borax qu'on apportoit en Europe & dans toutes les autres parties du monde, venoit de l'Inde. Grâces à la découverte de M. Hoefer, on eſt aſſuré préſentement que le ſel ſédatif eſt un produit de la nature, & que la Perſe, la Tartarie & l'Inde ne ſont pas les ſeuls endroits de la terre où ſe forme cette matière ſaline.

Voici de quelle manière M. Hoefer rapporte qu'il a fait ſa découverte. On verra par l'hiſtoire ſimple qu'il en fait, qu'elle s'eſt préſentée à lui tout naturellement, ſans qu'il eût aucun ſoupçon de ce qu'il alloit trouver, ni d'autre projet que celui d'un Chimiſte qui cherche à connoître, par l'analyſe, la nature des productions naturelles du pays qu'il habite.

Dans la province inférieure de Sienne, environ à un quart de mille de *Monte Rotondo*, s'élève une montagne aux deux cotés de laquelle il y a deux foſſés : ces foſſés reçoivent les eaux qui jailliſſent de la même montagne. Les ſources ſont des ouvertures de la terre par leſquelles l'eau ſort avec impétuoſité : *elle eſt*, dit M. Hoefer, *ſi chaude & ſi bouillante en ſortant, qu'elle brûle au ſeul tact autant que peut bruler l'eau réduite au plus grand degré de chaleur.* Il exhale en même-temps de ces ouvertures une grande quan-

tité de fumée grise poussée dehors avec véhémence & avec bruit. Cette fumée est aqueuse & tellement imprégnée d'exhalaisons, qu'elle remplit l'air d'une odeur de soufre & forme des dépôts colorés sur les pierres des environs.

Telle est l'eau du lac de *Monte Rotondo* qu'on nomme plus particulièrement *Lagone Cherchiajo*.

Par le premier examen que M. Hoefer fit de cette eau qu'il avoit fait venir en bouteilles, il ne lui trouva point de saveur particulière; il ne la trouva pas non plus imprégnée d'aucun fluide élastique; elle étoit trouble, laiteuse avec un sédiment de couleur cendrée. Le mélange de quelques réactifs, & en particulier de la dissolution nitreuse de mercure, & de la liqueur alkaline pour le bleu de Prusse, lui firent connoître, qu'elle contenoit un peu de fer & quelque sel vitriolique. Mais, sans s'arrêter beaucoup à ces expériences préliminaires, M. Hoe-

fer foumit à lévaporation, au bain de ſable, trois livres de cette eau. (poids médicinal de Vienne.) L'évaporation fut continuée juſqu'à ce que la liqueur ſe trouva réduite à deux onces. Ces deux onces de liqueur filtrées au papier gris laiſſèrent ſur le filtre une terre d'un gris cendré, indiſſoluble par les acides, & que M. Hoefer croit être de même nature que le ſédiment terreux gris qui trouble la tranſparence de l'eau & qui s'en ſépare de lui-même par le repos.

Ces deux onces de liqueur ayant été remiſes à évaporer fournirent *des criſtaux irréguliers, petits, lamellés & luiſans, dont quelques-uns étoient de la couleur d'argent.*

Par cette évaporation M. Hoefer en obtint une première levée de ces criſtaux peſant 74 grains, & une ſeconde des criſtaux du même ſel, moins blanc que le premier, & peſant 36 grains. Ce ſel étoit très-léger; & après pluſieurs diſſolutions

& criſtalliſations réïtérées, il garda toujours la même figure, ſans vouloir ſe démaſquer, ſuivant l'expreſſion de l'Auteur.

La difficulté qu'il trouvoit à le reconnoître, le détermina à le mettre à part & à en renvoyer l'examen à un autre tems pour ſe livrer alors à d'autres occupations. Nous n'omettons ici aucune des circonſtances rapportées par l'Auteur, parce que ſon récit porte un caractère d'ingénuité & de vérité d'autant plus précieux qu'il n'eſt pas bien commun, & qu'il importe à l'hiſtoire des Sciences de conſerver juſqu'aux plus petits détails qui ont accompagné les découvertes capitales, au nombre deſquelles nous croyons devoir mettre celle de M. Hoeffer.

Il raconte donc qu'après avoir obtenu ce ſel qu'il ne connoiſſoit pas, il fut ſix mois avant de ſonger à en faire un examen plus particulier. « Il me prit envie de nouveau, dit-il, » d'examiner ce ſel ; je penſois qu'il

» pourroit être uni à quelque *gras*
» tereſtre; c'eſt pourquoi j'y verſai
» deſſus de l'eſprit-de-vin très-recti-
» fié, dans l'intention d'en tirer
» quelque *gras*, pour obtenir des
» criſtaux plus réguliers; mais quel-
» ques heures après je vis avec ad-
» miration que mon ſel étoit diſ-
» ſous dans le même eſprit; j'en
» mis la moitié dans une petite
» écuelle & je l'allumai; je le vis
» brûler avec la flamme verte; je
» ne me fiois pourtant point à cette
» expérience, croyant que ce phé-
» nomène dépendoit peut-être de
» l'écuelle qui étoit de cuivre; mais
» ayant répété la même expérience
» dans une taſſe de porcelaine, je
» vis de nouveau la flamme verte;
» je fis enſuite d'autres expériences
» qui ne furent point inutiles, puiſ-
» qu'elles me dirent toutes que mon
» ſel étoit un véritable *ſel ſédatif na-*
» *turel* ou *tinckal toſcan*, que je
» convertis en vrai *borax* par l'adi-
» tion du ſel *alkali minéral.* »

L'eau du lac *Cherchiajo* n'eſt point la ſeule de cette contrée qui contienne du ſel ſédatif. M. Hoefer étant allé à *Monte Rotondo*, pour prendre une proviſion de cette eau, qu'il deſtinoit à de nouvelles expériences, viſita en chemin les lacs d'un lieu nommé *Caſtel Nuovo*, l'eau de l'un deſquels lui parut ſemblable à celle du lac *Cerchiajo*; il en prit une bouteille pour l'examiner chez lui à Florence. De 3 livres de cette dernière; (poids médicinal de Vienne) il a obtenu par évaporation & criſtalliſation deux dragmes, c'eſt adire. 120 grains de ſel ſédaif qu'il a converti en borax en le ſaturant d'alkali minéral, & il obſerve qu'il lui reſta ſur le filtre 31 grains de *ſélénite*.

« Je conjecture, ajoute-t'il, & il » me ſemble plus que probable, que » les *Lagoni del faſſo*, ceux de *Monte* » *Cerbeloni*, & d'autres décrits dans » les voyages du très-célèbre M. le » Docteur *Jean Targioni Tozzetti*,

» s'ils ne donnent pas tous le même » sel, au moins quelques-uns en don» neront.

En réïtérant l'expérience plus en grand, M. Hoefer dit que de 120 livres, (poids de Florence) de l'eau du lac *Cerchiajo* il a retiré 13 onces de sel sédatif bien dépuré, sans en compter environ deux autres onces qui étoit impur, ce qui est une quantité considérable.

Le reste du Mémoire de M. Hoefer est employé au détail des expériences qu'il a faites sur son sel pour acquérir la certitude que ce sel étoit bien véritablement le même que le sel sédatif qu'on retire du borax de l'inde.

Exposé au feu dans un creuset, il s'est fondu, & a formé le même verre salin que le sel sédatif ordinaire; mêlé & distillé avec le sel commun, il en a dégagé l'acide en se combinant à son alkali, avec lequel il a produit de vrai borax.

Le sel sédatif de Toscane a pareil-

lement décomposé le nitre dont il a dégagé l'acide en s'unissant à sa base.

Après avoir formé un borax très-pur par la combinaison de son sel sédatif avec des cristaux de soude, M. Hoefer a décomposé ce borax régénéré, & en a retiré le sel sédatif par l'intermède de l'acide vitriolique.

Il a fait sublimer ce sel & a obtenu un sel sédatif sublimé aussi brillant, aussi leger que le plus beau qu'on prépare par ce procédé dans les Pharmacies.

Enfin le borax de Toscane a produit dans les soudures des Orfevres, & dans la vitrification des émaux colorés pour la peinture de la porcelaine, exactement les mêmes bons effets que le borax du commerce.

On ne peut assurément rien desirer de plus pour constater la parfaite identité du sel sédatif naturel, de M. Hoefer, avec le sel sédatif du borax de l'inde. L'Auteur a fait part de sa découverte & a envoyé des échantillons de son sel sédatif, à plusieurs

Sçavans très-capables d'en juger; ils ſont tous convenus & de la réalité & de l'importance de cette belle découverte. Il a reçu à ce ſujet une lettre de M. le Baron de *Crantz*, Conſeiller Aulique de la Régence de la Baſſe-Autriche, très-connu des Sçavans & très-ſçavant lui même. Cette lettre eſt imprimée à la fin du Mémoire de M. Hoefer; nous en tranſcrirons ici quelques paſſages, dans leſquels M. de Crantz expoſe ſes idées ſur la nature du ſel ſedatif.

Après des félicitations bien méritées à M. Hoefer, M. de C. ajoute: « Vous qui avez trouvé la niche de » ce ſel dans les eaux minérales, » trouvez encore ſa *principiation*, » pour qu'on vous ſoit redevable de » toutes les connoiſſances de ce ſel. » Pour moi, ſans vouloir entrer » dans ces myſtères qu'une longue » ſuite d'expériences peut unique- » ment dévoiler, il me paroit:

» 1°. Que ſi ce ſel neutre ex- » traordinaire eſt un ſimple, il doit

» faire bréche à la table d'affinité ;
» s'il eſt compoſé, que la nature la
» cimenté des liens plus que conju-
» gaux, parce qu'il a été juſqu'ici
» abſolument incorruptible & inſé-
» parable de ſa baſe *femme*, ce qui
» eſt un phénomène auſſi bien dans
» le règne minéral que dans l'ani-
» mal.

» 2°. Que la nature l'a fait, mal-
» gré tant d'attachement pour ſa
» baſe *femme*, bien libertin, lui don-
» nant un acide preſque inſatiable,
» qui, ſans répudier cette même baſe
» *femme*, ſe marie par-deſſus le mar-
» ché toujours étroitement avec celle
» du ſel commun pour être maſqué
» ſous le nom de borax.

» 3°. Que les moyens que la na-
» ture a choiſis pour *principier* ce ſel
» extraordinaire ne peuvent être que
» les plus forts, les plus efficaces
» qu'elle a dans ſon pouvoir ; car
» s'il eſt vrai, comme les expérien-
» ces le démontrent, que ſa baſe
» *femme* eſt de la nature des terres

» vitrifiables; ſi les terres vitrifiables » n'ont elles-mêmes aucune affinité » avec les acides; ſi elles ne ſont pas » ſolubles dans ceux-ci, moins en- » core dans l'eau par des voies ordi- » naires de digeſtions, &c. comme » l'annoncent les mêmes expérien- » ces, il faut bien qu'une force ma- » jeure intervienne pour fonder entre » eux un mariage auſſi étroit, auſſi » durable, qu'il paroiſſoit par l'aver- » ſion des parties contractantes, im- » poſſible. Or, quelle autre pourroit » être cette force majeure dans la na- » ture que la violente action du feu?

» 4°. Qu'en conſéquence de ces » mêmes conjectures, vous pouvez » trouver dans les eaux minérales de » vos climats & autres ſemblables » qui ſont ou ont été agités jadis » des volcans, du borax ou du ſel ſé- » datif que nous ne trouvons pas » dans les notres; vos *mophètes*, vos » *bulicami*, ou *lagoni*, ſurtout ceux » qui ſont la muſique & jouent des » concerts, n'en auroient-ils pas, &c.»

Sans nous arrêter au ſtile de cette lettre qui ne paroîtra ſingulier qu'à ceux qui ne penſeront pas que c'eſt celui d'un ami écrivant familièrement à ſon ami dans une langue étrangère, nous obſerverons que M. le Baron de Crantz, en adoptant l'idée que la baſe du ſel ſédatif eſt une terre vitreſcible, penſe en même-tems que la combinaiſon de cette terre avec un principe ſalin, ne peut ſe faire qu'à l'aide de l'action du feu.

Si cette dernière conjecture, qui ſe préſente aſſez naturellement d'après les circonſtances de la découverte de M. Hoeffer, étoit bien fondée, il s'enſuivroit qu'on devroit mettre le ſel ſédatif dans la claſſe déjà nombreuſe des produits de volcans, & quel, comme depuis qu'on s'occupe d'une manière plus particulière de l'examen de la terre, on découvre de jour en jour beaucoup de terreins anciennement volcaniſés, on

ne devroit pas déſeſperér de trouver ce ſel dans un grand nombre d'autres endroits de l'Europe, où l'on ne ſe ſeroit pas aviſé de le chercher non plus qu'en Italie, avant la découverte de M. Hoefer. Enfin, un autre avantage qu'on peut encore raiſonnablement en eſpérer, c'eſt que le lieu natal du ſel ſédatif étant une fois trouvé, il ſemble qu'en recherchant & analyſant avec ſoin toutes les matières qu'on rencontreroit dans ces terreins, on pourroit parvenir à la connoiſſance des parties conſtituantes de ce ſel; ce qui ſeroit aſſurement le complément de la découverte. Voilà une belle carrière ouverte aux Minéralogiſtes & aux Chimiſtes; mais ſi quelqu'un a droit de s'y engager, c'eſt aſſurément M. Hoefer, & l'on ne peut que l'exhorter à finir ce qu'il a ſi bien commencé en lui diſant avec M. de Crantz : *vous qui avez trouvé la niche de ce ſel... ; trouvez encore ſa principiation, pour*

quon vous ſoit redevable de toutes les connoiſſances de ce ſel.

[*Extrait de M. Maquer.*]

HISTORIA Eccleſiaſtica per annos digeſta variisque obſervationibus illuſtrata, Auctore Gaſpare Saccarello Taurinenſi Congregat. Orator. Romani Pr sbyteio..... Præmittitur Apparatus exhibens Compendium hiſtoriæ ab orbe condito ad annu Chriſti 32. Romæ, ex Typographia Pauli Junchi, ſuperioribus Approbantibus. in-4°. 1771 — 1777. On trouve des Exemplaires de cet Ouvrage à Paris, chez la Ve. Méquignon.

LE premier volume de cette hiſtoire Eccléſiaſtique parut à Rome, en 1771, dédié au Pape Clément XIV, & comprenant les années écoulées depuis l'Aſcenſion de J. C., c'eſt-à-dire 32e. de l'Ere vulgaire, juſqu'à la 56e. On convient généralement qu'il eſt échappé

bien des fautes à Baronius ; & cela ne pouvoit guères être autrement, dans un tems où ce ſavant Cardinal, dépourvu de beaucoup de monumens qui n'ont paru qu'après lui, ſe frayoit une route au milieu des ténèbres de l'antiquité. Dupin étoit étonné qu'après tous les ſecours que fourniſſoient pour l'hiſtoire Eccléſiaſtique, les travaux de Tillemont & de tant d'autres, perſonne n'eût encore ſongé à refondre les Annales de Baronius. Mais, comme le remarque le P. Saccarelli, depuis Dupin, ces ſecours ſe ſont bien multipliés ; & combien n'en trouve-t-on pas dans les recueils de Dacheri, de Martene, de Pez, de Muratori, d'Eccard, de Menckenius, de Ludewig, & d'autres ſavans ? Les Bollandiſtes ont fourni bien des lumières : les Faſtes conſolaires ont été rédigés avec plus d'exactitude d'après les anciens monumens : les Editeurs des Pères & des Conciles ont éclairci beaucoup de

de points de l'Hiſtoire. De quelle utilité n'eſt pas la critique du père Pagi, pour débrouiller une infinité de points de Chronologie? Que ne lui doit pas Baronius? Mais ce ſavant critique, dit le P. Saccarelli, n'a pas corrigé toutes les fautes échappées à l'Annaliſte. Souvent il les a fait connoître plutôt qu'il ne les a fait diſparoître; de ſorte que partagé entre Baronius & Pagi qui ne s'accordent pas, le lecteur ne ſait quelquefois comment ſortir d'embarras. Le P. Alexandre n'a pas donné une hiſtoire ſuivie; & dans ſes diſſertations ſur les principaux points de l'hiſtoire Eccléſiaſtique, il paroît à bien des gens plus Théologien qu'Hiſtorien.

Jean Leclerc & Samuel Baſnage avoient entrepris au commencement de ce ſiecle, un corps d'hiſtoire Eccléſiaſtique; mais le premier n'a donné que les Annales du premier & du ſecond ſiècles de l'Egliſe, le

ſecond s'eſt arrêté au commencement du ſeptième. D'ailleurs l'un & l'autre ont montré une animoſité marquée contre l'Egliſe Romaine. Le P. Saccarelli a donc cru devoir conſacrer ſes veilles à ſe mettre en état de fournir la même carrière. L'ordre Chronologique, en forme d'Annales, lui a paru mériter la préférence; & pour les faits, comme pour les tems, il s'eſt aſtreint à ne rien avancer que ſur le témoignage d'Auteurs graves. Les paſſages tirés des meilleures éditions ſont indiqués à la marge, & quelquefois inſérés dans le texte même. Les témoignages des Auteurs tant anciens que modernes, ſont d'ailleurs péſés dans la balance de la critique, avec tous les égards qui conviennent. Auſſi l'Auteur déclare-t-il, que s'il s'écarte de l'opinion de quelque ancien Père, il ne prétend pas en affoiblir l'autorité; ce n'eſt qu'une éclipſe paſſagère. Cette manière de

penſer le détermine à expliquer par les paſſages clairs & non équivoques, ceux qui préſentent quelque difficulté ; & s'il lui arrive de haſarder quelques conjectures, c'eſt en ne leur donnant pas plus de poids qu'elles n'en ont réellement. Il ne touche l'hiſtoire civile des Romains & des autres peuples, qu'autant qu'elle jette du jour ſur l'hiſtoire de l'Egliſe. Comme la plupart des Ecrivains proteſtans, le Clerc, Baſnage, Spanheim, Ittigius, Moshem, Walchius, Pfaff, & d'autres ont affecté d'attaquer les dogmes, les rites, les uſages de l'Egliſe Romaine, l'Auteur a cru devoir en prendre la défenſe, comme avoit fait Baronius à l'égard des Centuriateurs de Magdebourg. Un abrégé ſuccint de l'Hiſtoire du Monde, depuis Adam juſqu'à J C., ſert d'introduction à l'Hiſtoire Eccléſiaſtique ; & l'Auteur prévient qu'il recevra avec reconnoiſſance les avis

qu'on lui donnera ſur les fautes qui auront pu lui échapper.

Le ſecond volume dédié à Charles Emmanuel, Roi de Sardaigne, parut à Rome en 1772, & finit à l'an de J. C. 144. L'année ſuivante parut le troiſieme, dédié à Victor Amedé III, Roi de Sardaigne ; il ſe termine à l'an 251. Le quatrième s'étend juſqu'à l'an 316 ; dédié au ſouverain Pontife Pie VI ; il fut publié en 1775. Le cinquième publié en 1777, & conſacré à St. Philippe de Néri, ſe termine avec l'an 359. L'origine & les progrès de l'Arianiſme juſqu'à cette époque y ſont décrits avec ſoin. En général l'Ouvrage nous paroît écrit avec ſageſſe, & mériter d'être accueilli.

[*Extrait de M. Dupuy*]

PETIT GLOSSAIRE, ou *Manuel historique pour faciliter l'intelligence de quelques termes de la Coutume de Bretagne*; contenant leur definition exacte, leurs significations & étymologies.

Et qui didicerint ista, invenient quid respondeant.
Sap. Ch. VI. v. 11.

A Breſt, chez R. Malaſſis, Imprimeur du Roi & de la Marine, l'an du Retour des Parlemens, 1774. Avec Permiſſion. *in*-12. 96 pag. Ouvrage dédié à M. de la Chalotais.

CE n'eſt que depuis peu que nous avons counoiſſance de ce petit Ouvrage dont M. L B. Avocat à Treguier en Bretagne eſt Auteur. » Quoique ce ne ſoit, dit-il, que » le travail de quelques heures, il

» ſuffira pour montrer à MM. les » Bretons la richeſſe du fond qui » leur appartient, les reproches » qu'ils ont à ſe faire de le laiſſer » inculte, & les avantages qu'il y » auroit pour eux à rendre ſa cul- » ture recommendable, ſi l'émula- » tion ne les pouſſoit pas à le défri- » cher eux mêmes, & à concourir » à le mettre en valeur ». Ce fond que MM. les Bretons auroient tort de négliger c'eſt leur Langue ou le Celtique, ſource féconde, ſelon l'Auteur, où les Grecs & les Latins ont puiſé.

Veut-on ſavoir, par exemple, quelle eſt l'origine du mot *blaſphéme*, commun aux Grecs & aux Latins ? C'eſt le Celtique *bé laz phé mé*, » qui tue ma foi, qui me la fait » perdre, la fait diſparoître comme » le ſouffle, le feu d'une lumière » qu'on éteint ».

C'eſt de même au Celtique *é vé uz ſcop.* (*qui eſt au-deſſus de l'écueil*,

d'où il peut considérer.) que doit sa naissance notre mot *Evêque*, *Episcopus* chez les Latins & les Grecs. Comme, chez ces derniers, ce mot est composé de deux autre termes, d'une prépositon ἐπὶ (*super in*) & du verbe σκοπέω (*speculor*,) il faut que celui-ci venant du Celtique *scop* (*écueil*,) la première vienne de *é vé uz*.

L'origine du mot *paraphernal*, n'est pas moins merveilleuse : elle est dans ces mots Celtiques *voar ur bern*, à la lettre, *sur le monceau*, *pris sur* la masse, *sur la* totalité *des biens*. L'idée que présente le mot grec est un peu plus nette : car il est composé de la prépositon παρὰ (*præter*) & φερνὴ, la dot que la femme apporte à son mari ; ainsi le mot désigne des biens qui ne sont pas partie de la dot, *præter*, *ultrà dotem*. Mais si φερνὴ vient de *bern* [*monceau*,] il faut que la prépositon παρὰ, qui entre dans la composition d'une infinité de

mots, ſorte de *voar ar*. Après tout en ſuppoſant la filiation conſtante & certaine, il reſteroit à ſavoir qui des Grecs ou des Celtes, ont les premiers emprunté les uns des autres.

On a été embarraſſé pour trouver l'étymologie de *bâtard*, elle eſt, ſelon l'Auteur, dans ces mots Celtiques » *bé a haſt ſtard*, qui vient du » commerce avec une fille deshonorée ; nommée en cette langue *gaſt*, » *haſt*, qui ſignifie une fille qui n'eſt » pas ſage, & qui eſt l'oppoſé direct » du *caſtus* latin.... L'autre mot *ſtard*, » *ſtardan* ſignifie *ſerrer*, embraſſer » fortement &c. »

On ſera ſans doute plus diſpoſé à reconnoître dans la Bretagne même l'origine du mot *broerec* territoire de l'ancienne Comté de Vannes. C'eſt *bro* [le pays] & *gherec* ou *hérec* [des rochers] c'eſt-à-dire la plage maritime, la côte qui eſt remplie de rochers, » au lieu que le côté oppoſé, » l'intérieur des terres ſe nomme

» l'*Argouat*, ou *Argouet*, le bois, » le pays des forêts ».

Dans la coutume de Bretagne *Louail* signifie un *Taureau* ; « c'eſt le » pur Celtique *loué eil*, c'eſt-à-dire » veau ſecond, plus grand que ce- » lui dont il a doublé l'âge, ayant » dans la ſeconde année pris plus de » corps & d'accroiſſement ». : étymologie dont le ſens ne paroît pas trop clair : mais ce quadrupède ſe nomme encore en Celtique *târo* ; » d'où viennent le *taurus* latin, le » *taureau* françois, le *toro* eſpagnol » & le *tauros* grec ». Comment fait-on que ce dernier n'a pas donné naiſſance aux autres ?

Le mot *coyes*, dans la même coutume ſignifie *cachées*, retirées à l'écart, chambres coyes, latrines, commodités : c'eſt préciſément, ſelon l'Auteur, les mots Celtiques *cou é*, qui ſignifient la même choſe, & d'où vient auſſi le mot *couard*, couais,

qui se met à l'écart, à couvert, & se cache.

On voit encore dans la même coutume le mot *preme*, près-parent, qui par le droit du sang est habile à retraire, ou à succéder exclusivement à d'autres plus éloignés; ce mot, nous dit-on, vient du *proximus* latin; mais ce dernier est tiré du Celtique *bé rogémé*; qui est devant moi, c'est-à-dire, plus près, plus proche.

Veut-on savoir l'origine du mot françois *Femme?* c'est le Celtique *fé mé*, qui est moi, une autre moi-même; celle du latin *femina*, est *fémen*, qui signifie la même chose; enfin celles du grec *hymen*, *hymenée*, est le Celtique *hi men é*, elle est moi-même, nous ne faisons qu'un.

Ces exemples suffisent pour donner une idée du goût étymologique qui domine dans ce petit Ouvrage. [*Extrait de M. Dupuy.*]

QUELLE eſt l'origine des Droits de main-morte dans les Provinces qui ont compoſé le premier Royaume de Bourgogne ? Diſſertation qui a remporté le Prix au jugement de l'Académie de Beſançon le 24 Août 1778. Par *Dom Grappin*, Bénédictin de la Congrégation de S. Vannes, de l'Académie des Antiquités de Caſſel. A Beſançon. 1779. *in*-8°. 140 pag.

L'AUTEUR, après avoir établi la différence des ſervitudes romaines & germaniques, fait remonter principalement à la dernière, qui étoit celle des Gaulois, l'origine de nos main-mortes.

Il a cherché les variations de la main-morte dans les modifications que l'autorité des Conquérans & des Seigneurs mit à la liberté primitive des perſonnes & des terres, ou dans la ſoumiſſion volontaire expreſſe ou

tacite des perſonnes libres pour obtenir la protection des Seigneurs, ou acquérir une partie des terreins dont ils s'étoient emparés. Ce fut une eſpèce de bail à cens, à durée de famille, dont les conditions tacites ou expreſſes varièrent ſuivant les tems, les circonſtances & les lieux.

Dom Grappin fait voir enſuite comment les uſages des Germains & des Gaulois ont ſucceſſivement paſſé dans les loix romaines, & comment les Romains, après le partage des terres conquiſes, furent obligés d'y attacher leurs eſclaves à l'inſtar des peuples du nord. En ce ſens il convient, avec nos Juriſconſultes, que la main-morte ou ſervitude réelle & mixte ſe retrouve dans le Droit romain des 5 & 6e ſiècles. Mais du tems de Tacite & de Strabon, la ſervitude germanique ne connoiſſoit pas encore l'alliage onéreux de l'eſclavage romain. Les Romains ſuivirent même en partie les uſages des

Gaules, & ceux-là principalemen qui leur ſembloient d'une utilité plus réelle.

Les Gaulois furent dans la ſuite aſſujettis eux-mêmes à quelques uſages de leurs vainqueurs. Mais les loix *de agricolis, cenſitis & colonis, de mancipiis vagis, de functionibus, de adſcriptitiis reducendis, de fugitivis, de colonorum tranſlatione, &c.* ſont très-poſtérieures à l'établiſſement des Romains dans les Gaules. « L'Empire, à l'époque de ces dif» férentes loix, étoit déjà l'aſyle des » Germains connus ſous le nom de » Francs, de Bourguignons, de Sa» liens, de Bructères, &c. En rap» prochant les loix romaines des » loix de ces nations, mais ſurtout » de la loi Gombette, on y voit le » même eſprit ſur l'importance de » fixer les Colons aux domaines qui » étoient confiés. Mais puiſque les » loix romaines ſur la culture des

» fonds ne datent que du 4e siècle, » il réſulte qu'on ne doit pas en » chercher l'origine ailleurs que dans » les uſages rappellés par Tacite & » Strabon.

» Que les ſiècles poſtérieurs ayent » vu ſe gliſſer dans les actes, les » chartes & les formules, quelques » termes du Droit romain, n'en » ſoyons pas ſurpris. Le Code Juſ- » tinien ſuivi par nous dès le ſiècle » même où il fut retrouvé, n'a fait » que répandre des nuages ſur notre » ſervitude, en l'aſſimilant, pour » ainſi dire, à celle des Romains; » & les loix germaniques n'étoient » plus pour contrebalancer, &c. Les » termes de *conditio manentitia*, *in-* » *quilina*, *&c.* qui déſignoient chez » les Romains les ſerfs de la glèbe, » s'étoient comme naturaliſés dans » nos provinces avec les loix roma- » nes; & la même deſtination à la » culture des terres, a fait pref-

» que entièrement confondre les Co-
» lons romains & les Serfs germani-
» ques. »

» Ajoutons que la source de nos
» usages se perdoit de plus en plus
» par la difficulté de se procurer les
» loix des anciens peuples, les diffé-
» rentes collections de formules, les
» chartes, les capitulaires de nos
» Rois. Les Jurisconsultes & les Pra-
» ticiens aimoient mieux découvrir
» tout dans le Droit romain, dont
» le texte étoit plus méthodique,
» les décisions plus claires, les exem-
» plaires plus communs. On y voyoit,
» par exemple, que nos main-mor-
» tes actuelles avoient quelque res-
» semblance avec l'esclavage tel qu'il
» est dépeint dans les Recueils de
» Justinien & de Théodose : on con-
» cluoit d'abord qu'il étoit le mê-
» me, & on étoit répété par d'autres
» Juristes qui négligeoient, comme
» les premiers, de remonter à la vraie
» source. Ainsi vit-on se perpétuer

» de ſiècle en ſiècle une erreur hiſto-
» rique dont aucun intérêt réel ne
» ſollicitoit la proſcription. »

Suit un détail de celles de nos loix relatives à la ſervitude, qui ne s'accordent pas avec la loi romaine. « Les meix ou tenémens,
» dont les ſeigneuries ont été for-
» mées, & qu'on avoit originaire-
» ment accordés aux fiefs moyennant
» les redevances autrefois d'uſage en
» Germanie, ou convertis depuis en
» argent, ſont comme les tailles à
» volonté, les corvées & autres char-
» ges perſonnelles, une ſuite non
» équivoque de la ſervitude germa-
» nique. De là encore pluſieurs arti-
» cles de nos coutumes portant qu'un
» Seigneur a la ſucceſſion de ſon
» homme décédé ſans communiers;
» que cet homme ne peut jamais preſ-
» crire contre la liberté; que l'*aveu*
» *emporte l'homme*; que la ſeule
» priſe de meix mainmortable em-
» porte tacitement la ſervitude; que

» l'enfant ſuit la condition du père » en lieu de main morte, &c. De- » là le for-mariage, &c.

» La main-morte n'eſt pas la ſeule » coutume qui nous vienne originai- » ment des Barbares. Rien n'eſt plus » ſenſible que le rapport des loix » bourguignonnes avec nos coutu- » mes ſur les droits des gens mariés. » On y voit encore, à ne pas s'y » méprendre, la puiſſance du mari » ſur la femme, & l'origine des » fiefs avec tous les caractères qui les » diſtinguent, la conceſſion, l'héré- » dité, la foi & l'hommage, l'aveu » & le dénombrement, &c.

» Nos Juſtices ſeigneuriales déri- » vent auſſi des Barbares, puiſqu'un » Juge, pour ainſi dire iſolé & du » dernier ordre, donne des tuteurs, » & qu'il a droit de vie & de mort: » deux chefs abſolument contraires » au texte des loix romaines. Celles- » ci n'ont décoré de ce privilége que » les grands Magiſtrats, à l'exclu-

» sion de tous les Juges délégués par » eux ; & suivant les usages des peu- » ples du nord, les Seigneurs parti- » culiers exerçoient la justice dans » les limites de leur territoire, du » moins comme Vicaires & Minis- » tres du Comte. »

D. G. rapporte au dernier partage des terres l'origine des seigneuries en main-morte ; & il donne aussi aux seigneuries une date concurrente avec l'établissement des fiefs & la généralité de main-morte. « On croit avec » raison, dit-il, que lors du partage » le capitaine eut plus que le soldat, » & moins que les officiers supé- » rieurs. Ceux-ci qui avoient admi- » nistré la Justice en Germanie, la » rendirent encore après leur établis- » sement dans les Gaules ; & bientôt » le nom de *Leudes*, qui étoit com- » mun à tous les co-partageans, ne » désigna plus que les grandes terres » ou baronies dont les possesseurs » commandoient la milice en tems

» de guerre, & formoient en tems
» de paix l'assemblée des Etats & le
» Parlement de la Nation. De ces
» baronies se formèrent dans la suite
» & par sous-infféodation les seigneu-
» ries particulières. Mais auparavant,
» les grands Barons, forcés par les
» dépopulations & les ravages con-
» tinuels, avoient du moins tacite-
» ment accensé les terres aux condi-
» tions de main-morte, soit en y at-
» tirant des Colons étrangers, soit
» en les donnant à ceux dont ils
» avoient fait l'acquisition ou la con-
» quête. Des droits de justice & de
» seigneurie dérivèrent ceux qu'on
» eut sur les Serfs, comme des droits
» de la puissance dominicale sur les
» esclaves dérivèrent plusieurs droits
» le seigneurie, qui, suivant M. Du-
» nod, sont l'origine des moyennes
» & basses-Justices. De-là aussi les ter-
» ritoires réglés, & l'article de notre
» coutume, qu'en fait de main-morte

» une ſeigneurie n'aquiert point ſur » l'autre.

» Les Bourguignons une fois éta- » blis dans nos provinces, ne s'en » tinrent donc pas uniquement à la » forme d'eſclavage qu'ils y trou- » vèrent. Ils la ramenèrent en quel- » que partie aux coutumes Germa- » niques, dont on s'étoit écarté par » le mélange des Loix Romaines. » Il faut juger pour ces tems-là des » mœurs des Bourguignons, de la » même manière qu'on jugeroit de » celles des Francs, ſortis comme » eux de la Germanie. On n'ignore » pas que ſi les Francs avoient des » ſerfs de corps, dont l'affranchiſ- » ſement dépendoit de la manu- » miſſion uſitée chez tous les peu- » ples; ils avoient auſſi des ſerfs » de biens qui pouvoient s'affran- » chir eux-mêmes, en abandonnant » les terres confiées à leurs ſoins. » Ne diſons pas avec un ſavant,

» (*Dubos*), que ces tenanciers » étoient de condition libre : mais » convenons auſſi que les Bourgui- » gnons ayant pris des Romains, » du goût pour les commodités de » la vie, ils ſe déchargèrent bien- » tôt ſur des eſclaves domeſtiques ; » d'une partie de leur ſollicitude.

» Cette nouveauté ne toucha point » à la ſervitude de la glebe, & ne » donna pas d'abord aux anciens » ſerfs Bourguignons des chaînes » plus peſantes. Mais une partie des » eſclaves que cette nation eut dès » lors, ſubit l'eſclavage perſonnel à » la manière des Romains &c. »

L'Auteur fait obſerver que dans les provinces du royaume de Bourgogne, les uſages devinrent inſenſiblement les mêmes, que dans les provinces de la Monarchie Françaiſe. « Mais le luxe qui naît ſi facilement » de la paix, vint donner de nou- » velles modifications à l'état des » cultivateurs. Nos barbares, Francs

» ou Bourguignons, loin de s'en te-
» nir à la constitution originaire de
» la servitude Germanique, trou-
» vèrent plus d'avantage à lui don-
» ner quelque ressemblance avec l'es-
» clavage Romain, en éloignant
» toutefois ce qu'il avoit de plus
» odieux..... les formules d'affran-
» chissement démontrent l'altération
» de la servitude Germanique, en
» ce que les serfs des François,
» étoient déjà réduits, comme autre-
» fois ceux des Romains, à une sim-
» ple portion de leur pécule.

» Cette altération eut encore une
» autre source..... Je parle de la
» Loi Romaine, suivant laquelle, nos
» Loix Bourguignonnes vouloient
» qu'on jugeât les anciens habitans
» du pays. Ce Code n'aura pas man-
» qué d'influer sur nos usages,
» comme la Loi Gombette elle-
» même influa sur ceux des Ro-
» mains. Je ne serois donc point
» surpris, continue D. Gr., que les

» deux nations étant ſi étroitement
» liées & ne faiſant plus qu'un ſeul
» corps, l'eſclavage romain eût
» participé de la douceur du nôtre,
» en même-tems que celui-ci pre-
» noit inſenſiblement quelques tein-
» tes de la ſervitude romaine. Mais
» je n'en conclurai pas que la ſervi-
» tude dans nos provinces, ait jamais
» ceſſé d'être foncièrement la ſer-
» vitude germanique. Bien moins
» pour applanir toutes les difficultés,
» dirai-je avec un moderne, (le P.
» Barre), que les ſerfs de Germa-
» nie, étoient comme ceux des
» Romains, de deux eſpèces diffé-
» rentes: C'eſt une allégation qui ne
» peut s'étayer d'aucunes preuves,
» qui eſt même dénuée de toute vrai-
» ſemblance, & abſolument con-
» traire aux idées reçues, & que
» Tacite nous a donné lui-même
» de la ſervitude germanique. Pre-
» nons pour guide cette habile écri-
» vain, qui ſans doute connoiſſoit

» les mœurs de ſon ſiècle; & ne » perdons pas de vue, que ſi les » peuples de la Germanie devenus » Gaulois ſe donnèrent, à l'exem- » ple des Romains, des ſerfs d'une » moindre condition, qui, au té- » moignage du ſavant Brotier, con- » ſervèrent le nom d'eſclaves, ils » eurent auſſi comme en Germanie, » les ſerfs colons dont le ſort, au » moyen des adouciſſemens qu'on y » apporte dans la ſuite, fut le » même que celui de nos main- » mortables »t

D. G. après avoir ſuivi de ſiècle en ſiècle l'état des ſerfs ou eſclaves, prouve que les premiers affranchiſſemens, (& il y en eut une multitude ſous l'empire de Charlemagne & de ſes ſucceſſeurs) n'étoient qu'une abolition de tout ce que les ſerfs Germaniques avoient contracté de plus onéreux dans leur commerce avec les Romains. Les préſtations qui ſuccédèrent aux charges perſonnelles,

perſonnelles, firent naître la plupart de nos droits ſeigneuriaux; & pour dire tout en un mot, on rétablit la ſervitude telle à-peu-près qu'elle étoit en Germanie, quand Tacite écrivoit &c. p. 46.

« S'il eſt hors de doute que la » ſervitude ainſi modifiée ait con- » tribué à multiplier prodigieuſe- » ment les mainmortables, il eſt » également certain que les Comtes » employoient ſouvent la violence » pour en augmenter le nombre.... » Mais la mainmorte prit de très- » grands accroiſſemens dans les tems » malheureux de la féodalité. Les » uns achétoient au prix de leurs » biens, la protection des grands » vaſſaux qu'ils ſuivoient à la guerre; » d'autres s'offroient à cultiver le » champ du ſoldat qui ſe dévouoit » à la défenſe de la patrie; & on » convenoit des tributs que le ſoldat » pourroit lever ſur le cultivateur » & ſur ſes deſcendans, juſqu'à la

» meubles, ou les donner pendant » leur vie, ils parviennent aux em- » plois & aux grades militaires. La » mainmorte née du beſoin & de » l'indigence, a commencé par être » l'état civil d'une perſonne qui ſe » trouvant dénuée de tout, a reçu » des fonds ſous des conditions plus » ou moins onéreuſes, ſelon que le » ſentiment de ce bienfait étoit en » elle plus ou moins vif, ou que » ſon bienfaiteur étoit plus ou moins » généreux.

» Si la mainmorte ne donne que » des chaînes, pourquoi les main- » mortables eux-mêmes, loin de s'at- » tendrir ſur leur propre ſort, le » préfèrent-ils pour la plûpart à » celui des hommes libres ? Pour- » quoi ne prennent-ils pas la voie » ſi aiſée d'acquérir la franchiſe en » renonçant, il eſt vrai, aux fonds » de terre comme aux charges pri- » mitives de la culture, mais en choi- » ſiſſant dans les partages qu'ils fe-

» roient avec leurs communiers, ou » les biens francs, ou l'argent, ou » les meubles ? Pourquoi avons- » nous des communautés entières » qui ont mieux aimé conſerver la » macule d'origine, que d'acheter » au prix d'une ſomme modique la » liberté qu'on leur offroit ? C'eſt » qu'ils croyent trouver dans le ſein » de la main-morte une ſource de ri- » cheſſes, comme elle en eſt une de » population & d'induſtrie : c'eſt » que la défenſe d'aliéner ſans l'agré- » ment du Seigneur empêche la diſ- » ſipation des biens : c'eſt qu'ils ont » l'exemple des villages affranchis, » dont les anciens habitans ne ſont » plus que les fermiers des biens » qu'auparavant ils poſſédoient en » propre : *deſorte que aujourd'hui*, » dit le Préſident Bouhier, *preſque* » *tous les habitans des terres ſont mi-* » *ſérables, & les villages beaucoup* » *moins peuplés que quand ils étoient* » *en main-morte.*

« Qu'on ceſſe donc de peindre » avec les couleurs de la barbarie » ou de l'eſclavage, ce qui dans l'o- » rigine fut un trait d'humanité. Cette » vertu, ſuivant Dumoulin, a fait » bien des mainmortables, & d'a- » bord il cite dix mille François qui » ſous François I. & Henri II. trou- » vèrent un aſyle au Comté de Bour- » gogne, avec des terres qu'on leur » abandonna ſous la condition de » mainmorte. Ces hommes libres » ſe crurent heureux, ſans doute, en » devenant propriétaires malgré la » réverſion de leurs campagnes en » cas de mort ſans enfans légitimes. » Dumoulin parle de cette émigra- » tion comme d'une tache honteuſe » pour la France. Mais il n'eſt plus » à craindre qu'elle reparoiſſe de nos » jours. Il ne peut y avoir de colons » malheureux ſous le règne de la » bienfaiſance & de la paix, dans un » tems où l'Agriculture eſt encoura- » gée par des récompenſes, auſſi

» bien que les mœurs, la bravoure, » & tout ce qui s'annonce comme » un germe de grands talens. Il ne » reste plus de vœux à former que » pour l'abolition de la monstrueuse » servitude qui excite tant de gé- » missemens dans nos Colonies. Com- » ment la France, cette Nation » éclairée, dont l'humanité est de- » venue le cri général, voit-elle en- » core sans émotion une multitude » d'hommes avilis, & dont l'état » doit plus toucher des cœurs sensi- » bles, que l'esclavage même des » Romains ».

Ainsi finit la dissertation qui a pour devise ce vers de M. Thomas; *de l'Esclave & du Roi la poussière est la même.* Elle est suivie de plus de cent notes, dont la plupart forment des discussions pour un plus grand développement du texte : d'autres contribuent à éclaircir quelques points de l'histoire des Provinces qui ont composé le premier Royaume de Bour-

gogne. D. G. n'a point fondu les notes dans le texte, afin de donner ſa diſſertation telle qu'elle a été couronnée. Il ne pouvoit s'étendre davantage : l'Académie demandoit une diſſertation d'environ trois quarts d'heure de lecture ſeulement.

Il a tout puiſé dans les ſources : mais on retrouvera plus de faits concernant l'hiſtoire de la Franche-Comté que celle des autres Provinces du premier Royaume de Bourgogne. Les chartres manuſcrites du Comté de Bourgogne ont abondamment fourni à l'Auteur ; & il ne pouvoit s'enrichir avec autant de facilité, des monumens des autres Provinces. Le dépôt des monumens de Franche-Comté renferme des richeſſes immenſes. Il a été commencé & ſuivi avec autant d'activité que de diſcernement par M. Droz, Secrétaire-Perpetuel de l'Académie, ſous les auſpices & ſur le plan de M. Bertin, Miniſtre & Secrétaire

d'Etat, qui préſide à la collection de nos chartes éparſes dans la France entière & chez l'Etranger.

La diſſertation ſur la mainmorte ſe vend à Paris chez Barrois l'ainé, Libraire, quai des Auguſtins; & à Beſançon, chez l'Epagnez cadet, grand'rue.

SÉANCE Publique de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen, du 5 Août 1778.

M. Haillet de Couronne, Secrétaire Perpétuel pour le département des Belles-Lettres & des Arts, l'ouvrit par un Discours qui exprimoit avec quel zèle & quelle satisfaction la Compagnie acquittoit annuellement sa dette volontaire envers le Public ; que cette Assemblée étoit pour elle *la Cour des Pairs ;* que si elle y voyoit ses juges, elle y voyoit aussi ses amis : double titre auquel, par l'organe de ses Sécretaires, elle leur faisoit hommage de l'Histoire littéraire de ses travaux.

M. *de Couronne* lut deux Eloges, l'un de M. *Hébert*, Peintre à Rouen, l'autre de M. *le Moyne*, Sculpteur du Roi à Paris, que l'Académie a *perdu* cette année.

M. *Danneville* a lu dans la même ſéance l'Eloge *du Chancelier de l'Hôpital*. Ce morceau, de ſa compoſition, n'a concouru dans aucune des Académies qui ont propoſé ce ſujet.

L'Auteur, conſidérant l'Hôpital ſous trois points de vue, a peint *le Magiſtrat par ſes vertus*, *l'Homme d'Etat par ſes actions*, *le Légiſlateur par ſes loix*, ſans ſuivre l'ordre hiſtorique qu'ont adopté les autres Panégyriſtes de l'Hôpital; il a de plus annoncé, dans un Exorde ſimple, qu'il ne diſſimuleroit point les erreurs ni les foibleſſes de ſon héros.

Enſuite on lut les deux Fables ſuivantes de M. *de Machy*.

LES CORBEAUX.

L'Aigle étoit morte, & les Corbeaux
Mettoient ſon cadavre en lambeaux....
Euſſiez-vous pris tant de licence,

Tant que l'Aigle pouvoit uſer de ſa puiſſance,
Leur cria de loin un Vautour ?...
Elle eſt morte, c'eſt notre tour !...
Et voilà de nos jeux ; ils gardent le ſilence
Tant qu'ils redoutent le pouvoir,
Ou le trop ſublime ſavoir.
Le Sçavant, le Héros, ſont-ils dans l'impuiſſance
D'en impoſer à l'inſolence ?
Le vil caquet de la méchanceté,
Le poiſon de la médiſance
Soudoyé par la lâcheté,
Viennent déchirer leur mémoire ;
Et, s'il ſe peut, ternir leur gloire.

La TORTUE & le SCORPION.

Un Scorpion vouloit paſſer l'eau ;
Dame Tortue, un peu trop obligeante,
S'offrit à ſervir de bateau.
Dans le trajet elle étoit ſi contente
De pouvoir obliger quelqu'un !...
Lorſqu'elle entend ſur ſa cuiraſſe
Un bruit, qui devient importun.

Mon paſſager, que faites-vous, de grace?
Je m'amuſe, dit le Scorpion,
A redreſſer mon aiguillon....
Aux dépens de mon dos! belle reconnoiſſance!
J'allois commettre une grande imprudence
De mettre à bord un pareil garnement!
Puis auſſitôt, ſans autre compliment,
Elle plonge & met à la nâge
Au beau milieu de l'eau l'inſecte vénéneux.
Une autrefois ſoyons plus ſage:
A ſervir les gens dangereux
On court les riſques de la vie,
Sans compter ceux de l'infamie.

Les Prix fondés par le Corps Municipal, furent publiquement diſtribués aux Elèves des Ecoles de Peinture, d'Architecture & de Deſſin, qui ſont ſous la protection de l'Académie.

M. *de Couronne* annonça que l'Académie demandoit pour ſon

Prix de 1779 : « *Une Notice critique* » *& raiſonnée des Hiſtoriens anciens* » *& modernes de la Neuſtrie & Nor-* » *mandie, depuis l'origine connue* » *juſqu'à ce ſiècle.* » Le Prix ſera de 600 liv.

Les Mémoires liſiblement écrits en françois ou en latin, ſeront adreſſés, franc de port, & dans la forme ordinaire, avant le premier Juillet 1779, à M. Haillet de Couronne, Secrétaire perpétuel.

Dans le détail hiſtorique de cette Séance, tel qu'il nous a été envoyé, ſe trouve une liſte d'Ouvrages, ſoit manuſcrits, ſoit imprimés, préſentés à la Compagnie, ou par des étrangers, ou par quelques-uns de ſes membres. Nous y remarquons, entre différens objets qu'il ſeroit trop long de rapporter, un Mémoire de M. Cochin, Secrét. perp. de l'Acad. Royale de Peinture & de Sculpture, où l'Auteur examine ce

qu'on appelle en Peinture *manière*, & *être maniéré*; deux choſes qui ſont aſſurément bien différentes. Il croit que pluſieurs erreurs qu'on apperçoit dans les ouvrages de certains maîtres, ne doivent être attribuées qu'à la recherche du *beau idéal*; chimère, à ſon avis, trop légèrement adoptée. Il veut qu'à cette fauſſe & trompeuſe expreſſion on ſubſtitue celle du *beau de réunion*, tel qu'il ſe voit dans l'*Apollon antique*, dans le *Gladiateur*, *&c.*

Nous apprenons auſſi que M. Houard prépare un *Gloſſaire Anglo-Normand*, pour ſervir de Supplément à Ducange & à ſes Continuateurs; & qu'il a préſenté une Diſſertation intitulée, *Supplément à la Notice imprimée* (dans le XXIIIe. Tome des Mémoires de l'Acad. des Belles-Lettres) *du Livre ſingulier & rare ſous ce titre: DICÆARCHIÆ HENRICI REGIS CHRISTIANISSIMI PROGYMNASMATA.* On

ſait que l'Auteur de cet Ouvrage eſt Raoul Spifame, dont M. Houard prend la défenſe contre la Critique que M. Secouſſe avoit faite de ce perſonnage. Iſſu d'une famille noble originaire de Luques, & établie à Paris dès 1350, il fut appellé aux emplois les plus diſtingués de la Magiſtrature; mais par une ſentence d'interdiction, déclaré inſenſé, il perdit ſa liberté qui lui fut enſuite rendue, & on lui accorda un gouvernement; ce qui le mit à l'abri des vexations de ſes proches parens, qui vouloient s'emparer de ſon bien, ſurtout de ſon frère Jean Spifame, Evêque de Nevers qui, s'étant retiré à Genêve, apoſtaſia, ſe maria, & termina ſa vie par une mort ignominieuſe.

M. *Dambourney*, Secrétaire perpétuel pour les Sciences & Arts, annonça pareillement les Ouvrages des Académiciens dans cette partie, entr'autres un Mémoire de M. de la Follie, Vice-Directeur, ſur les

moyens de vérifier la ſolidité des Teintures bleues ; la deſcription d'un Phénomène igné qui fut obſervé à Rouen le 22 Janvier de l'année dernière ; une Obſervation de M. de la Follie, ſur ce que l'air vulgairement nommé *air fixe*, abſorbé dans l'eſſence de térébentine, lui a donné un dépôt terreux, qu'il ſe propoſe de ſuivre, & dont il promet de rendre compte ; un Mémoire de Dom Gourdin, ſur l'analogie entre le fluide animal & le fluide électrique ; deux Mémoires de M. Ourſel, l'un ſur le problême de la duplication du cube, l'autre ſur la triſſection de l'angle. On a nommé des Commiſſaires pour les examiner. (C'eſt apparemment avec la ligne droite & le cercle que l'Auteur prétend donner la ſolution de ces problêmes.) Le rapport des Commiſſaires nommés pour l'examen des tuyaux ou boyaux de conduite, que M. Thillaye, père, Pompier privilégié du Roi, a ima-

giné de composer en toile ou en coutil préparé, & qui coûtant moins, sont aussi moins sujets à se casser, &c.

Les Ouvrages suivans ont été lus dans cette Séance....

Les Réflexions de M. de la Follie sur la théorie de la Teinture. Il y donne ses procédés pour teindre en diverses couleurs; mais notamment celui des *gris solides*, sur toutes sortes de matières.

Le Rapport très-favorable des Commissaires que l'Académie avoit nommés pour l'examen de la nouvelle machine à *laminer* le plomb, établie au fauxbourg S. Sever. Cette entreprise a été faite par M. Sorel, d'après les dessins & sous la direction de M. Scanégarty, lequel mit en mouvement, & expliqua le modèle exposé à la Séance. Cette machine lamine des tables de six pieds de largeur, ce qui épargne la soudure. Les *cylindres*, les *vis*, & autres grosses pièces qu'on étoit jusqu'à

préſent obligé de tirer d'Angleterre, ont été parfaitement exécutés dans les forges de Normandie; & le ſieur Foyer, Serrurier à Rouen, s'eſt diſtingué par la préciſion & la ſolidité des pièces nouvelles que M. Scanégatty a jugé à propos d'ajouter pour rendre ce laminoir préférable à tous ceux qui avoient paru juſqu'à préſent. Un fourneau particulier procure l'avantage de faire la fonte avec le charbon de terre; deſorte que ce nouvel atelier ne devient point à charge relativement à la conſommation du bois déjà trop rare à Rouen.

L'abondance des matières ayant abſorbé tout le tems deſtiné à cette partie de la Séance, il ne fut point poſſible d'y lire les Réflexions de M. de Ceſſart, Titulaire, Ingénieur en chef de la Province, ſur les travaux & édifices en mer. Ce Mémoire eſt d'autant plus intéreſſant pour la Normandie, que l'Auteur en appli-

que les principes aux ouvrages qu'il eſt chargé par le Gouvernement, de faire exécuter à Dieppe.

Enfin le Secrétaire annonça que pour le grand Prix des Sciences que l'Académie décernera dans ſa Séance publique de 1779, elle demande : *Par quels moyens pourroit-on récéper ſous l'eau, dont il eſt toujours couvert, un Rocher, qui interrompt ou qui inquiette la navigation de la Seine auprès de Quillebeuf?*

Ce Rocher reſte toujours ſubmergé d'environ un pied dans les plus baſſes eaux. Il eſt de ſoixante à quatre-vingt pieds de longueur, ſur trente à quarante de largeur. Sa compoſition eſt de Marne, mêlée de lits de Silex. Les Pilottes de Quillebeuf, qui ſe feront un plaiſir d'indiquer ce Rocher, deſireroient qu'il fût ſeulement récépé de trois pieds dans toute ſa ſuperficie.

Le Prix eſt une Médaille d'or de la

valeur de 300 liv. Les Mémoires écrits lisiblement, en latin ou en françois, seront adressés, francs de port, & dans la forme ordinaire, avant le premier Juillet 1779, à M. L. A. Dambourney, Négociant, rue Herbiere, Secrétaire perpétuel.

EXTRAIT des Observations Météorologiques faites à Montmorency, par ordre du Roi, pendant le mois de Février 1779, par le R. P. Cotte, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences.

LA température de ce mois a été douce & des plus agréables; à peine le thermomètre a-t-il été au terme de la congélation; les brouillards ont été fréquens & fort épais, mais ils se dissipoient vers midi & l'air étoit pur & serein le reste de la journée. Ces brouillards ont entretenu l'humidité malgré la disette de pluie. La végétation étoit fort avan-

cée à la fin du mois ; cependant la vigne que l'on a taillé pendant tout ce mois ne pleuroit pas. Les blés étoient forts & très-beaux. Le tems a été favorable pour préparer les terres aux semailles des *Mars*. J'ai entendu le merle le 9, la grive le 12, le pinson le 17 & l'alouette le 25. J'ai vu des papillons voltiger le 18, & des mouches pendant tout le mois. Le 18 j'ai vu des chauves-souris. Le 28 on voyoit quelques fleurs de violetres, de pêchers & d'abricotiers. Le perce-neige à fleurs double étoit en fleur. L'amandier fleurissoit.

Vents dominans, est, sud & sud-ouest ; ils ont été très-variables, & le plus souvent il soufloit deux vents à-la-fois.

Plus grande chaleur, 11, 6 d les 17 & 27 à 1 ½ h *soir*, le vent sud-ouest le 17 & est le 27, le ciel couvert avec brouillard le 17, & ciel serein avec brouillard le 27. *Plus grand froid*, 0, 8 d de condensa-

tion le premier à $7\frac{1}{2}$ h *matin*, les vents nord & ſud-eſt & le ciel ſerein avec brouillard. *Différence*, 12, 4 d. *Chaleur moyenne du mois*, 5, 5 d, au lieu de 3, 0 d.

Plus grande élévation du mercure, 28 po. 6, 5 lig. le 17 tout le ſoir, le vent ſud-oueſt & le ciel couvert avec brouillard. *Moindre élévation*, 27 po. 11, 4 lig. le 12 à $1\frac{1}{2}$ h *ſoir*, le vent ſud-oueſt & le ciel couvert. *Différence*, 7, 1 ligne. *Élévation moyenne*, au *matin* & au *ſoir*, 28 po. 3, 5 lig.; à *midi*, 28 po. 3, 3 lig. Du *jour*, 28 po. 3, 4 lignes. C'eſt peut-être la plus grande élévation moyenne d'un mois qui ait jamais été obſervée. Il eſt rare que le baromètre ſe ſoutienne conſtamment auſſi haut qu'il le fait depuis deux mois; ſes grandes élévations concourent ordinairement avec des tems de brouillards. *Marche du baromètre.* Le premier, à $7\frac{1}{2}$ h *mat.* 28 po. 4, 9 lig. Du premier au 5, *baiſſe*

de 2, 9 lig. Du 5 au 7, *monté* de 9, 6 lig. Du 8 au 12, *baiſſé* de 5, 2 lig. Du 12 au 17, *monté* de 6, 1 lig. Du 18 au 23, *baiſſé* de 4, 1 lig. Du 24 au 27, *monté* de 4, 4 lig. Du 27 au 28, *baiſſé* de 2, 3 lig. Le 28 à 9^{h} *ſoir*, 28 po. 3, 5 lig. On voit qu'il n'a beaucoup varié en *montant* que le 14, & en *deſcendant* que le 28.

Il eſt tombé de la *pluie* les 3, 4, 5, 10 & 14. Elle a fourni 5, 10 l. d'eau. L'*évaporation* a été de 10 lig.

Plus grande déclinaiſon de l'aiguille aimantée, 19^{d} 35′, les 27 & 28. *Moindre déclinaiſon*, 19 deg. 15′. *Différence*, 20′. *Déclinaiſon moyenne*, au *matin*, 19^{d} 24′ 2″; à *midi*, 19^{d} 30′ 36″; au *ſoir*, 19 deg. 27′ 23″. Du *jour*, 19^{d} 27′ 26″. Sa variation a été plus grande, & elle s'eſt plus éloignée du nord que le mois précédent, ſurtout les derniers jours du mois.

Plus grande ſéchereſſe, 40, 0 de

le 27 à $8\frac{1}{4}$ h *soir*, le vent eſt & le ciel ſerein & doux. *Plus grande humidité*, 1, 5 d les 5 & 24 à 7 h *mat.* par un brouillard fort épais. *Différence*, 38, 5 d.

J'ai obſervé deux *aurores boréales* tranquilles, ſavoir, les 11 & 15. L'aiguille aimantée s'eſt écartée ces deux jours du nord plus que de coutume.

Température correſpondante aux différens points lunaires. Le tems a toujours été couvert depuis le premier jour de la *pleine lune* juſqu'au 11 e jour de l'*apogée.* Il a commencé le 12, jour du *luniſtice auſtral*, à être ſerein & doux; il a continué ainſi juſqu'à la fin du mois. *La nouvelle lune* a eu lieu le 16, & le tems n'a point changé.

Température de ce mois dans les années où les lunes tomboient les mêmes jours qu'en 1779. En 1703, *vent dominant*, ſud, *quantité de pluie*, $14\frac{1}{4}$ lig. En 1722, *quantité*

de pluie, 16 $\frac{1}{6}$ lig. Le 20, *aurore boréale*. En 1741, le thermomètre à peine au terme de la congélation; tems doux, brouillards fréquens, quantité de pluie, 8 $\frac{1}{2}$ lig. *Plus grande élévation du baromètre*, à Paris, 28 po. 7 lig. le 18, & 28 po. 6 lig. les 13 & 14. Tems couvert, & le 19 par un grand brouillard. La végétation fort avancée; on voyoit les chauves-souris.

[*Extrait des Observations de M. Duhamel.*]

Les maladies des mois précédens continuoient dans nos environs; nous n'en avons point eu ici.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

ISAIA a New-tranſlation With a preliminari diſſertation and notes.... by Robert Lowth D. D. F. R. SS. Lond. & Goetting. Lord Bishop of London. London. in 4°. 1778. i. e.

Traduction d'Iſaie avec une nouvelle diſſertation préliminaire, & des notes critiques, philoſophiques & *explanatoires*. Par M. Robert Lowth, Evêque de Londres. Ouvrage dédié au Roi.

M. Lowth a publié depuis quelques années un ſavant Ouvrage *de ſacra Poeſi Hebræorum*, où il ſoutient (*Prælect.* XVIII. XIX.) que les Prophêtes ſacrés ont écrit en vers

ſentiment qu'on peut dire lui être particulier. Car ſi l'on reconnoiſſoit avant lui que le ſtyle des Prophêtes ſe diſtingue par le choix des expreſſions, par la grandeur des idées & des images, par des tours oratoires, par ce rythme, cette harmonie qui caractériſent la Proſe ſublime, on étoit bien éloigné d'y voir la marche & le caractère de la Poéſie proprement dite. L'Auteur traite de nouveau cette matière, dans ſa diſſertation préliminaire, avec plus d'étendue.

Quoiqu'il appelle *nouvelle* cette traduction, il déclare qu'il s'eſt écarté le moins qu'il a pu de la traduction *vulgaire* en Anglois. Les notes tendent à rectifier ou à expliquer les expreſſions du texte, à expoſer les raiſons & les autorités qui juſtifient la traduction, à développer les idées, les images, & les alluſions que le Prophête Iſaïe fait à des coutumes ou des opinions reçues de ſon

tems & dans ſon pays ; enfin à faire ſentir les beautés de quelques endroits particuliers. Il convient qu'il a beaucoup profité du travail de Vitringa ; il reproche ſeulement à ce Savant trop d'attachement pour le texte Maſorétique. Auſſi a-t-il trouvé un ſecours bien plus aſſorti à ſes vues dans le recueil des variantes que lui a communiqué M. Kennicott.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE.

Supplementum, in Joannis-Jacobi de Well, Defenſionem Doctrinæ Blackianæ & Epicriſin ſuper calcis incaleſcentia. Quod præmiſſo utroque libello de Germanico in Latinum tranſlato, annuente inclitâ Facultate Medicâ in celeberrima ac antiquiſſima Univerſitate Vindobonenſi, Diſſertationis inauguralis Medicæ loco edidit Ignat. Joſephus

Langmajer. *Vindobonæ*; *ex Officinâ Kraussianâ*. 1778. *in*-8°. de 352 pag.

Deux hommes célèbres, le Docteur *Black*, Médecin Ecossois, & M. *Meyer*, Apothicaire à Osnabruck, ont cherché à expliquer, dans ces derniers tems, les phénomènes de la causticité, de l'incalescence & de toutes les autres propriétés de la chaux vive. Le Docteur Black a démontré le premier, par nombre de faits des plus décisifs, que la causticité de la chaux n'avoit d'autre cause que la séparation occasionnée par l'action du feu d'une substance saturante qui existe naturellement dans toutes les pierres calcaires avant leur calcination, laquelle a été connue d'abord sous le nom d'*Air fixe*, & qui porte maintenant, à plus juste titre, le nom de *Gas acide crayeux*. M. Meyer, qui apparemment n'avoit pas senti toute la force des preuves du Docteur Black, a publié depuis un Ouvrage, dans lequel il a entre-

pris de prouver que la cauſticité & les autres phénomènes de la chaux vive, dépendoient d'un principe particulier de cauſticité, que le feu tranſmettoit aux pierres calcaires pendant leur calcination, auquel il a donné le nom de *Cauſticum*, ou d'*Acidum pingue*; & a pris, par conſéquent, dans ſes explications, le contrepied de toutes celles du Docteur Black.

L'Ouvrage de Meyer a fait une grande ſenſation & pris une grande faveur parmi un certain nombre de Chimiſtes, ſurtout en Allemagne, où la théorie de Black étoit peu connue & comme négligée; mais bientôt de nombreuſes découvertes ſur les gas ayant été faites preſque coup ſur coup par des Chimiſtes anglois, françois, & même par pluſieurs Allemands; & toutes ces découvertes ayant concouru à confirmer la Théorie de Black & à ruiner le ſyſtême de Meyer, les partiſans de

ce dernier, dont un des plus ardens a été M. Wiegleb, ont fait les plus grands efforts dans nombre d'écrits où le sang-froid philosophique ne se faisoit pas toujours remarquer pour défendre la doctrine du Chimiste d'Osnabruck. Ces écrits ne sont point demeurés sans réponse, & M. de Well, Professeur de Physique & d'Histoire-Naturelle à Vienne, a été un de ceux qui y ont répondu avec le plus de succès, dans plusieurs Dissertations en langue allemande. Elles viennent d'être traduites en latin par M. Langmajer, qui y a joint une Dissertation de sa façon, sur la cause de l'incalescence de la chaux; & ces trois pièces réunies, forment l'Ouvrage que nous annonçons. On y trouve un grand nombre d'experiences importantes, faites avec beaucoup de soin & d'intelligence, & toutes démonstratives du sentiment des deux Auteurs : c'est-a-dire, de la Théorie de Black. Les Ana-

teurs de la Phyſique & de la Chimie, liront ces Diſſertations avec l'interêt & le plaiſir qu'on ne manque jamais d'éprouver à meſure qu'on voit des vérités capitales ſortir des ténèbres où elles étoient cachées, percer les nuages qui les offuſquoient, & paroitre dans un beau jour avec tout l'éclat qui leur eſt propre.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

Hermani Tollii icti, oratio de Gerardo Johanne Voſſio grammatico perfecto, publice dicta in majore athenæi Amſtelodamenſis auditorio, cum hiſtoriæ tum reliquarum gentium tum patriæ, eloquentiæ, linguæ græcæ & poeſeos profeſſionem ſolemniter auſpicaretur, Amſtelladami, apud Petrum Mortier, 1778. 78 pages in-4°.

Quoiqu'il n'y ait point d'Université à Amsterdam, celle de Hollande étant à Leyde, il existe pourtant dans cette grande ville un collège destiné au progrès des sciences & de la littérature, à-peu-près dans le goût du Collége Royal à Paris; & dont les professeurs débutent également par un discours public. M. Tollius a choisi pour son sujet, l'éloge d'un de ses illustres compatriotes, Auteur de plusieurs Ouvrages sur la Grammaire, les Etymologies, la Poëtique, l'Imitation, sur la nature des sciences, sur l'origine & les progrès de l'Idolatrie, &c. Mais il le considère principalement comme Grammairien, & il fait voir dans son discours l'utilité & la difficulté de son art, & le mérite de Vossius, qu'il compare à Jules-César Scaliger. Son application étoit si continue, que le jour de ses nôces, il eut peine à se contenter de six heures de travail, & qu'à table même la

femme étoit obligé d'interrompre ſes réflexions pour le faire manger.

RUSSIE.

Prix de l'Académie de Petersbourg.

L'Académie Impériale des Sciences de Ruſſie, avoit propoſé pour l'année 1778, la queſtion ſuivante: quelle eſt la nature des ſons rendus par des tuyaux percés ſur leur côté, & dans leſquels on ſouffle par leur extrémité; & quelles ſont les variétés de ces ſons par rapport au grave ou à l'aigu. Ce ſujet qui eſt d'une grande importance pour la théorie des fluides élaſtiques, n'ayant point été traité d'une manière ſatisfaiſante, l'Académie le propoſe de nouveau ſans marquer aucun terme, elle donnera le prix à celui qui enverra la réponſe la plus complette, dans quelque tems que ce ſoit.

Le prix proposé pour 1781, a pour objet le mouvement diurne de la terre. On ne sait pas encore bien s'il éprouve quelque variation sensible par la résistance de l'atmosphère, par celle de l'ether, par les forces du soleil & de la lune sur le sphéroide applati, par les marées qui en changent la figure & les axes principaux, ou par d'autres forces quelconques, dont la direction moyenne passe hors du centre de gravité ; l'Académie demande donc s'il y a des moyens de démontrer l'uniformité de ce mouvement, sinon, par quels phénomènes on peut s'assurer de l'inégalité, & quelle correction du temps, on doit employer pour comparer les intervales des siècles passés, avec ceux du tems actuel.

L'Académie a déjà annoncé pour 1780, la question suivante ; quelle est la nature des sons des voyelles,

& la cauſe de leurs différences, & ne peut-on point les exprimer par quelque inſtrument à vent ?

Chaque prix eſt de cent ducats ; ces pièces doivent être envoyées à M. J. A. Euler, avant le 1 Janvier de chaque année reſpectivement.

PAYS-BAS.

DE BRUXELLES.

Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire du Droit Public de la France en matières d'Impôts : ou Recueil de ce qui s'eſt paſſé de plus intéreſſant à la Cour des Aides, depuis 1756 juſqu'au mois de Juin 1775, avec une Table générale des matières. A Bruxelles [Paris] 1779. *in*-4°. pages 376.

FRANCE.

D'AVIGNON

Discours sur la meilleure méthode de poursuivre les Recherches en Médecine, prononcé dans la Société Médicale de Londres, à son assemblée annuelle, le mardi 18 Janvier 1774, & publié à sa demande, par M. *Jams Sims*, Docteur en Médecine & Membre de la Société Médicale, traduit de l'anglois, par M. *Jaubert*, Médecin. A Avignon, chez Louis Chambeau, Imprimeur-Libraire près le Collége, 1778, *in*-12 d'environ 350 pages; & se trouve à Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais. Prix, relié trois livres.

On a réuni dans ce volume avec le Discours annoncé dans le titre des Observations sur les Maladies épidémiques, sur les Fièvres nerveuses &

malignes, & une Dissertation en latin, qui a obtenu l'*accessit* au jugement de l'Academie de Dijon en 1776, sur les questions que cette Compagnie avoit proposées pour le sujet de son Prix, concernant la Médecine agissante & la Médecine expectante.

DE CHALONS.

Resumé des Mémoires qui ont concouru pour le Prix accordé en 1777, par l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Châlons-sur-Marne, & dont le sujet étoit : *les Moyens de détruire la Mendicité en France, en rendant les Mendians utiles à l'Etat, sans les rendre malheureux.* A Chaalons-sur-Marne, chez Seneuze, Imprimeur du Roi & de l'Académie. 1779. 448 pag. *in*-8°.

Ce Recueil de réflexions utiles sur la Mendicité, a été tiré de plus de 80 Mémoires envoyés au concours

de 1777, soit du Mémoire couronné, soit de ceux dont il a été fait une mention honorable, & dont les Auteurs se sont fait conoître, soit enfin de ceux qui sont restés anonymes. Il y est question des Monts de piété, des Hôpitaux, des Maisons de force, des peines infligées aux Mendians, des Bureaux de bienfaisance, du partage des Communes, des Manufactures ou travaux publics. Il finit par un Projet très-bien raisonné d'administration & d'aumônes pour l'extirpation de la Mendicité. Cet ouvrage ne peut manquer d'interèsser tous ceux qui aiment le bien public.

DE POITIERS.

Histoire nouvelle de tous les peuples du Monde, réduite aux seuls faits qui peuvent instruire les hommes & piquer leur curiosité.

A juger de cet Ouvrage par le Prospectus qu'on distribue, il sera

, & pluſieurs perſonnes diſtin-
s de Poitiers y prennent intérêt.
roîtra par petits volumes tous les
ze jours. L'abonnement eſt de
vres pour Paris & 30 pour la
ince. A Poitiers, chez Che-
, Imprimeur, près l'Intendance.
s Affiches de Poitou, par M.
neau des Loges, qui nous ont fait
oître cet Ouvrage, ont paru en
) tous les jeudi, & ont offert à
rioſité du Public un grand nom-
le faits dignes d'intéreſſer bien
res pays que celui auquel elles
ſſent bornées.

DE PARIS.

Séance Publique de la Société
le de Médecine a été tenue au
re le mardi 23 Février 1779,
l'ordre ſuivant:
Le Secrétaire a ouvert la Séance
nonçant que cette Compagnie
propoſé, le 27 Janvier 1778,
ſujet d'un Prix de 300 liv. de

déterminer *quels ſont les rapports des maladies épidémiques avec celles qui ſurviennent en même-tems & dans le même lieu, & qu'on appelle intercurrentes; quelles ſont leurs complications & juſqu'à quel point ces complications doivent influer ſur le traitement?* Et que n'ayant pas été ſatisfaite des Mémoires qui ont été envoyés, elle propoſe de nouveau ce Programme pour ſujet d'un Prix de la valeur de 600 liv. qui ſera diſtribué en 1781 dans la Séance publique du premier mardi de Carême. Les Mémoires ſeront remis avant le 15 Novembre 1780.

2°. On a lu un Mémoire de M. Lorry, intitulé : *Recherches ſur les parties actives de quelques médicamens, & en particulier ſur l'Opium.* M. Lorry diſtingue dans cette ſubſtance une partie narcotique & une partie calmante; il a fait des expériences nombreuſes pour les obtenir ſéparément, & il a indiqué

pluſieurs préparations qui poſſèdent la dernière vertu au plus haut degré.

3°. M. Vicq-d'Azyr a lu l'Eloge du Chevalier Von-Linné, célèbre Naturaliſte ſuédois, qui étoit aſſocié étranger de la Société Royale de Médecine.

4°. M. Mauduyt a lu un Mémoire ſur le traitement de la Paralyſie par l'électricité. Il a principalement inſiſté ſur les moyens de connoître les cas où elle peut être employée avec ſuccès, d'avec ceux où elle ne ſeroit d'aucune utilité.

5°. M. de Juſſieu a lu un Mémoire ſur deux eſpèces de Kinkina, nouvellement découvertes dans le royaume de Sancta-Fé en Amérique. M. de Juſſieu a joint les caractères botaniques que les échantillons envoyés à la Société, par ordre du Roi d'Eſpagne, lui ont fournis, avec l'analyſe qui a été faite par M. Bucquet; il réſulte de ces travaux qu'une

de ces deux eſpèces de Kinkina eſt d'une très-bonne qualité.

6°. M. Bucquet a lu le Mémoire de M. Thouret ſur le but de la nature dans la conformation des os du crane, particulière aux enfans nouveaux-nés.

7°. Si le tems avoit permis, on auroit entendu la lecture d'un Mémoire de M. l'Abbé Teſſier ſur une maladie de beſtiaux occaſionnée par un vice de conſtruction des étables, dans lequel il indique les moyens qu'il a employés avec ſuccès pour y remédier.

Nouvelles obſervations ſur les maladies vénériennes; par M. *Fabre*, Membre du College de Chirurgie, Profeſſeur Royal des Ecoles, Commiſſaire pour les extraits de l'Académie, &c. Pour ſervir de ſupplément à ſon Traité des mêmes maladies, avec une table Analytique. A

Paris, chez P. F. Didot le jeune, Libraire de la Faculté de Médecine, quai des Auguſtins, 1779. *in*-8°. de 120 pages, prix 1 liv. 4 ſols, broché.

Ces obſervations ſont bien faites & inſtructives, la pratique de l'Auteur paroît par-tout très ſage & fondée ſur de bons principes.

Obſervation ſur différens moyens propres à combattre les fièvres putrides & malignes, & à préſerver de leur contagion. Par M. J. B. D. M. ſeconde édition. A Paris, chez Méquignon l'ainé, Libraire, rue des Cordeliers, vis-à-vis le portail de l'Egliſe de S. Côme. 1779. *in*-8°. de 124 pages, prix 30 ſols, broché.

Le but de cet Ouvrage qui a été envoyé dans nos Ports & dans nos Colonies par ordre du Miniſtre éclairé & citoyen qui préſide à la marine, eſt de répandre & de faire connoître une méthode employée par le

Docteur *Lettſom*, Médecin Anglois, dont on aſſure que la bonté a été prouvée par beaucoup de ſuccès. Cette méthode conſiſte à *expoſer les malades au grand air à tous les inſtans de la maladie, à leur faire boire des acides, du vin, de la bierre en quantité, & une forte décoction de quinquina.* Quoique dans ce régime, on employe les plus forts antiputrides connus, il paroît cependant hardi, ſur tout en ce qui concerne les ſpiritueux tels que le vin & la bierre. C'eſt ce qui a engagé l'Auteur, (M. *Banau.*) a ajouter beaucoup de notes pour les cas qui doivent apporter des modifications à la pratique du Docteur Anglois. L'honnêteté des ſentimens de M. Banau, ſe remarque par-tout dans ſon Ouvrage par l'attention qu'il a de nommer les Médecins qui l'ont aidé de leurs lumières. Il cite particulièrement avec réconnoiſſance M. *Colombier*, Médecin de Paris, Cenſeur du Li-

vre que nous annonçons, qui s'étant beaucoup occupé du même objet, s'eſt fait un plaiſir bien louable de faire part à l'Auteur de ſes obſervations & de ſes réflexions. Nous pourrons faire connoître cet Ouvrage plus particulièrement.

Mémoire hiſtorique ſur la maladie ſingulière de la veuve Melin, dite *la femme aux ongles*; lu à la Faculté de Médecine à Paris au *prima menſis* de Février 1776. A Paris, chez Méquignon l'ainé, Libraire, rue des Cordeliers, vis-à-vis l'Egliſe de S. Côme. Brochure *in*-12 de 45 pag. prix 15 ſols.

En liſant l'Hiſtoire de cette cruelle & longue maladie, très-bien préſentée par M. *Saillant*, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, on eſt partagé entre l'horreur qu'inſpire la réunion du nombre de maux affreux accumulés ſur une malheureuſe victime, & l'étonnement dont

on ne peut se défendre de ce qu'un corps humain, machine si frêle, qui peut être détruite en un moment par tant de causes en apparence très-légères, ait pu résister pendant vingt-quatre années entières, dans l'état le plus misérable où un individu de l'espèce humaine puisse être réduit par une complication d'accidens & de simptômes; dont un seul semble devoir causer la mort en un tems beaucoup moins long. Au surplus, ce Mémoire de M. Saillant ne peut qu'intéresser & instruire les gens de l'Art, non-seulement par la nature de son objet; mais encore, par l'érudition & les connoissances de Médecine que l'Auteur y a rassemblées.

Discours sur les avantages de la section de la simphyse, dans les accouchemens laborieux & contre nature, qui devoit être lu dans la séance publique de la Faculté de Médecine de Paris, le Jeudi 5 Novembre.

bre 1778; par M. Jean-René *Sigault*, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Aſſocié de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Dijon, Médecin-Accoucheur Penſionné du Roi, &c. A Paris, de l'Imprimerie de Quillau, Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue du Fouare, 1779. brochure *in*-8°. de 41 pag. en y comprenant l'analyſe de trois procès-verbaux faits à l'occaſion de l'opération de la ſimphyſe ſur la femme *Veſpres*, avec des réflexions ſur ces procès-verbaux, & ſur cette opération, par le même Auteur, & imprimée par le même Imprimeur. Cette brochure, ſur une opération toute nouvelle & qui mérite la plus grande attention & le plus ſérieux examen de la part des gens de l'Art, ſe vend à Paris, chez Méquignon l'ainé, Libraire, rue des Cordeliers, vis-à-vis l'Egliſe de S. Côme. Prix 20 ſols.

Uranographie, ou *Description du Ciel en deux grands Hémisphères*, *par M. Robert* de Vaugondy. Nouv. édit. 1779. A Paris, chez le sieur Fortin, Ingénieur-Méchanicien du Roi, rue de la Harpe, près la rue du Foin. Prix 6 liv. en feuilles, & 12 liv. collées sur toille ou sur carton.

Ces Cartes du Ciel sont connues du Public depuis 1764, mais elles sont perfectionnées dans cette nouvelle édition, elles sont augmentées de deux constellations, qui sont, le *Solitaire*, (oiseau) introduite par M. le Monier, entre la Balance & le Scorpion, & *le Taureau Royal de Poniatowski*, proposé par les Astronomes Polonois, & que l'Académie a fait ajouter sur les Cartes célestes de Flamsteed, Edition de Paris, *in*-4°.

Les étoiles sont beaucoup plus distinctes qu'elles n'étoient dans la première Edition; on y voit aisément & d'un seul coup d'œil le numero des

ſix grandeurs auquel chaque étoile appartient. Les poinçons qui ont ſervi pour les former, les rendent ſemblables à celles que M. Meſſier a données dans de belles Cartes inſérées dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, pour les routes des Comètes qu'il a obſervées. On a eu ſoin de mettre à côté de chaque étoile la lettre grecque qui la déſigne.

Ces Hémiſphères ſont imprimés en deux couleurs, ce qui leur donne une grande netteté & évite la confuſion. On s'en ſert ſans les monter au moyen d'un fil de ſoie que l'on met au centre ; ce fil où l'on met un petit grain, ſert à réſoudre tous les problêmes du globe céleſte qui ſe réſolvent ſur les Planiſphères montés.

M. Fortin qui a acquis toute la Géographie de M. Robert de Vaugondi, a fait graver les Cartes céleſtes de Flamſteed, & il a fait une machine fort ſimple pour repré-

ſenter le mouvement de la terre ; & le changement des ſaiſons dans le ſyſtême de Copernic, telle que M. de la Lande l'avoit indiquée dans ſon aſtronomie. Prix 15 liv.

Lettres de M. T. à M. le Baron de Servieres, Officier au Régiment d'Orléans, Cavalerie, Membre d'une Société philantropique, Correſpondant de la Société Royale des Sciences de Montpellier, Correſpondant Aſſocié de la Société patriotique de Heſſe-Hombourg, Membre de la Société Royale patriotique de Suède, en réponſe à ſes obſervations ſur les *Thermomètres.* Paris, le 24 Mai 1778, Chez Froullé, Libraire, pont Notre-Dame. *in*-8°.

Nous annonçâmes dans notre Journal de Janvier 1778, des obſervations ſur les thermomètres inclinés, par M. de Servieres ; notre annonce a occaſionné celle de M. Taitbout, qui, malgré ſa jeuneſſe,

eſt adonné aux ſciences, & rend ſon goût utile. Ses principes ſont l'obſervation, l'expérience & le calcul; il fait voir les inconvéniens qui s'oppoſent à la perfection des thermomètres; entre autres la peſanteur du fluide dans le tube vertical d'un thermomètre, qui s'oppoſe à l'aſcenſion & doit cauſer une indication de chaleur toujours trop petite. M. Taitbout rapporte enſuite une table de 28 jours d'obſervations avec deux thermomètres de comparaiſon, l'un de mercure, l'autre d'eſprit de vin, qui ſur la même boule ont deux tubes à angles droits, l'un vertical, l'autre horiſontal, réglé de la même manière. Il trouve, en additionnant ſes 28 hauteurs, 27 degrés de plus pour la ſomme dans le tube horiſontal que dans le tube vertical à mercure, & 23 degrès pour l'eſprit de vin. Ces thermomètres ont été revérifiés avec ſoin dans la glace & l'eau bouillante; l'Auteur y a mis

toute l'application & l'exactitude poſſible, & il a mis hors de doute par des expériences très-bien faites, un point de phyſique qui méritoit cet examen.

Mélange de traductions de différens Ouvrages grecs, latins & anglois, ſur des matières de Politique, de Littérature & d'Hiſtoire. Par l'Auteur de la *Traduction d'Eſchile.* A Paris, chez Nyon l'aîné, &c. 1779. *in*-8°. Prix, 6 liv. relié.

Les morceaux traduits, dont ce mélange eſt compoſé, ſont:

1°. Les deux Diſcours d'Agrippa & de Mécène, touchant l'abdication projettée par Auguſte, tels que les a donnés en grec l'Hiſtorien Dion Caſſius.

2°. Les Dialogues des Divinités de la Mer, traduits du grec de Lucien. Ces Dialogues ſont au nombre de 15.

3°. *Nigrin*, ou des Mœurs des Philoſophes, auſſi de Lucien.

4°. Les Philoſophes, à l'encan, du même.

5°. Les Reſſuſcités, du même.

6°. Les Voyages de Claudius Rutilius Numatien, traduction qui avoit paru depuis plus de 30 ans dans un Recueil de l'Académie de Montauban; dans lequel avoient auſſi été imprimés les Dialogues des Divinités de la Mer.

7°. La traduction d'une Lettre angloiſe, ſur l'Art des Vers.

8°. Celle de deux Poëmes de S. Grégoire de Nazianze, dont l'un contient l'hiſtoire de ſa vie & l'autre le récit des infortunes qu'il a éprouvées. Ces deux Pièces ſont précédées d'un Abrégé de la Vie de S. Grégoire qui ſert à en donner l'intelligence.

Le Traducteur ne prétend point propoſer comme des modèles de traduction les Dialogues de Lucien

mis en françois; il ne les donne que comme des Eſſais dans leſquels il a tâché de conſerver le génie & le ſtyle de l'original.

Les vers de S. Grégoire de Naz. lui paroiſſent ſouvent dignes d'Homère; & c'eſt dans ces Poëmes, dit-il, qu'il faut chercher le véritable eſprit philoſophique, animée par la poëſie, éclairé par la Réligion. Ils renferment de plus des détails curieux ſur l'état des ſciences, les uſages & les mœurs du ſiècle où vivoit S. Grégoire.

Le Traducteur a ſouvent ajouté des notes qui tendent à éclaircir, modifier, quelquefois à réfuter les penſées des Ecrivains. Il s'eſt gliſſé, dans l'impreſſion, quelques fautes, dont il eût été peut-être à propos d'avertir.

Ainſi, à la pag. 153, où l'Auteur ſoutient qu'il faut écrire *Cherſonèſe*, non *Querſonèſe*, comme la Martinière, le mot étant purement grec,

on voit le K, au lieu du X, pour la lettre initiale de ce mot. Pag. 146, il faut lire ἀγκῶνες, au lieu de ἀγκόνε, pag. 160, *Sirènes*, au lieu de *Syrenes*; pag. 321, *Hippocrène* au lieu de *Hyppocrène*. &c.

Recherches hiſtoriques ſur l'état de la Religion Chrétienne au Japon, relativement a la Nation hollandoiſe, traduite du hollandois de M. le Baron *Onno-Sevier de Haren*, & à Londres, & ſe trouve à Paris, chez D. C. Couturier père, aux Galeries du Louvre, 1778. Prix, 1 liv. 10 ſ. broché.

Hiſtoire critique des Opinions des Anciens & des Syſtêmes de Philoſophes, ſur le Bonheur. Par M. *de Rochefort*, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres.

Quid eſt invitâ tantoperè quærendum, quam id quod in libris quæritur.

Cic. de Fin. Lib. I.

A Paris; chez Knapen & fils, Libraires-Imprimeurs de la Cour des Aides, au bas du Pont S. Michel. 1778. Avec Privilége du Roi. 1 vol. *in*-8°. de 324 pages.

Collection académique compoſée de l'Hiſtoire & des Mémoires, Actes & Journaux des plus célèbres Académies & Societés Littéraires de l'Europe, concernant l'Hiſtoire naturelle, la Phyſique expérimentale, la Chimie, la Médecine, l'Anatomie, &c.

Ita res accedunt lumina rebus.
Lucret.

Tom. XIII de la partie étrangère, contenant l'Hiſtoire & les Mémoires de la Société Royale des Sciences de Turin, traduits & rédigés par feu M. Paul, Correſpondant de la Société Royale des Sciences de Montpellier; M. Vidal, Docteur en Médecine de l'Univerſité de Montpellier;

M. Robinet, Cenſeur Royal, Editeur. A Paris, chez l'Editeur rue S. Dominique, près la rue d'Enfer; à Liége, chez Clément Plainteux, 1779. 560 pag. *in*-4°. avec fig.

C'eſt ici le 18e volume de ce Recueil intéreſſant, commencé en 1754 par M. Berryat; cinq volumes ſont pour la partie françoiſe; 13 pour la partie étrangere. M. Robinet ſe propoſe de publier tous les ans deux volumes, un de chaque partie. Nous annonçâmes, il y a quelques années, celui qui comprenoit les Mémoires de l'Académie de Suède; la mort de M. Paul a cauſé une interruption dans ce travail : mais M. Robinet qui s'en eſt chargé va le ſuivre avec zèle Ce volume contient tout ce que l'Académie de Turin a publié depuis 1759 juſqu'à 1769, ſur la Phyſique. Les ſuivans contiendront les Mémoires de Péterſbourg, d'Upſal, de Gottingen, de Siene, &c.

On trouve dans ce volume des Mémoires curieux sur la poudre à canon, sur la chaux, les teintures, sur les plantes & les eaux thermales de l'Italie & de la Suisse, sur les corps glanduleux de l'ovaire, le magnétisme & l'électricité, les thermomètres & les baromètres, une description du cours du Pô avec la carte, &c.

Le Tombeau de J. J. Rousseau, par M. *P. Sylvain M* ***. A Ermenonville; & se trouve à Paris, chez Cailleau, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin, 1779, avec cette épigraphe :

Son esprit exerça cruellement son cœur,
On lui vendit la gloire au prix de son bonheur.

L'Académie Françoise, dit l'Auteur, a proposé l'Eloge de Voltaire; c'est le cœur qui doit proposer celui de Rousseau, & il ne faut qu'ê-

tre citoyen ſenſible pour oſer y concourir. Il appelle autour du tombeau de Jean Jacques, les mères, les amans, les peuples jaloux de la liberté. Il peint ſon ame incorruptible au milieu de la corruption; il déplore les perſécutions qui le rendirent malheureux; il rappelle les pertes que les Lettres ont faites coup ſur-coup, Linné, Haller, Juſſieu, Couſtoux, Colardeau, Greſſet, Voltaire; enfin il termine environ cent vers plein de ſentiment par cette ſtrophe:

O mes amis.... Rouſſeau n'eſt plus!
Pleurons; & d'une main fidelle
Elevons un temple aux vertus
Sur le tombeau de leur modèle.

Réflexions d'un Citoyen Catholique ſur les loix de France, relatives aux Proteſtans. 1778. Broch. *in*-12. de 71 pag. ſans date & ſans indication du lieu de l'impreſſion.

*Réponſe de M** à M. l'Evêque*

de ***, *ſur cette queſtion :* Y a-t-il quelque remède aux maux de l'Egliſe de France ?

Numquid in æternum iraſceris nobis ? aut extendes iram tuam a generatione in generationem.

Pſal. 84.

1778. ſans indication de lieu. *in*-12. pag. 474. La dernière de ces Lettres, la cinquième, eſt datée du 13 Novembre 1776.

Tragédies d'Euripide, traduites par M. P....

Sophos Sophoclès, Sophoteros d'Euripidès. Sophocle eſt ſage, Euripide eſt plus ſage.

Oracle d'Apollon. ORESTE.

A Paris, chez Eſprit, au Palais Royal. 1778. *in*-12. pag. 132, ſans la vie d'Euripide qui en a 20.

C'eſt par l'*Oreſte* d'Euripide que M. P. preſſent le goût du Public ſur

la traduction entière des Pièces du Poëte grec tragique. Nous en donnerons bientôt une notice détaillée.

Lettres sur la Sicile, par un Voyageur italien à un de ses amis. A Amsterdam ; & se trouve à Paris, chez Benoît Morin, Libraire-Imprimeur. 1778. *in*-12. 189 pag. Prix, 30 sols en papier fin, broché.

Nous espérons pouvoir bientôt faire connoître cette production. Elle est annoncée comme une traduction de l'italien.

Mémoires philosophiques du Baron de.... Chambellan de Sa Majesté l'Impératrice Reine.

Sed hoc habes, quia odisti facta Nicolaïtarum, quæ & ego odi.
Apoc. II. v. 6.

A Vienne en Autriche; & se trouve à Paris, chez Berton, Libraire. 1777. 2 vol. *in*-8°.

Comme Antonin Rome eſt ma patrie, comme homme c'eſt l'Univers.

Marc-Aurèle, Liv. I.

La Correſpondance générale pour les Sciences & les Arts établie par M. de la Blancherie, & les aſſemblées qui ſe tiennent chez lui tous les mercredis, rue de Tournon, près l'hôtel de Nivernois, devoient produire un Ouvrage où l'on raſſemblât toutes les notices que doit procurer cette Correſpondance; les premières feuilles ont paru dans le mois de Janvier, elles ſont précedées d'un Avertiſſement où l'on expoſe la forme & les avantages de cet établiſſement, avec le jugement de l'Académie des Sciences qui a donné des éloges à M. de la Blancherie. La feuille de chaque ſemaine contient les machines qu'on a vues au rendez-vous du mer-

credi, les tableaux & les ouvrages conſiderables, les Etrangers diſtingués qui ont aſſiſté à l'aſſemblée; enfin les nouvelles littéraires importantes qu'on a reçues des pays étrangers. Le prix de la ſouſcription eſt 24 liv. pour Paris, & 30 pour la Province; on ſouſcrit au bureau de la Correſpondance, rue de Tournon.

Carte Philoſophique & Mathématique, contenant le Calendrier magique & perpétuel, la contemplation des choſes les plus profondes & les plus ſecretes; avec la connoiſſance complette de la Philoſophie; de plus, le miroir de toute la nature, l'harmonie du macrocoſme avec le microcoſme; la ſcience cabaliſtique, numérique & théoſophique. Par M. *Touzay du Chenteau*, Mathématicien & Méchanicien.

Cette Carte, qui contient près de quatre millions de caractères, a 10 pieds de haut ſur 2 pieds 7 pou-

ces de large ; elle eſt imprimée ſur le grand Louvois. Elle contient la nature entière rangée ſous des nombres, à l'uſage de ceux qui connoiſſent l'Ouvrage intitulé : *Cabala denudata*, & autres ſemblables. Elle eſt remplie d'emblêmes & de figures hiéroglifiques, & renferme, dans l'application des 12 premiers nombres, toutes les choſes phyſiques & morales, dont les expreſſions compoſent les ſciences occultes, les taliſmans, les influences aſtrologiques, les ſyſtêmes du monde, l'alphabet hébreu dont on fait grand uſage dans les ſecrets des Francs-Maçons & des Alchymiſtes ; enfin toutes les ſciences myſtérieuſes qui ont les nombres pour baſe. On y trouve en entier la Carte de Tycho Brahé ſur les Nombres, intitulée : *Calendarium naturale magicum perpetuum profundiſſimum rerum ſecretiſſimarum contemplationem totiuſque Philoſophiæ cognitionem com-*

plectens. On ſait l'extrême rareté de cette Carte qui ne ſe trouve pas dans les plus fameuſes Bibliothèques, ſans en excepter celle du Roi. On peut voir l'analyſe de cette Carte dans le Dictionnaire Mytho-Hermetique de Dom Pernety. Paris, 1778. pag. 321. Le prix de la Carte eſt de 36 liv. Elle ſe trouve chez l'Auteur, rue des Martyrs, la porte cochère avant celle de M. de Malesherbes, vis-à-vis la Penſion Militaire de la Jeune Nobleſſe, à Paris.

Addition à l'article SUPPLÉMENT A LA FRANCE LITTÉRAIRE, *dans le Journal de Février.*

In-4°. pag. 81, col. 2.

In-12. pag. 240.

Dans la Liſte des Auteurs *morts & vivans*, on attribue à M. *Anquetil, aujourd'hui Prieur de Château Renard, Diocèſe de Sens, le*

Zend-Aveſta, Ouvrage de Zoroaſtre, publié en 1769 *in* 4°.

L'Auteur, Membre de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, n'eſt point M. Anquetil, Prieur de *Château-Renard.* Ce ſont deux frères. Le Chanoine Régulier de Sainte Geneviéve eſt celui que le premier volume de la *France Littéraire* avoit annoncé pour Auteur de l'*Hiſtoire Civile & Politique de la ville de Reims*, & de l'*Eſprit de la Ligue.* Le nom de l'Académicien ne paroît diſtinctement que dans le troiſième volume de la *France Littéraire*, article *Académie Royale des Belles-Lettres.* Car dans l'article *Zend-Aveſta*, où il ſe trouve ſans titre, on ne peut le prendre pour celui que porte la Liſte des Académiciens, puiſqu'ailleurs on déclare que l'Auteur de l'Ouvrage eſt le Prieur de *Château-Renard.* Mais cette Liſte même n'eſt pas bien exacte; il paroît qu'elle

a été tirée de l'*Almanach Royal* de 1778. Pourquoi donc y voit-on le nom de M. l'*Abbé Foucher*, tandis que celui de M. *le Beau* n'y paroît point ? Ces deux Académiciens ſont morts dans le courant de la même année, & dans l'intervalle d'environ cinq ſemaines.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal du mois de d'Avril 1779.

HISTOIRE nouvelle de tous les Peuples du Monde, &c. 579

Hieroglyphes; Ouvrage traduit du grec par M. Requier. 599

Λόγγε, *&c. Longi Paſtoralium de Daphnide & Chloe. Libri quatuor.* 607

Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences. Année 1775. 623

Dictionnaire univerſel des Sciences Morale, Economique, Politique & Diplomatique, &c. par M. Robinet. 645

Mémoire ſur le Sel ſedatif de la

Toſcane, & du Borax qu'on en compoſe. 656

Hiſtoria Eccleſiaſtica per annos digeſta variiſque obſervationibus illuſtrata. 671

Petit Gloſſaire, ou Manuel hiſtorique pour faciliter l'intelligence de quelques termes de la Coutume de Bretagne, &c. 677

Quelle eſt l'origine des Droits de main-morte dans les Provinces qui ont compoſé le premier Royaume de Bourgogne ? 683

Séance Publique de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen, du 5 Août 1778. 706

Extrait des Obſervations Météorologiques. 717

Nouvelles Littéraires. 723

Fin de la Table.

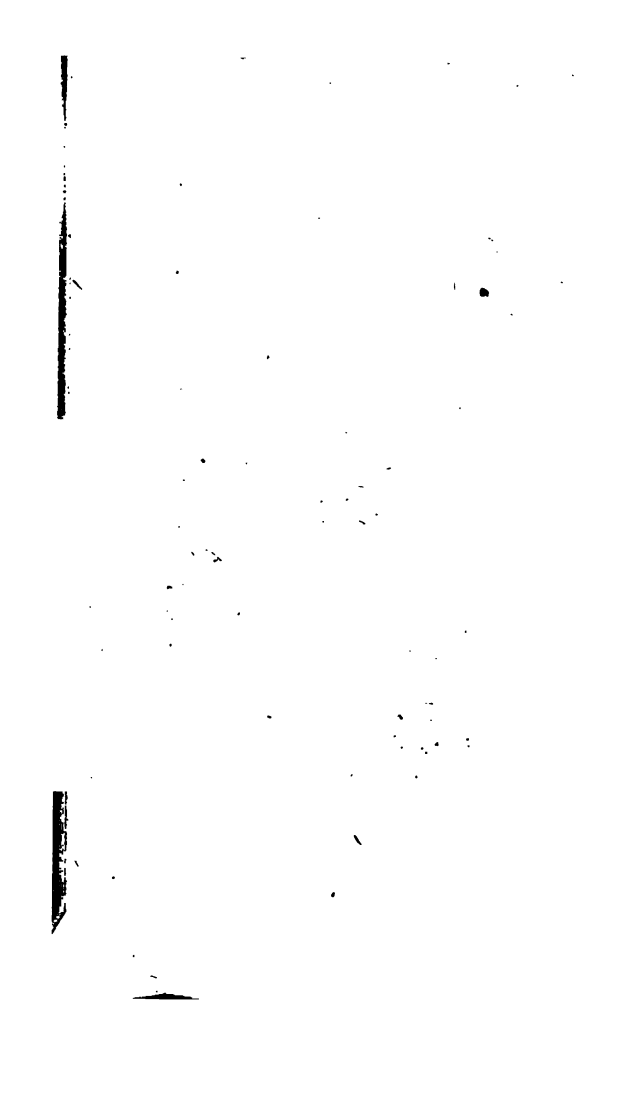

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXIX.

MAI.

A PARIS;

Au Bureau du Journal de Paris, rue du Four S. Honoré.

M. DCC. LXXIX.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

AVIS.

On s'abonne actuellement pour le JOURNAL DES SÇAVANS *au Bureau du Journal de Paris, rue du Four S. Honoré ; & c'eſt à l'adreſſe du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souſcription de l'année eſt de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 ſ. pour la Province, ſoit* in-12 *ou* in-4°. *Le* JOURNAL DES SÇAVANS *eſt compoſé de quatorze Cahiers ; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.*

LE JOURNAL DES SÇAVANS.

MAI. M. DCC. LXXIX.

HISTOIRE Critique des Opinions des Anciens, & des Syſtêmes des Philoſophes ſur le Bonheur. Par M. *de Rochefort*, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres.

Quid eſt in vitâ tantoperè quærendum; quàm id quod his libris quæritur?
Cic. de fin. L. I.

A Paris, chez Knapen & fils, Lib. Imp. de la Cour des Aides, au

bas du Pont S. Michel. 1778. Avec Privilége du Roi. *in*-8°. 324 pag. & les Préliminaires 32.

ARISTOTE annonçoit déjà les opinions sur le bonheur comme innombrables ; Varron les réduisit depuis, dit-on, à deux cent quatre-vingt-huit [1]. Dans l'origine des sociétés, les hommes pressés d'agir pour le bien de la patrie ou pour le leur, entretenus dans une activité continuelle par des besoins impérieux, qui se renouvelloient sans cesse, n'avoient guères le loisir de songer s'ils étoient heureux ou malheureux. Les mots de plaisir & de peine étoient connus ; ceux de bonheur & de malheur ne l'étoient pas encore : cette dernière connoissance devoit être le fruit de la société perfectionnée. C'est dans cet état que les hommes, ayant accru leur sensibilité par

[1] Il faut voir dans le Livre même de M. de Rochefort comment il explique cette réduction ou cette division.

les biens & les maux d'opinion, admirent des idées abſtraites de bonheur ou de malheur, d'après la durée des biens ou des maux qui formoient le tiſſu de la vie. Homère fait prononcer par Jupiter que *l'homme eſt le plus malheureux de tous les animaux*; & jamais il ne parle de *l'homme*, ſans y joindre l'épithète de *malheureux*.

Mais on peut juger l'homme malheureux en général, & cependant le croire ſuſceptible de bonheur, & concevoir l'eſpèce de bonheur dont il eſt ſuſceptible; auſſi M. de Rochefort, en raſſemblant avec art divers paſſages d'Homère, en infère-t'il que ce Poëte attachoit le bonheur à ces principes de ſociabilité que la nature a gravés dans le cœur des hommes, & qu'il regardoit un mariage heureux comme la félicité la plus parfaite qui puiſſe exiſter ſur la terre. Le Poëme entier de l'Odyſſée eſt fondé ſur ce ſentiment; M. de Rochefort appuye avec complai-

ſance ſur cette idée; il la confirme par le ſuffrage de toute l'Antiquité. Le réſultat de ſes recherches à cet égard, eſt que le premier inſtinct des hommes, ou plutôt le premier uſage de leur raiſon, a été de chercher le bonheur dans des ſentimens conformes au premier vœu de la nature; ils ſe ſont écartés par degrés de cette ſource pure de bonheur, à meſure qu'ils ſe ſont corrompus, en croyant ſe perfectionner. Ainſi l'idée principale, dont tout ce Livre eſt le développement, c'eſt que les hommes, dans l'origine des ſociétés, ont eu ſur la Morale des opinions plus vraies & plus conformes à la raiſon que celles où ils ont été entraînés ſucceſſivement par les abus de la ſociété même.

L'opinion qui a placé le bonheur dans la volupté, cette opinion, quoique très-ancienne auſſi, l'eſt moins que celle dont nous venons de parler; & chez les Poëtes & les Philoſophes qui ont le plus contri-

bué à l'établir, elle eſt mêlée de murmures contre la nature, de plaintes ſur la deſtinée humaine, qui annonçoient déjà que l'homme s'égaroit dans la route du bonheur. L'Auteur diſcute à ce ſujet la maxime des Voluptueux, citée par Iſaïe & par S. Paul : *buvons & mangeons, car nous mourrons demain ;* l'uſage des Egyptiens & de quelques autres peuples, qui s'excitoient à jouir des plaiſirs de la table & des douceurs de la vie, en préſentant un ſquelette aux yeux des convives; les principes & la conduite de Sardanapale; la philoſophie d'Anacréon ; certaines ſentences d'Eſchyle, de Théognis de Mégare, d'Euripide, de Ménandre, d'Alexis, où l'on voit preſque toujours le dégoût de la vie, mêlé à l'éloge de la volupté ; ces principes avoient paſſé des Aſiatiques aux Grecs ; mais les Grecs devant qui on les débitoit, dit M. de Rochefort, n'étoient plus les Grecs vainqueurs à Salamine & à Marathon.

On n'eût pas tenu un pareil langage devant Ariſtide ou Thémiſtocle. On parvint par degrés à ramener tout aux ſens, à tourner en ridicule la gloire & la vertu, à décrier le mariage, à célébrer le célibat, à vanter le luxe & tous les vices qu'il entraîne, à chercher dans ces ſources impures un bonheur toujours fugitif.

Ne cherchons la félicité
Que dans la paix de l'innocence.

Racine.

C'eſt à la Morale à faire le bonheur des individus; c'eſt à la Politique, qui n'eſt que la morale appliquée au gouvernement des hommes, à faire le bonheur des peuples; l'Auteur examine les opinions des principaux Légiſlateurs ſur le bonheur, & rejette le Machiavelliſme avec une indignation vertueuſe.

L'Auteur, particulariſant enſuite ce qu'il a d'abord préſenté d'une ma-

nière générale, parcourt dans le ſecond Livre les divers ſyſtêmes des Philoſophes depuis Thalès juſqu'à Socrate. Thalès interrogé en quoi conſiſtoit le bonheur, répondit : *dans une bonne ſanté, une fortune honnête & un eſprit cultivé.* A juger de la doctrine de Pythagore par celle de ſes principaux diſciples, il falloit pour le bonheur un concours de la fortune & de la vertu. Socrate penſoit, comme Ariſtote a penſé d'après lui, qu'une fortune honnête, & une bonne ſanté, jointes à la pratique de la vertu, étoient les vrais fondemens du bonheur. Les diſciples de Socrate ſe partagèrent : Ariſtippe, Chef de la Secte Cyrénaïque, plaça le bonheur dans la volupté, dans de douces émotions des ſens; Antiſthène, dans la vertu ſeule, dans la reſſemblance la plus parfaite avec la Divinité ; il fut le Chef de la Secte Cynique ; Platon, Chef de l'ancienne Académie, paroît avoir expoſé ſes idées ſur le bonheur dans le Dialo-

gue qui a pour titre, *Epinomis ;* il en réſulte qu'il fait conſiſter le bonheur dans la ſcience des Nombres ; M. de Fontenelle, qu'on n'accuſera pas d'avoir manqué de pénétration, avouoit qu'il n'avoit jamais compris dans la Poëtique d'Ariſtote, le fameux principe de purger les paſſions par les paſſions mêmes dans la Tragédie ; oſons avouer auſſi que nous n'entendons rien à cette grande vertu que Pythagore & Platon attribuoient à la ſcience des Nombres.

Le troiſième Livre continue d'expoſer les ſyſtêmes des Philoſophes depuis Socrate ; on y trouve les différentes ſubdiviſions de l'Ecole Socratique, qui toutes venoient ſe réduire à deux Sectes ou Ecoles principales, dont l'une faiſoit conſiſter le bonheur dans le plaiſir ou dans la volupté, l'autre dans la vertu. Epicure & Zénon, Auteurs à-peu-près contemporains, étoient à la tête de ces deux Ecoles. On a beaucoup dif-

puté ſur la doctrine d'Epicure, ainſi que ſur ſes mœurs; les uns veulent qu'il ait placé le bonheur dans les plaiſirs des ſens, les autres dans la volupté pure d'une ame vertueuſe. M. de Rochefort trouve quelque contradiction dans ce que Cicéron dit des principes d'Epicure; il conclut qu'on peut douter ſi Cicéron, qui connoiſſoit le ſyſtême des Epicuriens de ſon tems, connoiſſoit auſſi bien celui d'Epicure, & s'il l'avoit étudié dans les ſources: un Savant, jaloux de la gloire de Cicéron & nourri de ſes Ecrits, n'a pas pu ſouffrir qu'on ſoupçonnât cet Orateur Philoſophe d'avoir ignoré ce qu'il déclare avoir très-bien connu; ce Savant nous a communiqué une note contenant les preuves que Cicéron étoit parfaitement inſtruit de tout ce qui concernoit la doctrine d'Epicure. Cicéron s'étoit livré dès ſa jeuneſſe à l'étude de la Philoſophie en général & en particulier à celle de la Philoſophie épicurienne; les Epi-

curiens avoient même été ſes premiers maîtres. Il avoit ſuivi à Rome, Phédre, Diſciple d'Epicure; il ſuivit à Athènes le vieux Zénon de Sidon, un des plus fameux Sectateurs de ce Philoſophe; & M. de Rochefort cite lui-même le paſſage où Cicéron dit qu'un homme inſtruit par ces deux Maîtres, doit connoître à fond l'Epicuréiſme : « *Niſi mihi Phædrum mentitum aut Zenonem putas, quorum utrumque audivi.... omnes mihi Epicuri ſententiæ, ſatis notæ ſunt.* De Finib. Lib. I. N°. 5. Mais Cicéron ne s'étoit pas borné à étudier la doctrine d'Epicure dans les leçons & dans les écrits de ſes diſciples, il l'avoit puiſée dans les Ouvrages même de ce Philoſophe, ſavoir dans ſon Teſtament qu'il avoit lu dans ſa lettre à Hermaus, dans un autre Livre d'Epicure qu'il cite, *de Finib. Lib. II. Numéros* 30, 31; ſurtout dans un Livre du même Auteur ſur le *Souverain Bien*, dont Diogène Laërce parle dans ſa vie, & dont

Cicéron infère expreſſement, qu'Epicure, qu'il ne cherche point à diffamer, & dont il parle même avantageuſement, faiſoit conſiſter le bonheur dans les plaiſirs des ſens. Voilà ce qui réſulte de la note de ce Savant, qui eſtime trop M. de Rochefort pour vouloir le combattre formellement, mais qui reſpecte trop Cicéron pour ſouffrir qu'on lui conteſte rien de ce qui peut lui être dû. Au reſte, qu'on juſtifie ou Cicéron ou Epicure, le grand point eſt de condamner toute doctrine vicieuſe & détablir une Morale ſaine & utile, & c'eſt ce que M. de Rochefort ne manque pas de faire dans tout ſon Livre.

Les Diſciples travaillent & dénaturent tellement les principes de leurs Maîtres, qu'on peut dire que plus d'un Philoſophe a été le Chef d'une Secte dont il n'étoit pas. Antiſtène, Chef de la Secte des Cyniques, affectoit, à la vérité, une vertu rigide & une *pauvreté orgueilleuſe*, & c'étoit

à lui que Socrate disoit un jour: *J'aperçois ton orgueil à travers les trous de ton manteau*; mais il paroît que ses Disciples ont admis des principes qu'il n'eût pas osé se permettre. On en peut juger par ce trait. Antisthène, malade & accablé de douleur, sembla perdre patience, & s'écria: *qui me délivrera des maux que je souffre? Voici le libérateur*, lui dit Diogène, en lui présentant un poignard. *Je parle de mes maux*, répondit Antisthène, *& non pas de la vie.*

La Doctrine de Zénon a de même été exagérée & défigurée par ses successeurs; mais M. de Rochefort condamne le jugement que Rousseau a porté sur Epictete:

Envain d'un ton de Rhéteur,
Epicte à son Lecteur
Prêche le bonheur suprême.
J'y trouve un consolateur
Plus affligé que moi-même.

« *Je plains*, dit M. de Rochefort,

» tout homme qui, en lisant Epictè-
» te, ne se sentira pas plus de pen-
» chant a faire le bien, & plus de
» courage pour supporter les mal-
» heurs [1]. »

Douter de tout, ne s'émouvoir de rien, voilà le Pyrrhonisme; philosophie également contraire à la raison & à l'humanité.

Sénèque s'éloigna des principes des anciens Stoïciens, Marc Aurèle y ramena. Les systêmes de ces deux Philosophes sont ici la matière du quatrième & du cinquième Livre, morceaux précieux & dont nous ne pouvons trop recommander la lecture.

L'Ouvrage de M. de Rochefort est terminé par un Extrait de l'Histoire de la *Société civile de Fergusson*; M. de Rochefort en a pris ce qui se rapportoit à son sujet, & les Lecteurs seront contens de ce morceau.

[1] On peut voir dans l'Esprit des Loix, Liv. XXIV. Chap. 10. le bel Eloge que M. de Montesquieu a fait de la Secte de Zénon.

Ils le feront en général de l'Ouvrage de M. de Rochefort. Cet Ouvrage annonce une grande connoiſſance de l'Antiquité, un eſprit ſage, un cœur pur, un caractère aimable & vertueux, le talent de penſer de diſcuter & d'écrire. La traduction en vers des deux grands Poëmes d'Homère a mérité depuis long-temps a cet Auteur eſtimable, à tous égards, le ſuffrage des Gens de Lettres.

[*Extrait de M. Gaillard.*]

TRADUCTION nouvelle des Métamorphoſes d'Ovide, en vers françois, avec des Notes. Par M. *de Saint-Ange*. A Paris, chez Piſſot, Libraire, quai des Auguſtins; la Veuve Ducheſne, Libraire, rue S. Jacques, au Temple du Goût; Eſprit, Libraire, au Palais Royal. 1778. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-8°. 117 pages, & les Préliminaires 21. (Cet Eſſai ne comprend que le premier Livre.)

NOUS trouvons à Ovide un air françois, parce que nous trouvons un air françois à tout ce qui eſt agréable, & qu'*agréable* & *françois* nous paroiſſent des mots ſynonymes; ce n'eſt pas ici le lieu d'examiner juſqu'à quel point les autres nations ſont d'accord avec nous ſur ces idées; mais c'eſt par une ſuite de ces idées qu'on a cherché quel étoit le Poëte françois le plus ſem-

blable à Ovide ; les uns ont nommé M. Greſſet ; quelques-autres M. Dorat ; M. de Saint-Ange nomme Quinault ; ces comparaiſons ſont toujours un peu défectueuſes. Tout Poëte qui paſſe à la poſtérité eſt ſans doute original, quelques conformités qu'il ait d'ailleurs ou à deſſein ou par hazard avec d'autres Poëtes ; c'eſt l'originalité qui fait vivre les ouvrages ; l'immortalité n'exiſte point pour le troupeau ſervile des Imitateurs, qui ne ſavent pas être eux-mêmes.

A Dieu ne plaiſe que nous prétendions par-là proſcrire des Traductions en vers, telle que celle de l'Iliade, par M. Pope, des Géorgiques, par M. l'Abbé de Lille, ou celle que M. de Saint Ange nous préſente aujourd'hui des Métamorphoſes. Toute bonne Traduction eſt originale, & c'eſt ce qui la fait vivre ; ce caractère d'originalité eſt aiſé à reconnoître à un ſigne certain ; toutes les fois qu'en liſant un Tra-

ducteur on peut oublier qu'il eſt Traducteur ; quand la fidélité, ſon premier devoir, ne lui ôte point l'aiſance, la liberté, la grace, la vivacité ; quand ceux qui ne peuvent lire l'Auteur dans ſa langue, le retrouvent dans la traduction, tel qu'il eſt annoncé par les Savans ; quand ils trouvent du plaiſir enfin à lire cette Traduction, & qu'ils y reviennent ſans peine comme à ſon livre original, c'eſt qu'elle eſt en effet originale. Boileau, Racine, M. de Voltaire, ont conſtamment ce mérite dans les morceaux qu'ils ont imités & quelquefois même traduits mot à mot de divers Auteurs anciens ou étrangers.

Les Eſſais de M. de Saint-Ange ont été accueillis par les Gens de Lettres & par les vrais juges du talent. M. de Saint-Ange rappelle avec complaiſance les encouragemens que lui a donnés M. de la Harpe dans un des articles dont il a pendant quelque-tems enrichi le Mercure. « Les

» éloges de cet Académicien, ſi » eſtimable par ſon zèle courageux & » infatigable à plaider la cauſe des » talens & à défendre le goût, me » ſont ſi chers & ſi précieux, dit M. » de Saint-Ange, que j'ai eu la va- » nité de croire que je pourrois réuſ- » ſir, par la ſeule raiſon qu'il m'en » avoit jugé capable. » Plus bas, M. de Saint-Ange cite avec éloge le Diſcours préliminaire de la Traduction de Suétone; ces traits de reconnoiſſance & ces actes de juſtice pourroient bien lui avoir attiré beaucoup de critiques, car ce ſont-là les motifs qui déterminent la plupart des hommes dans leurs jugemens; l'Ouvrage n'eſt rien; on y cherche, non pas ce qu'il contient ni ce qu'il vaut, mais les occaſions qu'il peut fournir de prôner les gens de ſon parti & de décrier ſes ennemis.

Parmi les principes que M. de Saint-Ange expoſe ſur la Traduction dans ſon Diſcours préliminaire, on trouve celui-ci, qui n'eſt qu'une

conſéquence de la néceſſité d'être fidèle ; c'eſt que le mieux, auquel le Traducteur doit tendre, n'eſt jamais qu'un mieux relatif à l'original. M. de Saint-Ange développe ſa penſée par la comparaiſon de ce vers de Deſpréaux :

Et des ruiſſeaux de lait ſerpentoient dans la plaine.

avec ce vers d'Ovide :

Flumina jam lactis, jam flumina nectaris ibant.

Le vers françois eſt peut-être meilleur ; il eſt plus dans la manière de Virgile ; mais il ſeroit inférieur au vers latin comme traduction, parce qu'il n'en rendroit pas le contraſte ſymétrique.

Il nous ſemble que M. de Saint-Ange a quelquefois commis cette heureuſe faute, d'être plus beau que ſon modèle, d'être moins Traducteur peut-être qu'il n'eût falu l'être, mais auſſi d'être plus original. Par

exemple, ces deux vers assez simples d'Ovide,

Nullus adhuc mundo præbebat lumina Titan,
Nec nova crescendo reparabat cornua Phœbe.

ne présentent pas autant d'images, n'ont pas autant de richesse, & ne sont pas aussi descriptifs que ces cinq vers de M. de Saint-Ange, qui, à la vérité, s'il est quelquefois plus riche, est presque toujours plus long que son modèle.

Le soleil sur un monde obscur, inanimé,
N'épanchoit point les feux de son orbe enflammé,
Et de l'astre des nuits la lumière inégale,
Qui croît & tour-à-tour décroît par intervalle,
Dans son cours incertain ne régloit point les mois.

Mais voici deux traits où le Traducteur, sans cesser d'être un grand Peintre, sans cesser d'être original, semble absolument calqué sur son modèle.

Nec circumfuso pendebat in aëre tellus
Ponderibus librata suis.

Le Globe dans les airs balancé par son poids.
Ne nageoit point encor, suspendu dans l'espace ;

Nec brachia longo
Margine terrarum porrexerat Amphitrite.

Et le vieux Océan qui presse sa surface,
N'allongeoit point ses bras autour d'elle étendus.

Débrouillement du Chaos.

Dissociata locis concordi pace ligavit
Ignea convexi vis & sine pondere cœli
Emicuit, summâque locum sibi legit in arce;
Proximus est aër illi levitate locoque.
Densior his tellus, elementaque grandia traxit,
Et pressa est gravitate sui. Circumfluus humor
Ultima possedit, solidumque coercuit orbem.

M. de Saint-Ange, qui joint à sa Traduction des notes pleines de goût & d'une littérature agréable, & qui

à propos de la Fable d'Apollon & Daphné rapporte le Sonnet ſi connu de Fontenelle, & la Romance ingénieuſe & touchante de M. Marmontel, auroit pu, à propos du débrouillement du Chaos, citer le commencement du Prologue des Elémens, un des plus beaux morceaux de Poéſie qu'il y ait dans notre langue.

Les tems ſont arrivez. Ceſſez, triſte chaos,
Paroiſſez, Elémens; Dieux! allez leur preſcrire
Le mouvement & le repos;
Tenez-les enfermés chacun dans ſon empire;
Coulez, ondes, coulez, volez, rapides feux,
Voile azuré des airs embraſſez la nature;
Terre, enfante des fruits, couvre-toi de verdure;
Naiſſez, Mortels, pour obéir aux Dieux!

Ces vers l'emportent certainement ſur ceux d'Ovide, qui paroiſſent cependant

pendant leur avoir ſervi de modèle. Le morceau correſpondant, chez M. de Saint-Ange, eſt, ſelon ſon principe, d'une beauté plus relative & plus conforme à l'original.

Entre les élémens il établit la paix;
Et, pour mieux les unir, les ſépare à jamais.
Le Ciel fut le ſéjour de la flamme légère:
L'air, voiſin de la flamme, erra dans l'atmoſphère:
La terre au-deſſous d'eux poſa ſes fondemens,
Elle entraîna l'amas des plus lourds élémens;
S'affaiſſa par ſon poids; & l'onde qui l'embraſſe,
Entoura mollement ſa ſolide ſurface.

Il y a bien du mérite à rendre, avec cette élégante & fidèle préciſion, avec cette rapidité facile & littérale, des détails qui certainement n'étoient pas ſans difficulté.

Le Traducteur a bien rendu auſſi

ces trois vers fameux d'un tout genre.

Pronaque cum ſpectent animalia cæt
ram
Os homini ſublime dedit cœlumque tu
Juſſit, & erectos ad ſidera tollere vul

Mais, tandis que la brute eſclave trib
Courbe ſon front ſervile, & regarde l
L'homme avec majeſté lève un fro
cieux,
Et porte juſqu'au Ciel ſa penſée & ſe

Nous ne ſavons ſi le mot *cieux*, dont rien n'offre l'idée Ovide, eſt aſſez noble en ce droit, & s'il ne dépare pas un p coupler. L'épithète, *tributaire* peut-être auſſi un peu étrangère a jet, & elle l'eſt certainement au

Le Traducteur reproche, ave ſon, à Ovide, la petiteſſe, la n tie des détails dont il compoſe l bleau du Déluge; il ſemble n'ait été frappé que des petits

traſtes, que des rencontres bizarres qu'entraînoit cette horrible révolution ; un poiſſon pris ſur un orme, l'ancre jettée ſur un pré, des vaiſſeaux paſſant au-deſſus d'une vigne, des veaux marins nageant où n'aguères broutoient des chèvres ; quelles miſères ! Sont-ce là les idées douloureuſes & profondes qui doivent ſaiſir une ame ſenſible à la vue de la ſubmerſion de l'univers ? Le Traducteur oppoſe, avec beaucoup de goût, ſur cet article, le Pouſſin à Ovide. Un ſeul trait, tel que celui d'une mère prête à périr qui s'efforce de ſauver un enfant que ſes mains défaillantes ſoulèvent au-deſſus des eaux, vaut mieux que toute la deſcription du Déluge dans Ovide. Mais, après cette deſcription & dans la Fable de Deucalion & Pyrrha, Ovide par un ſeul vers donne une grande & effrayante idée du ravage cauſé par le déluge :

Et deſolatas agere alta ſilentia terras.

vers pittoresque, plein d'une majesté triste & morne comme le spectacle qu'il présente! Le Traducteur qui en sent tout le prix, a essayé de le rendre dans ce vers :

L'Univers reparoît; mais une horreur profonde
L'habite.

Il convient de son infériorité; mais il se sait quelque gré de son effort, & il s'applique cet autre mot d'Ovide :

Non tam
Turpe fuit vinci, quam contendisse decorum.

Nous observerons que ce mot : *l'habite*, renvoyé au vers suivant, nous paroît annoncer une prétention dont nous ne voyons pas qu'il résulte de vraie beauté; de plus, le mot *d'horreur* semble supposer des habitans qui la ressentent; au lieu que le profond silence que peint Ovide, ne montre que la dévastation & la solitude.

Dans la Fable d'Apollon & Daphné, la réponſe de l'Amour à Phœbus qui le brave, nous paroît traduite avec une ſimplicité bien originale :

Filius huic veneris ; figat tuus omnia, Phœbe,
Te meus arcus, ait.

De tes traits, je l'avoue, on ne peut ſe défendre,
Dit le fils de Vénus, mais défends-toi des miens.

Le Traducteur, avec des mots différens, a ſu conſerver la même figure ; il a porté ſur le mot *ſe défendre* la même répétition qu'Ovide avoit placée ſur le verbe *figere ;* car on ſent que dans *te meus arcus, figet* eſt ſous-entendu, & ſupplée par ſon régime. Mais *défends-toi des miens* a plus de fineſſe que *te meus arcus.*

Deque ſagittiferâ prompſit duo tela pharetrâ

Diverſorum operum : fugat hoc, facit illud amorem.

Quod facit, auratum eſt, & cuſpide fulget acutâ.

Quod fugat obtuſum eſt, & habet ſub arundine plumbum.

Cette idée ingénieuſe du trait doré & du trait plombé, nous paroît avoir donné naiſſance à un tableau beaucoup plus beau, plus moral & d'une allégorie bien plus développée ; car ici toute l'allégorie conſiſte dans la comparaiſon des métaux, dont l'un eſt cenſée préférable à l'autre. Le tableau dont nous voulons de parler, eſt celui des deux carquois dans Nanine.

Je vous l'ai dit ; l'Amour a deux carquois ;
L'un eſt rempli de ces traits tout de flame
Dont la douceur porte la paix dans l'ame,
Et rend plus purs nos goûts, nos ſentimens,
Nos ſoins plus vifs, nos plaiſirs plus touchans ;

L'autre n'eſt plein que de flèches cruelles,
Qui, répandant les ſoupçons, les querelles,
Rebutent l'ame, y portent la tiédeur,
Font ſuccéder les dégoûts à l'ardeur.

C'eſt ſans doute auſſi d'Ovide qu'eſt priſe l'idée des deux fontaines dans Roland :

Merlin, dans ces forêts, enchanta deux fontaines,
Dont l'une fait haïr, & l'autre fait aimer :
C'eſt la fontaine de la haine
Que je veux chercher en ce jour ;
Hélas ! que me ſert-il de prendre un long détour !
Je m'égare en ces bois & ma recherche eſt vaine :
Toujours un ſort fatal, malgré moi me ramène
A la fontaine de l'Amour.

M. de Saint-Ange, obligé de ſuivre de plus près ſon modèle, traduit ainſi les quatre vers d'Ovide :

Dans ſon double carquois ſa main ch
deux traits.
L'un armé d'un plomb vil, qui mollit &
mouſſe,
Loin d'inſpirer l'Amour, l'écarte, le
pouſſe.
Aiguiſé ſur la pierre & dans le ſang tren
L'autre ouvre au fol Amour le cœur q
frappé.

On chercheroit inutilement d
l'original le modéle de ce vers :

Aiguiſé ſur la pierre &dans le ſang trer

Voici à cet égard la réflexion
Traducteur. « *Un Amant bleſſé d*
» *trait doré*, ne veut dire en fr
» çois qu'*un Amant aimé*. L'Am
» d'Apollon, au contraire, eſt
» Amour malheureux, & Cupi
» ne le bleſſe que par vengeanc
M. de Saint Ange a donc cru de
rejetter l'emblême du trait do
mais il s'eſt ſouvenu du *ferus*
pido d'Horace :

Semper ardentes acuens ſagittas
Cote cruentâ.

& voilà le modèle de ſon vers :
Daphné demande au fleuve Penée ſon père, de reſter fille :

Ille quidem obſequitur : ſed te decor iſte, quod optas,
Eſſe vetat, votoque tuo tua forma repugnat.

Mais que te ſert, Daphné, d'avoir flechi ton père !
Ta beauté contredit tes deſirs vertueux :
Ou deviens moins aimable, ou renonce à tes vœux.

Rouſſeau avoit imité cet endroit d'Ovide dans ſa Cantate de Caliſto. Cette Nymphe faiſoit le même vœu devant Diane :

Caliſto, ce fut-là ton ſerment, mais, hélas !
Ta fatale beauté ne le confirmoit pas.

Spectat inornatos collo pendere capillos
Et, quid ſi comantur? ait.

Il voit négligemment flotter ſes longs cheveux.
Ah ! ſi l'or ou la perle en captivoit les nœuds !

Ce vers a dans le françois une nobleſſe que la langue exigeoit ; le latin rendu dans toute ſa ſimplicité paroîtroit plat en françois.

Videt oſcula quæ non
Eſt vidiſſe ſatis.
Il la voit, mais, hélas ! ne peut-il que la voir !
Si qua latent, meliora putat.
Et de tout ce qu'il voit les ſéduiſans appas,
Embelliſſent encor tout ce qu'il ne voit pas.

Tous ces traits nous paroiſſent rendus avec décence, avec fineſſe, & toujours avec une liberté originale ; nous regrettons cependant que l'Auteur n'ait pas renfermé dans un ſeul vers : *ſi qua latent meliora putat.* Il le pouvoit aiſément. Ce qu'il voit embellit tout ce qu'il ne voit pas.

Apollon courant après Daphné, s'écria :

Me miſerum! ne prona cadas, indignave lædi
Crura notem ſentes, & ſim tibi cauſa doloris.
Aſpera quà properas loca ſunt: moderantius oro,
Curre, fugamque inhibe; moderantius inſequar ipſe.

Ovide, en cet endroit, ſemble avoir imité Virgile :

Ah! te ne frigora lædant
Ah! tibi ne teneras glacies ſecet aſpera plantas!

dit Gallus à Lycoris, Eglog. 10.

Les ſentiers où tu cours, hélas! ſont peu frayés :
Les buiſſons épineux peuvent bleſſer tes pieds.
J'aurois cauſé tes maux. Ah! retarde ta fuite :
Fais grace à mon effroi; je te ſuivrai moins vîte.

Nous finirons par un morceau où le Traducteur a ſu vaincre très-heu-

reuſement de très-grandes difficultés ; c'eſt le moment où Apollon, joignant déjà Daphné qu'il eſt prêt à ſaiſir, eſt comparé à un chien qui pourſuit un lièvre :

Alter inhæſuro ſimilis, jam jamque tenere
Sperat, & extento ſtringit veſtigia roſtro :
Alter in ambiguo eſt an ſit deprenſus, & ipſis
Morſibus eripitur tangentiaque ora relinquit.

Des mots, tels que *ſtringit veſtigia*, *ipſis morſibus eripitur tangentiaque ora relinquit*, ſont le déſeſpoir d'un Traducteur vulgaire ; ils ſont le triomphe de M. de Saint-Ange. Son ſecret, pour les bien rendre, eſt de reſter auſſi près de l'original, que la différence des langues peut le permettre.

Il s'élance ſur lui, le preſſe, le menace,
Et, prêt à le ſaiſir, ſemble mordre ſa trace :
Le lièvre fugitif, déjà pris à demi,
Trompe en ſe détournant la dent de l'ennemi.

Nous ne ſaurions trop exhorter M. de Saint-Ange à ſuivre ſon entrepriſe. Puiſſions-nous voir l'Enéïde entièrement traduite par M. l'Abbé de Lille, & les Métamorphoſes par M. de Saint-Ange ! Un autre Poëte, d'un talent diſtingué, s'occupe de la Tradudion de l'*Art d'aimer* ; ce n'eſt point s'éloigner d'une carrière, dans laquelle il a eu de grands ſuccès & en a mérité de plus grands encore ; des traits, tels que ceux-ci, qu'on rencontre à tout moment dans l'*Art d'aimer*,

Et ſi pulvis erit nullus, tamen excute nullum.

Lis decet uxores, dos eſt uxoria lites ; &c.

appartiennent eſſentiellement à ce genre de Comédie fine & noble, auquel le Poëte dont nous parlons s'étoit conſacré.

M. de Saint-Ange nous paroît joindre beaucoup de goût à un vrai talent ; il eſt de la bonne école, de

celle de Racine. Racine & Voltaire, voilà nos Maîtres éternels; mais il faut ſavoir les étudier & les ſuivre. Des Poëtes qui n'ont qu'une portion de talent, n'imitent que ce qui s'y rapporte. Les uns, touchés de cette ſimplicité facile, de cette douce flexibilité de Racine, l'ont imitée au point d'être foibles & ſans couleurs; les autres, frappés des riches tableaux de poéſie, qu'il offre ſouvent & qu'il ſait ordinairement placer, ont ſurchargé leur ſtyle de figures, d'images & de tours poétiques dans le genre qui les admet le plus ſobrement. M. de Saint-Ange ſaura éviter tous ces écueils; il ſaura toujours varier ſon ſtyle & en combiner les divers caractères, d'après le genre de l'ouvrage, d'après le génie particulier de ſon Auteur, d'après le génie propre des deux langues, d'après toutes ces convenances fines que le goût ſait toujours ſaiſir & qui n'échappent qu'aux demi-talens. [*Extrait de M. Gailland.*]

HISTOIRE de la Fondation des Colonies des anciennes Républiques, adaptée à la dispute présente de la Grande Bretagne avec ses Colonies américaines, traduite de l'anglois; à laquelle on a ajouté trois Lettres intéressantes sur la même dispute, & les articles de l'Union d'Utrecht comparés aux articles de l'Union des Colonies de l'Amérique septentrionale. A Utrecht, chez J. Van Schoonoven & Compagnie. 1778. 247 pag. *in*-8°.

CET Ouvrage est celui d'un zélé Torys, traduit par M. Cerisier, dont nous avons annoncé une histoire intéressante des Provinces-Unies, & des observations importantes sur les intérêts de la Hollande relativement à la France. L'Auteur se propose de prouver, par l'exemple des anciennes Colonies, que la conduite des Anglois avec

les Américains eſt juſte & légitime ; que ceux-ci n'ont pas le droit de réclamer ; & que chez les anciens Peuples, quand les Colonies ont voulu tenter l'inſurrection, elles en ont été bien plus punies, que les Américains ne courrent riſque de l'être par leur trop bénigne Métropole.

Cette propoſition a lieu de ſurprendre, car en politique il ne ſemble pas qu'on doive conclure le *droit* du *fait*, ſur-tout dans une matière où remontant néceſſairement à des époques fort éloignées, on trouve l'eſprit humain dans ſon enfance, & les nations dans la barbarie : mais par rapport à l'hiſtoire, cet Ouvrage eſt curieux, en ce qu'il éclaircit une matière juſqu'alors peu approfondie par les Hiſtoriens.

On a toujours regardé les Colonies comme le moyen d'étendre les domaines d'une nation, ou d'aſſurer ſes conquêtes : les Phéniciens furent le premier peuple que ſa ſituation maritime, & le progrès de ſes con-

ſances portèrent au commerce
la navigation : Tyr répandit ſes
onies ſur toute la côte d'Afrique
uis l'Egypte juſqu'au Détroit de
altar ; mais Carthage, ſecondée
es circonſtances, ſurvécût à ſa
opole, & devint plus riche &
puiſſante. Au commencement
a deuxième guerre punique, la
: de Carthage ſeule avoit 700
: habitans, & 30● Villes com-
ient ſon Etat politique, ſur une
ieur de côte de près de 2000
s depuis la Syrtis majeure juſ-
i Détroit. Une grande partie de
agne, & preſque toutes les Iſles
méditerranée lui appartenoient
:e. Elle voulut porter plus loin
xpéditions : deux Flottes con-
s par *Hannon* & *Himilcon*,
ent du Détroit & s'avancèrent
vers le Nord, & l'autre vers le
Hannon qui a écrit ſon voyage
nu ſous le nom de *Periple*
nnon] avoit 60 vaiſſeaux &
0 perſonnes à bord. Il ſe ma

des Colonies ſur toute la côte du ſud, & pénétra juſqu'au-delà du tropique du cancer, à 14 degrés de la ligne : le voyage d'Himilcon n'ayant point eté écrit, n'eſt connu que par un mot de Pline.

Quoi qu'il en ſoit, on voit dans les traités faits entre Rome & Carthage que l'avantage du commerce des Colonies d'Afrique & de Sardaigne eſt reſervé excluſivement à la Métropole. Si les Romains avoient beſoin des denrées provenantes de ces Etabliſſemens, ils n'avoient pas le droit de les acheter au marché le plus voiſin & le moins couteux ; ils étoient obligés de les tirer comme ils pouvoient du port de Carthage. C'étoit-là auſſi que les Colonies alloient prendre les marchandiſes de Rome.

A l'égard des ſubſides, *Polybe* nous apprend auſſi qu'ils étoient très-conſidérables.

L'objet des Grecs, en formant des Colonies, fut différent de celui des

Phéniciens; ils avoient particulièrement en vue de ſe débarraſſer des citoyens les plus turbulens qui troubloient la Conſtitution. Les Lacédémoniens, à qui les loix de Lycurgue ne permettoient pas de lever des taxes, ne laiſſoient pas de tirer beaucoup d'argent de leurs Colonies dans la guerre du Péloponèſe. Polybe raconte qu'ils pouſſèrent l'excès du deſpotiſme juſqu'à vendre leurs *Colonies d'Aſie* au Roi *Artaxerxès*.

Les Athéniens impoſèrent auſſi leurs Colonies; & les Lesbiens s'étant révoltés en implorant le ſecours de Lacédémone, les Athéniens rendirent un *Décret* qui condamnoit à mort tous les mâles de Lesbos, & réduiſoit toutes les femmes à l'eſclavage. Cette ſentence, à la vérité, fut un peu mitigée; mais ce qui en demeura fut d'une rigueur bien étrangère à nos mœurs. L'Auteur cite quelques autres exemples de l'autorité deſpotique & cruelle que les Grecs s'attribuoient ſur leurs Colo-

nies ; puis il paſſe aux Romains ; dont il examine la conduite ſous les mêmes rapports.

Toute la diſcuſſion hiſtorique ſur la conduite de la République Romaine, par rapport aux nations vaincues, & ſur ſes principes dans la fondation des Colonies, eſt ſavante & bien traitée. Ils diſtinguoient en deux eſpèces leurs Colonies : les unes s'appelloient Colonies Romaines, & les autres Colonies Latines. Les priviléges & les droits étoient différens. On trouve dans ce détail beaucoup de critique & une grande érudition. La première eſpèce eſt, ſelon l'Auteur, un modèle des Colonies Angloiſes-Américaines. Les Romains aſſujettiſſoient leurs Colonies à la juriſdiction ſuprême de la Métropole, & ils ſe réſervoient le droit de les impoſer. Mais dans la ſeconde guerre punique, douze de ces Colonies qui crurent que Rome touchoit à ſon terme fatal, s'étant excuſées de continuer à fournir leur

contingent, le Sénat dissimula pendant six ans, & ne fit aucune demande à ces Colonies; mais alors les affaires de Rome ayant pris une meilleure face, les impositions de ces Colonies furent doublées; les levées de soldats furent excessives, & on retint à Rome des otages jusqu'à l'entière exécution des ordres du Sénat. Ainsi il est clair que les *Colonies Romaines* participoient aux charges de l'Etat sans participer au gouvernement.

Mais les Colonies se lassèrent de cette oppression, & excitèrent *la guerre sociale :* le danger arracha au Sénat *la loi julienne*, qui attribua aux habitans des Colonies le droit de Citoyen Romain. Ce fut la cause de la subversion de la République par la multitude excessive des Membres de l'*Etat gouvernant*, & la corruption qui s'ensuivit. Nous regrettons de ne pouvoir suivre l'Auteur dans ces détails où il développe, avec beaucoup d'art & de sagacité,

les révolutions politiques qu
changement opéra dans le Go
nement.

L'Auteur, appliquant aux A
ricains tout ce qui précède, pré
que leurs vues ambitieuſes ſont
ciſément les mêmes qu'Athènes
ſi ſévèrement punies ſur ceux de
bos, & Rome ſur les douze C
nies rébelles. Il prouve le droit
Grande Bretagne à taxer ſes C
nies par la coutume qu'avoien
Carthaginois, les Grecs, les
mains de taxer les leurs; enfin
mérique, dit-il, ne doit pas
tendre entrée au Gouvernement
vil de la Mère-Patrie, parce qu
cune Colonie de l'Antiquité n'a
de ce droit. Il va plus loin; &
ſure que ſi la Métropole ſe ren
à ce plan de conciliation, par
quel on vouloit accorder à l'A
rique des Repréſentans dans le
lement, il en réſulteroit pour l'
gleterre les mêmes inconvéniens
leſquels la loi julienne amena

chûte de Rome ; *confuſion* par la multitude des Membres du Parlement ; *facilité de corruption* ; en tout *anarchie* & *deſtruction*.

Tel eſt le plan de cet Ouvrage plein d'érudition, d'eſprit & de ſagacité ; mais où l'Auteur nous ſemble trop attaché aux anciens principes de la politique, que le génie des Modernes a bien étendus & rectifiés.

On voit à la ſuite trois Lettres écrites par le Traducteur, dans un eſprit tout oppoſé à celui qui a dicté l'Ouvrage dont nous venons de rendre compte ; il y a moins de prévention pour les anciennes formes, plus de connoiſſance des intérêts actuels & des principes de la politique moderne.

Dans la première, M. Cerifier, après avoir balancé les degrés de probabilité qui ſe trouvent dans la querelle entre l'Angleterre & l'Amérique, ne riſque point de conjectures ſur le ſuccès ; mais l'enviſa-

geant ſous tous les points de vûe ; voici ſes raiſonnemens & les différens plans de conduite qu'il voudroit voir adopter.

1°. Si l'Angleterre parvient à ſubjuguer l'Amérique, la vengeance du paſſé, & la prévoyance de l'avenir, l'armeront d'un ſceptre de fer : malgré les amniſties, la ſuppreſſion des priviléges, l'établiſſement d'un gouvernement militaire, la ſurcharge de l'impôt, ſont les moindres maux que doive redouter l'Amérique : l'expatriation eſt donc la reſſource ; mais où ? Il n'y a pas à opter, dit-il, l'Eſpagne & l'Allemagne n'offrent rien d'engageant pour eux ; les Provinces-Unies ſont trop attachées à l'Angleterre, & d'ailleurs trop peu étendues ; il ne reſte donc d'aſyle aux Américains que la France. Il eſt à ſouhaiter qu'elle ſaiſiſſe cette occaſion de réparer le vide qu'a laiſſé dans ſon ſein la révocation de l'Edit de Nantes, que les landes de Bordeaux, que les friches du Nivernois,

nois, du Berri, de la Bretagne, que la nouvelle ville de Verſoix, &c. reçoivent ces exilés, & qu'on n'en craigne rien :

Non ea vis animo, nec tanto ſuperbia victis.

Ainſi diſperſés ſur une vaſte étendue, ignorant la langue du pays, ils ſeront bien loin de ſonger à faire des proſélytes ; il leur faudra des générations pour acquérir la langue, les mœurs & la fortune ; & alors fondus, incorporés dans la nation, ils ſeront tous françois & catholiques. C'eſt ainſi que la Hollande, la Pruſſe & l'Angleterre ſont devenues ſi floriſſantes.

2°. Dans le cas où la guerre tireroit en langueur, il eſt à craindre que la haine mutuelle ne s'éteigne, & que les rapports de beſoins, d'uſages, d'alliances & d'intérêt ne réuniſſent enfin des ennemis que toutes les apparences extérieures tendent à rapprocher ; car les apparences ont

la plus grande influence ſur les hommes. Ce qui ſeroit alors très-avantageux à la France, ce ſeroit de balancer les avantages de l'Angleterre par d'autres pareils; qu'elle laiſſe ſortir cette foule d'émigrans que l'inquiétude fait courir après le bonheur. Il y a dans ſon ſein une multitude de gens ſans reſſource qui ne poſſèdent que l'eſpérance, le dernier capital de l'homme. La miſère les éteindroit ſans utilité pour la nation; ils vont rendre un grand ſervice établis chez les Américains, mais en corps de peuplade; car il faut ſtipuler cet article, afin qu'ils conſervent les formes & le caractère françois: que leur ancienne patrie renonce à tous droits ſur eux, ils ne tarderont pas à ſe multiplier & à balancer en Amérique l'influence angloiſe. Et qu'on ne craigne point d'appauvrir la France par cette émigration; les hommes qui n'ont pas leur ſubſiſtance aſſurée, ne ſont qu'une ſurcharge inutile; gardez-les,

ils périront. Les émigrans, chaſſés par la révocation de l'Edit de Nantes, firent une plaie, parce qu'ils emportèrent des capitaux immenſes & une induſtrie très-exercée; c'étoit le vif de la population.

3°. Enfin les Anglois peuvent faire un accommodement avec leurs Colonies; & il ne reſte à la France, pour réſiſter à une Puiſſance ſi fière & ſi formidable, que d'encourager ſa Marine & de faire fleurir chez elle l'induſtrie, ce qu'elle ne peut faire qu'en favoriſant la tolérance & en ouvrant tous ſes ports & tous ſes territoires aux étrangers par la ſuppreſſion de tous les monopoles: il n'y a que la liberté de commerce & de conſcience qui puiſſe arrêter les effets de cette prépondérance qui finiroit par accabler la France.

La ſeconde lettre contient un parallèle de la confédération des Provinces-Unies avec la confédération américaine; l'Auteur obſerve combien l'union belgique a été bien com-

binée, puiſque les Américains éclairés par deux ſiècles d'expérience, n'ont preſque rien trouvé à y changer.

La dernière, qui eſt peut-être la pièce la plus déciſive, eſt une lettre d'un Banquier hollandois, qui explique pourquoi il s'eſt déterminé à retirer ſes fonds d'Angleterre pour les placer chez les Américains.

Dans les affaires, dit-il, le crédit dépend des conſidérations ſuivantes :

1°. La conduite connue par rapport aux emprunts précédens, & l'exactitude des remiſes.

2°. L'induſtrie de l'emprunteur dans la geſtion de ſes affaires.

3°. La frugalité dans ſes dépenſes.

4°. La ſolidité de ſes fonds hypothéqués ſur des biens libres.

5°. L'eſpérance d'augmentation de fortune dans l'emprunteur, ſoit par amélioration, ſoit autrement.

6°. Sa prudence, & le bon emploi préſumé de l'emprunt qu'il fait.

7°. Son honnêteté reconnue par

le payement volontaire de dettes auxquelles rien ne l'obligeoit de ſatisfaire.

Or, dans tous ces points, l'Amérique a l'avantage, 1°. *ſur la conduite connue*, &c. L'Amérique qui emprunta dix millions ſterling pendant la dernière guerre, a fidèlement payé cette dette & les autres en 1772, tandis que la Grande Bretagne, pendant les dix années d'un commerce paiſible & lucratif, n'a point fait de réduction de ſa dette, & qu'elle a, au contraire, diminué l'eſpérance de ſes créanciers par une diſſipation frivole & un mauvais emploi de ſes fonds deſtinés à la libération.

2°. *Sur l'induſtrie.* En Amérique tout homme eſt occupé; l'oiſiveté & l'inutilité y forment un caractère de diſcrédit; en Angleterre les affaires publiques y ſont traitées avec une négligence qui vient de la diſſipation & du délabrement des affaires particulières.

3°. *Sur la frugalité.* En Amérique tout eſt ſimple & la dépenſe y nuit au crédit, au lieu qu'elle y ſert en Angleterre. Les emplois publics ſi lucratifs dans la Grande Bretagne, ſont en Amérique adminiſtrés gratuitement ou à-peu près; & ſeulement par l'effet de l'honneur & du patriotiſme : dans la Métropole, tout eſt en affaires de finances, le tréſor pillé & les taxes toujours augmentées; & comme la guerre fournit plus d'affaires, c'eſt un motif pour une multitude de gens de crier en toute occaſion à la guerre, & de s'oppoſer à toutes les voies d'accommodement & de conciliation; de-là ſuit néceſſairement l'augmentation de la dette & l'impoſſiblité de l'acquitter jamais.

4°. *Sur la ſolidité des fonds.* Les treize Etats-Unis ſont ſolidairement engagés aux dettes que néceſſite cette guerre, & ils n'en ont point d'autres, toutes les dettes antérieures ayant été payées en 1772. L'Angle-

:rre ajoute une dette énorme à une maſſe de dettes déjà inacquittables ; & tandis que l'Amérique s'enrichit par ſes priſes & par ſa nouvelle liberté de commerce, l'Angleterre s'appauvrit & par la perte de ſon monopole, & par la diminution de ſes revenus.

5°. *Sur l'augmentation future des richeſſes.* L'Angleterre n'a point de moyens : ſon territoire eſt enveloppé par la mer, & ſa population diminue journellement par les ravages ſecrets du luxe : mais la population & la culture de l'Amérique s'étendent de jour en jour, & bientôt les émigrations de l'Europe y porteront un nouveau ſurcroît d'hommes & de richeſſes ; augmentation de ſûreté pour le payement de la dette nationale.

6°. *Sur leur prudence & les avantages qu'ils ſe propoſent de l'emprunt.* Les Américains ſont un peuple pacifique & agricole, qui a fait preuve de ſageſſe dans le choix de ſes occu

pations, & la fuite des projets ruineux de vanité nationale. La Grande Bretagne, au contraire, toujours ambitieuſe, avare & querelleuſe, a toujours ſur les bras quelque guerre qui lui coûte plus qu'elle ne s'en promet. En 1730, elle fit la guerre à l'Eſpagne pour une dette de 95000 l. il lui en coûta 40 millions ſterling, 50000 hommes; & elle n'eut point ſatisfaction. Il n'y a point de nation avec qui elle n'ait tenu la même conduite : c'eſt ainſi qu'elle a formé cette maſſe de dettes qui l'écraſe. Mais ſa guerre la plus folle eſt celle de l'Amérique : ſes injuſtices ont révolté les Américains, & ceux-ci ne peuvent plus ſe ſoumettre qu'ils ne ſoient détruits; mais s'ils ſont détruits, qu'en pourra tirer l'Angleterre ? Et cependant celle ci ſe ruine elle-même pour y parvenir; au lieu que l'Amérique ne peut que s'enrichir par la liberté de ſon commerce qui lui procurera bientôt de quoi ſe libérer.

7°. *Sur l'honnêteté reconnue dans l'acquittement de ce à quoi on n'étoit pas obligé.* On a vu dans le premier article l'exactitude de l'Amérique ſur ſa dette publique ; mais ſa bonne-foi paroît ſurtout dans ſa fidélité à payer les dettes des particuliers chez les Anglois, depuis le commencement de la guerre. Ils ont renouvellé le mot d'un ancien Grec : *ce ſeroit le plus utile, mais ce n'eſt pas le plus juſte* ; & les Marchands de Londres ont atteſté au Parlement qu'ils n'avoient eu aucune inquiétude à cet égard ; que le plus léger doute n'étoit pas même entré dans leur eſprit ; la Grande Bretagne, au contraire, n'a plus de reſſources que dans une banqueroute.

Au reſte, nous ne faiſons que rapporter le ſentiment & les raiſonnemens de l'Auteur ; ſans prétendre pénétrer dans de ſi grands intérêts, nous dirons ſeulement que l'Hiſtorien des Provinces-Unies a dû faire néceſſairement de vaſtes recherches

dans la politique & les intérêts d'une nation ſi voiſine de celle qu'il habite & dont il écrit l'hiſtoire, & qu'en général il eſt peu d'Ecrivains plus dignes que M. Cerîſier de la confiance des Lecteurs. On trouve auſſi dans cet Ouvrage une Lettre de M. Mandrillon, compatriote & ami de l'Auteur, qui, occupé depuis longtems du commerce en Hollande, n'en cultive pas moins les Lettres, & qui fait ſur le même ſujet des réflexions que ſon ami a trouvées dignes d'être publiées malgré la modeſtie de celui qui les lui avoit adreſſées.

HISTOIRE de l'Eglise & des Evêques-Princes de Strasbourg, depuis la fondation de l'Evêché jusqu'à nos jours. Par M. l'Abbé *Grandidier*, Prêtre, Sécretaire & Archiviste de l'Evêché de Strasbourg, Chanoine-Brévetaire du Chapitre Royal de Haguenau, &c. Tome II, depuis l'an 817 jusqu'à l'an 965. A Strasbourg, de l'Imprimerie de François Levrault. Avec Approb. & Privil. du Roi. 1778. *in* 4°.

NOUS avons rendu compte du premier volume de cet Ouvrage qui nous a paru mériter l'attention des Sçavans & l'accueil du Public. Les éloges que différens Journalistes ont donné à l'Auteur n'ont pu que l'encourager à fournir avec ardeur la carrière pénible dans laquelle il s'est engagé. L'Académie des Arcades de Rome ayant présenté ce premier volume à Sa Sainteté

Pie VI, le souverain Pontife chargea le Cardinal & Prince Conti, Secretaire de ses Brefs, de remercier de sa part l'Auteur, dont il reconnoissoit la piété, le savoir & la bonne critique. En faut-il davantage pour le consoler, pour le garantir même de quelques traits de malignité dont il se plaint dans l'Avant-Propos de ce second volume ? Il leur oppose en quelque sorte une profession de foi qui n'est point démentie par les sentimens qu'il a montrés dans le premier volume. « Notre respect pour le S. Siége, dit-il, est » pur & sincère ; rien ne peut l'altérer. Notre réflexion sur les mariages divers & successifs de Charlemagne n'est pas contraire à ses décisions. Nous regardons le divorce » comme un abus, qui donne les » plus mortelles atteintes à l'indissolubilité d'une union également sacrée dans les principes de la Religion, & dans les vues de la Politique. » Ces paroles ont rapport à

ce que l'Auteur avoit dit qu'on voyoit à regret quatre Reines avoir partagé ſucceſſivement le lit & le trône de Charlemagne, ſans parler de cinq Concubines ; « mais il faut » obſerver, ajoutoit il, que le con» cubinage.... étoit alors une union » qui, quoique moins ſolemnelle, » étoit auſſi légitime que ce qu'on » appelle aujourd'hui en France *Ma» riage de conſcience, &c.* »

Il avoit obſervé que le Bréviaire romain, malgré différentes corrections qui en ont été faites, contient encore pluſieurs hiſtoires fauſſes ou douteuſes, des homélies apocryphes & des antiennes peu décentes. Il eſt donc étonnant, concluoit-il, que l'Egliſe de Strasbourg, qui avoit autrefois ſes Bréviaires particuliers, n'en connoiſſe d'autre aujourd'hui que le Romain. Cette réflexion, dit il avec raiſon, n'eſt ni nouvelle ni injurieuſe.

Nous ne trouvons pas plus de juſtice dans le *reproche* qu'on a fait à

M. l'A. G. d'avoir voulu faire la Satyre de l'état monaſtique & religieux. Mais ce qui irrite ſans doute pluſieurs perſonnes, c'eſt qu'ayant porté un œil critique ſur quelques légendes, ſur des traditions, des miracles & des reliques, il en a montré la fauſſeté ou l'incertitude. C'eſt un malheur preſque inévitable, dont il doit ſe conſoler ayant pris pour guides de pieux & ſavans hommes, des Papes même, & pour règle l'intérêt de la religion, de la vérité & de la ſaine morale.

La quatrième Diſſertation du premier volume avoit pour objet l'examen de faux titres, la cinquième placée à la tête de ce ſecond volume roule ſur la même matière. L'Auteur y montre la fauſſeté de trois Diplômes attribués à Louis-le-Débonnaire en faveur de l'Abbaye d'Eberſmunſter, l'un de l'an 818, l'autre de 824, & le troiſième de 829. La critique ne lui permet pas d'être plus favorable à un Diplôme de Louis, Roi

de Germanie, pour l'Abbaye de S. Etienne de Strasbourg du 12 Septembre 856. Ce Diplôme a fait croire à plusieurs Ecrivains que ce Prince s'empara, cette année, de Strasbourg & de toute la Province, & prit la qualité de Roi d'Alsace: fait inconnu à tous les Historiens du tems, & démenti même par les Annales de Fulde. Plusieurs Diplômes antérieurs & postérieurs à l'année 856, prouvent que l'Alsace resta toujours soumise à Lothaire, Roi de Lorraine.

Trois Diplômes en faveur de l'Abbaye d'Ebersmunster, l'un du Roi Arnoul en 892; un autre de l'Empereur Othon en 973, & un troisième du même Empereur en 987, ne paroissent pas plus authentiques à M. l'A. G. non plus que le Diplôme de l'Empereur Othon III pour l'Abbaye d'Altorff de l'an 999, quoique M. Schœpflin l'ait adopté. Cependant le sceau de plomb suspendu à ce Diplôme est authentique,

d'où l'Auteur conclut qu'il a été détaché d'une pièce véritable ; fourberie dont il y a plusieurs exemples, & dont parle le Pape Innocent III.

La Dissertation sixième offre des *Observations sur l'état de Strasbourg sous le gouvernement de ses Evêques-Comtes, & sur les anciennes loix municipales de cette ville portées au dixième siècle par l'Evêque Erchambaud.* Elle avoit déjà été publiée séparément sous le titre de *Mémoire sur l'état ancien de la ville de Strasbourg, &c*, & dédiée à l'Academie Royale des Belles-Lettres de Paris. Quoique Strasbourg fût une ville françoise bâtie par des François, il fut permis aux habitans de vivre sous la loi allemande. Quand elle se fut aggrandie, il lui fallut de nouvelles loix, rédigées d'abord par Erchambaud, 42.e Evêque de Strasbourg, ensuite renouvellées & augmentées aux onzième & treizième siècles. Elles furent traduites en allemand en 1270, & *suffirent* jusqu'au tems que les habi-

tans secouèrent la domination épiscopale ; mais lorsqu'ils formèrent une espèce de République indépendante, le Magistrat fit rédiger, en 1322, un nouveau Code de loix par douze personnes du Corps de la Noblesse. Tous les cas n'avoient pas été prévus, & insensiblement les loix se multiplièrent au point que le Recueil des anciennes Constitutions forme aujourd'hui plus de douze gros volumes qu'on ne consulte guères plus que par curiosité.

On trouve dans les Archives de l'Evêché de Strasbourg à Saverne, un très-ancien regître en parchemin, intitulé, *Jura & leges Civitatis Argentinenſis.* Il est divisé en trois parties rédigées en des tems différens. L'Auteur ne donne pas ici le second & le troisième Codes qui n'ont point encore paru : ils formeront, dit-il, le sujet d'une nouvelle discussion. Le premier, dont il place l'origine au dixième siècle, avoit été publié par Schilter, en 1698, mais sur une

copie si informe, si tronquée, & remplie de tant de fautes, qu'il étoit nécessaire d'en donner une nouvelle Edition. Le texte latin plus pur & plus correct est accompagné de la traduction allemande faite en 1270, & d'une traduction françoise de la main de l'Auteur, qui y a joint des notes & des observations pour l'intelligence du texte. Tout cela est précédé du Diplôme, par lequel l'Empereur Othon II accorde & confirme, le 6 Janvier 982, à Erchambaud, Evêque de Strasbourg, & à ses successeurs, la Comitive ou le Comté de la ville Episcopale. MM. Obrecht & Lunig, avoient déjà publié cette pièce, mais très-peu correcte. Le premier, tout savant & vertueux qu'il étoit, y a supprimé des expressions, parce qu'elles ne s'accordoient pas avec son système, que la ville de Strasbourg n'a jamais été dépendante de son Evêque. Les notes sont très-utiles pour l'intelligence de vieux termes, assez fré-

quens dans cette pièce. Ceux qui s'appliquent à la comparaiſon des monnoies y verront que la livre numéraire de Strasbourg, appellée *pfund-pfenning*, (*livre denier*) a toujours été quatre fois plus forte que celle de France, ou qu'elle équivaut à quatre livres tournois; que le marc d'argent, dans l'Evêché de Strasbourg, valoit, en 1340, deux livres dix-huit ſchellings; & en 1350, deux livres, ſept ſchellings & cinq pfennings. Le *ſchelling* ou ſol, eſt la 20e. partie de la livre numéraire, & vaut douze *pfennings* ou deniers. L'Evêque de Strasbourg eſt un des premiers de la Monarchie françoiſe qui aient joui du droit de faire battre monnoie. Une charte attribuée au Roi Dagobert, pourroit faire croire que l'Abbaye de Weiſſembourg l'avoit eu dès le ſeptième ſiècle, ſi elle n'étoit pas viſiblement fauſſe, comme l'a prouvé M. Bünau dans ſa Diſſertation *de Jure circa rem monetariam in Germania*. Leipſick, 1747. On

cite auſſi, pour le même droit en faveur de Aldric, Evêque du Mans, un Diplôme du même Prince; pièce qui eſt au moins très-ſuſpecte. *Voy. Dom Liron, Singularités hiſtor. to. I.* L'Evêché de Strasbourg jouiſſoit dès le règne de Charlemagne, de ce privilége qui lui fut renouvellé par Louis de Germanie dans un Diplôme du 12 Juin 873; & confirmé dans la ſuite par pluſieurs Souverains.

Le Diplôme, par lequel Maximilien I accorda le 9 Janvier 1508, à la ville de Strasbourg, la liberté de battre à ſon coin, de la monnoie d'or, anéantit preſqu'entièrement l'ancien droit des Evêques dans cette ville. « Ils continuèrent cependant » de faire battre monnoie dans le diſ» trict de l'Evêché juſqu'à l'union de » l'Alſace à la Couronne de France, » & ils exercent encore aujourd'hui » ce droit dans leur territoire ſitué » en Empire. »

La fleur de lys fut la première empreinte particulière des monnoies

de Strasbourg. Brouillés avec leurs Evêques, les Strasbourgeois prétendirent, en 1262, que ce lys étoit un témoignage des bontés des anciens Rois de France envers leur ville : ce fut Clovis, selon les uns, & suivant les autres, le Roi Dagobert qui accorda le lys à Strasbourg. Mais on ne voit point qu'avant le règne de Philippe Auguste, les François aient placé la fleur de lys sur leurs étendarts, sur leurs armes ni sur leurs armoiries. Louis VII, son père, l'adopta pour son symbole, & fut le premier qui la fit graver sur ses monnoies; depuis elle parut sur les armoiries & sur les drapeaux, au lieu qu'elle ne se fit voir à Strasbourg que sur les monnoies. D'ailleurs le lys de France est jaune, celui de Strasbourg est blanc. MM. Schœpflin & l'Abbé d'Expilly tirent l'origine de ce dernier de la concession des Evêques. Ceux-ci, dit M. l'A. G. marquoient leur monnoie de deux crosses surmontées d'une mitre;

en communiquant leur droit à la ville, ils l'obligèrent de conſerver la même empreinte, qui, à cauſe de quelque reſſemblance avec le lys, prit enfin la forme de cette fleur. La même choſe arriva à Bâle lorſqu'elle obtint de ſon Évêque le droit de monnoie, avec cette différence que la couleur de la croſſe d'abord rouge fut dans la ſuite changée en noire. Strasbourg doit pareillement ſes armoiries à ſes Évêques par alluſion au mot allemand, *Strasbourg*, qui ſignifie *route*, & au latin *Argentina*, ils prirent durant les Croiſades, pour armes diſtinctives, une bande d'argent dans un champ de gueules, qui ſont encore celles de l'Évêché de Strasbourg. La ville les adopta dans la ſuite, en les diſtinguant ſimplement par le changement réciproque des couleurs.

Tels ſont les préliminaires qui, dans ce volume, précèdent le corps de l'hiſtoire dont nous eſpérons pouvoir bientôt nous occuper.

[*Extrait de M. Dupuy.*]

FASTES Militaires, ou Annales des Chevaliers des Ordres Royaux & Militaires de France, au Service ou retirés, & des Gouverneurs, Lieutenans de Roi & Majors des Provinces & des Places du Royaume; contenant le tems de leurs ſervices, leur grade actuel ou celui de leur retraite; la date de leur réception dans l'Ordre; le nombre des affaires de guerre où ils ſe ſont trouvés; le nombre & la nature des bleſſures qu'ils y ont reçues, ainſi que les grâces qu'elles leur ont méritées de la part du Roi; des Précis généalogiques & hiſtoriques; des Notes, des Anecdotes relatives aux grandes actions guerrières, civiles ou morales des Chevaliers, de leurs Ancêtres, ou d'autres Militaires; enfin tous les détails qui pourront conſacrer légitimement leur gloire; ou y ajouter un nouvel éclat. Préſentés au Roi & à la Famille Royale, par

M. *de la Fortelle*, Lieuten
Roi de S. Pierre-le-Moutie

Multi, sed omnes illacrymabiles
Urgentur, ignotique longâ
Nocte, carent quia vate sacro.
Hor. Od. 8. Liv.

A Paris, chez Lambert, O
Valade; & chez l'Auteur
du Tour S. Germain, mai
Mme. Prevôt, près la rue d
goût. Avec Approbation &
lége du Roi.

LE titre de cet Ouvrage fai
connoître toute l'étendu
plan que l'Auteur a entrep
remplir. Si l'exécution ſe diſ
par la fidélité dans le récit des
& par l'exactitude dans la dét
nation des dates, on peut reg
cette production comme un n
ment précieux, érigé non-ſeul
à la gloire des héros qui ſe ſo
luſtrés par des ſervices rendus
Patrie, mais encore à celle des

y

verains qui, par des récompenſes & des diſtinctions méritées, ſe ſont fait un devoir d'exciter dans les ames une noble émulation, d'échauffer les talens & d'étendre, dans les Corps militaires, l'empire des vertus. Ce ſera déſormais un dépôt ſûr où l'hiſtoire pourra puiſer avec confiance. Mais il n'eſt pas poſſible qu'un particulier porte un Ouvrage tel que celui-ci au degré de perfection qui en fait le mérite principal, s'il n'a, pour ainſi dire, preſque autant de coopérateurs que de perſonnages à faire paroître ſur la ſcène. C'eſt auſſi pour ſe procurer ces ſecours néceſſaires que M. la Fortelle prioit, dans ſon *Proſpectus*, & prie encore aujourd'hui, dans un Avertiſſement à la tête de cet Ouvrage, les Commandeurs & les Chevaliers des différens Ordres, ainſi que les Officiers-Généraux & autres, de lui adreſſer une notice qui contienne exactement leur nom, leurs titres, leur âge, le lieu de leur réſidence, le tems de

leurs ſervices, la date de leur réception dans l'Ordre, leur grade actuel ou leur grade de retraite, les affaires où ils ont commandé, ou ſimplement aſſiſté, celles où ils ont été bleſſés ou faits priſonniers, les grâces qui ont été le prix de leurs ſervices, les faits fixés par une date préciſe & préſentés ſans doute avec ce ton de ſimplicité & de modeſtie qui caractériſe la vérité. « On rappellera, dit-il, toutes les belles » actions civiles ou morales déjà » connues, ou celles qui, n'ayant » fait qu'une ſenſation momentanée, » ſe perdroient bientôt dans la nuit » des tems. Nous n'avons pas ſeulement en vue la gloire militaire, » mais encore la gloire des Militaires. Nôtre ſujet nous fait un devoir » de rapporter tout ce qui peut leur » faire quelque honneur. » L'Auteur en conclut qu'il doit s'impoſer la loi « de rappeller ou de prouver l'ancienneté de l'origine des Chevaliers, lorſqu'elle pourra légitimement ajouter un nouvel éclat à

» leurs actions, ou que la malignité, » la jalousie, l'intérêt personnel au» ront tenté de la couvrir de quel» ques nuages, ou enfin lorsque » l'histoire & les généalogistes ne lui » auront pas donné une assez grande » publicité.... »

On voit que l'Auteur se ménage ici un bien vaste champ: mais nous craignons fort que l'entreprise qu'il annonce ici, & qui au fond est étrangère à la nature de son plan, ne diminue le mérite essentiel de l'Ouvrage, où l'on ne doit pas chercher un tissu de filiations, ni des titres ou des discussions généalogiques. L'Auteur semble craindre que dans la suite la matière ne vienne à lui manquer, & se préparer d'avance la ressource de faire un Recueil de Généalogies, s'il ne peut soutenir le titre de *Fastes Militaires*.

Quoi qu'il en soit, l'Ouvrage est distribué en quatre Parties qui ne sont pas toutes exécutées sur le même plan. On trouve dans la pre-

mière, & en deux Chapitres, les *Chevaliers-Commandeurs & Officiers de l'Ordre du S. Eſprit, ſuivant leur réception; avec des Notices ſur tous ceux de leur Maiſon qui ont été admis ou reçus, depuis l'inſtitution de l'Ordre* (*en 1578.*) Enſuite la liſte des *Chevaliers de l'Ordre de S. Michel, inſtitué par Louis XI à Amboiſe le premier Avril 1469.* Cette dernière liſte, très-ſimple & ſans détail, commence à l'an 1742 & finit en 1777. Mais l'Auteur a eu ſoin d'avertir que les Officiers de l'Ordre du S. Eſprit le ſont auſſi de celui de S. Michel.

La liſte des Chevaliers-Commandeurs & Officiers de l'Ordre du S. Eſprit, qui eſt plus ample, commence en 1724, & finit en 1774. Comme on y a ſuivi, au lieu de l'ordre alphabétique, celui de réception, il faut la parcourir toute entière pour y trouver le nom de quelque Chevalier, à moins qu'on ne ſache à-peu-près le tems où il a *été reçu*. C'eſt un embarras auquel

il eſt étonnant qu'on n'ait pas remédié : il étoit ſi facile de mettre à la fin une table alphabétique de tous les noms contenus dans la liſte, avec l'indication des pages où il en eſt parlé.

Nous ne diſons rien d'un troiſième Chapitre d'une demi-page, qui contient les Chevaliers de l'Ordre de la *Toiſon d'Or* qui ſont en France. Il fut inſtitué par Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne, en 1429.

La ſeconde Partie, qui fait au moins les trois quarts de l'Ouvrage, a pour objet l'*Ordre Royal & Militaire de S. Louis, créé & inſtitué par Louis XIV au mois d'Avril 1693.* Après la liſte, par ordre de réception, des *Grands'Croix & Commandeurs*, on voit celle des Chevaliers. Celle-ci eſt par ordre alphabétique ; & l'on s'apperçoit que ſouvent l'Auteur a manqué des ſecours dont il avoit beſoin ; car il y a une infinité d'articles où l'on chercheroit inutilement les dates de réception : dé-

faut qui ne devroit pas ſe trouver dans un Ouvrage de la nature de celui-ci, fait pour être conſulté préciſément ſur ce point, comme ſur bien d'autres. Un autre défaut qui, pour n'être que de typographie, n'en choque pas moins la vue, c'eſt que le caractère, qui préſente le nom de chaque Chevalier, eſt préciſément le même que celui du texte, ſans la moindre différence; dans la liſte des Chevaliers du S. Eſprit, on avoit eu au moins l'attention d'écrire leurs noms en caractères italiques; & il n'eſt pas aiſé de comprendre pourquoi on n'a pas ſuivi partout la même méthode, ou du moins employé les lettres majuſcules.

Comme une liſte placée à la fin de l'Ouvrage indique les changemens arrivés pendant l'impreſſion, c'eſt-à-dire les *morts*, il paroît qu'on s'eſt propoſé de parler ſeulement des vivans; mais comme cette liſte ne contient que ſix perſonnes, c'eſt pour *nous un ſujet* d'étonnement. Quand *nous diſons* qu'on paroît s'être borné

aux noms de ceux qui vivent encore, nous voulons seulement parler des noms qui sont à la tête d'articles particuliers. Car on a vu, dans le titre de l'Ouvrage, qu'à l'occasion du nom de certains Chevaliers, l'Auteur fait des excursions sur leurs ancêtres, quelquefois même sur leurs frères. C'est ainsi, par exemple, qu'à l'article *Mascaron*, (Pierre François Beau de) on dit qu'il est le seul de quatre frères militaires que la mort ait épargnés. L'un d'eux périt dans la vingt-unième année de son âge, après des exploits qui donnoient de grandes espérances. Son éloge fut imprimé, en 1771, à l'Imprimerie Royale pour les Elèves de l'Ecole Militaire; on le retrouve ici en entier. On voit toujours avec émotion les exemples de valeur, de prudence, de grandeur d'ame, de désintéressement, de patriotisme. Peut-on lire avec indifférence le trait de générosité que fit éclater le Maréchal de Brissac, lorsqu'après la bataille de

S. Quentin il écrivit au Roi Henri II, dont les finances n'étoient pas en trop bon état, pour le prier d'accepter tous ſes revenus, ne ſe réſervant que deux mille livres par an pour l'entretien de ſa famille ?

A l'article du Chevalier du Verdier, on trouve le trait du Chevalier d'Aſſas, rapporté dans le Mercure de France, *Décembre 1777*, qui mérite en effet d'être ſouvent répété. Ce brave Officier, ſe trouvant en 1760 avec le Régiment d'Auvergne dans lequel il étoit Capitaine, à l'affaire de Cloſtercamps, près d'un bois pendant la nuit, s'y avança ſeul pour le fouiller. Des ennemis qui y étoient embuſqués, l'entourent auſſi-tôt ; & lui préſentant une douzaine de bayonnetes ſur la poitrine, le menacent de la mort s'il dit un mot : alors, ſe tournant du côté de ſa troupe, il crie avec intrépidité : *Auvergne, faites feu ; ce ſont les ennemis*, & dans le moment tombe mort de pluſieurs coups. *Le Roi, pour* éterniſer la mémoire

de cette action, a créé une pension de 1000 liv. héréditaire & perpétuelle au profit de la famille du Chevalier d'Assas, jusqu'à l'extinction des mâles.

A l'article de Jean-Louis le Vacher *Dugerrier*, on trouve un mot remarquable du Prince de Soubise, à la bataille de Fontenoi en 1745. Un jeune Gendarme qui voyoit le feu pour la première fois, inclinoit la tête chaque fois qu'un boulet passoit par-dessus la Compagnie. Le Prince qui s'en apperçut lui donna sur le champ une leçon de bravoure qu'il généralisa pour ne point l'humilier : *Mes Camarades*, dit-il, *nous devons dans ce jour avoir la tête d'un pied plus élevée qu'à l'ordinaire ; voilà les ennemis du Roi.*

L'article de M. *de Bussy*, Marquis de Castelnau, nous a paru bien fait. Le détail de ses actions dans l'Inde y est présenté dans un récit rapide & intéressant. Nous pourrions indiquer plusieurs articles qui

méritent d'être lus ; mais dans l'impossibilité d'en présenter le précis, vu leur multitude, une simple nomenclature seroit aussi fastidieuse qu'inutile.

Celui de Demoiselle Geneviéve-Louise-Auguste-André-Timothée d'*Eon de Beaumont*, occupe environ le quart du premier volume. On vouloit d'abord le réduire à la Vie militaire & politique de la Chevalière ; « mais comme quelques personnes, » dit-on, nous ont paru douter de la » noblesse & de l'ancienneté de son » origine, nous avons pensé que le » Public en verroit avec plaisir des » preuves authentiques, & l'ordre » exige qu'elles précèdent la Vie de » cette Héroïne vivante ..... » On donne donc un *Abrégé généalogique, chronologique & historique, contenant l'origine & l'état actuel de la Maison d'Eon ou Déon, établie en Bretagne, en Champagne & en Bourgogne* [1]. La généalogie a été dres-

[1] *La Vie* militaire, politique & privée

ſée, en 1763, ſur titres & actes authentiques, par Antoine-François Gervais de Palmeus, Secrétaire de M. le Prince de Conti, & Généalogiſte employé pour l'ordre de Malthe; il donne à Mademoiſelle d'Eon, pour un de ſes ancêtres, le Gentilhomme nommé *Eon de l'Etoile*, qui fut condamné comme héréſiar-

de la Chevalière d'Eon, tirée des *Faſtes Militaires*, a été imprimée ſéparément, en un volume *in*-8°. & nous avons été étonnés d'y voir à la tête le nom de M. la Fortelle, comme s'il en étoit l'Auteur. Nous ſavons, & bien d'autres le ſavent comme nous, que cet article a, du moins pour la partie hiſtorique, été fourni par M. Peyraud de Beauſſol, Auteur, entr'autres Pièces, des *Arſacides*, Tragédie en ſix actes, qui parut en 1775. Apparemment le Libraire, voyant à la tête des *Faſtes Militaires*, le nom de M. de la Fortelle, aura cru pouvoir le mettre pareillement à la tête du morceau qu'il publioit ſéparément.

que dans le Concile de Reims en 1148. Cette Maiſon, dit-il, s'eſt partagée en pluſieurs branches diſtinguées par des noms différens. La partie hiſtorique, écrite avec ſageſſe, nous a paru intéreſſante.

L'illuſtre & ancienne Maiſon de Mailly fournit un aſſez long article à l'Auteur, qui s'excuſe de ne pas donner de plus grands détails, & ſe voit à regret forcé de ſe borner à une partie des Seigneurs de différentes branches de cette Maiſon, qui ſont morts dans les champs de l'honneur. Il remonte à Anſelme de Mailly, Lieutenant des Armées de la Comteſſe Richilde, qui fut tué au ſiége de Lille en 1070.

Mais le Lecteur ſera peut-être étonné de trouver ici une généalogie preſque complète d'une des premières Maiſons de l'Europe, celle de Rohan. On s'y eſt même attaché à prouver ſa deſcendance des Rois & des Ducs Souverains de Bretagne; & remontant à Guéthenoc, qui vi-

voit en 1008, on la ſuit dans ſes différentes branches, en faiſant remarquer les vertus guerrières & morales par leſquelles elles ſe ſont concilié l'eſtime publique. « L'hiſtoire, » dit-on, en eſt écrite de toutes » parts, & nous ſommes en état de » donner à notre ſujet toute l'étendue » qui lui eſt propre. » C'étoit au contraire, ce nous ſemble, une raiſon d'être très-concis, puiſqu'on ne pouvoit que répéter ce qui ſe trouve *de toutes parts*. A la fin de cet *Extrait hiſtorique & généalogique* de la Maiſon de Rohan, l'Auteur dit encore : « Rien n'eſt plus connu, rien » n'eſt moins conteſté; mais il ajoute » à la gloire des Guerriers que nous » y célébrons; & quand il ſeroit » auſſi étranger à notre plan qu'il » lui eſt eſſentiel, le fond en eſt ſi » magnifique, ſi intéreſſant, que le » Lecteur nous ſeroit grace de n'a- » voir pu réſiſter au deſir d'en illuſ- » trer encore notre Ouvrage. » Nous ne répugnons point de lui accorder

la grace qu'il demande, nous desirons même que ses Lecteurs la lui accordent pareillement; mais ils auroient été sans doute plus disposés à l'indulgence, si on les avoit prévenus que le fond de cet article est tiré, soit d'un Ouvrage dont nous rendîmes compte dans le tems, sous le titre de *Réponse à un Ecrit anonyme intitulé Mémoire sur les rangs & les honneurs de la Cour*, Paris. 1771. *in* 8°. par M. l'Abbé Georgel; soit de la *Généalogie de la Maison de Rohan*, telle qu'elle a paru dans le *Dictionnaire de la Noblesse*, de M de la Chenaye des Bois, Tom. XII.

La troisième Partie de l'Ouvrage, qui est fort courte, est divisée en trois Chapitres, dont le premier est consacré à l'Ordre du Mérite militaire institué par Louis XV en 1759; le second à l'Ordre Militaire de Malte, & le troisième à l'Ordre de Saint-Lazare.

La quatrième Partie, qui est à-

peu-près de la même étendue, embraſſe les *Gouvernemens des Provinces & Etats-Majors des Places du Royaume.* C'eſt une ſimple nomenclature.

[*Extrait de M. Dupuy.*]

HISTOIRE universelle, depuis le commencement du monde jusqu'à présent, composée en anglois par une Société de Gens de Lettres; nouvellement traduite en françois par une Société de Gens de Lettres; contenant l'histoire universelle jusqu'à Abraham, l'histoire d'Egypte & l'histoire des anciens Peuples de Canaan; enrichie de figures & de cartes. Tome prem. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame & de Madame la Comtesse d'Artois, rue des Mathurins, hôtel de Cluny, 1779. Avec Approbation & Privilége du Roi. 1 vol. *in*-8°. de 640 pages.

L'HISTOIRE universelle composée en anglois par une Société de Gens de Lettres est connue depuis long tems; elle est généralement regardée comme le plus grand corps d'*Histoire* que nous ayons, & le plus

généralement eſtimé. Les Sçavans anglois, verſés dans la connoiſſance des langues anciennes, & qui par là ont été à portée de conſulter eux-mêmes les Ecrivains originaux, ont mis à contribution tout ce qui nous reſte de l'Antiquité, ont tout comparé & tout diſcuté avec la critique la plus ſage. Auſſitôt que cet Ouvrage parut, on s'empreſſa de le traduire en différentes langues. Les Libraires de Hollande le publièrent en françois, & cette traduction, quoiqu'incorrecte & faite par des gens peu exercés dans notre langue, fut reçue favorablement. Il y a lieu d'eſpérer qu'une nouvelle traduction faite avec plus de ſoin & de correction dans le ſtyle, mais toujours conforme à l'original, ſera reçue avec plus d'empreſſement, d'autant plus qu'on aſſure, qu'à l'exception des 6 premiers volumes de l'Edition de Hollande, tous les autres ne ſont plus une véritable traduction.

Les nouveaux Traducteurs qui ont pour but de rendre leur travail utile à toutes les classes de Lecteurs, aux Gens du monde comme aux Sçavans, à ceux qui commencent à se livrer à l'étude de l'histoire, comme à ceux qui dans un âge plus mûr prennent plaisir à s'en rappeler les époques principales, ont cru devoir écarter du texte les longues dissertations qui suspendent le récit des faits, pour les reporter en notes à la fin de chaque volume. Ainsi la fidélité de la traduction, l'ordre des faits dégagés de toutes les discussions qui étouffent l'intérêt, la pureté du style, la commodité du format, sont autant d'avantages qui manquent à l'Edition *in*-4°. faite en Hollande. Celle que nous annonçons est imprimée sur de beau papier, en caractères neufs, & les planches sont confiées au burin des meilleurs Artistes.

Comme cette histoire est connue, & que nous en avons rendu compte plusieurs fois dans notre Journal,

d'après l'Edition de Hollande, on nous permettra de ne point entrer ici dans un auſſi grand détail que ſi l'Ouvrage paroiſſoit pour la première fois. Il doit nous ſuffire de faire connoître en peu de mots ce que chaque volume contient, d'autant plus qu'on n'y fait aucune addition.

Dans la Préface, les Sçavans anglois rendent compte de la méthode qu'ils ont ſuivie & des Auteurs qui leur ont ſervi de guides. Ils donnent une idée de tous les anciens Ecrivains que l'on doit regarder comme la ſource de l'hiſtoire, & indiquent, autant qu'il eſt poſſible, le tems où ils vivoient, les Ouvrages qu'ils ont compoſés & le degré d'autorité que ces Ouvrages doivent avoir. Un des grands embarras qu'on rencontre en liſant l'Hiſtoire ancienne, eſt l'évaluation préciſe des monnoies, des poids & des meſures; dans le deſſein de répandre du jour ſur un ſujet ſi obſcur,

ils ont dreſſé des tables de comparaiſon d'après le Docteur Arburhnot, qui a réduit au titre anglois la valeur des monnoies, des poids & des meſures des Anciens; & les nouveaux Traducteurs, après avoir corrigé les fautes qui ſe trouvoient dans les calculs de la traduction faite en Hollande, ont ajouté à ces tables l'évaluation françoiſe. Cette Préface eſt terminée par quelques obſervations ſur les différens calculs de Chronologie.

On trouve enſuite une très-longue Introduction, dans laquelle les Auteurs traitent de la Coſmogonie ou de la Création du Monde. Que l'univers, diſent-ils, ait été créé & tiré du néant par un être infiniment bon, qui, exiſtant par lui-même, eſt la première cauſe de toutes choſes, c'eſt une vérité qui, même ſans le ſecours de la révélation, eſt aſſez prouvée par les lumières de la raiſon. Ils rangent ſous trois claſſes les diverſes opinions des Anciens & des Moder-

nes ſur l'origine de l'univers. La première, de ceux qui ont ſoutenu que le monde eſt éternel dans la matière & dans la forme, & qu'il n'a jamais eu d'origine, ni ne ſera jamais ſujet à aucune corruption. La ſeconde, de ceux qui prétendent que la matière du monde eſt éternelle, mais non pas la forme. La troiſième enfin, de ceux qui aſſurent que le monde a eu un commencement & qu'il aura une fin, étant périſſable de ſa nature. Les Auteurs de cet Ouvrage, en examinent ces trois opinions, en expoſant les raiſonnemens de ceux qui les ont embraſſées, font connoître tout ce que les anciens Philoſophes & les modernes ont dit & ce que les Egyptiens, les Babiloniens, les Phéniciens, &c. ont penſé à cet égard. Ils ne négligent pas même ce que l'on trouve chez les Indiens, les Chinois & les autres peuples exiſtans. Ils diſcutent également l'opinion de ceux qui admettent deux principes, Dieu & la Matière.

« Quelques uns des ſentimens dont » nous avons rendu compte, diſent » les Auteurs anglois, paroîtront » ſans doute bien abſurdes; mais, » avant que de prononcer, il faut » conſidérer l'imperfection de la phi- » loſophie dans ces premiers tems. » Qu'on ſe ſouvienne d'ailleurs que » les Anciens, les Grecs, auſſi bien » que les Barbares, ont couvert leur » doctrine, particulièremeut celle » qui concernoit l'origine des cho- » ſes, du voile des ſymboles, des » énigmes & des allégories myſti- » ques; ce qui doit faire paroître ri- » dicules pluſieurs des opinions que » nous avons rapportées, ſi on les » prend dans un ſens littéral; ridi- » cule qui diſparoîtroit peut-être ſi » on leur rendoit leur véritable expli- » cation. Mais comme il eſt preſque » impoſſible de retrouver cette expli- » cation dans l'éloignement des tems, » nous nous ſommes bornés à une » narration purement hiſtorique: » conduite ſage qu'il ſeroit à deſirer

que tous ceux qui écrivent ſe propoſaſſent de ſuivre.

C'eſt après cette expoſition que l'on vient à l'hiſtoire de la Création, telle qu'elle nous a été laiſſée par Moyſe; « hiſtoire, qui, quand même » on ne la conſidéreroit que comme » un ouvrage purement humain, eſt » revêtue de toutes les marques de » probabilité & de vérité qu'on peut » ſouhaiter. » Mais le récit ſuccinct de Moyſe eſt plus proportionné à l'intelligence du peuple qu'il vouloit inſtruire, qu'il n'eſt propre à ſatisfaire une curioſité philoſophique; de-là ce grand nombre d'hypothèſes qu'on a bâties ſur le texte de cet Auteur ſacré. En conſéquence, les Sçavans anglois expoſent celles de Deſcartes, de Burnet, de Wiſton, & y ajoutent quelques réflexions. Ils terminent cette Introduction par l'hiſtoire de la Création de l'Homme & de celle des Anges; ils n'ont pas cru devoir paſſer ſous ſilence les traditions de quelques Rabins, ni celles

des Mahométans. Toute cette Introduction eſt remplie de recherches ſçavantes, miſes cependant à la portée de tous ceux qui ſont un peu inſtruits.

L'Hiſtoire des Hommes qui ont précédé le Déluge, ne doit pas occuper long-tems un Ecrivain, puiſque nous n'avons que ce que Moyſe en rapporte & que le récit qu'il en fait eſt fort court. Les Auteurs anglois y ont ajouté les recherches que les Sçavans ont faites ſur la ſituation du Paradis terreſtre; & propoſent, comme le ſentiment le plus probable, celui qui le place ſur le confluent du Tigre & de l'Euphrate. Ils s'étendent encore ſur la chûte de l'homme; ſur la chronologie du tems qui s'eſt écoulé depuis la Création juſqu'au Déluge, & ils ont placé dans des notes l'expoſé de quelques traditions orientales ſur ces premiers Patriarches.

Après avoir parlé du Déluge & de l'arche, ils font quelques obſervations ſur l'état du monde avant cet évènement

évènement & ſur le changement que ce fléau a cauſé ſur la terre. La Religion, la Police, les Arts, les Sciences de ces premiers habitans du monde pendant ſeize cens ans ou deux mille ans, ſeroient dignes de notre curioſité, ſi la plus grande partie de ce qu'on en pourroit dire ne ſe réduiſoit qu'à de ſimples conjectures. On ſait que ces premiers hommes ont offert à Dieu des animaux & des fruits de la terre; que ſous la dernière génération de la ligne de Caïn, ils avoient découvert l'art de travailler les métaux; mais on ſuppoſe que les Lettres furent connues; quant aux livres qu'on a attribués à Adam, à Seth & à Henoch, ils ſont abſolument ſuppoſés. En général, ſi l'on veut étendre davantage les connoiſſances de ces premiers hommes, il faut ſe livrer aux conjectures.

On prétend qu'avant le Déluge la terre étoit non-ſeulement peuplée de plus d'habitans qu'elle n'en a actuelle-

ment, mais même plus qu'elle n'en ſçauroit contenir ou nourir aujourd'hui. Les hommes vivant plus longtems ont dû ſe multiplier davantage. On porte ce nombre d'habitans à vingt fois autant que la terre peut en avoir à preſent. On propoſe pluſieurs conjectures ſur la longue vie des hommes, & ſur le changment que le Déluge a pû produire ſur notre globe. Burnet prétend que ce fléau fit perdre à la terre ſon équilibre, & lui donna la poſition oblique où elle eſt à preſent; le même attribue la fécondité à un équinoxe perpétuel. Suivant Wiſton, une comète a cauſé le Déluge & a changé l'orbite de la terre; une nouvelle croute s'eſt formée & le ſol primitif a été enſeveli ſous cette croute qui a environ 105 pieds d'épaiſſeur. On pourra propoſer encore d'autres conjectures, & nous n'en ſerions pas plus inſtruits.

L'hiſtoire du Monde depuis le Déluge juſqu'à la naiſſance d'Abraham,

quoique remplie de difficultés, nous eſt cependant plus connue : à la vérité, le texte hébreu, le Pentateuque ſamaritain, & la verſion des ſeptante ne s'accordent point ſur la chronologie, & l'hiſtoire profane eſt encore plus obſcure. La différence que l'on voit dans les trois textes de l'Ecriture, ne vient que de quelque omiſſion de nombre faite par les Copiſtes, & c'eſt là ce qui excuſe l'embarras des Chronologiſtes. Nos Sçavans anglois ont raſſemblé avec ſoin tout ce qui concerne Noé & ſa poſtérité, & ont rejetté dans des notes ce qui eſt tiré des Ecrivains profanes qui peut y avoir quelque rapport. Ils s'étendent ſur la conſtruction de la tour de Babel & ſur la confuſion des langues. Les hommes n'eurent-ils qu'une ſeule langue avant le Déluge? C'eſt un problême qu'on n'entreprend point de réſoudre; mais on croit que la première langue fut conſervée par Noé, & que ſes deſcendans en firent uſage juſqu'à l'époque de la diſper-

ſion. Quelle eſt cette langue de Noé ; exiſte-t'elle encore ? Pluſieurs peuples ſe ſont diſputés l'ancienneté & la primauté de leur langue. Les Juifs & beaucoup de Sçavans ont ſoutenu que la langue hébraïque étoit la première langue du monde. En géneral, les langues hébraïque, ſyriaque, chaldaïque & arabe, ne doivent être regardées que comme une ſeule & même langue, qui a éſſuyé, par la ſuite des tems, de légers changemens dans la prononciation & dans quelques formes grammaticales.

Ce volume eſt terminé par un grand nombre de notes qui, dans l'ouvrage anglois, comme nous l'avons dit, font partie du texte : on peut les regarder comme autant de diſſertations curieuſes, qui ſervent à éclaircir différentes difficultés & contiennent des détails que les Sçavans doivent conſulter. Dans quelques-unes on trouve une explication des fragmens de Sanchoniaton & de Bérose. Ce dernier a donné une liſte des

Rois de Chaldée avant le déluge, qui paroît entièrement conforme au récit de Moyſe. Il a exprimé la durée des règnes de ces Rois par *ſares*, *nires* & *ſoſes*, anciennes meſures de tems uſitées chez les Chaldéens, mais qui nous ſont à préſent inconnues. On a cherché a les évaluer, & on a fixé le *ſares* à 3600 le *nive*, à 600 & le *ſoſe* à 60 ans; ce qui donneroit à chacun de ces règnes une durée immenſe qui paroît démentie par le règne marqué à l'un de ces Princes qui eſt de 99 ans, ſuivant Jules Africain. Abydène & Apollodore, au lieu de 99 ans, ont marqué 10 ſares; il ſemble devoir réſulter de-là que le *ſare* ſeroit d'environ 10 ans. Les Sçavans Anglois, d'après cela, le réduiſent à 3600 jours ou dix anciennes années de 360 jours chacune. Ils dérivent ce mot *ſar* du chaldaïque ou ſyriaque *aſar*, qui ſignifie *dix*; mais dans cette ſignification, ce mot n'a aucun rapport avec ceux de *nires* & de *ſoſes*, qui ſignifient, dans la

même langue, le premier *jour* & le ſecond *heure*; il eſt naturel de croire que le mot de *ſare* eſt le même que celui de *ſahro*, qui, dans la même langue, ſignifie *mois*, *lune*. Ainſi ces trois expreſſions déſigneroient un cycle de mois *ſahro*, un cycle de jours *nehro*, & un cycle d'heure *ſoo*. Mais combien, dans le premier; comptoit-on de mois, dans le ſecond de jours, &c. ? C'eſt ce que nous ignorons.

Toutes ces notes méritent d'être conſultées, nous deſirerions ſeulement que les Traducteurs, dans une grande quantité de noms propres, ne conſervaſſent pas l'orthographe angloiſe; qu'ainſi, au lieu d'écrire *cashmir*, *ſhaddad*, *shat*, *&c.* ils écriviſſent *caſchmir*, *ſchaddad*, *ſchat*, *&c.*; de même, au lieu de *wishtnum*, de *tshaddi*, il faudroit écrire, ſuivant l'orthographe françoiſe, *wiſchtnum*, *tſchaddi*, *&c.* au lieu de *ſarus* ou *ſari*, de *neri* & de *ſoſi*, *meſures* de tems chez les Chaldéens;

il ſeroit plus exact de dire *ſares*, *nires* & *ſoſes*.

On ne peut qu'applaudir au zèle & aux talens des nouveaux Traducteurs ; & nous ne doutons point que le Public ne deſire, avec impatience, la ſuite d'un Ouvrage ſi étendu & ſi intéreſſant, qui ne nous étoit connu que par une médiocre traduction. Il en paroîtra tous les mois un volume. M. le Tourneur a bien voulu coopérer à cette entrepriſe, & ſe donner des ſoins particuliers pour l'exécution générale. Ce Volume contient plus de la moitié de l'*in*-4°. de l'Edition de Hollande. La ſouſcription eſt de 24 liv. pour les ſix premiers volumes ; on payera 24 autres livres pour les ſix volumes ſuivans, & ainſi de ſuite de ſix mois en ſix mois. Pour la Province, c'eſt 4 liv. 4 ſ. de plus. On ſouſcrit à Paris, chez Moutard ; & en Province, chez les principaux Libraires du Royaume & de l'Europe.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

LÉGISLATION Orientale; Ouvrage dans lequel, en montrant quels ſont en Turquie, en Perſe & dans l'Indouſtan les principes fondamentaux du Gouvernement, on prouve : 1°. que la manière dont juſqu'ici on a repréſenté le Deſpotiſme, qui paſſe pour être abſolu dans ces trois Etats, ne peut qu'en donner une idée abſolument fauſſe : 2°. qu'en Turquie, en Perſe & dans l'Indouſtan il y a un Code de loix écrites qui obligent le Prince ainſi que les Sujets : 3°. que dans ces trois Etats les particuliers ont des propriétés en biens meubles & immeubles dont ils jouiſſent librement. Par M. *Anquetil du Perron*, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, & Interprête du Roi pour les Langues orientales.

Tros, Rutulus ve fuat, nullo diſcrimine habebo. VIRG.

A Amſterdam, chez Marc Michel Rey. 1 vol. *in*-4°. de près de 400 pag. & ſe trouve à Paris, chez Leclerc, quai des Auguſtins.

« ELEVÉS dans la connoiſſance » de quatre à cinq cens lieues » de pays, dit M. Anquetil, le reſte » du globe nous eſt étranger. Com- » me nos eſprits ont cultivé en appa- » rence tous les genres; que les arts » ont donné à nos ſens tous les plai- » ſirs dont ils paroiſſent ſuſceptibles; » que notre philoſophie s'eſt exercée » ſur toutes les ſituations analogues » à notre poſition, à nos mœurs, à » nos opinions, il réſulte de-là un » repos mortel qui nous empêche » d'aller plus loin. Que nous ap- » prendroient, en effet, des étran- » gers qui boivent, mangent, s'ha- » billent, ſe marient, élèvent leurs » enfans, vivent en ſociété! Nous » ſavons là-deſſus tout ce que nous » ont tranſmis les Grecs & les Ro- » mains. *Nous entendons les langues*

» de ces deux peuples ; eſt-il beſoin » d'autres lumières ? » Voilà en effet ce que nous penſons & ce qui nous empêche de cultiver la Littérature orientale ; uniquement occupés des Grecs & des Romains, qu'il ne faut cependant point perdre de vue, nous avons tellement fouillé dans leurs ouvrages, qu'il eſt preſque impoſſible à préſent de trouver un ſujet nouveau. Nous négligeons trop les langues & l'hiſtoire de l'Aſie, qui étendroient nos connoiſſances & rectifieroient les fauſſes idées que nous nous ſommes formées des mœurs, des uſages & des loix de ſes habitans. En liſant leurs livres, nous pourrions profiter des découvertes que ces peuples ont faites dans les arts & dans les ſciences ; nous ne ſerions pas perpétuellement dans l'erreur lorſque nous voulons parler de ce qui les regarde ; nous connoîtrions encore une ſuite de grands Empires qui ont occupé ces vaſtes contrées, les Princes qui les ont

gouvernés, les lieux où ils régnoient, les grands Miniſtres qu'ils ont eus, les Sçavans qui ont illuſtré leurs règnes. Mais il faut ſe livrer à l'étude des langues; & nous aimons mieux nous attacher à préſenter un même ſujet ſous cent formes différentes, & après avoir épuiſé les formes, nous livrer aux ſyſtêmes & aux conjectures qui nous occupent ſans nous inſtruire.

M. Anquetil qui, en parcourant ces vaſtes contrées de l'Aſie en a étudié les langues, a cru devoir détruire les idées que nous nous ſommes formées de ces peuples. « Faſte » démeſuré, dit-il, deſpotiſme abſolu, cruauté, conquêtes arbitraires, régime ſanguinaire; il ſemble, à s'en rapporter au plus grand » nombre des Ecrivains de l'Europe, » que l'hiſtoire de ces vaſtes contrées » ſoit celle de pluſieurs grands brigands qui ſe plaiſent à détruire » tour-à-tour ce que la nature, dans » l'intervalle des dévaſtations, ſe

» hâte vainement de produire. » Il ſe propoſe donc de faire voir la fauſſeté d'un pareil tableau.

1°. Les Sciences, les Arts, l'Agriculture, le Commerce cultivés dans l'Orient; la politique profonde des Miniſtres, la communication que l'on donne au peuple même des déciſions du Conſeil, par des regiſtres que tout le monde peut conſulter, & par des gazettes qui paroiſſent tous les deux jours, ſont une preuve que dans l'état actuel, politique & religieux de l'Aſie, le gouvernement deſpotique n'a pas néceſſairement les ſuites funeſtes que lui attribue M. de Monteſquieu, & que le deſpotiſme, tel que ce Publiciſte le repréſente, eſt un gouvernement imaginaire qui n'exiſte & ne peut exiſter nulle part.

2°. Qu'en Turquie, en Perſe & dans l'Inde, il y a des loix écrites & des coutumes ayant force de loix, ſelon leſquelles les particuliers ſont *jugés*. Ces loix obligent même le

Souverain qui, à ſon ſacre, jure de les obſerver, ou du moins s'y engage par la profeſſion même de la Religion qu'il ſuit.

3°. Dans ces contrées il y a des propriétés en fonds de terre, jardins, maiſons, biens mobiliers, en charges mêmes; les enfans, tant les garçons que les filles, ont droit à la ſucceſſion de leur père, & héritent de ſes biens. Voilà le plan de l'Ouvrage.

Les voyageurs eux-mêmes fourniſſent à M. Anquetil des traits à l'appui de ce qu'il avance, d'où il réſulte que s'ils affirment le contraire, c'eſt qu'ils ont pris l'état de violence pour l'état légal, & que des intérêts particuliers ont pu les porter à ne pas toujours repréſenter les choſes comme elles étoient. A ce témoignage des voyageurs il joint différentes pièces originales qu'il a traduites; telles ſont, 1°. une gazette de la Cour du Mogol qui paroît *tous les deux jours*, & dans laquelle

on rend compte de tout ce qui ſe paſſe dans l'Empire. Cette gazette nous apprend que tous les jours les Miniſtres ſe rendent au Palais, que le Souverain confère avec eux & qu'on rend compte dans ce conſeil de toutes les affaires du Gouvernement : 2°. le détail des fonctions de différéns Miniſtres, tirées d'un livre intitulé *Akbar-namah*, compoſé par Aboulfazel, Secrétaire de Schah-Akbar : 3°. un contrat de vente de maiſon, dans lequel on trouve toutes les formalités requiſes à cet égard.

Dans un Avant-Propos, M. Anquetil s'attache à faire voir que le gouvernement de l'Orient n'eſt pas le deſpotiſme tel que M. de Monteſquieu l'enviſage. Il cite les textes de celui-ci, & y joint différentes réflexions & le témoignage des voyageurs qui contredit le ſentiment du Publiciſte françois. Il entre enſuite en matière ; & dans la première partie de l'Ouvrage, il examine quelles ſont les ſuites naturelles que doit

avoir le gouvernement deſpotique. Celui que M. de Monteſquieu a peint, eſt, dit M. Anquetil, un monſtre qui ne peut exiſter. Le gouvernement en Aſie eſt généralement deſpotique, mais il n'a pas les caractères qu'on lui attribue. De-là il paſſe à l'influence de la Religion dans les gouvernemens de l'Orient. Les Turcs, perſuadés que la liberté de conſcience eſt un puiſſant moyen pour retenir les peuples dans leur devoir, ont permis le libre exercice des différentes Religions, & ont accordé aux Chrétiens des Egliſes que les Muſulmans n'inſultent pas. Les voyageurs nous apprennent qu'en Aſie toutes les Religions ſont permiſes. Dans l'Inde, les Miſſionnaires chrétiens rempliſſent tranquillement les fonctions de leur miniſtère. Ce n'eſt pas-là le caractère ombrageux d'un deſpote qui craint que de nouvelles idées n'excitent des troubles. De plus, on y cultive les Arts & les Sciences. Toutes les terres ſont

en valeur, puiſque c'eſt leur produit qui y attire tant d'étrangers. M. Anquetil entre enſuite dans quelques détails ſur la politique externe & interne des Orientaux. Cette dernière eſt la principale & la plus importante. Les Princes indiens, que l'on nous donne pour ſtupides, dit-il, ont la prudence de faire des tréſors pour les guerres qui peuvent ſurvenir ; ils ſavent brider l'autorité des Gouverneurs par un Officier qui leur rend compte de tout ce qui ſe paſſe, & ils ont trouvé le moyen de faire que l'argent entre dans leur Etat ſans ſortir. Ils ont des archives dépoſées dans le Palais, où les actions du Prince & les loix qu'il publie ſont écrites. Sur ces archives, les Sçavans compoſent des hiſtoires que l'on trouve dans des bibliothèques publiques ; le deſpote de M. de Monteſquieu ſeroit effrayé de toutes ces communications, ainſi que de la *publication* des gazettes où l'on rend *compte* de toutes les parties de ſon

gouvernement. Il n'y a donc rien de si trompeur, dit M. Anquetil, que ces portraits tracés dans le cabinet, d'après des principes dont on tire toutes les conséquences en apparence possibles. C'est peut-être là cependant ce qui pourroit servir à excuser M. de Montesquieu, qui a déduit de ces principes tout ce qui pouvoit en résulter; mais s'il étoit persuadé en même-tems que cela se trouvât tout à-la-fois dans un seul & même gouvernement, il se seroit trompé. Il convient lui-même que dans ces Etats la Religion a ordinairement tant de force, qu'elle forme une espèce de dépôt & de permanence, & que les coutumes qu'on y vénère y tiennent lieu de loix. Dès-lors cette même Religion devient un frein qui peut arrêter jusqu'à un certain point le despote: or, la Religion musulmane dicte & les devoirs du Prince & ceux du Sujet; le Prince religieux sera donc moins despote que celui qui ne sera pas si attaché à sa Reli-

gion ; de-là ces variations que nous voyons dans le gouvernement oriental, qui, en général, eſt deſpotique. M. Anquetil prouve que ce gouvernement oriental eſt fondé ſur l'Alcoran, & donne aux loix que ce livre renferme plus d'étendue & plus de force que M. de Monteſquieu ne ſemble leur en attribuer.

Dans la ſeconde partie M. Anquetil traite du Code de loix en Turquie, en Perſe & dans l'Indouſtan. Suivant le témoignage de Ricant même, le Grand Seigneur eſt aſtraint à la loi, mais ſans que ſon autorité en ſouffre ; ſuivant d'autres témoignages, lorſque l'Empereur Turc monte ſur le trône, il eſt fait mention du conſentement du peuple & de celui des Gens de loi. Ce Prince jure & promet ſolemnellement de maintenir la foi muſulmanne, ainſi que les loix du Prophète ; on voit des Viſirs faire des remontrances au Sultan relativement au bien de l'Empire & des ſujets. Les

Turcs croient que le Grand Seigneur ne peut diminuer ni l'autorité ni changer le ſens des loix humaines qui regardent la police de l'Empire & qu'il ne peut toucher aux biens des Moſquées qui eſt le patrimoine des pauvres & des orphelins. Les teſtamens, les ſucceſſions, l'émancipation, le mariage, les contrats de vente, les témoins, les billets, tout eſt réglé dans les Livres des loix des Turcs; & M. Porter atteſte que toutes les loix de l'Alcoran impoſent au Souverain une obligation auſſi rigide, auſſi ſtricte qu'aux ſujets; qu'on invoque la loi contre lui; qu'on le déclare infidèle, tyran, injuſte, incapable de gouverner, & en conſéquence qu'on le dépoſe. Ainſi les Turcs, dans leur gouvernement, ſuivent un ordre fixe & des règles conſtantes. Les voyageurs, en rapportant le contraire, en prétendant toujours que le deſpotiſme règne parmi les Turcs, fourniſſent eux-mêmes les moyens de combattre ce qu'ils avan-

cent.

Il en eſt de même de la Perſe; on nous repréſente le Souverain de ce pays comme un maître abſolu qui n'obſerve aucune formalité de juſtice, & cependant les Perſans ont des loix fixes, des coutumes avouées & conſtantes. Le Roi tient des conſeils où les Grands ſe rendent. Le Royaume eſt diviſé en pays d'Etat confié à des Gouverneurs, & en pays de Domaine régi par des Intendans qui en perçoivent le revenu pour le compte du Roi. Il y a des Chambres des Comptes & d'autres Cours; quoique le Roi ſoit maître de toutes les charges militaires, civiles & religieuſes, il obſerve cependant pour la collation, les réglemens établis par ſes ancêtres. Le ſceau ſe tient régulièrement le vendredi & il y a des tribunaux où l'on ſuit, ſur toutes les matiéres, des loix fixes & connues. En Perſe, la loi porte que ſi un Chrétien embraſſe le Mahométiſme, il devient l'héritier de tous ceux de ſa famille qui ſont reſtés Chrétiens. Les Juges mahomètans, qui ne veulent point uſer de

cette rigueur, permettent aux Chrétiens moribonds de faire des ventes ſimulées à des gens affidés; par-là le nouveau Mahométan eſt fruſtré de ſes eſpérances. Pour condamner un homme à mort, il faut avoir le témoignage de ſoixante-douze témoins. L'uſure eſt défendue, & les uſuriers ſont tenus pour infâmes. Oléarius en vit punir un à Ardebil, qu'on coucha par terre & auquel on abbatit les dents à coups de maillet. Les procès pour dette ſont jugés promptement & ne ſont pas ruineux. De tous ces détails, & d'une infinité d'autres que nous ſupprimons, il réſulte qu'il y a en Perſe un Code de loix écrites, que ces loix ſont pour le Souverain comme pour le Sujet, & qu'il ne faut pas imputer à la loi les abus; le Gouvernement perſan eſt un gouvernement religieux fondé ſur l'Alcoran. Le droit civil & le droit criminel ſont également aſſurés par ce livre. Dès-lors ce Gouvernement ne doit pas être plus indépendant ni

plus arbitraire que le Gouvernement turc, qui eſt fondé ſur les mêmes principes. Mais quand Abas le Grand, obligé de conquérir ſon royaume, établit enſuite ſon pouvoir d'une manière abſolue, & avance le Gouvernement deſpotique ou arbitraire, c'eſt l'abus de l'autorité, né des circonſtances. Après ſa mort, comme il n'avoit pas nommé celui de ſes enfans qui devoit lui ſuccéder, on procède à une élection, & cette élection, dit M. Anquetil, eſt néceſſaire même pour l'héritier préſomptif que le Monarque a nommé. Ainſi, malgré le droit héréditaire, l'élection n'étoit pas moins indiſpenſable; c'eſt ce que l'on prouve par le couronnement du Sultan Soliman. Ce Prince eſt également élu & reçoit la couronne des mains du Pontife de la Religion: Thamas Koulikhan, pour rendre ſon uſurpation légitime, ſe fait élire. D'après tous ces faits M. Anquetil conclut que malgré le deſpotiſme qui règne en Perſe, il y a dans

ce royaume des loix fixes & écrites, auxquelles le Souverain eſt de droit ſoumis comme ſes Sujets, que les violences qui s'y exercent viennent des hommes & non du vice de la légiſlation & de la conſtitution de l'Etat : en général, dans ce pays, le gouvernement eſt extrêmement rigoureux à l'égard des Grands, mais le peuple y eſt heureux, les ſujets ne ſont point eſclaves. Maîtres de leur bien, ils quittent le Royaume s'ils le veulent, avec leurs effets, leurs familles, ſans avoir beſoin de paſſe-ports.

Quant à l'Inde, M. Anquetil avoue d'abord que, dans le fait, l'eſclavage eſt, ou du moins étoit extrême dans cette contrée, ſurtout à la Cour du Mogol. Cependant les Princes Muſulmans y vivent ſuivant les loix qui ſont dans l'Alcoran & dans ſes Commentaires, & les Indiens ont leurs livres de Droit & de Juriſprudence, d'après leſquels ils ſe conduiſent. Tous les voyageurs à cet égard ſont en contradiction les uns avec les au-

tres, comme ils le ſont dans ce qu'ils diſent de la Turquie & de la Perſe; mais en y faiſant attention, on s'apperçoit aiſement de ces contradictions. M. Dow, après avoir refuſé des loix aux Indiens, dit ailleurs : *le deſpotiſme de l'Indouſtan, c'eſt ce qu'il faut bien obſerver, ne fut jamais un gouvernement de pur caprice, de pure fantaiſie. Les Mahométans portèrent dans leurs conquêtes un code de loix, par lequel la volonté du Prince étoit circonſcrite.*

M. Anquetil le prouve par une foule de faits. Il y a des Profeſſeurs qui enſeignent *gratis* le droit & les coutumes; les contrats de vente doivent être enregiſtrés; on y a publié des Edits contre le luxe & contre les autres abus; l'Empereur y eſt ſoumis aux loix, & il n'eſt reconnu Souverain, qu'après une eſpèce de conſécration dans laquelle il s'engage à obſerver ces loix. En 1719, on oſa reprocher au Mogol d'avoir violé le ſerment qu'il avoit fait à ſon avénement

ment au trône, en imposant la capitation sur les Indiens. Outre l'Alcoran, les Mogols ont encore les loix publiées par Genghis-Khan, dont M. Anquetil donne une idée; il s'étend également sur l'Alcoran qui est le code civil & criminel des Musulmens, tant pour le Prince que pour ses Sujets, & il indique quelques-unes de ces loix.

Dans la troisième Partie de cet Ouvrage, il traite de la propriété des biens dans ces mêmes contrées, la Turquie, la Perse, & l'Inde. Il fait voir qu'en Turquie, à la mort d'un père de famille, les Officiers du Grand Seigneur viennent faire l'inventaire & l'appréciation des biens du mort, font payer là-dessus les droits du Sultan qui sont de trois pour cent, & que le reste est partagé entre la veuve & les enfans. Un frère hérite d'un frère qui n'a point d'enfans. Quand le mort ne laisse aucun parens mâles, & qu'il ne reste que des filles, le Grand Seigneur prend

les fonds de terre, mais il en laisse aux filles le revenu. En Perse, les propriétés sont également héréditaires. Il y a même des charges qui passent du père au fils; & on pense, dans ce pays, que les biens appartiennent aux familles & non simplement aux personnes.

Dans l'Indoustan, le Mogol a ses domaines & les particuliers ont leurs propriétés dont ils héritent; c'est ce qu'il faut bien distinguer. M. Anquetil expose tout ce qui est dit dans les relations des différens voyageurs & en tire des conséquences opposées à cette prétendue propriété de toutes les terres qu'on attribue au Grand Mogol; il fait voir, par des exemples, que les propriétés des particuliers sont protégées. Une femme Indou, ayant osé demander en plein Divan, au Mogol lui-même, quelle parenté il pouvoit avoir avec son défunt mari pour s'en porter héritier, fut maintenue dans sa possession. On avoit détourné l'eau d'un moulin qui

faiſoit vivre une autre femme avec ſa famille ; le Prince, qui ne vouloit pas que pour ſa propre commodité on nuisit à perſonne, fit faire des excuſes à cette femme & lui donna le village où étoit le moulin. Il ſubſiſte encore de grandes familles dans les Indes qui poſſèdent leur biens depuis pluſieurs ſiècles. De tout ce que M. Anquetil a rapporté à ce ſujet, il conclut qu'il y a dans l'Indouſtan des principautés, des gouvernemens, des terres, des biens tenus en propre par des particuliers ſujets du Mogol ; qu'il y a de même un droit de ſucceſſion, reconnu par le Prince, ſoutenu par ſes ſujets, & en conſéquence des titres d'honneur qui paſſent des pères aux enfans. Le Mogol eſt ſeulement Seigneur ſuzerain de la plus grande partie des terres de ſon Empire, & donne en arrière fief à ſes Officiers les rentes que les terres leur doivent. Ceux qui cultivent ces terres payent au rentier à qui le gouvernement a affermé ce cens, & ont le pou-

voir de le vendre à d'autres aux mêmes conditions. Le Mogol rentre souvent dans ces terres; mais les biens de tous ceux qui ne sont pas feudataires passent à leur héritiers naturels. M. Anquetil a traduit un de ces contrats de vente qu'il met ici tout entier, afin de faire connoître les formalités usitées en pareille occasion.

Après avoir fait voir que le régime arbitraire ne règne point dans l'Indoustan, il s'arrête un moment sur la conduite des Européens dans l'Inde, & sur-tout sur celle des Anglois qui avoient formé le projet de se rendre maîtres de toutes les terres du pays pour les revendre ensuite aux anciens Possesseurs.

Les Notes étendues qui terminent cet Ouvrage, sont trop intéressantes pour ne pas être lues; elles contiennent des détails curieux, dans lesquels différens points de la législation orientale sont plus développés; quelques-unes sont tirées de nos voyageurs & d'autres des Auteurs

Orientaux : telles ſont la Gazette de la Cour du Mogol dont nous avons parlé ; une explication de quelques paſſages de l'Alcoran ; un diſcours de Minotcher, ancien Roi de Perſe ; la Diſſertation de M. Dow, en anglois, ſur le Deſpotiſme de l'Indouſtan, à laquelle M. Anquetil a joint des obſervations relatives au même ſujet ; enfin les Patentes de différens Officers de la Cour du Mogol, dans leſquelles les devoirs de chacun d'eux ſont énoncés. On trouve dans ce morceau des détails très curieux ſur les meſures & ſur les monnoies qui ont cours en Aſie ; ſur les Agriculteurs, ſur le rapport des terres, ſelon l'eſpèce de grain ; ſur les perſonnes chargées de l'adminiſtration & ſur ce que le gouvernement, ſous le règne d'Akbar, retiroit des biens & de l'induſtrie des ſujets de l'Empire. Ce Prince avoit aboli une multitude d'impôts particuliers, établis avant lui, pour y ſubſtituer la taxe générale ſur les terres & l'Induſtrie, & encore

avec des ménagemens qu'on trouveroit difficilement ailleurs, & qui font honneur à l'humanité des Princes Mogols.

En général cet Ouvrage important, & qui nous donne des connoissances nouvelles sur le gouvernement oriental, n'offre pas une exposition suivie de ce gouvernement & des loix de l'Orient, article par article, comme nos Traités de Jurisprudence ; l'Auteur s'attache plutôt à rassembler sous quelques titres généraux ce que nos voyageurs en rapportent, fait voir leurs contradictions les unes avec les autres ou avec eux-mêmes ; & c'est à cette occasion qu'il indique ces loix, mais dans un ordre relatif aux pays, c'est-à-dire, qu'il parle d'abord de la Turquie, ensuite de la Perse, & enfin de l'Indoustan ; il distingue les loix qui astreignent le Prince de celles qui concernent les Sujets.

A la fin de ses Observations il annonce un second Ouvrage beaucoup

plus considérable, qui ne peut qu'étendre nos connoissances sur l'Inde; c'est la Traduction d'un Ouvrage intitulé, *Oupnekat*, Traité de Théologie indienne qui contient un Extrait des quatre Vedes. Dara-Schako, fils aîné du Mogol Schah-Djehan, l'a fait traduire en 1656 à Dehli du samscretan en persan. M. Anquetil y ajoutera des Notes sur les Antiquités & la Géographie de l'Indoustan Il promet en même-tems différens Dictionnaires malabar, telongou & samscretan. On ne peut qu'applaudir à son zèle pour ce genre de littérature & desirer la publication de ces Ouvrages qui ouvriront une nouvelle carrière à ceux qui, comme lui, auront le courage de s'y engager.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

KONGL. Vetenskaps Academiens Handlingar, &c. c-à-d. Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de Stockholm. Année 1775. *in*-8°.

Premier & ſecond Trimeſtre [1].

DANS le premier trimeſtre on trouve d'abord une *deſcription de la manière de ſonder les ports & les canaux;* par M. Alex. Mich. Struſſenfelt. Ce Mémoire n'eſt guères qu'une ébauche d'un Ouvrage plus complet ſur un ſujet qui a mérité l'attention du Roi de Suède. D'après ſes ordres, l'Académie a chargé un de ſes Membres, M. le Profeſſeur Wilcke, de le traiter avec l'étendue néceſſaire. Cet Ouvrage

[1] C'eſt toujours à M. l'Abbé Vaſſeur que nous avons l'obligation de cette Notice; il a eu le courage & l'émulation d'apprendre le ſuédois pour pouvoir nous la procurer.

doit être imprimé ſéparément des Mémoires de l'Académie. Le Rédacteur de ce trimeſtre dit que ce Mémoire peut cependant ſuffire à ceux à qui cette matière n'eſt pas entièrement étrangère.

2°. *Mémoire ſur les eaux minérales amères, ſur celle de Seltz, de Spa & de Pyrmont, & ſur la manière d'en préparer d'artificielles;* par M. Torbern Bergman. L'analyſe de l'eau, dit ce ſavant Chimiſte, eſt un des problêmes les plus importans & les plus difficiles de la Chymie; il s'en fait une conſommation journalière pour des uſages de toute eſpèce. Pluſieurs maladies ne cèdent point à d'autres remèdes: les maladies chroniques, en particulier, trouvent rarement de l'adouciſſement ou une guériſon complette ailleurs que dans les eaux minérales. Le tranſport du malade à leur ſource eſt ſouvent impraticable. Celui des eaux elles-mêmes ne les procure qu'affoiblies ou dépravées. Leur préparation artifi-

cielle eſt donc un objet d'une importance très-grande ; lorſqu'on connoîtra qu'elles ſont les parties eſſentielles qui entrent dans leur compoſition naturelle, & qu'elles en ſont les parties ſuperflues, ou même nuiſibles en certains cas, on pourra, par le ſecours de l'art, s'en procurer à volonté, ſelon l'exigence des cas. Différentes cauſes ont juſqu'ici rendu la véritable connoiſſance des eaux aſſez difficile. La principale, eſt que l'on n'a pas bien connu la nature de toutes les matières qu'elles contiennent, & la manière dont elles leur ſont unies. Pluſieurs conteſtent encore à la magnéſie blanche, dit M. B., une exiſtence propre dans le régne minéral, quoiqu'on la trouve en diſſolution dans différentes eaux, & même en une quantité immenſe dans celles de l'Océan. On la trouve dans des terres & des pierres de diverſes eſpèces ; & la vraie Marne, *ſi précieuſe* pour les cultivateurs, en *renferme* toujours, outre la chaux,

le ſable & l'argille. Que l'eau contienne de la chaux, c'eſt une choſe connue depuis long-tems; mais on n'a point encore donné une explication ſatisfaiſante de la manière dont elle y eſt unie. Depuis que l'expérience a décidé, continue M. B., que ce que l'on appelle air fixe eſt un véritable acide, d'une eſpèce particulière; ces deux points, & pluſieurs autres, qui appartiennent à la vraie théorie de l'eau, ont reçu un nouveau jour. C'eſt cet acide qui eſt le véritable eſprit minéral, dont tout le monde parle, mais ſans en connoître la véritable nature. Quoique l'on ait beaucoup écrit ſur les quatre ſortes d'eaux, qui ſont l'objet de ce Mémoire, les nouvelles expériences, auxquelles M. B. les a ſoumiſes, annoncent une nature toute autre qu'elle n'a été indiquée juſqu'ici, & offrent en même-tems différens éclairciſſemens ſur l'eau en général. Le ſujet eſt traité à fond. Dans une première partie, l'analyſe

dévoile les parties compoſantes de ces eaux. La ſynthéſe indique, dans la ſeconde, les moyens de parvenir à leur préparation artificielle. Les eaux amères, qui ſont analyſées dans ce Mémoire, ſont principalement celles de Seydſchutz en Bohême. Ces recherches ont été faites, il eſt vrai, ſur des eaux tranſportées loin de leur ſource, & qui ont été ſans doute altérées dans le tranſport. Mais cette circonſtance n'eſt ici d'aucune conſidération : ce n'eſt pas ce que ces eaux ſont à leur ſource qu'il importe de connoître ; c'eſt ce qu'elles ſont après le tranſport ; c'eſt ce qu'elles peuvent être dans le moment que l'on en fait uſage. Quelque ſcrupuleuſe qu'ait été l'exactitude avec laquelle ces recherches ont été faites ſur des eaux tranſportées, non-ſeulement en différentes années, mais auſſi en différentes ſaiſons, il ne s'eſt trouvé de différence que dans la proportion des matières. M. B. obſerve que, pour une détermination

plus sûre dans les résultats, il faut opérer sur une assez grande quantité d'eau à-la-fois; parce que l'opération demande que l'on y apporte une attention d'autant plus grande, que la quantité, sur laquelle on opère, est moindre : ce qui se perd ordinairement dans les vaisseaux & dans les filtres, étant à-peu-près le même dans les deux cas, il n'est pas indifférent que cette perte soit supportée par une seule bouteille, par exemple, ou qu'elle soit répartie sur douze. Mais le point le plus important dans la préparation des eaux, c'est l'appareil convenable pour l'intromission de l'acide de l'air en telle quantité que l'on juge à propos. Cet acide s'extrait des substances, où il est contenu, par l'effervescence ou par la fermentation; & l'effervescence peut être employée de deux manières : elle se fait hors de l'eau ou dans l'eau même que l'on veut imprégner d'acide; ce qui offre trois différens moyens pour remplir cet

objet. M. B. a une méthode d'opérer particulière, qu'il explique, & dont il ſe ſert depuis 1770. Souvent il ſe ſert auſſi de celle du Docteur Prieſtley, mais avec quelques changemens qui la rendent plus commode. Chacune de ces méthodes a ſes avantages relatifs au but que l'on ſe propoſe dans l'opération. Il explique une troiſième méthode pour extraire, avec M. Lanes, l'acide de l'air par le moyen de la fermentation, d'où il prend occaſion de faire quelques remarques, qui confirment ſon opinion ſur la nature de ce fluide élaſtique, qu'il regarde comme entièrement différent de l'air. Il n'y a pas une ſeule expérience qui ſoit favorable à l'opinion contraire, comme il l'a complettement démontré ailleurs. Il dit enſuite un mot ſur les eaux gaſeuſes; ſur la qualité rafraîchiſſante de l'eau commune, due à l'acide de l'air; ſur les eaux de l'atmoſphère plus propres que *toutes les* autres à la fertiliſation des

terres, à cauſe de la grande quantité d'acide aërien qu'elles renferment. Il obſerve que c'eſt l'acide de l'air, contenu dans l'eau, qui produit ſur le fer la rouille que l'on attribue à l'eau même: l'eau bouillie, & par-là dépouillée de ſon acide, l'eſt auſſi de la faculté de diſſoudre le fer, que lui attribuoit un célèbre Chimiſte il y a quelques années. De-là M. B. paſſe à la compoſition artificielle des eaux minérales, qui eſt ſon principal objet. Mais l'exacte proportion dans la doſe des ingrédiens, telle que la donne l'analyſe de ces eaux, ne doit avoir lieu que dans le cas où l'on veut en avoir d'entièrement ſemblables aux eaux naturelles.

Il n'eſt pas poſſible d'entrer ici dans des détails ſuffiſans. « Si les » eaux altérées dans la doſe des in» grédiens ſont meilleures que les » eaux naturelles, c'eſt ce qu'il ne » m'appartient pas de décider, dit » M. B.; mais ce que je ſais bien

» certainement, c'eſt que ma ſanté,
» preſque ruinée par le froid violent
» que j'ai eſſuyé dans mon labora-
» toire, a été, contre toute attente,
» rétablie par le ſecours de pareilles
» eaux. » Il en eſt des eaux artifi-
cielles comme des naturelles : dans
un tems froid, & particulièrement
quand le bas-ventre n'eſt pas tenu
bien chaud, elles coulent lentement.
Priſes à l'air libre & pur, elles paſ-
ſent en trois heures ou au plus en
quatre ; & en deux heures, ſi on les
prend le matin au lit. Quelqu'aiſée
que ſoit en elle-même leur prépara-
tion, comme elle pourroit, au moins
dans les commencemens, préſenter
différentes difficultés, particulière-
ment à ceux qui ne ſont point ac-
coutumés à ces ſortes d'opérations,
& qui n'ont point eu occaſion de
les voir pratiquer ; M. B. donne des
inſtructions particulières pour en fa-
ciliter la pratique ; il en écarte, au-
tant qu'il eſt poſſible, ce qui a l'air
d'appareil chymique, & il tâche de

la mettre à la portée de tout le monde. Il offre de donner tous les éclairciſſemens néceſſaires à ceux qui les lui demanderont. Il finit par dire un mot des eaux chaudes minérales. Il ne s'en trouve point dans toute la Suède. Celles de Carlsbad, en Bohême, ſont célèbres par leurs bons effets contre la goutte & autres maladies, mais en particulier contre la pierre de la veſſie, qu'elles diſſolvent avec ſix fois plus de force que ne le fait l'eau de chaux. Les remèdes contre ce mal ſont ordinairement trop âpres pour être pris intérieurement, ou ils perdent toute leur force dans leur paſſage dans les premières voies : les eaux de Carlsbad la conſervent au contraire toute entière, même après le paſſage. M. B. eſpère en pouvoir préparer de ſemblables, quand il aura éclairci certains points qui les concernent ; il auroit beſoin pour cela de quelque Phyſicien voiſin de la ſource de ces eaux, ou de quelqu'autre qui y ait

été, & qui puiſſe rendre peut-être auſſi ce ſervice à l'humanité. M. B. ſe ſert de l'occaſion de ce Mémoire pour leur demander : 1°. *ſi la chaux qui ſe trouve dans les eaux de Carlſbad, y eſt ſous la forme de chaux vive, ou non ?* Les ſentimens des Auteurs ſur ce point ſont différens, & ce qu'ils donnent comme une démonſtration n'en eſt pas une. Il indique la manière dont il faut s'y prendre pour parvenir à éclaircir cette difficulté. Il demande : 2°. *ce que l'on entend dans les deſcriptions de ces eaux de Carlsbad par terre alkaline ?* Peut-être eſt-ce la magnéſie blanche ; ce qui eſt aiſé à décider, parce qu'elle ſe diſſout entièrement dans l'acide vitriolique, donne par la cryſtalliſation un ſel amer, ſe diſſout aiſément dans l'eau, ſe crevaſſe dans un air chaud, & ſe décompoſe par l'eau de chaux, l'alkali fixe, & en partie par l'alkali volatil. Ce qui s'appelle terre alkaline dans les deſcriptions des eaux

de Carlsbad, eſt expreſſément diſtingué de la chaux; on ſe ſert même d'acide de vitriol pour le diſſoudre & pour en déterminer la quantité, ainſi que celle du gypſe qui s'y trouve. Si au lieu de précipiter cette ſolution, on la cryſtalliſe, la nature de la terre diſſoute ſe connoit aiſément; car, avec l'acide de vitriol, la chaux donne du gypſe, l'argile de l'alun, & la magnéſie un ſel amer.

3°. *Manière de tailler la pierre de la veſſie ſur les femmes;* par M. Joh. Noreen. Ce Mémoire, originairement écrit en latin, a été traduit en ſuédois par M. Roland Martin, ſur la demande de l'Académie. La ſituation des orifices de l'urètre & des urétères ſur la veſſie forme un eſpace triangulaire, dont les côtés ſeroient égaux, & la baſe ſeroit une ligne tirée de l'un à l'autre urétère. La longueur de la perpendiculaire élevée au milieu de cette baſe, dans le triangle, paroît ſuffiſante à M. N. pour

celle de l'inciſion de la veſſie, ſelon la méthode qu'il propoſe. Il tâche de prouver que ſa méthode eſt préférable à celle même du haut appareil, qu'il préfère d'ailleurs aux autres.

4°. *Remarques ſur le Mémoire précédent*; par M. Olof Acrel. Le réſultat de ces Remarques eſt que M. A. ne croit pas que la nouvelle méthode propoſée puiſſe être admiſe, avant que l'on ait recueilli de ſon heureux ſuccès d'autres preuves que celles dont ſon Auteur tâche de l'appuyer. Il la regarde même comme la pire de toutes, par rapport à l'endroit de la veſſie où elle devroit être pratiquée. Cet endroit en étant la partie la plus baſſe, l'inciſion qui s'y feroit, occaſionneroit néceſſairement un flux d'urine continuel & involontaire.

5°. *Remarques ultérieures ſur le même ſujet*, par M. Roland Martin. Après avoir propoſé quelques points relatifs à la nouvelle méthode, non *conſtatés* par ſon Auteur, mais qui

doivent l'être par l'expérience. M. M. établit différens chefs de comparaiſon entre cette méthode & celle du haut appareil ; d'où il réſulte que celle-ci l'emporte ſur l'autre. On ne peut pas cependant, dit-il, lui refuſer l'avantage de rendre l'opération plus aiſée ; d'exiger un moindre nombre d'inſtrumens, & d'être pratiquée dans un endroit moins dangereux pour la vie du malade, s'il étoit poſſible de parvenir à en écarter les inconvéniens qui y ſont attachés.

6°. *Deſcription de l'Hydnora Africana, eſpèce de plante inconnue & fort ſingulière ;* par M. Carl Peter Thunberg. Cette plante avoit d'abord été rangée dans la claſſe des champignons par l'Auteur ; & c'eſt comme tenant de cette claſſe qu'elle eſt traitée dans ce Mémoire. Mais une note, inſérée à la fin du dernier trimeſtre de cette année, apprend que, dans une lettre à M. Linné, l'Auteur dit qu'il s'étoit mé-

être placée, elle n'en eſt pa
une des productions de la
plus ſurprenantes par leur ſin
Entre un grand nombre de
ou imparfaitement ou point
connues, que M. T. a re
pendant un ſéjour de deux a
a fait au Cap de Bonne-Eſp
il n'y a rien trouvé qui lui ca
tant d'étonnement.

7°. *Démonſtration d'un T*
de Géométrie; par M. Zach.
tin. Ce théorème eſt tiré de
métrie-Pratique de Chriſtop
vius, Liv. V. Ch. III. Il en
tion dans le quatrième T
des Mémoires de 1772, par

mine de Tutanego, ou fleur naturelle de Zinc de la Chine; par M. Jean Abrah. Grill. Cette matière eſt ſi peu connue des Minéralogiſtes, dit M. G. que j'ai été ſurpris de trouver que Wallerius (*Minéralog. pag.* 464.) l'appelle *mixtura metallica alba, ſtanno & wiſmuto compoſita;* quoique dans la Chine elle ſoit généralement reconnue pour être une mine d'une eſpèce particulière. Il eſt apparemment difficile de s'y procurer de cette mine en nature, puiſqu'il dit que pendant ſon ſéjour en ce pays-là il a été enfin aſſez heureux pour en avoir quelques morceaux ſur leſquels M. Guſt. V. Engeſtrom a fait les expériences qui ſont le ſujet du Mémoire ſuivant.

9°. *Expériences ſur la fleur naturelle de Zinc de la Chine;* par M. Engeſtrom. Cette mine de zinc eſt entièrement blanche, & a ſi peu de conſiſtance, qu'elle s'écraſe dans les doigts. Elle eſt partout également parſemée d'ocre d'un rouge blan-

châtre, couleur de brique, sous l
forme de veines fines, ondées, &
qui y forme quelquefois de petite
cavités. Sa surface est sphérique &
inégale. L'ocre y est aussi tellemen
entremêlée de particules blanche
du minerai, que l'on ne peut pa
assurer qu'il y ait la moindre parti
qui en soit libre. La pesanteur en e
médiocre. Il est difficile de dégage
entièrement les deux substances l'un
de l'autre; il l'est aussi plus d'avoi
la rouge entièrement pure, qu'il n
l'est d'avoir la blanche. On peut ap
peller le mélange total, dit M. E
*minera zinci calciformis pura fria
bilis, flos zinci naturalis albus
cum ochrâ ferri rubrâ undulatim in
terpositâ.* Et comme, suivant lui
les fleurs naturelles de zinc ont ét
inconnues jusqu'ici, on pourroit re
garder ceci comme une nouvelle dé
couverte qui enrichiroit la minéra
logie d'une nouvelle espèce de mi
nerai, le *flos zinci naturalis.* L
expériences ont été faites sur ce zinc
te

tel que le donne la mine, & ſéparément ſur chacune des deux ſubſtances qui le compoſent. Dans une, entr'autres, le minerai ſeul, pouſſé à un feu violent dans une retorte de verre, ne donna qu'un peu de phlegme (*humor*) clair, ſans couleur, ſans goût, & ſans le moindre mélange d'acide, d'alkali ou d'autre ſel. Comme M. Sage dit avoir trouvé de l'acide ſalin dans une partie de chaux de zinc, il réïtéra la diſtillation, en ajoutant de l'huile de vitriol; mais il n'obtint qu'un pur phlegme, quoique le feu fût violent au point de mettre la retorte en fuſion. Ainſi il ne ſe trouve au moins aucun acide ſalin dans cette mine de zinc.

Dans le ſecond Trimeſtre, on trouve : 1°. *ſolution d'un problême aſtronomique*, par M. A. J. Lexell. Ce problême, que nous ne pouvons exprimer littéralement, tel que l'Auteur le propoſe, à cauſe du renvoi à une figure, revient à ceci : *ſuppoſé qu'un corps céleſte ſe meuve dans une*

ſection conique ; ſa moindre diſtance au foyer de la ſection, deux autres diſtances à ce même foyer, ainſi que l'angle formé par les lignes qui expriment ces deux diſtances, étant connus ; trouver les deux angles que forme chacune des deux diſtances avec la première, c'eſt-à-dire, les deux anomalies vraies de ce corps, & l'excentricité de la ſection conique, ou la diſtance entre le centre de la ſection & le foyer. Ce problême, dit M. L., mérite d'autant plus d'attention, que l'on peut tirer avantage de ſon application, non-ſeulement dans les recherches des élémens des mouvemens des planètes, mais auſſi dans celles des orbites, dans leſquelles les comètes ſe meuvent autour du ſoleil, & en particulier de leur excentricité. Il convient qu'il n'en réſulte point une certitude ſatisfaiſante ſur le tems de leur révolution ; mais il mérite cependant, ſuivant l'Auteur, d'être diſtingué, ne fût-ce que parce qu'en cette matière il conduit infaillible-

ment plus près de la vérité qu'aucune autre méthode que l'on voulût choisir.

2°. *Balance d'essai, pour trouver la pesanteur spécifique des corps solides;* par M. Alex. Bergenstierna. Un aréomètre ou pèse-liqueur de M. le Professeur Wilcke, décrit dans le dernier Trimestre de 1770, a fait naître l'idée de la balance d'essai dont il est ici question. Il se trouve quelque différence entre les pesanteurs spécifiques des métaux, que donne cette balance, & celles que donnent les tables de Muschenbroek & d'autres; ce que M. B. attribue à une plus grande sensibilité de sa balance; elle donne les pesanteurs spécifiques un peu moindres que ne les donnent ces tables.

3°. *Observations sur le sel de benjoin;* par M. Carl Wilh. Scheele. La sublimation est la voie la plus ordinaire pour extraire le sel du benjoin, connu dans les pharmacies sous le nom de fleurs de benjoin. M.

S. s'eſt ici propoſé de rechercher ſcrupuleuſement quelle eſt la quantité de ſel qui ſe tire, par le moyen du feu, d'une portion donnée de benjoin. Le procédé qui lui en a donné le plus, a été celui de la décoction du benjoin mêlé avec de la chaux vive. Il en donne le détail.

4°. *Deſcription d'un courant particulier vers le banc de ſable qui traverſe le lac de Hielmare ;* par M. Olof Strandberg.

5°. *Obſervations ſur le même ſujet ;* par M. Nils Marelius.

6°. *Deſcription d'un champ de pierres dans la Weſtmanie ;* par M. Jacob Serenius.

7°. *Obſervations ſur le ſagou, & ſur l'aliment que cet arbre fournit ;* par M. Chriſt. Hin. Braad. La plupart des voyageurs, dit l'Auteur, parlent du ſagou, & de l'aliment qu'on en tire ; mais les deſcriptions qu'ils en donnent ſont ſi imparfaites & ſi différentes, que l'on ne ſait point encore ce que l'on doit en

croire. Dans les voyages qu'il a faits dans le cours de pluſieurs années aux Indes orientales, les occaſions d'en faire des recherches plus exactes ne lui ont pas manqué : ce qui l'a mis en état d'en donner la deſcription, ainſi que de la manière dont la pulpe nouriſſante s'en extrait & ſe prépare. Il n'a point vu que l'on en tire aucune liqueur, comme l'ont avancé quelques voyageurs, qui, peut-être, ont confondu, dit-il, cette prétendue liqueur avec le Suri ou Toddy, qui ſe tire du coco & des autres eſpèces de palmiers ; le goût agréable de cette liqueur eſt vanté dans beaucoup de relations, qui la mettent en comparaiſon avec nos meilleurs vins d'Europe, quoique ſans raiſon, au moins ſuivant le goût de M. B.

8°. *Démonſtration de deux théorèmes ſur les ſections coniques en général, conſidérées ſur un plan ;* par J. Meldercreutz Dans le dernier ineſtre de 1773, on trouve une ité élémentaire ſur cette matière

de M. M. Il démontre ici, d'une autre manière, ces deux théorêmes. La démonſtration du premier, ſans être plus courte, eſt plus claire que celle du Traité cité, conduit à une démonſtration du ſecond qui réunit ces deux qualités.

9°. *Relation d'une maladie épidémique de beſtiaux, qui a régné en Finlande en 1774, & qui ſe communiquoit aux hommes*; par M. Joh. Lor. Odhelius. Cette maladie, cauſée par la chaleur & la ſéchereſſe extraordinaire de cette année, ſe manifeſta dans le mois de Juillet, & fit beaucoup de ravages. On n'a point remarqué que les hommes, qui en étoient infectés, ſe la communiquaſſent entr'eux. Les obſervations n'ont pas ſuffi pour en déterminer la nature. M. O. croit que l'on ne doit pas lui donner d'autre origine que celle des fièvres putrides en général.

10°. *Extrait de vingt-une années d'Obſervations thermométriques*, fai-

tes à Lund par M. Olof Nenzelius. Cet Extrait donne, 1°. la ſomme des jours de chaque mois d'hiver où le thermomètre a été, au moins pendant quelques heures au-deſſus de la congélation : 2°. la ſomme des jours de chaque mois où le thermomètre a été auſſi, au moins pendant quelques heures, au-deſſous de ce terme. Dans ces années il n'a pas été une ſeule fois au-deſſous, dans les mois de Juin, Juillet, Août & Septembre : 3°. la plus grande élévation au-deſſus du point de la congélation dans chaque mois : 4°. ſon plus grand abaiſſement : 5°. ſa hauteur moyenne auſſi dans chaque mois : & 6°. enfin, cette même hauteur moyenne dans chaque ſaiſon. Ces obſervations fourniſſent à M. N. l'occaſion de faire pluſieurs remarques ſur la température de l'air en ſcanie.

11°. *Mémoire ſur une eau rouge dans l'Océan, vers l'île de Sumatra ;* par M. Pet. Johan. Bladh. Entre les

îles des deux Frères & de Lucipera, eſt une eſpèce de mer aſſez conſidérable, dont le fond eſt fort inégal. Les côtes de Sumatra ſont ſi baſſes de ce côté là, que le flux y monte juſques dans les bois. C'eſt dans cette mer que M. B. a vu de l'eau rouge pour la première fois. Le 27 Juin 1772, à midi, à la vue de l'île de Tra-on, (île des arbres) l'eau commença à paroître couverte de ſillons & de taches rouges. Il s'eſt trouvé que cette couleur rouge étoit produite par un acide ſaturé d'alkali, & par des ſubſtances végétales que l'eau de la mer entraîne en abondonnant les bois dans le reflux. Ce phénomène eſt en grand le même que les laboratoires préſentent journellement en petit, quand on inſtille du ſirop de violette dans une ſolution ſaline, où domine l'acide. Le 20 Juin de la même année, M. B. rencontra encore une eau ſemblable, mais moins rouge, étant à la *vue* des côtes de la Chine. Vers

l'île de Madagascar, lors de son retour, il trouva une eau de couleur verte, dont il rend raison.

12°. *Relation d'un phénomène qui ressembloit beaucoup à un tremblement de terre;* par M. Bernhard Berndtson. Le 23 Mai 1775, à 11 heures $\frac{1}{4}$ du matin, on entendit à Sala un bruit assez semblable à un coup de tonnerre, qui dura aussi long-tems, mais avec des alternatives, ayant plus ou moins de véhémence : ce qui étoit d'autant plus remarquable, que l'air étoit serein & calme. D'après les différens rapports, qui en ont été faits, il paroît que c'étoit un tremblement de terre, dont le foyer n'étoit pas à une bien grande profondeur, puisque dans les villes situées à une certaine distance aux environs de Sala, on ne s'est apperçu ni du mouvement ni du bruit : mais sa profondeur étoit cependant assez grande pour que la secousse n'endommageât *point la* mine de Sala, qui au-

roit eu fort à ſouffrir ſi le centre de la commotion avoit été placé moins bas.

13°. *Extrait de vingt-une années d'Obſervations météorologiques, faites à Skara, ſur le nombre de fois que le tonnerre y a été entendu*; par M. Clas Bjerkander. Ces Obſervations datent depuis 1754, juſques & compris 1774. Dans cet intervalle de tems, l'Obſervateur n'a pas entendu une ſeule fois le tonnerre dans les mois de Février, Mars, Octobre, Novembre & Décembre. Il l'a entendu deux fois en Janvier, ſavoir, le 20 en 1760, & le même jour en 1773. Il a vu des éclairs en différentes années vers ce même tems de l'année. Dans ces vingt-une années, le tonnerre s'eſt fait entendre 185 fois: 76 fois, par un vent de ſud; 63, par un vent d'oueſt; 25, par celui de nord; & 21, par le vent d'eſt: ç'a été le 20 Avril 1762 qu'il s'eſt fait entendre le plutôt dans le printems, enſuite le 1 Mai 1773.

Mais dans quelques années on ne l'entendit point avant le mois de Juin ; & en 1758 & 1772, avant le 14 & le 8 Juillet : le plus tard, en automne, a été le 22 Septembre 1773. Quand il a tonné tôt au printems, & tard en automne, ces deux saisons ont été douces : mais le contraire n'a pas toujours lieu ; car, en 1771, l'automne a été doux, quoiqu'il n'ait point tonné après le 7 de Juillet de cette année-là.

Note de M. Maquer sur le premier Extrait.

Dans l'Extrait des Mémoires de l'Acad. des Sciences de Stockolm pour l'année 1774, inséré dans notre Journal de Janvier 1779, il est parlé de quatre Mémoires sur la Magnésie, dont les Auteurs sont : MM. *Scheele*, *Bergmann*, *Von Engestrom* & *Sven Rinman*. Mais il paroit que ce sont des substances différentes auxquelles on a donné le

même nom. Celle dont il s'agit dans le premier de ces Mémoires, celui de M. Scheele, eſt purement terreuſe ; c'eſt la terre qui ſert de baſe au vrai ſel d'Epſom ; & les trois autres ont pour objet un minéral métallique, dont la chaux fournit de belles couleurs violettes dans la vitrification. Anciennement les Chimiſtes ou Naturaliſtes ont donné le même nom de *Magnéſie* à l'une & à l'autre de ces matières, quoiqu'elles ne ſe reſſemblent en rien. Cette dénomination vicieuſe ſubſiſte apparemment encore dans la langue ſuédoiſe, puiſque M. l'Abbé Vaſſeur, qui a bien voulu traduire les Mémoires dont il s'agit, s'eſt ſervi partout du nom de *Magnéſie*.

Les Chimiſtes reconnoîtront facilement, par la lecture des Mémoires, & même par celle des ſimples notices qui ſe trouvent dans l'Extrait, de laquelle de ces Magnéſies les Auteurs ont traité ; mais cette confuſion de nom pourroit embaraſſer

tous ceux des Lecteurs qui ne ſont pas bien au fait de la Chimie & de l'Hiſtoire naturelle.

Nous croyons donc, pour ôter toute équivoque, devoir avertir qu'il s'agit, dans le N°. premier, de la terre qui ſe nomme *Magnéſie du ſel d'Epſom*; & dans les trois autres, du minéral métallique que les Phyſiciens françois déſignent préſentement ſous le nom de *Manganèſe*. Le ſavant M. *Bergman* a diſtingué ces deux matières dans ſes Ouvrages latins, en donnant à la première le nom de *Magneſia alba*, & à la ſeconde celui de *Magneſia nigra*, ou de *Magneſium* au neutre. Mais comme il n'y a aucune analogie entre elles, il vaut encore mieux leur donner des noms plus différens, en nommant la ſeconde *Manganèſe*, comme on le fait maintenant en France.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

SUISSE.

DE GENÊVE.

DÉVELOPPEMENT de la partie élémentaire des Mathématiques, priſe dans toute ſon étendue; par *Louis Bertrand*, Profeſſeur de Mathématiques à Genêve, Membre de l'Académie de Berlin. 2 vol. *in* 4°. de 650 pages chacun, avec beaucoup de figures.

M. Bertrand voulant rendre l'étude des Mathématiques auſſi ſimple & auſſi facile qu'il eſt poſſible, introduit un Berger qui ignore abſolument l'art de compter; & ſuivant les réflexions les plus naturelles qui puiſſent ſe préſenter à lui, il lui fait trouver par gradation l'arithmétique; un Chaſſeur, à l'occaſion d'une diſtance meſurée ſur le terrein, penſe

à la notion commune de l'eſpace, & en tire celle du plan, des angles, & autres, qui lui font trouver les règles de la géométrie d'une manière ſatisfaiſante & lumineuſe. Ces deux volumes contiennent l'algèbre, les combinaiſons, les ſéries qui appartiennent à la quadrature du cercle, la trigonométrie ſphérique, les ſolides, & généralement tout ce qu'on peut entendre ſous le nom d'élémens. L'extrême clarté que l'Auteur a voulu y mettre, l'a obligé à développer la ſucceſſion des idées d'une manière qui exigeoit cette vaſte étendue ; mais il paroit auſſi que bien peu de perſonnes ſeroient aſſez bornées pour éprouver quelque difficulté à étudier les Mathématiques ſans maître avec un pareil Ouvrage.

Analyſe des fonctions du ſyſtême nerveux ; pour ſervir d'introduction à un Examen pratique des maux de nerfs ; chez Duvillard fils & Nouffer. 1778. *en deux parties in*-8°. d'envi-

ron 300 pag chacune. Par M. *de la Roche*, Docteur en Médecine la Faculté de Genêve.

FRANCE.

DE DIJON.

Discours prononcé dans l'Académie de Dijon, le 28 Janvier 1779, par M. le Vicomte *de la Mailtardière*, Lieutenant pour le Roi en Picardie, Capitaine de Cavalerie, Chevalier d'Honn. de la Chambre des Comptes de Bourgogne, Honoraire de l'Academie d'Amiens, de celle de Lyon, & des Sociétés Royales d'Agricultures de Paris, Rouen, Tours, Alençon & Soiſſons, lors de ſon entrée comme Honoraire non-réſident. 1779. A Paris, chez Deſventes de la Doué, Libraire, quai de Gêvres; & ſe trouve chez la Veuve Ducheſne & Valade, Libraires, rue S. Jacques.

DE MONTPELLIER.

Prix proposé par la Société Royale des Sciences, en conséquence d'une Délibération des Etats-Généraux de la Province de Languedoc, pour l'année 1780.

Les Etats Généraux de la Province de Languedoc, toujours attentifs à favoriser le commerce & les Arts, avoient unanimement délibéré de donner un Prix de 1200 livres à celui qui, au jugement de la Société Royale des Sciences, auroit le mieux expliqué :

1°. *Pourquoi la même Mine travaillée avec de la Houille ou Charbon de terre, donne un fer de qualité inférieure à celui qu'on en retire lorsqu'elle est travaillée avec le Charbon de bois.*

2°. *Quels sont les moyens d'approprier le Charbon de terre aux minéraux ferrugineux, quels qu'ils soient, pour en tirer du fer propre à tous les*

uſages économiques, & pareil à celui qu'on retire au moyen du Charbon de bois.

La Société, qui avoit d'abord été forcée de remettre ce Prix, vient de l'adjuger à la Pièce N°. 1, dont la Deviſe eſt : *Triomphe de L'Expérience.*

L'Auteur de cette Pièce eſt M. Charles-Friderich Kieſmann, Minéralogiſte de Bruxelles.

Les Etats de Languedoc propoſent aujourd'hui un Prix de 600 livres à celui qui, au jugement de la Société Royale, aura le mieux réſolu la Queſtion ſuivante :

Déterminer par un moyen fixe, ſimple, & à portée de tout Cultivateur, le moment auquel le Vin en fermentation dans la cuve, aura acquis toute la force & toute la qualité dont il eſt ſuſceptible.

La récolte des Vins eſt un objet des plus importans pour le Languedoc, & qui mérite l'attention la plus particulière.

Il s'agit d'éclairer les Cultivateurs ſur la manière de faire le Vin ; il faut ſur tout leur apprendre à ſaiſir le moment où la fermentation dans la cuve eſt parvenue au degré précis auquel la plus grande perfection du Vin eſt attachée.

C'eſt par la fermentation que le Moût ſe convertit en Vin ; cette fermentation doit avoir un terme, avant lequel le Vin n'eſt pas aſſez fait, après lequel il devient rude, groſſier, & ſent le marc. On n'a pour connoître ce terme, que des routines très-imparfaites ; auſſi voit-on les meilleurs fonds & les mieux expoſés, ne produire que de mauvais Vins, par la pratique établie de tems immémorial de faire trop ou trop peu cuver les Vins.

Il exiſte cependant un terme de perfection pour la fermentation ; il ſe manifeſte plus ou moins promptement, ſuivant la nature des terreins & les différentes conſtitutions des années ; la connoiſſance en doit dépen-

dre de l'état de la masse des raisins en fermentation. Ainsi il peut & il doit y avoir quelque méthode, quelque règle certaine qui indique ce moment favorable pour chaque cuvée, quelles que soient les qualités des Vins, & les autres considérations.

Tel est l'objet intéressant que les Etats & la Société proposent de remplir. On ne peut trop exhorter les Auteurs à s'appuyer principalement sur des observations & des expériences, & à ne point oublier qu'on leur demande un *moyen fixe, simple, & à portée de tout Cultivateur*

Ceux qui composeront, sont invités à écrire en françois ou en latin. On les prie d'avoir attention que leurs Ecrits soient bien lisibles.

Ils ne mettront point leurs noms à leurs ouvrages, mais seulement une sentence ou devise; ils pourront attacher à leur Ecrit un billet séparé & cacheté, où seront, avec la même devise, leurs noms, qualités & adresses; ce billet ne sera ouvert qu'en cas

que la Pièce ait remporté le Prix.

On adreſſera les Ouvrages, francs de port, à M. de Ratte, Secrétaire Perpétuel de la Société Royale des Sciences à Montpellier, ou on les lui fera remettre entre les mains. Dans ce ſecond cas, le Secrétaire en donnera à celui qui les lui aura remis, ſon récépiſſé, où ſeront marqués la deviſe de l'Ouvrage & ſon numéro, ſelon l'ordre ou le tems dans lequel il aura été reçu.

Les Ouvrages ſeront reçus juſqu'au 30 Septembre 1780 inclusivement.

La Société, à ſon Aſſemblée publique pendant la Tenue des Etats de 1780, proclamera la Pièce qui aura mérité le Prix.

S'il y a un récépiſſé du Secretaire pour la Pièce qui aura remporté le Prix, le Tréſorier de la Compagnie le délivrera à celui qui rapportera ce récépiſſé; s'il n'y a pas de récépiſſé du Secrétaire, le Tréſorier ne délivrera le Prix qu'à l'Auteur qui ſe fera

connoître, ou au Porteur d'une procuration de ſa part.

DE PARIS.

Hiſtoire de la Société Royale de Médecine, année 1776; avec les Mémoires de Médecine & de Phyſique médicale pour la même année, tirés des Regiſtres de cette Société. A Paris, de l'Imprimerie de Ph. D. Pierres, Imprimeur de la Société Royale de Médecine, rue S. Jacques; & ſe trouve chez Didot le jeune, Libraire de la Société, quai des Auguſtins. 1779. 1 vol. *in*-4°. de 952 pag. dont 360 pour l'Hiſtoire, & 592 pour les Mémoires.

Nous nous empreſſons d'annoncer ce premier fruit des travaux d'une Société ou Académie toute nouvelle, deſtinée à l'avancement de la ſcience la plus difficile, la plus importante au bien de l'humanité, &. dont la France & le monde entier ſeront

ternellement redevables au Monarque bienfaiſant ſous lequel nous vons le bonheur de vivre. Nous endrons compte de cet important Ouvrage.

Diſcours ſur la véritable gloire du Chirurgien, prononcé aux Ecoles de Médecine, pour l'ouverture ſolemnelle des Ecoles de Chirurgie, le 29 Novembre 1778. Par M. Etienne *Groſſin Duhaume*, Docteur en Médecine & ancien Profeſſeur des Inſtituts de Médecine en l'Univerſité de Paris, Profeſſeur actuel de Chirurgie françoiſe, & Médecin de l'Hôtel-Dieu. A Paris, chez d'Houry, Imprimeur-Libraire de Mgr. le Duc d'Orléans & de Mgr. le Duc de Chartres, rue de la Bouclerie. 1779. Brochure *in*-4°. de 19 pag.

MM. les Commiſſaires que la Faculté de Médecine avoit chargés de lire ce Diſcours avant l'impreſſion, diſent, dans le rapport qu'ils en ont fait, *qu'ils ont ſenti & admiré, en*

le lisant, combien M. Duhaume est pénétré de l'amour de ses concitoyens, & encore plus occupé d'inspirer aux Elèves dont la Faculté lui a confié l'instruction, les nobles sentimens de son ame, que de faire briller son éloquence & ses talens. Nous croyons que tout le monde en portera le même jugement.

Œuvres de Blaise Pascal. A la Haye, chez Detune, Libraire. 1779. 5 vol. *in*-8°. & se trouve à Paris, chez Nyon, rue S. Jean-de-Beauvais.

Il y avoit plusieurs Ouvrages de cet Auteur qui étoient devenus d'une extrême rareté ; & plusieurs qui n'avoient jamais paru, un Académicien célèbre a pris la peine de les rassembler & de former ce Recueil intéressant. Il a mis à la tête un Discours sur la Vie & les Ouvrages de Pascal, qui a 120 pages, & dans lequel l'histoire de la Géométrie, à l'époque

que de 1650, ainſi que l'ori-
des diſputes du Janſéniſme, eſt
ntée d'une manière intéreſſante.
a vu, il n'y a pas long-tems, un
e de Paſcal, à la tête d'une Edi-
des *Penſées* publiée aux Deux-
ts; mais celui-ci a un autre
e de mérite.

ſſai ſur différentes eſpèces d'air;
z déſigne ſous le nom d'air fixe;
ſervir de ſuite aux Elémens de
ique. Par M. *Sigaud de la Fond*,
n Démonſtrateur de Phyſique
rimentale de l'Univerſité; de
ociété Royale des Sciences de
tpellier; des Académies de S.
rsbourg, d'Angers, de Bavière,
Valladolid, de Florence, &c.
in-8°. de 400 pag. avec figures.
aris, chez Gueffier, Libraire-
imeur, rue de la Harpe, 1779;
hez l'Auteur, rue S. Jacques,
S. Yves, où l'on peut voir les
riences contenues dans cet Ou-
lai.

vrage, & ſe procurer des appareils faits ſur le modèle des ſiens.

Nous avons annoncé le grand Cours de Phyſique publié par M. de la Fond, dans lequel il y avoit beaucoup d'expériences relatives à l'air fixe; mais cette matière curieuſe & nouvelle occupe ſans ceſſe des Phyſiciens habiles; on y fait chaque jour de nouveaux progrès; & M. de la Fond, qui fait voir toutes ces nouvelles expériences dans ſes Cours de Phyſique, a cru devoir les raſſembler, y ajouter ſes manipulations, ſes procédés, ſes appareils, ſes recherches. Il donne les élémens de cette partie de la Phyſique traitée d'une manière trop ſavante dans l'Ouvrage de M. Prieſtley, les expériences de M. le Duc de Chaulnes, & les changemens qu'il a faits à ſes appareils, les travaux de M. Lavoiſier, la conſtruction des eudiomètres pour meſurer la ſalubrité de l'air nitreux, l'air alkalin, l'air déphlo-

giſtique, l'air ſphatique, l'air acide, vitriolique marin ou végétal, leurs propriétés, leurs mélanges; ce ſont les objets d'autant d'articles très-détaillés & très-ſatisfaiſans. Cet Ouvrage étoit néceſſaire à la curioſité publique, tournée actuellement vers cet objet, & il excitera peut-être la curioſité utile de quelques nouveaux Amateurs.

Hiſtoire de l'Aſtronomie Moderne, depuis la fondation de l'Ecole d'Alexandrie juſqu'à l'époque de 1730. Par M. *Bailly*, Garde des Tableaux du Roi, de l'Académie des Sciences, de l'Inſtitut de Bologne, & de l'Académie de Stockolm.

Magni animi res fuit rerum naturæ latebras dimovere, nec contentum exteriori ejus conſpectu introſpicere, & in Deorum ſecreta deſcendere.

Seneca, quæſt. nat. Lib. VI. ch. 5.

A Paris, chez les frères Debure, quai

des Auguſtins, près la rue Pavée. 1779. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 vol. *in*-4°. Le premier de 728 pages, & les préliminaires 16. Le ſecond de 751. L'un & l'autre avec des planches & des cartes pour l'intelligence de l'Ouvrage.

Précis de l'Hiſtoire de France, depuis l'établiſſement de la Monarchie juſqu'au règne de Louis XVI; à l'uſage des enfans & des perſonnes qui voudront ſe contenter d'une idée ſommaire de notre hiſtoire.

Utile dulci. Hor.

Par M. *Mouſtalon*. A Avignon; & ſe trouve à Paris, chez Hilaire, Libraire, rue du Mont & près Saint Hilaire. 1779. *in*-12. 120 pag. Prix, 1 liv. 6 ſ.

Le petit Rien, Almanach chantant, ou Recueil de Chanſons nou-

nelles ſur des airs connus, pour l'année 1779 & les ſuivantes.

Nos otia vitæ ſolamur cantu.

A Gnide; & ſe trouve à Paris, chez Monory, Libraire de S. A. S. Monſeigneur le Prince de Condé, rue & vis-à-vis la Comédie Françoiſe. 1779. *in*-12. 153 pag.

Le Tribut des Muſes, ou Choix de Pièces fugitives, tant en proſe qu'en vers; dédié aux Mânes de Voltaire:

Hunc quoque ſumma dies nigro ſummerſit averno
Effugient avidos carmina ſola rogos.
OVID.

Première Partie. A Pétersbourg; & ſe trouve à Paris, chez Grangé, rue de la Parcheminerie; & Monory, Libraire, rue & vis-à-vis de la Comédie Françoiſe. 1779. *in*-12. 300 pag.

Encyclopédie Poétique de M. de Gaigne. N°. 6 ; contenant les quinze dernières feuilles du troiſième volume. Numéros 7 & 8 ; formant le quatrième volume complet. Numéros 9 & 10 ; formant le cinquième volume complet. Table des ſujets contenus dans les neuf premiers cahiers de l'Encyclopédie Poétique, ſous les lettres A, B, C, D, E.

On ſent que tout ne peut pas être du même mérite dans un ſemblable Recueil ; mais il abonde en morceaux excellens ; il a dans un haut degré le mérite de la variété ; il eſt d'ailleurs très-bien exécuté ; & les portraits des plus célèbres Poëtes qui ont exiſté depuis Malherbe, & même depuis Marot, donnent beaucoup de prix à cette Collection.

L'autorité des Livres de Moyſe, établie & défendue contre les Incrédules. Par M. l'Abbé *du Voiſin*, Docteur & Profeſſeur de Sorbonne,

Censeur Royal & Vicaire-Général de M. l'Evêque de Laon. A Paris, chez Charles Pierre Berton, Libraire, rue S. Victor, près le Séminaire de S. Nicolas du Chardonnet, au Soleil Levant. 1778. Avec Approbation & Privilége du Roi. 1 vol. *in*-12. de 512 pages.

Principes de Morale, de Politique & de Droit Public, puisés dans l'histoire de notre Monarchie, ou Discours sur l'histoire de France: dédiés au Roi par M. *Moreau*, Historiographe de France. Tome VIIe. A Paris, de l'Imprimerie Royale. 1779. 1 vol. *in*-8°. de 575 pages.

Caii Plinii, secundi Historiæ Naturalis, Libri 37. Quos recensuit & notis illustravit Gabriel Brotier. Parisiis. Typis J. Barbou, viâ Mathurinensium. 1779. *in*-12. 6 vol.

Cette nouvelle & très-belle Edition de Pline le Naturaliste, fait

partie de cette précieuſe Collection des Auteurs Latins de Barbou, dont chaque dernier Ouvrage paroît toujours être le plus beau. Nous n'avons pas beſoin de répéter ici combien une pareille entrepriſe mérite d'être encouragée. Ce nouveau chef-d'œuvre tipographique ne peut manquer d'être accueilli & par l'importance du ſujet & par la beauté de l'exécution. Le nom du P. Brotier, ſi avantageuſement connu par ſa belle Edition de Tacite, ſuffiroit pour recommander cette Edition de Pline, qui a été revue ſur pluſieurs manuſcrits, ſur la première Edition & ſur quantité de monumens antiques; on annonce qu'elle préſente plus de deux mille corrections, échappées aux recherches du P. Hardoin; on annonce auſſi que le Lecteur y verra continuellement les connoiſſances anciennes rapprochées de nos connoiſſances actuelles, & pourra juger de nos pertes & de nos avantages, tant dans

l'Hiſtoire Naturelle que dans les Arts; nous avons vérifié que cette annonce n'exagère rien. Tels ſont les ſolides avantages que cette nouvelle Edition réunit pour le fond au mérite extérieur du format le plus commode, *ne quid non in expedito ſit noſcere volentibus*; car nous pouvons appliquer ici ces paroles de Pline lui-même, Lib. 4. Cap. 37. Une Vie nouvelle de Pline, placée au commencement du premier volume, fait connoître le génie & les travaux de ce célèbre Naturaliſte. Le Frontiſpice, dont le deſſein eſt de M. Marillier, repréſente Pline mourant au pied du Véſuve.

Le prix des 6 volumes de cette Edition, eſt de 36 liv. reliés en veau doré ſur tranche; la Collection entière des Auteurs Latins, eſt actuellement de 67 volumes *in*-12. & du prix de 393 liv.

Oraiſons choiſies de Cicéron, Traduction revue par M. de Wailly, avec

le latin à côté, sur l'Edition de M. l'Abbé Lallemant & avec des Notes. Nouvelle Edition retouchée avec soin. A Paris, chez le même Barbou, 1778. 4. v. petit *in* 8°. Prix, 12 l. rel.

Ce n'est pas seulement dans sa belle Edition des Auteurs Latins que Barbou se pique de respecter & d'illustrer son art. Toutes ses productions annoncent un Artiste occupé de ce soin; celle-ci, en particulier, nous paroît remarquable par son exactitude & son élégance.

Leçons Philosophiques, ou le germe des connoissances humaines dans ses premiers développemens; par M. l'Abbé Guinot.

.... *Cùm decipior non me ratio intima fallit.*
Anti-Luc. Lib. 9.

A Nancy, chez Matthieu, Libraire, rue S. George; & se trouve à Paris, chez Durand Neveu, rue Galande; & chez le même Barbou, rue des Ma-

thurins. 1778. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 gros volumes *in*-12. Prix, 6 liv. reliés.

Discours sur la Vie & les Ouvrages de Pascal, brochure *in*-8°. de 119 pages, sans autre frontispice ni indication d'Auteur ou de Libraire. Ce Discours, publié séparément, fait partie des Œuvres de Pascal, dont on parlé précédemment.

Les Muses Rivales, en un Acte, & en vers libres, répréſentées, pour la première fois, par les Comédiens François, le premier Février 1779; par M. de la Harpe, de l'Académie Françaiſe.

Discite justitiam moniti. VIRG.

A Paris, chez Pissot, Libraire, quai des Augustins. *in* 8°. 31 pages. Le prix est de 24 sols.

Discours prononcés dans l'Académie Françoise, le Jeudi 14 Mars

1779, à la Réception de M. Ducis; Sec. Ord. de MONSIEUR. A Paris, chez Demonville, Imprimeur Libraire de l'Académie Françoiſe, rue S. Severin, aux armes de Dombes. 1779. *in*-4°. 42 pages.

Détail des ſuccès de l'établiſſement que la ville de Paris a fait en faveur des perſonnes noyées, & qui a été adopté dans diverſes provinces de France. Sixieme Partie, années 1777 & 1778. On y a joint différentes méthodes pour ſecourir, non-ſeulement les noyés, mais les ſuffoqués par la vapeur du charbon & autres vapeurs méphitiques quelconques; les pendus; les perſonnes gelées; les enfans naiſſans avec une apparence de mort. Par M. *Pia*, ancien Echevin de la ville de Paris. A Paris, chez Auguſtin-Martin Lottin, l'aîné, Imprimeur-Libraire du Roi & de la Ville, rue S. Jacques, au Coq & au Livre d'or. 1779. Brochure *in*-12 de 232 pages.

Quoi qu'on trouve dans ces Recueils que M. *Pia* continue à publier avec zèle un assez grand nombre de faits qui paroissent presque une répétition les uns des autres, ils n'en sont pas moins intéressans, parce que ces faits sont du nombre de ceux qu'on ne sauroit trop souvent mettre sous les yeux du Public. D'ailleurs, l'Auteur joignant à chacune de ses brochures des Pièces nouvelles relatives à son objet, cette Collection sera, avec le tems, une suite assez complette de faits, d'observations & de dissertations qu'il est important de rassembler & de conserver. Nous pourrons donner une idée de ce que cette sixième suite contient de nouveau & d'intéressant.

Mémoire sur la formation du Salpêtre & sur les moyens d'augmenter en France la production de ce sel. Par M. *Cornette*, Docteur en Médecine, de l'Académie Royale des Sciences,

& de la Société Royale des Sciences de Montpellier. A Paris, chez Didot le jeune, Imprimeur-Libraire, quai des Augustins. 1779. brochure *in*-8°. de 84 pages.

Le sujet de ce Mémoire est celui d'un Prix proposé par l'Académie des Sciences, lequel ne sera decerné qu'en 1782 : c'est le plus considérable qui ait été proposé jusqu'à présent par aucune Académie. L'Ouvrage que nous annonçons avoit été composé pour concourir à ce Prix; mais l'Auteur, M. Cornette, ayant été reçu de l'Académie, avant le jugement du Prix, & s'étant trouvé par cet évènement honorable, dans la classe des Savans, auxquels le concours est interdit, a jugé devoir publier ses recherches, dans l'espérance bien fondée, qu'elles pourront être utiles à ceux qui se sont engagés dans la même carrière.

Nous ne donnerons point d'extrait des expériences & des vues de M.

Cornette, parce qu'un ſimple ex-
rait, quelque bien fait qu'il puiſſe
être, ne ſuffit point à ceux qui tra-
vaillent, & peut même les induire
en erreur. Il faut abſolument quils
connoiſſent juſqu'aux moindres dé-
tails dans l'Ouvrage même.

Nous dirons donc ſimplement,
pour ceux qui ne s'occupent point en
particulier de cet objet, que M. Cor-
nette conclut de ſes recherches que
la production de l'acide nitreux n'eſt
due à aucune tranſmutation ni de l'a-
cide vitriolique ni de l'acide marin.
Que la terre calcaire, pourvue de tout
ſon *gas*, & non la chaux qui en eſt
dépouillée, eſt celle dans laquelle ſe
produit l'acide nitreux par la décom-
poſition complette des matières pu-
treſcibles dont elle eſt impregnée, &
qu'enfin la matière première, ou la
partie conſtituante eſſentielle de l'a-
cide nitreux, eſt ce même *gas* de la
craie, connue ſous le nom *d'air fixe*
ou *d'acide crayeux*. En liſant les ex-

périences de M. Cornette, on ſe ſent très-porté à adopter ſon ſentiment.

L'Art de guérir radicalement & ſans le ſecours d'aucun bandage les Hernies. Par M. *Maget*, ancien Chirurgien Major de la Marine, & Chirurgien de la Garde de Paris. A Paris, de l'Imprimerie Royale. 1778. Brochure *in*-12. de 52 pag.

L'Opération de M. Maget conſiſte à découvrir, par une inciſion convenable, l'anneau qui donne paſſage à la hernie ; & après avoir fait rentrer cette dernière & rangé les parties qu'il faut ménager, à cautériſer toute la circonférence de cet anneau avec un morceau d'agaric imbibé d'acide vitriolique le plus concentré.

Cette cautériſation occaſionne une inflammation, dont la ſuite eſt un rétréciſſement aſſez conſidérable de ce paſſage, pour qu'on n'ait plus à craindre la ſortie des parties qui for-

ment la deſcente. Cette maladie ſe trouve par conſéquent radicalement guérie. Les ſuccès avec leſquels M. Maget a pratiqué cette opération déjà depuis aſſez longtems, donnent lieu d'eſpérer qu'enfin on aura trouvé un moyen efficace de guériſon radicale pour une maladie des plus communes, ſouvent des plus funeſtes, & contre laquelle on n'a connu juſqu'à préſent que des palliatifs très-incommodes, & quelquefois même inutiles ou infideles.

Obſervations faites & publiées par ordre du Gouvernement, ſur les différentes méthodes d'adminiſtrer le mercure dans les maladies vénériennes. Par M. *de Horne*, Docteur en Médecine, ancien Médecin des Camps & Armées du Roi, & en chef des Hôpitaux militaires, Médecin ordinaire de Madame la Comteſſe d'Artois, Conſultant de S. A. S. Mgr. le Duc d'Orléans, Cenſeur

Royal. A Paris, chez Monory, Libraire de S. A. S. Mgr. le Prince de Condé, rue de la Comédie Françoiſe. 1779. 2 vol. *in* 8°. d'environ 500 pag. chacun.

Cet Ouvrage eſt très-important & très-bien fait. Nous en rendrons un compte détaillé.

Comète de 1779.

La Comète que M. Meſſier avoit obſervée le 19 Janvier, continue de paroître. M. Méchain, qui l'avoit calculée dès les commencemens, en a fait enſuite beaucoup d'obſervations. Celles du 30 Janvier, 17 Février & 8 Mars, lui ont donné les réſultats ſuivans :

Le nœud ...	0 ſig.	25°	5′ 51″
L'inclinaiſon		32	24 0
Perihelie ...	2	27	13 11″

Paſſage 4 Janvier, 2 heures 12′, tems moyen.

Diſtance perihelie, O. 71312.

Toutes les autres obſervations ne s'écartent jamais de deux minutes de ces élémens; l'obſervation du 19 Janvier n'en diffère que de 1′ 14″.

Le 22 Mars à 10 55 37″ tems vrai, la Comète avoit 204° 14′ 29″ d'aſcenſion droite, & 21° 38′ 22″ de déclinaiſon boréale, on la voyoit encore fort bien, & il paroît à M. Mechain qu'elle ſera viſible juſqu'au 15 Avril; l'erreur des premiers élémens que nous avons publiés dans notre Journal de Janvier n'étoit que de 9 à 10 minutes, quoique M. Mechain ne les eût tirés que d'un intervalle de 12 jours.

AVIS.

On trouve chez Nyon le jeune, Lib. quai des Quatre-Nations, la nouvelle Edition, dont nous avons rendu compte, des *Œuvres d'Alcuin*, donnée par M. Febronius, Prince du S. Empire. Prix en feuilles, 48 liv.

Et l'*Abrégé élémentaire des Sections coniques, extrait des leçons données ci-devant, ſous l'inſpection de l'Univerſité de Paris, aux Elèves du Collége Royal de la Fléche.* Par *M*.... de la même Univerſité. Paris, de l'Imprimerie de Ph. D. Pierres. 1777. Prix broc. 1 liv. 10 ſ. Ouvrage bien fait.

Et le *Traité élémentaire de Grammaire & d'Ortographe françoiſe*, pour ſervir d'introduction à l'étude de la Langue latine. Par M. *Royon*, Maître-ès-Arts, Profeſſeur de Belles-Lettres. A Paris. 1777. Prix bro. 1 liv. 10 ſ.

L'Auteur, dont l'objet eſt de lier l'étude de la langue françoiſe à celle du latin, a raiſon de conſerver d'anciens termes qu'on a voulu remplacer par d'autres auſſi multipliés & moins faciles à retenir. Il entend par *cas* les différens rapports d'un nom, qui ſont au nombre de ſix. Il définit le verbe, *un mot qui ſert à exprimer*

l'exiſtence modifiée d'un ſujet, l'exiſtence d'un ſujet & ſon action, paſſion, ou qualité. Définition plus exacte que tant d'autres qu'on a publiées. Mais il diſtingue verbe *ſubſtantif* & verbe *adjectif*. Le premier ne marquant que l'exiſtence d'un ſujet indépendamment de toute modification ; le ſecond, au contraire, exprimant l'exiſtence active ou paſſive du ſujet, c'eſt-à-dire, l'exiſtence d'un ſujet faiſant ou recevant une action phyſique ou métaphyſique.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal du mois de de Mai 1779.

HISTOIRE Critique des Opinions des Anciens, & des Syſtêmes des Philoſophes ſur le Bonheur; par M. de Rochefort. 771

Traduction nouvelle des Métamorphoſes d'Ovide; par M. de Saint-Ange. 785

Hiſtoire de la Fondation des Colonies des anciennes Républiques, &c. 807

Hiſtoire de l'Egliſe & des Evêques-Princes de Strasbourg, &c. par M. l'Abbé Grandidier. 827

Faſtes Militaires, ou Annales des Chevaliers des Ordres Royaux & Mi-

litaires de France, &c. Préſentés au Roi & à la Famille Royale, par M. de la Fortelle. 839

Hiſtoire univerſelle, depuis le commencement du monde juſqu'à préſent, compoſée en anglois par une Société de Gens de Lettres. 856

Légiſlation Orientale; par M. Anquetil du Perron. 872

Kongl. Vetenskaps Academiens Handlingar, &c. 896

Nouvelles Littéraires. 926

Fin de la Table.

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXIX.

JUIN. *Prem. Vol.*

A PARIS;

Au Bureau du Journal de Paris, rue du Four S. Honoré.

M. DCC. LXXIX.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

AVIS.

On s'abonne actuellement pour le JOURNAL DES SÇAVANS *au Bureau du Journal de Paris, rue du Four S. Honoré ; & c'eſt à l'adreſſe du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souſcription de l'année eſt de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 ſ. pour la Province, ſoit* in-12 *ou* in-4°. *Le* JOURNAL DES SÇAVANS *eſt compoſé de quatorze Cahiers ; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.*

LE

JOURNAL DES SÇAVANS.

JUIN. M. DCC. LXXIX.

L'AUTORITÉ des Livres de Moyſe, établie & défendue contre les Incrédules. Par M. l'Abbé *du Voiſin*, Docteur & Profeſſeur de Sorbonne, Cenſeur Royal & Vicaire Général de M. l'Evêque de Laon. A Paris, chez Charles-Pierre Berton, Libraire, rue S. Victor, près le Séminaire de S.

Nicolas du Chardonnet, au Soleil-Levant. 1778. Avec Approbation & Privilége du Roi. 1 vol. *in*-12 de 512 pag.

LE Pentateuque eſt-il l'ouvrage du Légiſlateur des Hébreux? Malgré les témoignages que tous ceux qui ont examiné ce point important ont produit, quelques incrédules ont oſé le nier, & tous ont employé les mêmes moyens, qui avoient été combattus & détruits pluſieurs fois. M. de Voltaire, que l'Auteur de cet Ouvrage ſemble avoir principalement en vue, a ſuivi cet exemple, & n'a fait que copier ce qui avoit été dit par ceux qui l'ont précédé. M. l'Abbé du Voiſin, dans l'Ouvrage que nous annonçons, ſe propoſe de conſidérer Moyſe comme Auteur du Pentateuque, comme Hiſtorien véridique & comme Légiſlateur inſpiré. Mais avant que d'entrer en matière, il s'arrête un

moment ſur les caractères qui diſtinguent le peuple juif & ſa religion, & ſur la continuité & la certitude de ſon hiſtoire.

Les peuples les plus célèbres de l'Antiquité, dit-il, ont diſparu de deſſus la terre, leurs loix & leurs religions ont fait place à des inſtitutions nouvelles; les Juifs ſeuls, dont l'origine devance les époques les plus reculées, quoique vaincus & diſperſés dans toutes les parties du monde, ſans chef commun, ſans état particulier, ſubſiſtent cependant en corps de nation diſtincte & ſéparée de tous les autres peuples au milieu deſquels ils vivent. Dans cet état de diſperſion & d'exil, ils ont toujours conſervé leurs livres & leur religion. L'attachement des Juifs pour un culte qui les rend odieux à tout le genre-humain; leur opiniâtreté à retenir une religion depuis dix-ſept ſiècles que la nation eſt en quelque façon détruite, eſt un prodige qui ne peut ſe réſoudre que

par la religion à laquelle ils étoient attachés, & par la perſuaſion où ils étoient de l'antiquité & de la ſainteté de cette religion. Voilà ce qui diſtingue la nation juive de toutes les autres; la perpétuité de ſa durée, ſon attachement inviolable au culte de ſes pères, la pureté de ſa religion, la ſageſſe de ſes loix, &c.

Si nous voulons remonter à l'origine de ce peuple, les Auteurs profanes ne nous en donnent qu'une idée trés-confuſe & très-imparfaite; mais ſes propres annales précèdent de ſept ſiècles la première olympiade. En effet, on ne peut douter que du tems de Cyrus cette nation n'exiſtât; que la ruine de Samarie ne ſoit arrivée l'an 731 av. J. C.; que par conſéquent la nation, avant cette époque, ne fût diviſée en deux royaumes qui ſe ſont formés vers l'an 976. De-là on peut remonter au règne de David en 1055. Mais avant que les Juifs euſſent ſubjugué les divers peuples qui occupoient la Pa-

leſtine, il a dû s'écouler encore beaucoup de tems; ce qui conduit à l'époque de Moyſe vers l'an 1490 av. J. C. Tel eſt le corps d'hiſtoire que nous préſentent les annales des Juifs. Il s'en faut de beaucoup que l'hiſtoire profane ait la même authenticité & puiſſe remonter, ſans interruption, juſqu'à une époque ſi reculée, par une ſuite d'Auteurs contemporains. Moyſe eſt donc plus ancien que tous les Légiſlateurs de la Grèce; & les Juifs formoient déjà un état floriſſant, tandis que les Grecs à demi-ſauvages, privés des arts les plus néceſſaires, partagés en peuplades plutôt qu'en nations, n'étoient occupés qu'à purger leur pays des bêtes féroces & des brigands qui l'infeſtoient. Ainſi ces Juifs ſeroient un des plus anciens peuples de l'univers, quand même on ne dateroit leur origine que du ſiècle de Moyſe. Mais ils exiſtoient déjà auparavant en tribus, puiſqu'ils remontent juſqu'à Abraham plus de 2000 ans av,

J. C. Telles sont les réflexions préliminaires de l'Auteur sur la religion & sur l'ancienneté du peuple juif La partie la plus ancienne de cette histoire & toute la religion, sont consignées dans les livres de Moyse. En est-il l'Auteur ? M. de Voltaire paroît vouloir soutenir le contraire, lorsqu'il dit que le Pentateuque n'est cité dans aucun des Prophêtes, ni dans aucun livre canonique des Juifs, assertion trop hasardée & qui est démentie par une foule de témoignages que l'on trouve dans les livres postérieurs au Pentateuque.

Le Pentateuque étoit pour les Juifs le livre unique qui renfermoit les titres primitifs de leur histoire, les principes de leur jurisprudence & les fondemens de leur religion, & il étoit connu de toute la nation qui en faisoit un fréquent usage. Or les Juifs ont toujours regardé comme un fait constant & indubitable que Moyse en étoit l'Auteur ; Ma-

lachie, l'an 450 av. J. C., le cite ; Nehemie dans le même tems y renvoye ; plus anciennement, Jérémie, Baruck, Ezéchiel & Daniel en parlent. L'Auteur remonte ainſi cette chaîne de témoignages juſqu'au tems de Moyſe ; d'où il réſulte que dans la nation le Pentateuque a toujours été regardé comme l'ouvrage de Moyſe, & qu'on en a écarté les textes. A ce témoignage national il joint celui des Samaritains, peuples ennemis des Juifs, qui conſervent également un exemplaire de ce livre, & cela dès avant le tems d'Eſdras ; mais ces Samaritains devoient l'avoir long-tems auparavant, c'eſt-à-dire avant le ſchiſme, parce qu'ils ne l'auroient pas reçu des mains de leurs ennemis.

L'Auteur ajoute ici un nouveau témoignage, celui des peuples étrangers qui n'avoient aucun rapport ni avec les Juifs ni avec les Samaritains. Diodore de Sicile fait mention des Livres que Moyſe a laiſſés aux Juifs,

il nomme formellement ce Légiſlateur. M. l'Abbé du Voiſin cite également Strabon, Juſtin & pluſieurs autres Auteurs anciens qui ont parlé des Juifs & de Moyſe; quoique leur récit ſoit mêlé de fables, il n'en conſtate pas moins la vérité des faits énoncés dans l'Ecriture. Il nous paroît que l'Auteur auroit pu appuyer davantage ſur ces différens témoignages étrangers. Il entreprend enſuite d'établir l'authenticité du Pentateuque par le Pentateuque même, en faiſant voir que la Genèſe nous préſente un tableau fidèle des mœurs & des uſages de l'Antiquité, que les faits qui y ſont rapportés ne ſont point démentis par les monumens des autres nations, que les quatre derniers livres du Pentateuque ont tous les caractères d'un écrit original & contemporain. Les Incrédules ont prétendu y trouver des preuves certaines de ſuppoſition; l'Auteur indique celles que *M.* de Voltaire a cru découvrir;

mais en les lisant on apperçoit bientôt qu'elles sont plus spécieuses que solides. L'Auteur réfute encore quelques opinions proposées par des Savans beaucoup plus versés dans ce genre d'érudition que ne l'étoit M. de Voltaire, & il observe que la suite des faits sert à démontrer que le Pentateuque n'est point un livre supposé. Il est constant qu'il existoit 250 ans av. J. C., puisqu'à cette époque il fut traduit en grec. Avant Esdras, qui vivoit vers l'an 458 av. J. C., les Samaritains, comme nous l'avons déjà dit, qui étoient ennemis des Juifs, avoient le Pentateuque. Il est impossible que ce livre ait été supposé depuis la mort de Salomon jusqu'à cette époque, puisqu'il étoit généralement connu sous le règne de David & sous celui de ses successeurs. M. de Voltaire a cru trouver, sous le règne de Josias, un évènement à la faveur duquel on peut croire que ce livre a été supposé dans ce tems. Sous ce Prince, dit-il,

le Pentateuque étoit devenu ſi rare; qu'il ne s'en trouva qu'un ſeul exemplaire; mais ce ſeul exemplaire étoit le texte original, celui qui avoit été dépoſé plus anciennement dans le temple par les Lévites qui l'avoient reçu de Moyſe; ce qui n'empêchoit pas qu'il n'y en eût d'autres copies entre les mains des Prêtres. Ce texte original étoit une découverte importante. De plus, avant Salomon on obſervoit les préceptes, les loix, les fêtes & les cérémonies preſcrites par le Pentateuque. Ce qui remonte inſenſiblement juſqu'au tems des Juges & de Moyſe. La loi de ce Légiſlateur ſe retrouve dans tous les tems, & la prétendue ſuppoſition de ſes livres eſt démontrée impoſſible pour toutes les époques de l'hiſtoire des Juifs. Ces différentes obſervations ſervent à établir en même-tems l'intégrité du Pentateuque, puiſque celui des Samaritains ſe trouve conforme à celui des Hébreux. Le point *eſſentiel* dans lequel ces deux textes

roiſſent contraires, concerne les
ɔques. Suivant le ſamaritain, la
rée du monde depuis la création
qu'au déluge, eſt de 1307 ans;
vant l'hébreu, de 1656 ans; &
vant quelques exemplaires des
ɔtante, de 2242 ans. Depuis le
luge juſqu'à la vocation d'Abra-
m, ſuivant le ſamaritain, on
mpte 1017 ans; ſuivant l'hébreu,
7 ans; & ſuivant les Septante,
97 ans. Ce qui, pour les deux
es, fait une différence de plus de
atorze ſiècles. Mais cette diffé-
ıce intéreſſe plus la chronologie
e le fond du texte, & paroît être
e ſuite naturelle des fautes des co-
ɛes qui auront oublié quelques
mbres dans l'hébreu, & ſurtout
mot qui déſigne le nombre *cent.*
Auteur s'étend ſur ce ſujet, &
it par conclure que le Pentateu-
e eſt l'ouvrage de Moyſe, qu'il
parvenu juſqu'à nous ſans avoir
uffert aucune altération impor-
ıte. Il auroit pu ajouter qu'il

n'exiſte au monde aucun livre en faveur duquel on puiſſe former une chaîne de témoignages auſſi anciens & auſſi ſuivis que celle que l'on préſente pour le Pentateuque. Cette courte diſcuſſion n'auroit pas été inutile dans cet Ouvrage.

Il s'agit d'établir dans la ſeconde Partie que Moyſe eſt un hiſtorien véridique. L'Auteur commence par donner une idée ſommaire de l'hiſtoire de ce Légiſlateur, & examine quelles preuves ſont néceſſaires pour admettre des faits miraculeux. Les miracles que Moyſe raconte, ont été faits à la vue de tout un peuple; les autres nations les ont connus; les Juifs ne les ont jamais oubliés. Il ſeroit trop long de rapporter ici tout ce que l'Auteur dit ſur ce ſujet & ſur le caractère de Moyſe que l'on ne peut accuſer d'avoir eu des vues d'ambition & d'intérêt qu'il pouvoit remplir plus facilement en reſtant en Egypte. La bonne-foi, la *religion*, l'amour de la vertu éclat-

tent dans toutes ſes actions ; ſes loix n'ont d'autre but que de former les Hébreux à la pratique de tous les devoirs ; elles ne reſpirent que la piété, la juſtice, l'humanité, & elles ont pour baſe la connoiſſance & le culte du vrai Dieu. Un tel Légiſlateur ne peut être un fourbe ni un impoſteur. Toute la religion & la police des Juifs étoient fondées ſur la vérité de ſes miracles. Les Juifs ne pouvoient recevoir ſes loix ſans y ajouter foi, & ils ne pouvoient pas non plus être d'intelligence avec lui pour en impoſer aux autres peuples. Ainſi la croyance publique des actions de Moyſe remonte juſqu'à ſon ſiècle, & devient par-là une preuve certaine de ces mêmes miracles. Les fêtes ſolemnelles que les Juifs célébroient étoient fondées ſur ces miracles ; telles ſont la Pâques, la fête des Tabernacles, &c. Elles n'ont point été inſtituées d'après une tradition ancienne & ſuſpecte ; mais leur inſtitution accompagne le miracle &

confirme. Le rapport de l'un & de l'autre eſt connu de tout le monde & paſſe à la poſtérité, ce qui devient un témoignage public & toujours ſubſiſtant de la génération ſous les yeux de laquelle la choſe a dû ſe paſſer.

On objecte que Moyſe eſt contredit par les Auteurs profanes. L'Auteur auroit pu ajouter ici de nouvelles réflexions. Nous ſommes convaincus que les hiſtoriens & les voyageurs qui parlent d'après d'autres de l'hiſtoire d'une nation étrangère, en altèrent les évènemens, & en défigurent les circonſtances ; & nous ne nous appercevons de leurs mépriſes, que quand nous revenons aux hiſtoriens originaux. Le récit d'un hiſtorien étranger, quand il s'agit d'antiquité, ne ſert qu'à établir l'exiſtence de la nation dont il parle, & un évènement en général, d'autant plus qu'il n'entre pas dans des détails ſuffiſans. Quant aux cauſes & aux différentes circonſtances, cet Ecri-

vain adopte ſouvent des bruits populaires, fondés ſur l'ignorance ou dictés par des motifs de haine & de mépris. Il faut encore avoir égard au tems qui s'eſt écoulé entre l'évènement & celui qui le rapporte. Ainſi l'on a dit, bien des ſiècles après l'évènement, que les Iſraélites étoient une troupe de lépreux & de voleurs qui, chaſſés par les Egyptiens, ſe retirèrent dans la Syrie ſous la conduite de Moyſe. Ce témoignage ſert à conſtater que les Juifs, ſous la conduite de ce Légiſlateur, ſont ſortis de l'Egypte & par conſéquent le récit de Moyſe; quant aux autres circonſtances, que les Juifs étoient une bande de voleurs & de lépreux, on doit d'autant moins y ajouter foi que d'autres hiſtoriens qui s'accordent ſur le fait général, varient entre eux pour le reſte. On retrouve dans Juſtin une ſuite de faits qui ſont aſſez conformes au récit de Moyſe; mais il y a des mépriſes par rapport aux généalogies : ces mé-

priſes, loin de détruire le temoignage de Moyſe, ſervent à le confirmer, & nous fourniſſent toujours une preuve que le fait eſt arrivé. Abraham n'eſt point un perſonnage fabuleux, & on reconnoit dans *Adorès*, Tharé. Un homme peu inſtruit a pu faire Moyſe fils de Joſeph, parce que dans l'ordre des faits ces deux perſonnages ſont les ſeuls qui paroiſſent. Si nous examinions l'hiſtoire des autres nations, nous trouverions une foule de mépriſes ſemblables; & ſi nous ne ſommes pas plus inſtruits par les étrangers ſur les Juifs, nous ne devons pas en conclure que ce n'eſt pas parce que ce peuple leur étoit inconnu, mais parce que nous n'avons pas même les livres de ces étrangers, & qu'il ne nous en reſte que quelques fragmens.

M. l'Abbé du Voiſin examine enſuite le ſentiment de ceux qui ont voulu concilier l'hiſtoire ſainte avec l'hiſtoire profane, en rapprochant

celle-ci de la première, ou plutôt en voulant trouver toute l'hiſtoire profane des premiers tems dans l'hiſtoire ſainte. Il réfute ſolidement M. l'Abbé Guérin du Rocher, qui vient de publier l'*hiſtoire véritable des Tems fabuleux*; & fait voir combien le ſyſtême expoſé dans cet Ouvrage eſt abſurde & dangereux, quoique ce ne ſoit pas l'intention de l'Auteur. Il répond encore aux objections qu'on a faites contre les principaux miracles de Moyſe, & ſurtout contre le paſſage de la mer rouge.

Après avoir conſidéré Moyſe comme Auteur d'une hiſtoire où il avoit joué le premier rôle, & par conſéquent où il avoit été témoin des évènemens dont il parle, on doit encore rechercher ſur quels monumens il a pu compoſer l'hiſtoire des ſiècles antérieurs, c'eſt-à-dire, l'hiſtoire de la Genèſe, qui comprend tous les ſiècles écoulés depuis lui juſqu'à la création du monde. Quelle doit être la force de ſon témoignage à cet

égard ? L'uſage des lettres étoit-il connu ? Les Patriarches avoient-ils laiſſé des mémoires ? Le défaut de monumens anciens ne permet pas de diſcuter ces queſtions ſelon les règles de la critique, puiſqu'il ne reſte aucune pièce de comparaiſon par où l'on puiſſe ou les contredire ou les juſtifier. Il faut donc juger du livre par l'Ecrivain, & voir ſi ce qu'il raconte peut ſe concilier avec les traditions qui ont été conſervées chez les autres nations ; après avoir indiqué les principaux rapports, l'Auteur penſe que Moyſe, en compoſant la Genèſe, a ſuivi des mémoires plus anciens, & il réfute le ſentiment de M. Aſtruc, qui veut que l'Ouvrage de Moyſe ne ſoit qu'une ſimple compilation. Il termine cette ſeconde Partie par l'examen des prophéties contenues dans le Pentateuque.

Enfin, dans la troiſième Partie l'Auteur conſidère Moyſe comme Légiſlateur inſpiré, préſente un tableau de la Religion & de l'état po-

litique des Hébreux, examine toutes leurs loix tant civiles que religieuſes; & fait voir que la légiſlation de Moyſe doit nous donner la plus haute idée de ſon génie; que l'antiquité ne nous a rien laiſſé que nous puiſſions comparer au code moral & civil des Hébreux; que Moyſe, dans ſa légiſlation, n'a pas ſuivi les principes de la politique humaine; qu'il a vaincu tous les obſtacles pour civiliſer ſa nation, lui preſcrire un culte pur & digne de l'Être ſuprême, une morale conforme à la nature & aux beſoins de l'homme, une police qui rend cette nation tranquille au-dedans & reſpectable au-dehors; qu'il a fait ſubſiſter pendant quarante ans deux millions d'hommes dans des plaines arides & ſabloneuſes; que ſa légiſlation eſt accompagnée de miracles; & qu'ainſi on ne peut refuſer à Moyſe le titre d'Envoyé & de Miniſtre du Ciel. Nous nous bornons dans cet Extrait à ces idées générales, parce que nous ne

pourrions expoſer, ſans entrer dans un trop grand détail, toutes le recherches & toutes les réflexions de l'Auteur. Son Ouvrage nous paroît un des meilleurs & des mieux faits qui ait été publié ſur cette matière. M. l'Abbé du Voiſin auroit pu l'abréger en quelques endroits; mais en général il répond ſolidement aux objections qui ont été faites & aux doutes qui ont été propoſés ſur l'authenticité du Pentateuque.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

TRAGÉDIES d'Euripide, traduites par M. Pr.....

Sophos Sophoclés, Sophoteros d'Euripides. Sophocle eſt ſage, Euripide eſt plus ſage.

Oracle d'Apollon. ORESTE.

A Paris, chez Eſprit, Libraire, au Palais Royal. 1778. Broc. *in*-12.

LE P. Brunoy a traduit cinq Pièces d'Euripide, qu'on trouve dans ſon *Théâtre des Grecs*. Celle

d'Oreſte n'eſt pas de ce nombre, & M. P. en hazarde la traduction avec une extrême défiance, & comme un eſſai dont il ſent vivement la foibleſſe. Il auroit voulu pouvoir la rendre littérale, afin que ces Drames lyriques, déjà privés des effets du ſpectacle, du rhythme & du chant, ne perdiſſent pas du moins, en paſſant dans une proſe étrangère, ce caractère de ſimplicité & d'originalité qui diſtingue les beautés antiques Ce n'eſt pas une petite entrepriſe que celle de traduire en notre langue les Tragédies d'Euripide; mais à en juger par l'*Eſſai* que nous annonçons, M. Prevôt mérite d'être encouragé. Son début nous paroît lui promettre du ſuccès & des éloges.

Il donne avant tout, & d'après le travail de Barnès, un Précis de la vie d'Euripide qui naquit à Salamine dans la 75e olympiade, Sophocle étant alors dans ſa quinzième année. Deſtiné, ſur la foi d'un Oracle, aux combats des Athlètes, il y rem-

porta une victoire dans ſa jeuneſſe. Il cultiva enſuite la Peinture avec ſuccès : « c'eſt lui qui, dans le ta-» bleau d'Iphigénie, couvrit d'un » voile la douleur d'Agamemnon. » Mais il ſe livra bientôt tout entier à la Poéſie, à laquelle pourtant il aſſocia l'étude de la Philoſophie dont Anaxagore lui donna des leçons. Il mérita ainſi le nom de *Poëte Philoſophe*, & l'amitié de Socrate, qui l'aida, dit-on, dans la compoſition de quelques-unes de ſes Pièces. Il compoſa, ſelon le rapport de quelques Auteurs, quatre-vingt-douze Tragédies, dont il ne nous reſte que vingt, & dont quinze furent couronnées dans les Jeux ſolemnels de la Grèce. D'autres diſent qu'il en compoſa ſoixante-quinze, dont cinq furent couronnées. Il s'engagea deux fois dans les liens du mariage ; & l'on croit que les chagrins qu'il y éprouva, firent naître cette humeur contre le ſexe qui éclate dans ſes Pièces. Déjà avancé en âge, il ſe rendit

rendit à l'invitation d'Archélaus, Roi de Macédoine, qui l'appelloit auprès de lui. Il se comporta dans cette cour avec beaucoup d'honnêteté & de modération. Mais une mort cruelle l'attendoit dans cette contrée; car on dit qu'il fut dévoré par des chiens qui gardoient un temple de Diane, lâchés par le conseil de quelques envieux, dans le tems qu'il alloit consulter les écrits d'Héraclite *le Ténébreux*, conservés dans ce temple. D'autres attribuent sa mort à des femmes que ses sarcasmes avoient irritées contre lui. Sophocle se disposoit à produire une de ses Pièces au théâtre lorsqu'il en apprit la nouvelle. Il fit aussi-tôt habiller ses acteurs en deuil, & parut lui-même sur la scène en habits lugubres. L'amitié de ces deux Poëtes avoit souffert quelque altération; mais le sentiment d'une estime réciproque la ranima bientôt avec une nouvelle vigueur que la rivalité ne put anéantir. Sophocle mourut cette

même année à l'âge de 90 ans. Euripide en avoit vécu 75. Athènes envoya des députés pour demander ſes cendres ; mais Archélaus, loin de les écouter, fit enſevelir Euripide à Pella dans la Piérie, contrée qui a donné aux Muſes leur nom de *Piérides*, & lui fit ériger un tombeau d'un marbre précieux, avec la ſtatue du Poëte décorée des attributs de la Tragédie. Ce monument fut quelque-tems après frappé de la foudre ; il eut cela de commun avec le tombeau du Légiſlateur de Lacédémone, Lycurgue ; & c'étoit aux yeux des Anciens un ſigne de la faveur des Dieux envers les morts. Les Athéniens l'honorèrent d'un cénotaphe érigé entre la ville & le *Pirée*, qui exiſtoit du tems de Pauſanias, & qu'il ne faut pas confondre avec un autre qui a été découvert ſur les confins de la Grèce & de la Valachie, avec une inſcription en vers latins dont le goût n'eſt pas celui du bel âge.

Malgré ſon humeur contre les femmes, Euripide n'étoit point d'un naturel farouche ; rien de plus tendre que ſes vers, dit ſon Traducteur, rien de plus ſenſible que ſon cœur. « Sophocle eſt plus grand & » plus tragique, mais Euripide eſt » plus doux & plus ſage. C'eſt le » caractère de ſes Tragédies ; elles » abondent en ſentences : le goût » plus ſcrupuleux voudroit en dimi- » nuer le nombre ; il ne le feroit pas » ſans diminuer l'intérêt. » Ses Tragédies, de même que celles d'Eſchyle & de Sophocle, étoient conſervées à Athènes dans les archives publiques. Galien rapporte même que les Athéniens, ayant d'abord refuſé au Roi d'Egypte, Ptolemée, l'autographe d'Euripide, qui contenoit ſoixante-quinze Tragédies, de même que celui de Sophocle, ce Prince défendit de tranſporter du blé dans l'Attique qui étoit alors dans la diſette. Les Athéniens furent donc obligés de condeſcendre au

deſir que le Roi avoit formé pour l'ornement de ſa Bibliothèque d'Alexandrie. On ſait le cas qu'Alexandre le Grand, & d'autres Rois, ont fait des Pièces d'Euripide : Socrate, au rapport d'Elien, n'alloit preſque jamais au théâtre, que lorſqu'on en jouoit quelqu'une. Démoſthènes les écrivit en entier de ſa main, & Cicéron les portoit toujours avec lui. Elles n'échappèrent pas à la dent maligne d'Ariſtophane ; mais les autres Comiques, ſurtout Ménandre, Diphyle & Philémon, leur rendirent plus de juſtice.

L'*Oreſte*, par la traduction de laquelle débute M. Prévoſt, eſt la dernière de celles qu'Euripide avoit fait repréſenter dans la ville d'Athènes, avant ſon départ pour la Macédoine, à l'âge de 68 ans. On dit même qu'elle détermina le Roi Archélaus à donner le nom d'Oreſte à un fils qui lui naquit alors. L'action en eſt fort ſimple ; c'eſt *Oreſte délivré du ſupplice*. Après avoir aſ-

ſaſſiné ſa mère, ce Prince eſt en proie aux furies vengereſſes : ſa ſœur Electre, complice de ſon crime, prend ſoin de lui. Les citoyens d'Argos s'aſſemblent pour les juger l'un & l'autre, & les condamnent à la mort. Pylade ſignale en ce moment ſon zèle pour ſon ami, & tente tout pour délivrer Œdipe avec ſa ſœur, & pour les venger de Ménélas, en donnant la mort à ſa femme Hélène, parce qu'il trahiſſoit les intérêts des enfans de ſon frère Agamemnon ; mais Hélène eſt enlevée par les Dieux qui la changent en Conſtellation. Hermione, fille de Ménélas, reſte en ôtage entre les mains d'Oreſte. Ménélas, apprenant cette nouvelle, entre en fureur : Apollon qui ſurvient, termine le différend, promet de ſauver les jours d'Oreſte qui eſt ſeulement banni, & engage Ménélas à lui accorder ſa fille en mariage. « La cataſtrophe eſt heureuſe, dit » M. P., quoique les principaux per» ſonnages ſoient criminels. Je n'ex-

» cepte ni Pylade, qui conſeille & » exécute le plus lâche des aſſaſſi- » nats, ni Electre qui ſe vante d'avoir » excité ſon frère au parricide, & » qui crie d'une voix barbare, *tuez*, » *maſſacrez*, *égorgez*. Ces traits ne » ſont pas dans nos mœurs; » & ne doivent être dans les mœurs d'au- cun peuple.

On peut dire que dans cette Pièce le caractère d'Hélène eſt preſque le ſeul intéreſſant : il attendrit & inſ- pire le ſentiment d'une pitié tou- chante. Elle vient, dans une ſcène, demander à Electre un ſervice ; c'eſt de porter en offrande, au tombeau de ſa ſœur Clytemneſtre, des che- veux qu'elle s'eſt coupés, & d'y faire des libations en ſon nom, parce qu'elle craint de s'y montrer elle-mê- me aux yeux des Grecs. « Joſe, lui » dit-elle, vous adreſſer la parole » ſans craindre de me ſouiller, c'eſt » ſur Phébus que je rejette le crime, » que vous avez commis de con- » cert avec votre frère Oreſte. » Cette

manière de penſer à cet égard détermine le ſens du terme *malheureux* qu'elle applique aux coupables. « Comment, *ô malheureuſe!* vous » & votre frère, le *malheureux* Oreſte, » êtes-vous devenus les meurtriers de » votre mère? » Dans le texte, les termes qu'on rend par celui de *malheureux*, ſignifient *infortuné*, & indiquent plutôt la pitié que l'indignation. Electre, incapable de ſoutenir la vue du tombeau d'une mère qu'elle a fait périr, détermine Hélène à y envoyer Hermione. « Venez, ma » fille, lui dit Hélène, prenez dans » vos mains ces liqueurs pour les li» bations, & ces cheveux que j'ai » coupés ſur ma tête : allez ſur le » tombeau de Clytemneſtre, répan» dez-y ce mêlange de lait & de » miel, verſez auſſi de ce vin mouſ» ſeux : montez enſuite ſur la partie » la plus élevée du monument, & » dites : *Hélène, votre ſœur, vous » fait ces libations; elle craint la » multitude, & n'oſe approcher elle-*

» *même de votre tombeau.* Priez-la » enſuite de nous être propice, à » moi, à vous, à mon époux, & à » ces infortunés dont les Dieux ont » conjuré la perte. Promettez auſſi » de ma part tous les préſens mor- » tuaires qu'une ſœur a droit d'at- » tendre. » A ces ſentimens généreux répondent mal ceux que fait éclater Electre après qu'Hélène eſt ſortie. « O Nature! s'écrie-t-elle, » que tes traits ſont ineffaçables, » qu'ils ſont un préſent funeſte ou » un avantage précieux. Voyez avec » quel artifice cette femme vient de » couper l'extrémité de ſes cheveux » ſans nuire à ſa beauté. O qu'elle » eſt bien toujours la même! Puiſ- » ſent les Dieux te déteſter, ô toi » qui m'as perdue, moi, mon frère, » la Grèce entière, &c. »

Oreſte & Pylade affectent de venir implorer la protection d'Hélène, après avoir formé le projet de l'immoler à leur rage : ils s'approchent d'elle *dans la contenance la plus*

humble, embraſſant *ſes genoux de leurs mains ſuppliantes :* elle paroît écouter leurs plaintes avec ſenſibilité, lorſque Pylade ſe diſpoſe à plonger le poignard dans ſon ſein, & que les Dieux la dérobent à ſa fureur.

Pluſieurs des Eſclaves phrygiens qui la ſervoient, après un combat inégal, s'étoient ſauvés à la faveur des ténèbres : Oreſte paroît ſur la ſcène cherchant un de ces Eſclaves qui venoit de raconter ce qui s'étoit paſſé dans l'intérieur du palais. Le Phrygien, pour obtenir la vie, montre du zèle pour Oreſte, & paroît applaudir au traitement fait à Hélène, parce qu'elle a fait également la perte des Grecs & des Phrygiens. « Jure-moi donc, lui dit Oreſte, » ou je te tue, que ce n'eſt pas à cauſe » de moi que tu tiens ce langage. » L'Eſclave jure tout ce qu'on veut, & Oreſte lui fait grace. Un trait pareil ne peut s'excuſer que dans la ſuppoſition qu'Oreſte n'étoit pas non

plus alors maître de ſa raiſon. Il avoit paru plus ſenſé dans un entretien avec Ménélas & avec Tyndare. Celui-ci adreſſant la parole à Ménélas lui avoit dit : « S'il eſt des » choſes honnêtes ou deshonnêtes » aux yeux de tous, quel homme eſt » plus inexcuſable que cet homme » (Oreſte)? lui qui n'a reſpecté ni la » juſtice, ni la loi connue des Grecs. » Lorſqu'Agamemnon eut ſuccombé » ſous les coups de ma fille, (ac- » tion horrible que je ne prétends » point juſtifier) que ne chercha-t-il » à obtenir juſtice de cet attentat par » des voies légitimes? Que ne chaſſa- » t-il ſa mère de la maiſon pater- » nelle? ſa vengeance eût été loua- » ble; il eût reſpecté la loi & mérité » le nom de fils religieux; tandis » que par ſon parricide il a attiré ſur » lui les furies qui pourſuivoient ſa » mère, & a vengé ſon crime par un » crime plus odieux. Enfin, répon- » dez-moi, je vous prie, Ménélas; » ſi un fils pouvoit tuer ſa mère pour

» venger sur elle la mort d'un père, » & que le fils de ce fils parricide » voulût à son tour punir le meurtre » par le meurtre, où seroit le terme » de ces catastrophes? C'est avec sa- » gesse que nos pères ont établi, que » quiconque auroit répandu le sang, » ne pourroit s'exposer aux regards » & à la rencontre de personne; » qu'il se *purifieroit* par la fuite: » sans cette sage précaution, il res- » teroit toujours un meurtrier à pu- » nir, & un dernier vengeur à pour- » suivre. » On croiroit d'abord que ce vieillard n'opine pas pour la mort d'Oreste, & qu'il veut qu'on observe, à l'égard de ce fils coupable, la loi qui prescrit l'exil pour l'expiation du meurtre. Mais point du tout; il conjure Ménélas de livrer le meurtrier à la mort qu'il a méritée, « ou » puissiez-vous, dit-il, n'entrer ja- » mais dans la terre de Lacédémone. » Avant d'arriver à cette conclusion, il lui échappe un trait bien pathétique. « Dis-moi, malheureux, dis-

» moi, de quel cœur tu pus réſiſter
» aux larmes d'une mère qui offroit
» à tes coups le ſein qui t'avoit
» nourri ? Hélas ! moi-même qui n'ai
» pas aſſiſté à ce cruel ſpectacle, je
» ſens fondre en larmes mes yeux
» deſſéchés par la vieilleſſe. »

Oreſte, avant d'entreprendre ſa juſtification, marque ſon embarras ; il craint de porter la triſteſſe dans l'ame d'un vieillard. « Oui, dit-il, » je ſuis impie, j'ai tué ma mère ; » mais j'ai vengé un père ; j'ai ſervi » la piété. *Comment voulez-vous que* » *je parle ?* Votre vieilleſſe glace la » parole ſur mes lèvres. Ah ! ſans » elle, je ſaurois me juſtifier ; mais » je demeure interdit devant vos che- » veux blancs. —Qu'ai-je dû faire ? » Peſez vous-même mes raiſons. » Mon père m'a engendré : votre » fille m'a mis au jour ; c'eſt le grain » qui germe dans la terre cultivée. » Sans père, il n'eſt point de fils. J'ai » cru de mon devoir de défendre » plutôt celui à qui je devois l'exiſ-

» tence, que celle qui l'avoit soute-
» nue. Quel hymenée! quel honteux
» hymenée a contracté votre fille
» que je n'ose nommer ma mère.
» C'est sur moi que rejaillit la honte
» des reproches que je lui fais : ce-
» pendant je ne puis me taire. Oui,
» c'est Egiste qui étoit son époux
» secret. Il est tombé sous mes coups;
» j'ai tué ma mère, je suis coupa-
» ble.... mais j'ai vengé un père.
» Et quant à vos menaces & au sup-
» plice (la lapidation) dont vous
» me jugez digne, voyez quel ser-
» vice j'ai rendu à la Grèce : si les
» femmes en venoient à ce comble
» d'audace de massacrer leurs époux,
» & de croire trouver un asyle auprès
» de leurs enfans, & les toucher par
» la vue du sein qui les a nourris, le
» moindre motif, un simple soupçon
» les porteroit au crime. Voilà les
» maux que j'ai prévenus par cette
» action qui vous paroît si atroce.
» Oui, je détestois ma mère; oui, je
» l'ai fait périr, & c'est avec justice;

» elle qui n'a pas craint de trahir un » époux abſent de ſa patrie, à la » tête des armées de la Grèce pour » laquelle il combattoit ; elle qui a » violé la couche nuptiale, & qui, » ſe voyant coupable, ne s'eſt point » punie elle-même de ſa faute, mais » qui, pour échapper à la juſte ven- » geance de ſon époux, a frappé cet » époux, mon père, d'un coup mor- » tel. Eh ! au nom des Dieux ! (ſi » j'oſe invoquer les Dieux dans un » meurtre) qu'avois-je lieu d'atten- » dre des mânes de mon père, ſi » j'euſſe approuvé ma mère en ſi- » lence ? Ne m'eût-il pas eu en hor- » reur ? N'eût-il pas lancé contre moi » ſes furies ? Ou ces Déeſſes ſont-elles » prêtes à combattre pour ma mère ? » Ne le ſont-elles pas à venger une » injure plus atroce ? C'eſt vous, ô » vieillard, qui, en donnant naiſ- » ſance à une fille perfide, avez cauſé » ma perte : c'eſt ſon crime qui m'a » rendu parricide. » Oreſte oppoſe l'exemple de Pénélope reſpectée par

Télémaque comme l'épouſe la plus fidèle. Puis il continue : « Reſpectez » Apollon..... obéiſſons quelque » ordre qu'il nous donne. C'eſt pour » lui obéir que j'ai tué celle à qui je » dois le jour. Dites qu'Apollon eſt » impie, puniſſez de mort Apollon ; » c'eſt lui qui a commis le crime, & » non pas moi. Qu'ai-je dû faire ? » Dans le ſyſtême des Payens, ce dernier trait devoit être embarraſſant : auſſi Oreſte conclut-il hardiment : « Ne dites donc pas que cette action » eſt mauvaiſe, dites plutôt qu'elle » eſt malheureuſe. » C'eſt en effet la conſéquence qu'il falloit en tirer, ſi le meurtre avoit été commandé par un Dieu : c'eſt néanmoins un fait qu'on ne cherche point à vérifier. Tyndare veut mettre à mort Oreſte, ſans s'inquiéter ſi l'ordre d'Apollon eſt réel ou ſuppoſé gratuitement.

Oreſte n'employe pas moins d'adreſſe pour fléchir Ménélas en ſa faveur : il lui repréſente ce que la reconnoiſſance exige après ce qu'Aga-

memnon a fait pour lui devant Troie ; & pour émouvoir ſa compaſſion : « ſi je meurs, dit il, je laiſſe » la maiſon de mon père ſans poſté- » rité.... Je vous ſupplie, au nom de » toute votre famille. O mon oncle, » frère de mon père ! ſongez que du » fond du Tartare, ce père malheu- » reux nous écoute ; ſon ombre er- » rante autour de vous, vous parle » par ma bouche ; que ces mots en- » trecoupés de larmes & de ſanglots ; » que mon infortune vous touche ; » c'eſt la vie que je vous demande, » c'eſt le vœu de la nature ».

Ménélas paroît touché ; mais il ne fait que d'arriver ; il eſt dépourvu d'hommes & de ſecours : il n'eſt pas en état de réſiſter à la multitude ſi elle s'obſtine à vouloir la perte d'Oreſte & de ſa ſœur. La prudence eſt le ſeul parti qui lui reſte : il court vers Tyndare pour tâcher de l'amener, & avec lui tous les Citoyens, à des ſentimens plus modérés. Oreſte voit bien qu'il ne doit rien attendre

d'un homme qu'il traite de lâche, lorſque Pylade vient à ſon ſecours, réſolu de périr ou de le ſauver. Le projet eſt formé entre Pylade, Oreſte & Electre, de pénétrer dans l'appartement d'Hélène, & après l'avoir immolée de ſe ſaiſir d'Hermione, de l'égorger aux yeux de ſon père, & de périr tous enſuite dans les flammes du palais, ſi Ménélas reſte inflexible. Lorſque celui-ci paroît, il voit effectivement le glaive levé ſur le ſein de ſa fille, & des torches prêtes à réduire le palais en cendres. C'eſt alors qu'Apollon ſe montrant dit que c'eſt lui qui a dérobé Hélène à la fureur des deux amis, par l'ordre de Jupiter, pour être dans les cieux, entre Caſtor & Pollux, un ſigne favorable aux Nautoniers. Oreſte ſera éxilé de ſa patrie pendant l'eſpace d'une année juſqu'au moment, qu'abſous par une ſentence de l'Aréopage, il épouſera Hermione. Electre étoit promiſe à Pylade; il paſſera le reſte de ſes jours dans le bonheur avec elle. Le

Dieu ordonne à Ménélas de laiſſer Oreſte régner dans Argos, & d'aller commander à Sparte. « J'aurai ſoin, » ajoute-t-il, d'appaiſer la ville & » de juſtifier l'auteur d'un parricide » commis par mes ordres ».

Juſqu'ici nous avons rapporté pluſieurs morceaux de la Traduction françoiſe, pour mettre nos Lecteurs à portée d'en juger. Nous l'avons comparée avec le texte, & nous ne pouvons en général nous diſpenſer d'applaudir à ſon exactitude. Nous remarquerons ſeulement un endroit où le Traducteur nous paroît avoir manqué le ſens du Poëte; c'eſt celui où Élèctre ayant partagé en deux bandes les filles dont le chœur eſt compoſé, pour obſerver de tous les côtés ce qui ſe paſſe, dans la crainte que quelque incident n'empêche Oreſte & Pylade d'exécuter leur deſſein homicide; après s'être aſſurée qu'elle n'a rien à redouter, elle dit: « Çà, prêtons maintenant aux portes » du palais une oreille attentive:

» qu'attendez-vous donc, ô vous qui » êtes dans le palais, d'immoler vo- » tre victime, tandis que rien ne vous » trouble ? Ils ne m'entendent pas : » que je suis malheureuse, &c. » M. P. traduit : « Il faut qu'à cette porte » je fasse retentir ma voix. O vous, &c. » Electre, dit à la lettre, il faut que je *porte l'ouie* pour *l'oreille*, comme les Scoliaste & les Interprêtes l'ont bien compris. Mais c'est-là une tache si légère, qu'à peine se fait-elle remarquer ; & nous exhortons bien sincèrement le Traducteur à fournir, avec courage, la pénible carrière dans laquelle il s'est engagé.

Les Notes dont il a accompagné sa Traduction sont judicieuses, & soit qu'elles aient pour objet l'histoire, ou que purement critiques elles roulent sur le texte, elles sont très-utiles pour l'intelligence de la Pièce.

[*Extrait de M. Dupuy*]

HISTOIRE de l'Aſtronomie moderne, depuis la fondation de l'Ecole d'Alexandrie juſqu'à l'époque de 1730. Par M. *Bailly*, Garde des Tableaux du Roi, de l'Académie des Sciences, de l'Inſtitut de Bologne & de l'Académie de Stockolm. A Paris, chez les Frères Debure, quai des Auguſtins, près la rue Pavée. Deux volumes *in*-4°. Le premier de 728 pages, & le ſecond de 750, avec 18 planches en taille-douce.

PREMIER EXTRAIT.

LORSQUE nous annonçâmes au mois de Mars 1776 l'hiſtoire de l'Aſtronomie ancienne par M. Bailly, nous fîmes obſerver que cette partie de ſon entrepriſe avoit dû être la moins ſatisfaiſante, à cauſe de l'obſcurité répandue ſur tout ce qui a précédé l'Ecole d'Alexandrie ; *mais* que l'Auteur paſſeroit bientôt

à des tems moins obscurs & à des découvertes mieux constatées; c'est ce qu'il exécute dans les deux volumes dont nous allons rendre compte. Il commence par un Discours préliminaire sur la manière d'écrire l'histoire de l'Astronomie, où il jette un coup-d'œil général sur tous les grands hommes qui ont eu la principale part à cet édifice. Hipparque, Copernic, Tycho, Kepler, Galilée, Huygens, Cassini. Enfin, dit-il, on voit Newton s'élever comme un chêne au milieu de ces grands hommes, dominer tout par la force de sa tête, tout embrasser par l'étendue de son génie. Doué, surtout, d'un ensemble dans les idées, pareil à celui qui réside dans l'univers, Newton assemble devant lui les phénomènes, remonte aux causes, qui lui étoient réservées, & développe le phénomène général de la nature.

Le premier Livre traite de l'histoire de l'Ecole d'Alexandrie avant

Hipparque. Il ne contient que cinquante pages, parce qu'on y voit en effet qu'un petit nombre d'Aſtronomes. Ariſtille & Tymocharis obſervèrent les étoiles 300 ans avant Jeſus-Chriſt ; Eratoſthène meſura la terre ; Ariſtarque de Samos connut ſon mouvement autour du ſoleil. Mais M. Bailly, toujours perſuadé de l'exiſtence d'un peuple ſavant & oublié, croit reconnoître ici les veſtiges de ces anciennes connoiſſances. L'opinion, dit il, qui place le ſoleil en repos au centre du monde, & notre globe en mouvement autour de lui, tranſmiſe par Philolaus, adoptée par Ariſtarque, ne fut point ſuivie dans l'Ecole d'Alexandrie. Cette idée trop grande pour la portée des eſprits de ce tems-là, ne trouva qu'une ſeule tête où elle pût ſe placer. Rien ne prouve mieux que cette hypothèſe ne fût jamais qu'une opinion, ſoit dans l'Ecole de Pythagore, ſoit dans l'Inde & dans la Babilonie. On n'oublia pas qu'elle

avoit été regardée comme une vérité; elle étoit respectée comme ces familles dont l'origine se perd dans la nuit des tems, & dont la noblesse antique n'a d'autre fondement que l'incertitude qui naît de cette obscurité, une ancienneté reconnue, & la croyance d'une longue suite de siècles. La vérité du mouvement de la terre ne put produire ses titres, quand Hipparque vint tout soumettre à l'examen, en recommençant l'Astronomie; ce grand homme la rejetta comme une vieille erreur adoptée trop légèrement.

Le Livre second traite des instrumens dont on faisoit usage dans ce tems-là, & le troisième Livre contient l'histoire d'Hipparque & de ses successeurs, tels que Posidonius, ami de Cicéron & de Pompée, à qui l'on attribue aussi une mesure de la terre, & cet article fait seul la matière du quatrième Livre. C'est ici que M. Bailly donne une ample & savante Dissertation, où il con-

cilie, avec nos meſures les plus exactes, les cinq meſures de la terre qui ſe trouvent dans les Anciens; celle d'Eratoſthène, qui donnoit à la terre 250 mille ſtades; celle de Ptolomée, 180; celle de Poſſidonius, 240; celle de Cléomede, 300, & celle d'Ariſtote 400. Pour les concilier, M. Bailly entreprend de prouver, fort au long, qu'Eratoſthène s'eſt ſervi d'un ſtade de 114 toiſes, indiqué encore par le nilomètre du Caire; & que la meſure de Poſſidonius eſt en ſtades de 85 toiſes, qui étoient formés de la petite coudée & non pas de la grande. Il trouve auſſi des ſtades de 68 & de 51 toiſes; ces quatre ſtades ſont dans les rapports de quatre des anciens réſultats ou des nombres 9, 12, 15 & 20. Il tire tous ces différens ſtades de la même ſource, c'eſt-à-dire, de la coudée. Toutes ces meſures ſont des parties aliquotes les unes des autres; elles ſont enchaînées par les rapports déterminés, & forment un ſyſtême général

général des mesures anciennes dont le tableau est aussi neuf que singulier. Ce système général lui paroît l'ouvrage d'un peuple unique : les anciennes mesures des peuples connus & détruits, les mesures actuelles des peuples orientaux, qui subsistent encore, sont les restes d'un grand tout qu'il a entrepris de reconstruire. La coudée, base de toutes les mesures, la première peut-être dont les hommes ayent fait usage, s'est conservée sans altération sur le nilomètre du Caire; elle existe à Florence sous un autre nom, & elle est un monument précieux de la plus haute antiquité.

Sans doute cette grande coudée n'est pas dans la proportion de la stature humaine, telle qu'elle est aujourd'hui : peut-être appartient-elle à une nature plus forte, & cette considération doit la faire attribuer aux peuples du nord.

C'est ainsi que M. Bailly trouve partout de nouvelles confirmations du système dont nous avons tendu

compte à l'occaſion des Lettres ſur l'Atlantide. La réunion, le tableau de ces preuves, lui paroît être l'hiſtoire entière de l'Aſtronomie.

Le cinquième Livre traite de Ptolemée & de ſes ſucceſſeurs juſqu'à la fin de l'Ecole d'Alexandrie. Le grand Ouvrage de Ptolemée ſur l'Aſtronomie a ſurvécu ſeul au naufrage de beaucoup d'autres. Ce Livre ſi néceſſaire a été d'autant plus reſpecté: les Arabes le traduiſirent & lui donnèrent le nom d'*Almageſte*, ou grande compoſition, qui revient au titre que porte l'original grec. Ptolemée a été regardé long-tems, & avec quelque juſtice, comme le fondateur de l'Aſtronomie; Hipparque n'étoit alors que ſon précurſeur. Mais quand les Modernes ont étudié, approfondi cet Ouvrage, non plus en qualité de diſciples, mais comme des gens ſupérieurs qui comparent & qui jugent, ils ont rapproché les paroles de Ptolemée, & ils ont vu qu'il s'attribuoit des inventions qui

ne lui appartiennent pas. Ptolemée a donc perdu beaucoup de sa réputation. Ses observations sont même suspectes. Il paroît néanmoins que c'est lui qui a découvert la seconde équation de la lune, ou l'évection, qui a déterminé sa parallaxe, & trouvé la manière de calculer les éclipses. M. Bailly entre dans les détails sur tous ces points, de même que sur le système qui porte le nom de Ptolemée, & sur son explication des inégalités des planètes par le moyen des épicycles. Il examine quelle est la cause pour laquelle Ptolemée ne comprend point Antinous dans le nombre des constellations. On sait que c'étoit le nom d'un Mignon d'Adrien; ce culte étoit abominable. Ptolemée se contente de parler des *étoiles informes auprès de l'Aigle, parmi lesquelles est Antinous.* Qui est-ce qui a pu écrire le nom d'Antinous dans le ciel, si ce n'est Ptolemée? Mais si c'est une adulation de sa part, pourquoi n'en

a-t-il pas fait réellement une conſtellation ? Pourquoi n'en parle-t-il qu'en paſſant ? Seroit-ce qu'Adrien étant mort un an avant que Ptolemée dreſſât ſon Catalogue, celui-ci, honteux de ce qu'il avoit fait, n'oſa ni effacer tout à-fait ſa flatterie, en n'en parlant pas, ni la conſacrer à la poſtérité en donnant ce nom à une conſtellation. Ses expreſſions ſemblent dire : voilà le lieu du ciel où j'avois eu la lâcheté de placer Antinous.

La gloire de l'Ecole d'Alexandrie finit avec Ptolemée. Cette Ecole ſubſiſta encore pendant cinq ſiècles ; elle conſerva ſa réputation, mais elle ne fit rien pour l'Aſtronomie. On n'y trouve plus que des Commentateurs qui ſe traînent à la ſuite d'Hipparque & de Ptolemée. Le mérite aſtronomique fut borné à entendre & à expliquer leurs ouvrages, juſqu'aux Arabes qui reprirent le ſceptre de cette ſcience. Cependant *M. B.* donne une notice de tous les

Auteurs qui ont fait quelqu'Ouvrage, où dont il reſte quelques Mémoires à cette époque.

Dans le ſixième Livre il parle des Arabes, qui, après leurs conquêtes, prirent le goût des ſciences. Les Arabes ne ſont recommandables que pour avoir été l'entrepôt des ſciences, pour avoir conſervé le feu ſacré qui ſe ſeroit éteint ſans eux. Mais s'ils nous ont tranſmis les ſciences, ils nous les ont fait paſſer à-peu-près telles qu'ils les avoient reçues; à peine une découverte mémorable marque-t-elle leur exiſtence. C'eſt le ſort des peuples qui renouent le fil des connoiſſances, lorſque la deſtinée ne leur accorde pas une longue durée ſur la terre, ils ne peuvent que reſſaiſir ce qu'on avoit perdu, & n'ont pas le tems d'aller plus loin. Cependant le Calife Almamon fit faire une meſure de la terre. Notre Auteur trouve que ſa longueur du degré eſt trop petite de 2500 toiſes. Albategnius entreprit de réformer

Ptolemée ſur pluſieurs points : il reconnut le mouvement de l'apogée du ſoleil. Cette découverte a marqué les travaux des Arabes. C'eſt une pierre qu'ils ont miſe à l'édifice. Les rêveries de l'Aſtrologie judiciaire occupoient beaucoup plus les Arabes que les recherches de la véritable Aſtronomie. Edouard Bernard prétend que les Arabes meſuroient les petites parties du tems par les pendules. Si le ſavant Profeſſeur d'Oxford ne s'eſt point trompé, il ſeroit bien intéreſſant de retrouver dans les manuſcrits arabes d'Oxford le paſſage où il en eſt parlé.

Le dernier Roi des Perſes, en 632, avoit changé quelque choſe dans le Calendrier. En 1072, le Sultan raſſembla des Aſtronomes, fit faire des obſervations. On détermina la durée de l'année très-exactement. Omar imagina une forme de calendrier très-ingénieuſe, qui conſiſtoit à ne point intercaller la trente-deuxième année, & attendre

la trente-troiſième. Pour que ce calendrier s'écarte d'un jour, il faut un eſpace de 4000 ans.

Les Aſtronomes ſont encore aujourd'hui en Perſe dans la plus grande conſidération ; leur chef a la valeur de cent mille francs d'appointemens. Chardin eſtime que les gages donnés par le Roi à ces Aſtronomes montent à plus de quatre millions de nos livres. Mais les Perſans ſont encore perſuadés que les Aſtres ſont conduits par des génies ; & la haute conſidération dont jouiſſent les Aſtronomes, ou plutôt les Aſtrologues, vient de la foi qu'on accorde à leurs prédictions, & de l'uſage qu'on en fait en toute occaſion. Il y en a pluſieurs au palais ; leur chef eſt toujours auprès de la perſonne du Prince, pour l'avertir des jours & des momens heureux, excepté dans le ſerrail.

Dans le quinzième ſiècle l'Aſtronomie paſſa de la Perſe en Tartarie ; elle fut ſpécialement protégée par

Ulug-Beg, qui régna pendant quarante ans ſur les Indes & ſur une partie de la Tartarie; c'eſt ce qui donne lieu d'objecter à M. B. & à M. le Gentil, qui regardent l'Aſtronomie des Brames comme très-ancienne, qu'elle pourroit bien ne remonter qu'au quinzième ſiècle. Ce Prince fit conſtruire de nouvelles tables & un nouveau catalogue d'étoiles.

Dans le ſeptième Livre, M. B. parle de l'Aſtronomie des Chinois depuis l'an 250 av. J. C. On retrouva alors les anciens livres & les veſtiges de l'ancienne Aſtronomie. Dans la ſuite des ſiècles, quelques élémens, quelques vérités leur ont été communiquées; & c'eſt de ce mêlange qu'eſt compoſée toute la ſcience des Chinois. Le manque de génie, l'indolence de la nation, ſon attachement opiniâtre aux uſages & aux idées de ſes pères, furent ſans doute les cauſes du peu de progrès qu'ils firent dans l'Aſtronomie; mais ce qui eſt tout-à-fait ſingulier, c'eſt

qu'une des principales cauſes naît de ce que l'Aſtronomie, ou plutôt l'Aſtrologie, y étoit liée à l'adminiſtration. Si l'adminiſtration eſt conſtante, la ſcience ne peut changer ſans elle; & les erreurs, ainſi conſacrées, ſont des erreurs éternelles.

Heureuſe la nation, dit M. B., qui joint la conſtance à la ſageſſe! Elle vit paiſible & tranquille, ſans s'ennuier de ſon bonheur; bien différente de ces nations inquiètes, qui, ſans ceſſe tourmentées de leur activité, cherchant & détruiſant ſucceſſivement l'équilibre, oſcillent autour du bonheur, & n'atteignent le terme du repos que pour le paſſer. Mais comme tout eſt compenſé par la nature, cette inquiétude produit le mouvement des penſées: c'eſt au ſein du trouble, des querelles & des diviſions, c'eſt ſur le théâtre de l'ambition que le génie s'eſt montré à la terre.

Vers l'an 264 de notre Ere, des Etrangers, venus de l'Occident arri-

vèrent à la Chine; cependant M. B. ne leur attribue point les nouvelles connoiſſances qui paroiſſent alors parmi les Chinois. Mais ce qui eſt tout-à-fait remarquable, c'eſt un catalogue de 2500 étoiles, que l'on rapporte à ce tems, c'eſt-à-dire, à l'an 160 de notre Ere. Ce catalogue eſt perdu. Il eſt bien extraordinaire, ſi ces étoiles ont été comptées à la vue, qu'il en contienne 1500 de plus que celui de Ptolemée, & preſqu'autant que le grand catalogue britannique, que Flamſteed n'a pu dreſſer qu'avec le ſecours du teleſcope. Il ſemble que l'on doive être tenté de ſoupçonner l'ancien uſage de cet inſtrument. On pourroit douter de la vérité du fait & de l'exiſtence de ce catalogue : mais le P. Kœgler, Jéſuite allemand, Préſident du Tribunal des Mathématiques à Pekin, poſſédoit une vieille carte chinoiſe des étoiles, faite bien longtems avant que les Jéſuites & les connoiſſances européennes fuſſent

introduits à la Chine : les Chinois y ont marqué pluſieurs étoiles qu'on ne voit qu'avec des lunettes, & elles ſont marquées aſſez exactement dans l'endroit où le téleſcope les fait appercevoir, en ayant égard à leur mouvement en longitude. Le fait eſt ſans réplique, & il faut accorder aux Chinois une vue bien perçante pour l'expliquer ; mais toujours paroît-il certain à M. B. que ce catalogue de 2500 étoiles n'a pas été conſtruit à la Chine. Un travail près de deux fois plus conſidérable que celui d'Hipparque, n'eſt pas l'ouvrage de ceux qui remuent les décombres de l'Antiquité pour y trouver les tréſors de leurs pères ; c'eſt ſeulement une preuve qu'ils ont été heureux dans leurs recherches.

L'idée du mouvement de la terre autour du ſoleil s'étoit conſervée également à la Chine. Vers l'an 1280, quelqu'inſtruction paſſa de Perſe en Chine. On y fit quelques obſervations, mais cela n'eut point de ſui-

tes remarquables jusqu'au tems de l'arrivée des Jésuites chez les Chinois. Le meilleur de leurs Astronomes fut Co-cheou-king ; mais qu'a-t-il fait ? Il a rassemblé quelques restes de l'Astronomie primitive, & les a réunis à l'Astronomie communiquée pour en faire un corps. Voilà ce que fut, dans les climats méridionaux, le peuple le plus savant de l'Asie moderne. Voilà ce que fut le peuple qui a existé le plus long-tems sur la terre. Une longue vie est une faveur du ciel ; elle permet des efforts répétés & de longs travaux enchaînés : mais le peuple chinois nous prouve que la nature n'a rien fait pour l'homme en lui donnant du tems, si elle ne lui donne encore du génie.

Ce septième Livre est terminé par un coup d'œil sur l'Astronomie des Indiens & des Américains, qui se réduit à fort peu de chose.

Dans le huitième Livre M. B. reprend l'Astronomie d'Europe avant

le tems de Copernic, à commencer depuis Alphonſe, Roi de Caſtille, qui perdit la terre en contemplant le ciel, ſuivant l'expreſſion de Mariana. Il perdit en effet l'empire, & fut détrôné par ſon fils, de même que l'avoit été Ulug-Beg. Regiomontanus, né en 1436, diſciple & ſucceſſeur de Purbachius à Vienne, eſt le premier reſtaurateur de l'Aſtronomie. Il vint en 1471 à Nuremberg, où il trouva Bernard Waltherus, l'un des principaux citoyens, riche, jeune & zélé partiſan de l'Aſtronomie. On vit un exemple heureux, mais peu imité, de deux hommes unis par le même goût, qui aſſociérent la richeſſe au ſavoir, & firent d'aſſez grandes choſes pour leur tems. Waltherus, avec une dépenſe digne d'un Prince, fit les frais d'un grand nombre d'inſtrumens aſtronomiques; il établit même chez lui une Imprimerie. Par un échange heureux, Waltherus donna à Regiomontanus les moyens d'obſerver, qui man-

quoient à ſon génie, & Regiomontanus fit de ce riche citoyen un Aſtronome qui a mérité ſa célébrité.

C'eſt eux qui entreprirent de faire des obſervations propres à conſtater les mouvemens céleſtes. Ils obſervèrent la comète de 1472, & c'eſt la première qu'on ait obſervée avec ſoin. Waltherus obſerva juſqu'en l'année 1504 : ce fut lui qui employa le premier des horloges pour l'Aſtronomie.

Peu de tems après parut le Reſtaurateur de l'Aſtronomie phyſique, le célèbre Copernic. L'hiſtoire de ſes idées, de ſes conjectures, de ſes preuves, de ſes obſervations, occupent une partie conſidérable du huitième Livre. Son Ouvrage fut achevé en 1530, mais il ne fut imprimé qu'en 1543. Copernic étoit modeſte ; il craignoit les perſécutions ; il vit ſon livre avant de fermer les yeux, mais il n'en vit point le ſuccès.

Dans le dixième Livre on voit pa-

rotre Tychobrahé, né en 1546. Copernic avoit été le légiſlateur de l'Aſtronomie; il avoit réformé le ſyſtême du monde; il avoit traité la ſcience en philoſophe. Mais l'art d'obſerver demandoit un réformateur; ce réformateur fut Tychobrahé, doué de l'eſprit des détails, ſouvent plus utile que celui de l'enſemble. La ſcience alors avoit beſoin de faits; il perfectionna les moyens de les acquérir; il fut un obſervateur infatigable: ce fut lui qui reconnut que les comètes étoient fort au-delà de la lune. Il fut le premier qui détermina l'effet de la réfraction, les élémens du mouvement du ſoleil, les poſitions des étoiles, leur changement de latitude, la variation de la lune, ſon changement de latitude & ſon équation annuelle. Des découvertes de cette eſpèce, annoncent non-ſeulement le talent de l'obſervation, mais même le génie de l'Aſtronomie. Il eſt vrai que Kepler, par les conſéquences étonnantes qu'il

tira des obſervations de Tycho ; ſemble appartenir à une claſſe ſupérieure ; mais le premier avoit fait tant de choſes, qu'il ſeroit difficile de comprendre qu'il eût pu aller plus loin. On a recueilli ſes dernières paroles ; elles ſont l'expreſſion d'un ſentiment profond d'eſtime & de juſtice. La nuit qui fut la dernière pour lui, il fut agité d'un tranſport violent ; mais le ſouvenir de ſes travaux dominoit ſon imagination égarée ; il en voyoit ſans doute le terme. Il regarda ſa vie, & ſe conſola de mourir, en répétant pluſieurs fois : *je n'ai pas inutilement vécu.*

Telles ſont les matières qui compoſent le premier volume de M. Bailly, à la ſuite deſquelles ſont des éclairciſſemens qui contiennent les détails, les méthodes, les diſcuſſions, & ſouvent des eſpèces de traités ſur les queſtions difficiles que préſente l'hiſtoire de l'Aſtronomie, & qui ne pouvoient être faits que par un Aſtronome habile & rempli en

même-tems d'érudition. L'explication qu'il donne de toutes les méthodes dont il fait l'hiſtoire, fait de cet Ouvrage un véritable Traité d'Aſtronomie, mais moins ſec & plus agréable à lire que tout autre. Cette méthode a du moins l'avantage d'intéreſſer la curioſité & de ſoutenir l'attention. M. B. y a joint le mérite du ſtyle, comme on en peut juger par le grand nombre de réflexions intéreſſantes que nous avons rapportées d'après lui. Nous réſervons pour un ſecond Extrait le volume ſuivant, dans lequel M. B. ſuit les progrès de l'Aſtronomie juſqu'à l'année 1730: un Ouvrage auſſi vaſte, auſſi curieux, auſſi ſavant, mérite bien que nous en occupions deux fois nos Lecteurs.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

ESSAI ſur l'hiſtoire générale des Tribunaux des Peuples tant anciens que modernes, ou Dictionnaire hiſtorique & judiciaire; con-

tenant les Anecdotes piquantes & les jugemens fameux des Tribunaux de tous les tems & de toutes les Nations. Par M. *Deſſeſſarts*, Avocat, Membre de pluſieurs Académies.

Indocti diſcant & ament meminiſſe periti.

Tome Second. A Paris, chez l'Auteur, rue de Verneuil, la troiſième porte cochère avant la rue de Poitiers; Durand Neveu, Lib. rue Galande; Nyon l'aîné, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais; & Mérigot le jeune, Libraire, quai des Auguſtins. 1778. Avec Approbation & Privilége du Roi. vol. *in*-8°. de 400 pag.

SECOND EXTRAIT.

L'EXTRAIT que nous avons donné du premier volume de l'Eſſai ſur l'Hiſtoire générale des Tribunaux, doit avoir donné à nos Auteurs une idée ſuffiſante de cet Ou-

vrage, de l'objet que l'Auteur s'eſt propoſé en le compoſant, & de l'utilité qu'on en peut tirer; il nous ſemble qu'il peut être regardé comme une Collection d'Anecdotes curieuſes & intéreſſantes, & que ſi-ſous cet aſpect il peut piquer la curioſité des Lecteurs, il contient auſſi dans la partie hiſtorique des Tribunaux & des loix des différentes nations une portion très-inſtructive pour ceux qui, par la comparaiſon qu'ils peuvent en faire avec les nôtres, aiment à ſe former une idée auſſi juſte qu'il eſt poſſible de la perfection à laquelle on pourroit atteindre en matière de légiſlation.

Le ſecond volume qui nous occupe aujourdhui contient un très grand nombre d'articles curieux & intéreſſans, depuis la lettre B juſques au mot ESPAGNE.

Le premier de ces articles préſente l'hiſtoire de l'Amiral Bing dont tout le monde a entendu parler, & dont, par cette raiſon, nous croyons ne pas devoir donner ici les détails qu'on

peut voir dans l'Ouvrage de M. Des-Essarts. Mais nous croyons que la peinture que fait l'Auteur de la fin courageuse de ce grand homme, est faite pour intéresser tous nos lecteurs, & nous allons rapporter les termes de l'Auteur.

.... La nuit même qui précéda son exécution, on le trouva à minuit & à quatre heures enseveli dans un profond sommeil.

Le matin de ce jour fatal, ayant appris de ses amis qu'on avoit changé le lieu où il devoit être fusillé, il en témoigna beaucoup de joie. Il vouloit mourir le visage découvert & commander lui-même aux soldats de marine de tirer. C'est, disoit il, ma destinée; qui doit la subir, doit pouvoir l'envisager.

On tenta long-tems de lui faire abandonner ce dessein, mais inutilement; il ne se rendit que lorsqu'on lui eût fait observer que jamais les soldats n'auroient assez d'assurance pour le tirer lorsqu'il auroit les yeux fixés

ſur eux, & qu'il étoit à craindre qu'il ne fût que bleſſé. Il voulut être inſtruit de toutes les circonſtances de cette cérémonie, craignant qu'il ne lui échappât quelque faute; ce qui, diſoit-il, pouroit bien arriver, n'ayant vu de ſa vie une pareille exécution; il demanda s'il devoit ôter ſon habit; & comme on l'aſſuroit qu'il n'étoit pas néceſſaire, il repondit en ſouriant : *mais on dira peut-être que je ſuis reſté habillé dans la crainte de ſentir les coups.*

L'heure fatale étant arrivée, l'Amiral, après avoir pris congé de ſes amis, s'avança de la chambre de poupe ſur le demi-pont où les ſoldats étoient rangés en deux files. Il marcha la tête haute, d'un pas ferme & égal, jetta ſon chapeau ſur le pont, tira deux mouchoirs de ſa poche, ſe banda lui-même les yeux, fit une courte priere, donna le ſignal avec l'autre mouchoir & reçut une décharge; cinq balles lui ayant traverſé le corps il reſta ſans vie ſur le pont.

Peu de jours après l'exécution de l'Amiral, on rendit public un Ecrit qu'il avoit remis dans ſes derniers momens, au Maréchal de l'Amirauté; il peint ſi bien ſon caractère & ſes ſentiments, dit M. Des-Eſſarts, qu'on le lira ſans doute avec plaiſir.

« Je ſerai delivré dans quelques » inſtans de la perſécution violente » de mes ennemis; je n'aurai plus à » redouter leur mechanceté; je ne » leur envie point la ſatisfaction qu'ils » peuvent gôuter dans les outrages » qu'ils m'ont faits, étant perſuadé » qu'on rendra par la ſuite juſtice à » ma mémoire, & que l'on connoî- » tra comment & pourquoi l'on a » élevé contre moi les clameurs du » peuple & fait naître tant de préju- » gés. On me regardera comme je » me regarde actuellement moi-mê- » me, comme une victime deſtinée » à détourner de ſes véritables objets » l'indignation & le reſſentiment » d'une nation trompée: mes enne- » mis eux-mêmes connoiſſent mon

» innocence, & j'ai la ſatisfaction
» en ce moment d'être bien convain-
» cu qu'aucune partie des infortunes
» de la nation ne peut m'être attri-
» buée; je deſire ardemment que l'é-
» fuſion de mon ſang puiſſe contri-
» buer au bonheur & au ſervice de
» ma patrie; mais je ne puis renoncer
» à la ferme perſuaſion où je ſuis d'a-
» voir rempli mon devoir ſuivant ce
» que j'ai cru être le mieux, & ſui-
» vant ma capacité pour l'honneur
» de Sa Majeſté & pour le ſervice de
» ma patrie; j'ai vu avec chagrin
» que mes efforts n'ont pas été ſuivis
» de plus de ſuccès, & que l'Eſcadre
» dont on m'avoit donné le comman-
» dement étoit trop foible pour une
» expédition ſi importante. La vérité
» l'a emporté ſur la calomnie, & la
» juſtice a détruit l'impoſture qui
» vouloit me couvrir de la tache hon-
» teuſe d'avoir manqué de courage
» ou d'affection; mon cœur me juſti-
» fie de ces crimes; mais qui peut aſ-
» ſurer de ne s'être pas trompé? Si

» mon crime eſt une erreur de juge-
» ment, ou ſi mon opinion a été ſeu-
» lement différente de celle de mes
» juges, & que l'erreur ſoit de leur
» côté, je prie Dieu de leur pardon-
» ner, comme je fais moi-même. Que
» les remords dont ils ont avoué que
» leur conſcience étoit agitée, ſe cal-
» ment, & qu'il ne leur en reſte pas
» plus de trouble que je n'en ai de
» reſſentiment. C'eſt au Juge ſuprême
» qui voit tous les cœurs & qui con-
» noit tous les motifs, que je ſoumets
» la juſtice de ma cauſe. »

Signé, Jean Bing, *le 14 Mars 1757.*

Ce volume contient encore beaucoup d'articles très-intéreſſans par la réputation des Accuſés, par la ſingularité des faits, & par les uſages de certaines nations, & par quelques-uns des nôtres dont on a reconnu l'abus, comme, par exemple, celui du Duel dans l'adminiſtration de la juſtice & les épreuves du feu & de la croix qu'il faut lire dans l'Ouvrage même.

même. Mais en matière de droit & de législation, on trouvera dans cet Ouvrage des articles très-étendus & traités avec soin sur les loix & les tribunaux des Chinois, du Danemark, de l'Egypte, de l'Empire, & surtout de l'Espagne, dont le détail contient plus de quarante pages, & donne l'idée la plus exacte de la manière dont on y rend la justice.

Nous rendrons compte incessamment du troisième volume.

[*Extrait de M. Coqueley de Chaussepierre.*]

HISTOIRE de la Société Royale de Médecine, année 1776; avec les Mémoires de Médecine & de Physique médicale pour la même année, tirés des Registres de cette Société. A Paris, de l'Imprimerie de Ph. D. Pierres, Imprimeur de la Société Royale de Médecine, rue S. Jacques; & se trouve chez Didot le jeune, Libraire de la Société, quai des Augustins. 1779. 1 vol. *in*-4°. de 952 pag. & les Préliminaires 55.

PREMIER EXTRAIT.

IL y a long-tems que les hommes, bien convaincus de l'extrême intérêt qu'ils ont à rechercher les causes des maladies qui les affligent, & à découvrir les moyens de les éviter ou de les guérir, ont commencé à cultiver l'étude de la Médecine; mais quoi qu'ils ayent acquis déjà un assez grand nombre de connoissances très-

précieuſes en ce genre, il eſt cependant vrai que l'art de guérir eſt encore à une diſtance immenſe de ſa perfection; que ſa marche eſt très-lente & que les progrès qu'il fait dans de longues ſuites de ſiècles ſont à peine ſenſibles. D'où vient donc, peut-on demander, que cette ſcience la plus importante de toutes eſt celle dont la marche eſt la plus tardive? Une pareille queſtion ne peut être faite que par ceux qui n'ont aucune idée des difficultés extrêmes qu'il faut ſurmonter pour conſtater irrévocablement un ſeul fait deciſif en Médecine, ni du nombre effrayant de connoiſſances ſur leſquelles il faut s'appuyer pour y faire un ſeul pas bien aſſuré. Dans une carrière ſi épineuſe, la vie d'un homme n'eſt rien; celles de cent hommes, de mille hommes même, ne ſont encore rien ou preſque rien. Cependant des maux cruels de mille eſpèces ne ceſſent de nous tourmenter & d'abréger nos jours! N'y a-t'il donc aucun moyen

d'accélérer le progrés de l'art qui ſeul peut en diminuer le nombre ou en modérer & empêcher même les mauvais effets ?

La réponſe à cette queſtion n'eſt point difficile ; pour le peu qu'on y réflechiſſe, on verra bien clairement, en effet, qu'un certain nombre d'hommes, travaillant concurremment & de concert à un même objet, ſe partageant même les travaux, chacun ſuivant ſon talent, ſe communiquant leurs recherches, leurs obſervations leurs découvertes, & les conſignant dans un grand corps d'Ouvrage qui ne doit point finir, ne peuvent manquer de faire faire des progrès bien plus prompts à un objet quelconque des connoiſſances humaines, que des particuliers iſolés, travaillant ſéparément en différens tems, en différens lieux, dont le plus grand nombre ne laiſſe que de petits Ouvrages preſque fugitifs & ſujets, malgré quelques faits importans qu'ils peuvent contenir, à être ou-

bliés & comme perdus avec le tems.

Ce n'a été qu'à l'époque du renouvellement des ſciences que les hommes effrayés de la longue ſuite de ſiècles qui s'étoient écoulés ſans qu'ils euſſent fait preſqu'aucun progrès dans l'étude de la nature, ont ſenti que les efforts de quelques génies extraordinaires qui ne naiſſent que dans de longs intervalles, étoient inſuffiſans pour avancer dans cette immenſe & difficile carrière; qu'il falloit ſe réunir, ſe partager l'ouvrage, & que des aſſociations qui ne meurent point amaſſaſſent & conſtataſſent, par des travaux qui ne ſont jamais interrompus, la multitude preſque infinie de faits ſans leſquels on ne parviendra jamais à rien de poſitif ni d'exact dans la ſcience de la nature. Un avantage très-grand de ces aſſociations, c'eſt qu'il n'eſt pas néceſſaire que tous ceux qui les compoſent ſoient ce qu'on appelle des hommes de génie, & que la ſomme de leurs travaux devient infiniment utile, pourvu

qu'ils ſoient laborieux, attentifs & amis de la vérité : auſſi quels progrès n'ont pas fait les ſciences naturelles depuis l'établiſſement des Académies ? & combien n'eſt-il pas étonnant qu'on n'ait pas reconnu plutôt qu'il n'y avoit que ce moyen-là davancer véritablement dans la connoiſſance de la nature ? De toutes les ſciences phyſiques la Médecine eſt aſſurément, & la plus néceſſaire & la plus difficile ; ce n'eſt cependant point elle qu'on a commencé a étudier ſur cet excellent plan, & cela n'eſt pas moins étonnant [1].

[1] Les Facultés de Médecine ont exiſté, à la vérité, bien longtems avant l'établiſſement des Académies ; mais ces Corps, quoiqu'infiniment utiles & reſpectables, avoient malheureuſement moins pour objet les recherches propres à augmenter la ſcience, que l'enſeignement de ce que l'on ſavoit ou de ce que l'on croyoit ſavoir, & les examens des Aſpirans aux grades & à la qualité de Médecin digne de la confiance du

Mais enfin l'importance d'une pareille aſſociation pour létude de la Médecine, vient d'être ſentie par un

Public. Les formes antiques & ſcolaſtiques établies à cet effet, ont pendant très-longtems abſorbé toute l'attention des Facultés : mais ces Compagnies ſavantes; & ſur tout celle de Paris, compoſées d'ailleurs d'hommes très-éclairés, étant bien convaincues maintenant des beſoins preſſans de la ſcience qu'elles profeſſent, commencent à s'occuper avec le plus grand zèle des moyens de l'accroître & de la perfectionner; les travaux académiques s'y établiſſent avec autant d'activité que de ſuccès. Tout concourt donc à faire eſpérer qu'il exiſtera dans peu, entre la Faculté & la Société de Médecine, une union plus intime qu'elle n'a pû être juſqu'à préſent, à cauſe de la difficulté de concilier les droits & attributions de ces deux Corps; mais leur affinité eſt d'ailleurs ſi grande & leur union ſi deſirable, & ſi naturelle, qu'il eſt preſque impoſſible qu'ils ne deviennent point les deux parties d'un même tout.

Monarque & un Gouvernement auſſi éclairés que bienfaiſans, & la Société Royale de Médecine a pris naiſſance. L'objet principal de ſes travaux eſt d'étendre & d'aſſurer nos connoiſſances en Médecine. On pourra juger de ce qu'on a lieu d'eſpérer de cette nouvelle Académie par le premier volume de ſon hiſtoire & de ſes Mémoires, quoique, eu égard à ſon extrême jeuneſſe & au peu de tems quelle a eu pour en compoſer & raſſembler les matériaux, ce premier fruit de ſes travaux, ne doive être regardé que comme un eſſai; bornons-nous pour le préſent à examiner le plan des recherches de la Société Royale de Médecine.

Que faut il faire pour conduire cette ſcience vers la perfection ? Tout le monde conviendra, ſans doute, que ſi l'on étoit parvenu à connoître ſûrement les cauſes, au moins les cauſes immédiates & prochaines de toutes les maladies, ainſi que tous les *moyens* pratiquables de les éviter &

de les guérir, les hommes ſauroient tout ce qu'il leur eſt poſſible de ſavoir en Médecine. Si donc, le plan de la Société eſt bien conçu, ſes recherches doivent tendre à acquérir, par ſes obſervations, toutes les connoiſſances poſſibles ſur ces deux objets capitaux. Or, à légard du premier, quel eſt le meilleur moyen de découvrir les cauſes des maladies ? On ne peut douter que ce ne ſoit l'obſervation très-exacte & très-détaillée des effets phyſiques qui peuvent influer d'une manière quelconque ſur l'économie animale, c'eſt-à-dire l'examen ſuivi de l'état de l'athmoſphère, de tous les météores, la deſcription des lieux habités par les hommes & les animaux, la nature des alimens dont ils ſe nourriſſent, & qu'il faut joindre à ces obſervations météorologiques & topographiques, celles des maladies ordinaires de chaque ſaiſon, de chaque climat, de chaque habitation. Or c'eſt ce qu'a entrepris la Société de Médecine.

Pour ſentir combien de lumières peut répandre ſur les cauſes d'un nombre infini de maladies une ſuite bien faite & bien complette de pareilles obſervations, il n'y a qu'à faire les réflexions & les ſuppoſitions ſuivantes, auſſi ſimples que naturelles.

La machine animale de l'homme & de tous les autres êtres vivans, quoique très-compliquée & très-ſuſceptible de dérangement & de deſtruction, eſt conſtruite, néanmoins de manière qu'elle tend à ſubſiſter pendant un tems déterminé pour chaque eſpèce d'animal, ſans aucune autre altération que l'affoibliſſement de ſes reſſorts ou de ſon premier moteur; leſquels, après être parvenus à leur plus grande énergie, diminuent par degrés inſenſibles, juſqu'a la ceſſation abſolue de mouvement, en quoi conſiſte la mort naturelle. Si donc aucune cauſe extérieure ne contribue à déranger la ſanté des hommes & des animaux, ils doivent paſſer leur vie entière, ſans maladies & ne mourir que de vieilleſſe.

Qu'on ſuppoſe une peuplade établie pour ſon bonheur, dans un coin de la terre, exempt des grandes rigueurs du chaud & du froid, où les ſaiſons ſe ſuccèdent uniformément & inſenſiblement ſans aucune violente & ſubite révolution dans l'athmoſphère, dont les habitans ne reſpirent jamais que l'air le plus pur, exempt de toute exhalaiſon de vaſes, de marais, de matières infectes & putrides quelconques, même apportées de très-loin, ne boivent de même que des eaux pures & courantes, & ne mangent que des alimens ſimples & ſalubres fournis abondamment par une terre naturellement fertile: que pour achever la peinture de cette eſpèce de paradis terreſtre, on ſuppoſe encore que ſes heureux habitans ne ſoient forcés à aucun travail dur, à l'exercice d'aucun métier malſain & n'ayent en conſéquence que des mœurs douces & des paſſions modérées. Qui pourra douter, qu'exceptés peut-être quelques individus infor-

tunés nés avec des vices d'organisations & qui seront même en très petit nombre, vu l'excellente constitution des parens, tous ces hommes privilégiés ne parviennent à l'extrême vieillesse sans aucune espèce de maladie ?

Mais malheureusement cette situation, quoique possible, est si rare que c'est presque une chimère ; aussi n'y a-til point de pays connus qui n'ayent leurs maladies habituelles & comme naturalisées dans chaque habitation ; & il faut y ajouter encore les maladies accidentelles qui proviennent de quelque dérangement extraordinaire dans le lieu même, ou qui sont apportées de plus loin, soit par les vents, soit par la communication des hommes & des choses. Toute la surface de la terre étant donc presque nécessairement couverte de maux d'une infinité d'espèces, cherchons du moins à en reconnoître les causes, soit pour les éviter autant qu'il sera possible, soit pour y

apporter les remèdes, & c'eſt à quoi on parviendra immanquablement par les ſuites complettes, d'obſervations météorologiques, de deſcriptions topographiques, d'obſervations des maladies, endémiques, épidémiques, intercurrentes, épizootiques, qui entrent dans le plan des travaux de la nouvelle Société Royale de Médecine.

Elle ne les a point bornés à ces objets; les obſervations particulières de Médecine pratique, de Chirurgie, d'Anatomie, de Chimie médicale; l'examen des eaux minérales; les recherches de Botanique, des maladies des grains, & de phyſique médicale, qu'elle fait par elle-même, ou qu'elle raſſemble avec ſoin par la correſpondance la plus étendue, forment même la plus grande partie de ſon Recueil.

Cette Société ne pouvoit prendre, pour raſſembler & publier ces précieux matériaux, un meilleur modele que celui qu'a donné l'Académie des

Sciences en publiant ſes excellens Mémoires de Mathématique & de Phyſique pour chaque année. Ceux de la Société ſont partagés, comme ceux de l'Académie, en deux parties ; la première, nommée *Hiſtoire ;* & la ſeconde, *Mémoires.* L'Hiſtoire renferme ce qu'il y a en effet d'hiſtorique dans l'établiſſement, les réglemens, le régime de la Société, avec les éloges des Aſſociés défunts, la liſte des Aſſociés & correſpondans avec celle de leurs Ouvrages publiés dans l'année, les annonces des Prix, & enfin un grand nombre de faits iſolés & d'obſervations particulières ſur tous les objets ci-deſſus deſignés, qu'il eſt important de recueillir & de conſerver.

Cette partie hiſtorique ne diffère de celle des volumes de l'Académie des Sciences qu'en ce qu'elle ne contient point d'extraits des Mémoires compris dans le même volume. On évite par-là, dit M. Vicq-d'Azir, Secrétaire de la Société & Auteur de

la Préface, des répétitions qui, surtout en Médecine, grossiroient le volume, sans le rendre plus intéressant.

A l'égard de la seconde Partie, elle contient les Mémoires faits, soit par les Membres de la Société résidens à Paris, soit par les Médecins & Physiciens regnicoles ou étrangers, & qui, après avoir été lus dans les assemblées de la Société, ont été jugés dignes d'être imprimés en entier. On a observé, pour ces Mémoires, le même ordre que dans l'Histoire, & on a joint à la fin ceux qui ont remporté les prix; ce qui sera observé de même dans les volumes suivans : ils ne seront point publiés dans des volumes particuliers, pour n'en point trop retarder l'impression.

Nous donnerons dans les Journaux suivans les notices de ce que ce premier volume contient de plus intéressant, tant dans les observations que dans les Mémoires dont il est composé.

[*Extrait de M.* Maquer.]

HYMNE au Soleil. Par M. l'Abbé *de Reyrac*, Cenſeur Royal, Correſpondant de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres de Paris, &c. A Orléans, chez Couret de Villeneuve, Imprimeur du Roi; & ſe trouve à Paris, chez Nyon aîné, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais; les Debure frères, quai des Auguſtins; Moutard, Barbou, Imp. Lib. rue des Mathurins; Eſprit, Lib. au Palais Royal. *in*-16. 79 pages, & les Préliminaires 10. Jolie Edition. 1779. Quatrième Edition.

LE mérite de ce Poëme & ſon ſuccès prouvé par quatre Editions, dont voici la dernière, nous ont mis dans le cas d'en entretenir ſouvent nos Lecteurs; c'eſt, depuis Télémaque, l'Ouvrage françois qui retrace le mieux & la richeſſe & la ſimpliciré de la Poéſie grecque; l'ame de Fénelon y reſ-

pire, & ces deux Poëmes ont tous les traits de reſſemblance que permettoit la différence des genres. L'Hymne au Soleil ne pouvoit avoir l'objet moral ni politique de Télémaque, qui, à cet égard, eſt un bienfait envers l'humanité ; c'eſt dans les tableaux de la Nature, dans les traits de ſentiment, dans l'imitation des grands modèles de l'Antiquité, dans l'art d'employer les richeſſes & de varier les reſſources de la Poéſie deſcriptive, que les deux Ouvrages peuvent être comparés, & nous oſons ſoutenir que M l'Abbé de Reyrac ſouffre la comparaiſon. Après un tel éloge, il ne nous reſte plus à dire que ce qui diſtingue cette Edition des précédentes. Le Poëme a été retouché dans tous les quatre Chants, & il n'en eſt pas un qui n'offre des augmentations & des changemens ; mais c'eſt ſurtout dans le troiſième qu'on trouve de grands morceaux nouvellement ajoutés ; ce troiſième Chant a été preſqu'entièrement re-

fondu. Le ſecond offre deux nouveaux tableaux d'un grand prix; l'un de Poéſie purement deſcriptive eſt le tableau d'un Cygne nageant ſur un fleuve.

« Là, j'admire la beauté d'un » Cygne ſuperbe, qui, orgueilleux » de la blancheur de ſon plumage, » en épure l'albâtre aux rayons du » ſoleil, déploie ſes aîles éblouiſ- » ſantes, & ſouverain du fleuve, s'y » promène à ſon gré, tantôt ſe laiſ- » ſant entraîner au courant des eaux, » & tantôt les remontant avec une » fierté majeſtueuſe. »

M. de S. Lambert a dit :

Navige avec orgueil, flotte avec majeſté.

Le ſecond tableau, qui eſt moitié de deſcription, moitié de ſentiment, contient des regrets ſur la perte d'un ami, tué au combat d'Oueſſant.

« Que les forges toujours reten- » tiſſantes de Lipare & de Lemnos » s'écroulent, & qu'elles écraſent » ſous leurs voûtes briſées l'infatiga-

» ble Vulcain avec ſes monſtrueux » Cyclopes. Qu'ils périſſent, & » qu'on ne les voie plus déſormais » le corps ruiſſelant de ſueur, la tête » fumante, l'œil en feu, les bras » nuds, levant avec effort d'énor- » mes marteaux, frapper à grands » coups ſur l'enclume gémiſſante, » le fer embrâſé, ou fondre l'airain » pour en former des fléches & des » lances au Dieu des combats.

» Hélas! ce Dieu cruel vient de » me ravir l'ami de mes premiers » ans, le dépoſitaire de mes pen- » ſées, le confident de mon ame; » il me l'a ravi. Malheureux, je l'ai » perdu! Qui me le rendra? Où re- » trouver ce cœur ſenſible & ver- » tueux, cette probité antique & ces » mœurs incorruptibles?

» O coup affreux! ô douleur ac- » cablante! Son père, dont il étoit » l'amour & l'eſpoir, ce vieillard » infortuné ne le reverra donc plus! » Son épouſe, ſi heureuſe n'aguère, » & ſi digne d'envie, maintenant

» encore au berceau, l'aut
» lin, hélas! avant que c
» ne l'appelleront donc j
» doux nom de père ! Ja
» voix ils n'accourront da
» pour ſe diſputer ſes touc
» reſſes ! C'en eſt fait, il r
» lui dont les deſtinées dev
» ſi proſpères; il n'eſt plus
» ne luira plus pour lui. I
» ombres plaintives des tr
» mes de la guerre, ſon
» encore aux gémiſſemens
» tié déſolée, jeune héro
» touché de mes regrets
» pleurs dont j'arroſe ta c

Les additions du troiſiè

grand tableau de la Révivification de la Nature, qui commence par ces mots : *ô Père de la fécondité, &c.* pages 49 & suivantes.

Pour mieux faire connoître en quoi cette Edition diffère des précédentes, nous allons correr toutes les pages où il y a une addition ou un changement quelconque; quelquefois ce changement n'est qu'un trait, un mot, une simple épithète; mais souvent aussi c'est un morceau entier, c'est un tableau qui manquoit. Le Lecteur n'aura qu'à comparer les pages citées avec les morceaux correspondans de l'Edition précédente.

Chant premier, pages 7, 8, 10; 13, 14, 16, 21, 23, 24. Ces changemens ne sont que des mots, tout au plus des phrases & des périodes.

Chant second. Pag. 30, le tableau du Cygne. Pag. 37, les Regrets sur la mort d'un ami. Pag. 41, morceaux peu étendus.

Chant troisième. Pages 43, 44,

45, 46, 47, 48, changemens ou moins considérables. Page grand morceau jusqu'à la page

Chant quatrième. Pages 66, 70, 72, 73, 75, 76, 77, a de ces changemens n'excède phrase entière.

Cette Edition est très-jolie, correcte. Couret de Villeneuve, primeur du Roi à Orléans, ex son art avec un soin bien cap d'exciter l'émulation des Imprim de la Capitale.

L'HYMNE au Soleil, traduit en vers latins sur la troisième Edition du Texte françois. Par M. l'Abbé *Métivier*, Chanoine de l'Église d'Orléans, Principal du Collége Royal de la même ville, & de l'Académie de Bologne.

Nec sine te quidquam dias in luminis oras
Exoritur, neque fit lætum, nec amabile quidquam.
LUCRET. de rer. nat. Lib. I.

A Orléans, chez Couret de Villeneuve, Imprimeur du Roi, rue Royale. 1779. Avec Approbation & Privilége du Roi. 121 pages *in*-8°. & les Préliminaires 12.

VOICI l'hommage que méritoit l'Hymne au Soleil, une traduction en beaux vers latins, qui étendît la réputation de cet Ouvrage, en le faisant connoître de ceux même qui n'entendent pas la langue françoise. Le latin a été long-tems

& eſt encore la langue générale ; le françois le devient : un bon Ouvrage, avec le ſecours de ces deux langues, n'eſt étranger dans aucune partie du monde littéraire. L'Auteur qui a ſi bien imité les Anciens, méritoit d'être imité lui-même dans la langue des Anciens; mais de cette imitation qui, dans l'Hymne au Soleil, comme dans Télémaque, eſt ſouvent une Traduction libre, originale & fidèle, il a dû réſulter quelquefois de l'embarras pour le Traducteur latin. Quand, par exemple ; M. l'Abbé de Reyrac traduit Virgile, M. l'Abbé Métivier, en traduiſant M. l'Abbé de Reyrac, devoit-il ſe contenter d'employer les vers de Virgile, ou devoit-il les refaire & lutter contre Virgile, en s'éloignant de lui ? M. l'Abbé Métivier a pris un parti moyen, celui de reproduire les vers originaux avec quelques légers changemens qui le rapprochent du texte françois. M. l'Abbé de Reyrac avoit traduit ce

morceau

morceau du quatrième Livre des Géorgiques, où Orphée eſt tué par les Bacchantes : « qui déchirent ſes » membres palpitans, & jettent ſa » tête ſanglante dans l'Hèbre épou- » vanté. Elle flotte, hélas ! au gré » des vagues émues ; mais ſa langue, » que le froid de la mort commence » à glacer, gémit encore le long du » fleuve, & juſqu'au dernier ſoupir » on entendit ſa voix mourante re- » dire : Eurydice ! ah ! ma chère Eu- » rydice ! Et les échos plaintifs répé- » ter, Eurydice. »

Voici la traduction, ou plutôt voici, à quelques mots près, les vers de Virgile :

Rapiunt diſcerptaque latè
Membra per arva trahunt ; caput à cervice revulſum
Fluctibus attonitis portans Œagrius Hebrus
Cum ruit, Eurydicen tua vox & frigida lingua,
Ah ! caram Eurydicen, animâ fugiente vocabat :

Eurydicen toto referebant flumine ripæ.

Dans tout ce qui appartient plus particulièrement à l'Auteur de l'Hymne au Soleil, le Traducteur nous paroît ſe placer preſque toujours à côté de ſon modèle ; il rend tout, idées & images ; il n'eſt pas plus long que l'original, & quelquefois il eſt plus court.

Nous nous contenterons de citer ce beau morceau qui termine le Poëme de M. l'Abbé de Reyrac.

« O vieilleſſe inéxorable ! quand » ta froide main aura ſillonné mon » viſage, & courbé ſous ſes coups » mon corps appeſanti ; beaux ar» bres que j'ai plantés, que mes yeux » ont vu croître, quand je viendrai, » en m'attendriſſant, vous deman» der, d'une voix preſque éteinte, » un de vos rameaux pour ſoutenir » mes bras défaillans & ma marche » chancelante ; alors, abandonné du » monde entier, triſte rebut de l'hu» manité ..... tout mon bonheur

» ſera de fixer ſur toi mes regards, » ſur toi, ô Soleil! ô tendre conſo- » lateur des vieillards, leur plus doux » ſpectacle & leur dernier ami. »

Non exoranda ſenectus!
Cùm tua dextra meam ſulcaverit horrida frontem,
Et gravibus morbis corpus curvaverit ægrum;
Felices tiliæ, quas hæc mea dextera ſevit
Quaſque meis oculis vidi conſurgere in auras;
Cùm veniam, lacrymiſque genas perfuſus obortis,
Voce ferè extinctâ, ramis ex omnibus unum
Expoſcam, qui membra ferat torpentia tardo
Inceſſu; nulli tunc carus & hoſpes in orbe
In te, ſol.... ſeniorum heu! dulcis amice,
Dulceque ſolamen, lætabor figere vultus!

Il n'y a rien-là d'oublié ni d'affoibli.

Nulli tunc carus, & hoſpes in orbe,

vaut au moins l'original; mais le Traducteur a bien regretté, ſans

doute, de n'avoir pû rendre que par ce mot d'une beauté commune :

Seniorum heu ! dulcis amice,

Cet autre mot, qui eſt vraiment de génie & qui a un ſi grand ſens : & *leur dernier ami*. Le Traducteur ne peut pas non plus n'avoir pas ſenti combien ce mot tire de mérite de l'avantage d'être placé à la fin & d'être le dernier de la phraſe. Il y a un goût exquis dans cet arrangement. Le Traducteur n'auroit-il pas pu diſpoſer autrement les derniers vers, & dire, par exemple ?

In te lætabor figere vultus,
Solamen ſol dulce, ſenum ſol ultime amice.

Par-là il employeroit le mot de l'Auteur, il ſuivroit ſon arrangement ; *ſenum*, terme générique, vaudroit mieux en cet endroit que *ſeniorum*, qui particulariſe ſans motif ; on pourroit trouver quelque jeu de mots ; ou plutôt de ſons entre *ſol* & *ſola-*

men ; mais ce ſeroit un très-léger inconvénient, ſi c'en eſt un.

A la ſuite de l'Hymne au Soleil, on trouve une Traduction en vers latins de quelques morceaux de Poéſie françoiſe ; les uns, du même Abbé de Reyrac ; les autres, de Corneille, de Racine, de M. l'Abbé de Lille, de M. de la Harpe, de M. Dorat, &c. La plupart de ces Traductions, qui ſont toutes de M. l'Abbé Métivier, nous paroiſſent excellentes.

Corneille, Tragédie de Pompée ; acte 5, ſcène première.

Cornélie tenant l'urne qui renferme les cendres du grand Pompée, s'écrie :

O vous, à ma douleur objet terrible & tendre,
Eternel entretien de haine & de pitié,
Reſtes du grand Pompée, écoutez ſa moitié!
O mihi, vos ſævi monumentum dulce doloris,

Vos æterna odii, vos luctûs pignora, magni
Relliquiæ Pompeii, uxorem audite vocantem.

N'attendez point de moi de regrets ni de
larmes,
Un grand cœur à ſes maux applique d'autres
charmes,
Les foibles déplaiſirs s'amuſent à parler,
Et quiconque ſe plaint, cherche à ſe con-
ſoler.

Non ad fœmineos fortis Cornelia quæſtus
Deſcendet, magnam poſcunt mala magna
medelam :
Vocibus indulget miſeris, gaudetque querelis
Cura levis ; quiſquis queritur, ſolatia cap-
tat.

Magnam poſcunt mala magna medelam,

eſt plutôt une traduction noble du proverbe preſque populaire : *aux grands maux les grands remèdes*, qu'une traduction fidèle de ce vers :

Un grand cœur à ſes maux applique d'autres
charmes,

qui ſeroit mieux rendu ainſi :

Aliam quærit mens firma medelam.

En mettant *deſcendes* par forme d'apoſtrophe, au lieu de *deſcendet*, ou en laiſſant *deſcendet*, dont la dernière ſyllabe deviendroit longue, *vi ceſuræ*, comme dans ces vers :

Omnia vincit amor, & nos cedamus amori.
Sic rarò ſcribis, ut toto non quater anno
Membranam poſcas.

& dans tant d'autres.

Ce vers :

Et quiconque ſe plaint, cherche à ſe conſoler

eſt devenu ſentence depuis long-tems.

Quiſquis queritur ſolatia captat

eſt encore plus précis & a l'air plus original.

L'enthouſiaſme prophétique de Joad dans Athalie, nous paroît parfaitement rendu.

Mais d'où vient que mon cœur frémit d'un
saint effroi ?
Est ce l'esprit divin qui s'empare de moi ?
C'est lui-même : il m'échauffe ; il parle ; mes
yeux s'ouvrent,
Et les siècles obscurs devant moi se découvrent.
Lévites, de vos sons prêtez-moi les accords ;
Et de ses mouvemens secondez les transports.

Unde meum trepidat sacrâ formidine pectus ?
Numquid divino plenum me numine sensi ?
Indùs adest, uror, loquitur, mea lumina longum
Sæclorum aspiciunt tenebris fugientibus orbem.
Carminibus nostris concordent vestra, Levitæ,
Carmina, & æthereos certatim afflate furores.

Dieux, écoutez ma voix : terre, prête l'oreille :
Ne dis plus, ô Jacob ! que ton Seigneur
sommeille.

Pécheurs, disparoissez, le Seigneur se réveille.

Grandia dicturum me mirans audiat æther;
Audiat & tellus, nec jam dormire tonantem
Improperes, Jacobl Deus expergiscitur; horret
Impius, & tenues rapitur, ceu fumus, in auras.

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé ?
Quel est dans le lieu saint ce Pontife égorgé ?
Pleure, Jérusalem, pleure, Cité perfide,
Des Prophètes divins malheureuse homicide.
De son amour pour toi ton Dieu s'est dépouillé.
Ton encens à ses yeux est un encens souillé.

Quî vile in plumbum mutatur purius aurum!
Quis jacet hîc sacras Præsul mactatus ad aras?
Plora, Jerusalem, sanctorum perfida vatum
Urbs homicida, Deus non jam tuus, exui illum

Quo te complectens olim dilexit, amorem.
Respuit oblatos impuri thuris honores.

Où menez-vous ces enfans & ces femmes?
Le Seigneur a détruit la Reine des Cités;
Ses Prêtres sont captifs; ses Rois sont rejettés.
Dieu ne veut plus qu'on vienne à ses solemnités.
Temple, renverse-toi, cèdres, jettez des flammes!
Jérusalem, objet de ma douleur,
Quelle main en un jour, t'a ravi tous tes charmes?
Qui changera mes yeux en deux sources de larmes
Pour pleurer ton malheur?

Permixtas pueris matres quò ducitis? Urbem
Reginam Deus evertit radicibus imis:
Imperium sine Rege jacet, sine Præsule templum.
Nec sua vult solitis incendi thuribus aras
Indignans numen; nunc ergò corrue templum.

Evomite ardentes cedri, ceu fulgura, flammas.
Jeruſalem æterni mihi maxima cauſa doloris,
Una dies ergò primos tibi ademit honores!
Quis tot ut ærumnas poſſim lugere, perennes
Ex oculis mihi det lacrymarum currere rivos.

Quelle Jéruſalem nouvelle
Sort du fond du déſert brillante de clartés,
Et porte ſur le front une marque immortelle?
Peuples de la terre, chantez:
Jéruſalem renaît plus charmante & plus belle.
D'où lui viennent de tous côtés
Ces enfans qu'en ſon ſein elle n'a point portés?

Quæ nova continuò ſplendoribus inclyta prodit
Jeruſalem? Quodnam ſignum immortale refulget
Fronte ſuper? populi antiquos depromite cantus.
Pulchrior exurgit mediis rediviva ruinis.

Undè hæc natorum exoritur numeroſa propago,
Undique, quos ipſi nulli perperere labores?

Lève, Jéruſalem, lève ta tête altière;
Regarde tous ces Rois de ta gloire étonnés;
Les Rois des Nations devant toi proſternés,
De tes pieds baiſent la pouſſière.
Les Peuples à l'envi marchent à ta lumière.
Heureux qui, pour Sion, d'une ſainte ferveur
Sentira ſon ame embrâſée!
Cieux, répandez votre roſée,
Et que la terre enfante ſon Sauveur!

Erige, Jeruſalem, caput erige læta ſuperbum:
Innumeris Reges ſtupefactos cerne triumphis:
Ecce pedum cineres demiſſa poplite linguni,
Lumen & antè tuum gaudent incedere gentes.
Felix cui ſacro perculſa Sionis amore
Mens fuerit! Cœli fecundum effundite rorem,
Et ſalvatorem lætus ſibi germinet orbis.

Du Monologue de Warwick dans ſa priſon :

Mais quel reſſouvenir vient m'étonner ſoudain ?
Quel changement, ô Ciel ! & quels jeux du deſtin !
Pour l'orgueil des humains leçon rare & terrible !
C'eſt dans ces mêmes lieux, dans cette tour horrible,
Qu'à vivre dans les fers par moi ſeul condamné,
Le malheureux Henri languit abandonné.
L'oppreſſeur, l'opprimé n'ont plus qu'un même azile ;
Hélas ! dans ſon malheur il eſt calme & tranquille,
Il eſt loin de penſer qu'un revers plein d'horreur
Enchaîne près de lui ſon ſuperbe vainqueur.

Aſt horrenda meæ quæ nunc ſententia menti
Occurrit ! fati quis ludus ! quæ nova rerum
Nunc facies ! his hiſce locis, hâc turre tremendâ

Languet egens ille Henricus, quem vivere vinctum
Solus ego juſſi, miſeroſque, miſerrimus omnes
Admonet exemplo mortales diſcere tandem
Non gaudere nimis faſtu, rebuſque ſecundis:
Nunc oppreſſor & oppreſſus cohibetur eodem
Carcere, pax olli miſero blandiſſima ridet,
Nec putat eſſe ſibi victorem ſorte propinquum.

C'eſt preſque partout vers pour vers. Cependant cette tournure, *admonet mortales diſcere non gaudere*, nous paroît avoir une redondance qui n'eſt pas dans l'original. On pourroit ſupprimer totalement ces mots: *diſcere tandem. Admonet mortales non gaudere, &c.* diroit tout autant.

Nec putat eſſe ſibi victorem ſorte propinquum.

ne rend peut-être pas aſſez exactement l'original;

Il eſt loin de penſer qu'un revers plein d'horreur
Enchaîne près de lui ſon ſuperbe vainqueur.

Ce n'étoit pas ſeulement par leur ſort que ces deux infortunés étoient rapprochés, c'étoit par l'habitation du même ſéjour; une même priſon les renfermoit tous deux,

His hiſce locis, hâc turre tremendâ;

C'eſt dans ces mêmes lieux, dans cette tour horrible.

Mais dans quelle Traduction, ſurtout en vers, ne trouve-t'on que de ſi légères taches, avec tant d'élégance & de fidélité?

[*Extrait de M. Gaillard.*]

MÉMOIRE dans lequel on examine quelle fut l'étendue de l'Empire de la Chine depuis sa fondation jusqu'à l'an 249 av. J. C., & en quoi consistoit la Nation chinoise dans cet intervalle. Par M. *de Guignes*, de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, &c.

JUSQU'ICI les Missionnaires nous ont présenté la Chine comme un Empire très ancien & aussi vaste, dès son origine, qu'il l'est actuellement. Plusieurs Savans, en Europe, se sont attachés à concilier la Chronologie chinoise avec celle de l'Ecriture, d'autres, en s'appuyant sur les écrits des Missionnaires, ont cru pouvoir corriger ou plutôt détruire la nôtre avec le secours de celle des Chinois, pendant que des Chinois tentoient de rectifier la leur sur celle des Européens. D'après l'examen attentif que j'ai fait des Annales de la Chine, je me suis convaincu

que toute la Chronologie chinoiſe n'eſt qu'un ſyſtême moderne, uniquement établi ſur des conjectures, & non ſur des obſervations aſtronomiques, comme on s'efforce de nous le faire croire.

Quant à l'étendue de la domination chinoiſe, on n'a point élevé de doute ſur ce ſujet, & on a cru que la Chine avoit toujours formé un Empire conſidérable, dont les habitans étoient verſés dans les ſciences & dans les arts; mais ce ſentiment eſt-il fondé? c'eſt ce que je me ſuis propoſé d'examiner dans un long Mémoire dont voici le précis [1].

On prétend que les premiers Chinois étoient établis dans la province de Chen-ſi, une des plus occidentale de la Chine. Fou-hi, que l'on fait régner 2914 avant J. C. avoit déjà trouvé des habitans dans cette province. Il ajouta à ſa domination

[1] Ce Précis a été lu dans la Séance publique de Pâques 1778.

le Ho-nan & le Chan-tong, qui eſt ſitué le long de la Mer orientale. Les hommes, diſent les Annales, vivoient alors comme des animaux & n'avoient aucunes loix: Fou-hi les tira de cette barbarie. Son ſucceſſeur étendit plus loin les bornes de l'Empire; & enfin, en peu de tems, ces premiers Empereurs Chinois les pouſſèrent du côté du midi juſqu'au Tonquin, c'eſt-à-dire, que cet Empire étoit alors auſſi étendu qu'il l'eſt à-préſent. Les Chinois firent dès-lors, des ſphères, des calendriers, des obſervations aſtronomiques, des traités de médecine & de botanique; en un mot, on nous donne la plus haute idée de cet Empire; mais ſuivant la plupart des Chinois, ce ne ſont-là que des fables, & l'Hiſtoire véritable de la Chine ne commence qu'à Yao, 2357 ans avant J. C. On attribue également à ce Prince de grandes découvertes qui ſuppoſent une nation très-policée & très-ſavante; telles ſont des obſervations

aſtronomiques faites dans le Tonquin, la détermination préciſe de l'année à 365 jours & un quart avec l'intercalation tous les quatre ans; mais en même tems Yao donne de nouveau les premiers élémens de l'Agriculture à ſes ſujets qui devoient en avoir été inſtruits longtems auparavant. Sous lui il arriva un déluge, & par ſes ordres, Yu, pour en faire écouler les eaux, parcourt toute la Chine actuelle, fait creuſer des canaux, percer d'énormes montagnes, change le cours des fleuves juſques dans des pays qui n'étoient pas de ſa domination; ce qui eſt incroyable; & tant de travaux qui doivent être l'ouvrage des ſiècles & de pluſieurs Princes, dans une nation très policée, ſont exécutés en très-peu d'années par un ſeul homme. Tous les travaux d'Yu ſont décrits dans un chapitre du Chou-king, mais d'une manière ſi obſcure, que les Chinois eux-mêmes ſont embaraſſés pour retrouver les lieux dont il

eſt fait mention. Tout eſt incroyable dans ce chapitre pour le tems où l'on ſuppoſe que les évènemens ſont arrivés.

En général l'Hiſtoire de la Chine n'a pas l'avantage de celle des autres nations. Par exemple, quoique celle d'Egypte ſouffre les plus grandes difficultés, & qu'il ſoit preſque impoſſible de remettre en ordre les Dynaſties de Manethon, nous n'en ſommes pas moins perſuadés que les Souverains de ce pays ont exiſté, que le royaume d'Egypte a été très-conſidérable & que les Egyptiens ont été très-ſavans. Au témoignage national de Manethon, nous pouvons joindre celui de l'Ecriture & enſuite celui des Hiſtoriens grecs: on peut dire la même choſe des autres nations. Les Chinois, au contraire, qui s'attribuent toutes les grandes découvertes, qui ſe donnent une très-haute antiquité & un empire très-puiſſant, ſont les ſeuls qui le diſent, & il faut les en croire ſur leur propre témoi-

gnage, puiſqu'aucun étranger ne parle d'eux. Je veux que les étrangers ne ſoient pas toujours exacts dans leurs récits ; mais lorſqu'ils parlent d'une nation, ils en conſtatent l'exiſtence & la grandeur ; ils ſervent à nous mettre en garde contre la vanité nationale ; & s'ils ſe trompent dans les détails, les Hiſtoriens nationaux ſervent à les rectifier. Or, les Hiſtoriens de la Chine n'ont pas cet avantage. De plus, quand une nation avoue que ſes monumens ont été brûlés, on eſt en droit de demander dans quelles ſources les Hiſtoriens poſtérieurs ont puiſé ; & ſi dans le pays même on accuſe ceux-ci d'avoir voulu flatter la vanité nationale & l'orgueil de quelques Empereurs, quels ſoupçons une pareille hiſtoire ne doit-elle pas faire naître lorſqu'il s'agit d'examiner l'origine de la nation ? Que devons-nous croire quand les Hiſtoriens modernes nous diſent que l'Empire de la Chine contenoit, ſous Hoang-ti, 2611 ans avant J.

C. dix mille Royaumes; qu'il avoit la même étendue ſous Yao, Chun, & ſous la Dynaſtie de Hia; en un mot, qu'il comprenoit tout ce que le ſoleil & la lune éclairent? Sous la Dynaſtie de Chang, qui ſuccéda à celle de Hia, ces mêmes Hiſtoriens lui donnent trois mille royaumes. Tout ce prétendu vaſte Empire étoit diviſé en neuf grandes provinces, dont ils indiquent les noms; c'eſt tout ce que l'on en ſçait: du reſte, ces provinces ne reparoiſſent point dans l'Hiſtoire, pendant environ mille ans que les deux Dynaſties de Hia & de Chang ont regné; & dans tout cet intervalle, on ne voit aucune expédition militaire, & la géographie chinoiſe eſt entièrement inconnue. On trouve dans le Chou-king un évènement qui, s'il eſt vrai pour la Chine, prouve que les Souverains de ce pays vivoient alors comme des Nomades: vers l'an 1403 avant J. C. il étoit arrivé une famine; le Prince qui régnoit engage tous ſes ſujets à

paſſer dans un autre endroit pour y demeurer, en leur diſant que c'étoit la coutume de ſes ancêtres de changer ainſi de demeure ſuivant les circonſtances. Si la Chine étoit telle qu'on la repréſente; ſi elle étoit habitée par une nation nombreuſe, s'il y avoit des tribunaux, & des académies pour écrire l'hiſtoire, pour obſerver les aſtres; ſi le gouvernement étoit tel qu'on le dit, une pareille conduite, qui n'appartient qu'à un peuple Nomade, ſeroit bien ſingulière.

D'autres Hiſtoriens racontent un autre fait auſſi extraordinaire, qu'ils fixent à l'an 1327 avant J. C. Un perſonnage nommé Tan fou, diſent-ils, quitta, avec ſa femme, ſa demeure ordinaire qui étoit dans le Chen-ſi; & pour éviter le pillage de certains peuples barbares, paſſa dans un autre endroit de la même province; c'etoit un lieu abſolument ſauvage & inhabité; il y bâtit non pas des maiſons, mais quelques caban-

nes, & cette petite habitation s'accrut par la réunion de quelques autres barbares qui se soumirent à lui. Je ne chercherai point ici à constater la vérité de cette tradition, ni à la détruire, je la cite telle qu'on la rapporte. Mais comment peut-il se faire que, depuis tant de siècles que l'Empire étoit si florissant & si policé, la province qui étoit le berceau de la nation, & où la cour avoit résidé, fût encore dans un état si sauvage & remplie de tant de barbares?

Vou-vang, qui descendoit de ce Tan-fou & qui occupoit le même canton qu'on avoit défriché, fonda l'an 1122 avant J. C. la troisième Dynastie impériale appellée *Teheou*; & avec une petite armée soumit, en peu de tems, toute la Chine. Après cette grande conquête qui ne lui coûta qu'une bataille, il s'en revint dans son petit canton du Chen-si & établit sa demeure dans les environs de l'endroit où est à-present Si-gan-fou; de manière qu'il ne possédoit à-

peu-près

peu-près que ſon ancien domaine, qui étoit de peu d'étendue; je dis ſa demeure, & non pas la capitale de ſon empire, parce qu'on ne voit pas qu'il y ait eu encore de ville à la Chine.

Rappellons-nous à préſent ce vaſte Empire tel qu'il eſt actuellement, tel qu'on le ſuppoſe vers l'an 1122 avant J. C. & tel enfin qu'on l'annonce ſous Yao & ſous les Princes fabuleux que l'on fait régner avant lui. Il occupoit, dit-on, tous les pays qui s'étendent entre le Thibet, la Tartarie & la mer, & comprenoit les quinze grandes provinces que nous lui connoiſſons. Mais n'admettons pas ſi légèrement cette grande idée qu'on nous donne de cet Empire, & voyons en quel état étoient encore ſes provinces au commencement de la troiſième Dynaſtie, c'eſt-à-dire, après l'an 1122 avant J. C. Il faut ſe rappeller encore que dans le cours de l'hiſtoire de ces anciens tems, on ne voit aucunes traces que

les habitans de ces provinces ayent été civilisés. Les Historiens chinois donnent à l'Empire de Vou vang dix-huit cens royaumes, puis douze cens, & enfin dans la suite encore un moindre nombre.

Vou-vang étoit établi, comme je l'ai dit, dans le Chen-si; après sa conquête; on prétend qu'il partagea tout ce vaste Empire entre ses parens & ses officiers; mais on ne s'accorde pas sur ce partage. Tous ceux auxquels il donna des terres devinrent autant de petits Princes vassaux & tributaires. Auprès de son habitation, il en établit un dont les successeurs ne sont pas connus, & le reste de la province de Chen-si demeura dans la possession des peuples barbares.

L'an 909 avant J. C. l'Empereur de la Chine donna un autre canton de la même province à un personnage nommé *Pi-tse*. Celui-ci & ses successeurs vécurent parmi ces barbares jusqu'en 777 avant J. C. Alors les descendans de Pi-tse en soumirent

pluſieurs, & parvinrent à ſe former une petite ſouveraineté qui devint dans la ſuite très-puiſſante. Avant cette époque de 777 avant J. C. preſque toute cette province étoit donc encore occupée par des barbares & non par des Chinois policés & inſtruits. J'ai examiné ainſi en détail toutes ces différentes provinces; mais dans un précis je ne puis m'étendre ſur ce ſujet, & je me borne ici aux réſultats.

Le *Se-tchuen*, province voiſine du Chen-ſi, étoit également occupé par des peuples barbares qui ne furent ſoumis aux Chinois que vers l'an 240 avant J. C. Ce n'eſt que depuis cette époque que ſes habitans ſont devenus Chinois.

La province de *Hou-kouang*, l'an 891 avant J. C. formoit un Royaume particulier dont les peuples étoient des eſpèces de ſauvages qui vivoient ſous des huttes faites de branchage. Leur Roi diſoit lui même qu'il n'étoit point Chinois & ſe prétendoit

iſſu de la race des barbares du midi. Ces peuples, par les liaiſons qu'ils eurent avec les Chinois, ſe policèrent inſenſiblement. L'an 336 avant J. C. un homme de ce pays paſſa dans la Chine, pour s'inſtruire de la doctrine de Confucius, afin de réformer, diſoit-il, les mœurs barbares de ſes compatriotes. Cette province ne fut réunie à la nation Chinoiſe que vers l'an 223 avant J. C.

Les provinces de *Kouang-ſi* & de *Kouei-tcheou* étoient occupées par d'autres barbares qui ſont les ancêtres des Miao ſe que l'on y trouve encore, & elles ne firent partie de la nation Chinoiſe que vers l'an 205 avant J. C. Vers le même tems les Empereurs chinois ſoumirent quelques cantons de la province de *Yun-nan* qui ne fut entièrement réunie à la Chine que dans les 7 & 8e ſiècles de l'Ere chrét. Cette province étoit habitée par des barbares méridionaux. Le *Kiang-nan* l'étoit par des peuples qui ſe peignoient le corps

vivoient comme des ſauvages. Les
inois ne découvrirent toute cette
ovince que vers l'an 584 av. J. C.,
ſes habitans ne connoiſſoient point
Chinois. L'an 544 avant J. C. un
i du pays envoya chez eux quel-
es-uns de ſes ſujets pour s'inſtruire
leurs coutumes. Cette province,
ſi que celles de *Tche-kiang* & de
ang ſi, qui étoient occupées par
s peuples de la même eſpèce, ne
ent ſoumiſes à la Chine qu'après
n 250 avant J. C.
Les provinces de *Fou kien* & de
uang tong, ne ſont devenues pro-
ces Chinoiſes que vers la même
oque, encore ne le furent-elles pas
ièrement.
Des quinze provinces actuelles de
Chine, en voila donc dix qui ne
ſoient pas partie anciennement de
nation Chinoiſe, qui n'en avoient
encore adopté les coutumes, &
nt les habitans étoient abſolument
férens des Chinois. Ils vivoient de
ir crue, ne connoiſſoient point

l'agriculture, ſe peignoient le corps, habitoient dans des cavernes ou ſous des huttes faites de branchages. Les uns ne commencèrent à ſe policer qu'après l'an 500 avant J. C., d'autres beaucoup plus tard. Les partiſans des Antiquités chinoiſes ne peuvent citer un Auteur ancien dans lequel il ſoit fait mention de quelque évènement antérieur à ce tems, qui ſe ſoit paſſé dans ces provinces, ou qui nous faſſe connoître le commerce & les rapports de ces peuples avec les Chinois, ce qui devroit néceſſairement ſe trouver s'ils avoient fait partie de la Chine.

Il faut ajouter à ces dix provinces que je ſupprime, preſque toute celle de Chen-ſi, puiſqu'il n'y avoit que les environs où eſt à préſent *Si ganfou* qui fuſſent occupés par la famille de Vou-vang, & que tout le reſte étoit poſſédé par des peuples barbares.

Ces obſervations, appuyées ſur les *monumens* mêmes des Chinois, di-

minuent considérablement l'Empire de la Chine, & en donnent une idée bien différente de celle que nous avions. Ce n'est pas tout. Il reste encore quatre provinces, le *Chan tong*, le *Pet-che-li*, le *Chan-si* & le *Ho-nan*. Les extremités septentrionales des trois premières étoient encore occupées par des peuples barbares qui ne devinrent Chinois que postérieurement à l'an 800 avant J. C. Où trouver donc ce vaste Empire? dans le *Ho-nan* & dans les extrémités méridionales des trois provinces dont je viens de parler, ainsi que dans l'extrémité orientale du Chen-si. Voilà ce que les Chinois occupoient dans le 9e siècle avant l'Ere chrétienne. Leur vanité nous en impose donc sur la vaste étendue de leur Empire; leurs Historiens ne nous débitent donc que des fables lorsqu'ils nous disent que l'Empire de Vou-vang ou des Tcheou contenoit 1800 royaumes, exagération trop forte, puisqu'à présent dans les quinze provinces il n'e-

xiſte que 1475 villes, tant grandes que petites. Que devons nous donc penſer de l'Empire d'Yao qui contenoit, dit-on, dix mille royaumes ?

Vou-vang, devenu maître de l'Empire, le diviſa en neuf provinces que l'on ſuppoſe toutes d'une grandeur exactement égale, abſolument quarrées & placées dans une ſymétrie qui n'eſt pas naturelle ; il établit dans chacune un égal nombre de royaumes, les uns plus grands les autres plus petits ; mais tous ſuivant leur rang, d'une égale proportion ; ce qui paroît être une diviſion imaginaire & qui le devient encore davantage, plus on l'examine.

Ce Prince qui, l'an 1122 avant J. C. partagea, dit-on, l'Empire entre ſes parens & ſes officiers, étoit Chinois, ainſi que les peuples qu'il venoit de ſoumettre ; c'eſt à-dire, ſujets de la Dynaſtie des Chang. Comment peut-il ſe faire que Vou-vang, *après* ſa conquête, emmene tous ces

ples vaincus, les place dans un
t canton du Ho-nan, & leur
onne d'y vivre ſuivant leurs loix
iculières, qui étoient différentes
elles du vainqueur. Ces peuples
ent donc une eſpèce de corps à
, une peuplade peu nombreuſe
différente de celle des Tcheou.
formèrent, dit-on, dès-lors un
t royaume qui ne commence ce-
dant à paroître dans l'hiſtoire que
l'an 859 avant J. C. ce qui fait
intervalle de 263 ans depuis ce
vel établiſſement.

Cette même Dynaſtie des Chang
avoit précédé celle des Tcheou,
qui avoit occupé l'Empire pen-
t environ 600 ans, avoit détruit
Dynaſtie de Hia. Les peuples de
, que l'on diſtingue de ceux de
ng, reparoiſſent également au
t de 600 ans, c'eſt-à-dire, ſous
u-vang, qui leur donne un autre
ton dans le Ho-nan en leur en-
gnant de vivre ſuivant leurs loix
iculières, différentes de celles des

Chang & de celles des Tcheou. Après cette donation, faite comme la précédente l'an 1122 avant J. C., les Hia forment un petit royaume dans ce canton ; mais les Souverains ne paroiſſent également dans l'hiſtoire que vers l'an 751 avant J. C., 371 ans après la donation faite par Vou-vang. J'avoue que tout ce détail eſt difficile à concevoir. Que ſont devenus les peuples de Hia pendant les 600 ans qui ont précédé la conquête de Vou-vang ; & que ſont-ils devenus juſqu'à l'an 751 avant J. C. ?

Ces deux bandes de peuples, les Hia & les Chang, devoient être les Chinois eux-mêmes ; pourquoi ont-elles des loix différentes de celles du vainqueur qui étoit également Chinois ? Pourquoi ne reparoiſſent-elles dans l'hiſtoire, l'une qu'en 859, l'autre en 751 avant J. C. ? Voilà donc la nation Chinoiſe, que nous avons toujours regardée comme une ſeule nation, qui eſt compoſée dans le 8e ſiècle, avant l'Ere Chrétienne, de

trois nations ſéparées & diſtinctes, puiſqu'elles avoient chacune des loix & des uſages différens.

Quant aux autres petits royaumes dont on attribue la fondation à Vou-vang, il n'en eſt parlé dans l'hiſtoire que depuis environ l'an 800 avant J. C. Ils ne ſe forment qu'à cette époque, & encore ſont-ils bien peu conſidérables. De ces 1800 royaumes qu'on attribue à l'Empire de Vou-vang, il n'y en a qu'une trentaine qui ſoient connus, & ces trente ſe réduiſent inſenſiblement à ſept ou huit qui ſont devenus puiſſans parce qu'ils ont ſoumis les plus foibles. Ces premiers prétendus royaumes ne doivent être regardés que comme de ſimples habitations, puiſqu'il y en avoit pluſieurs dans le territoire d'une ſeule ville actuelle. Ils n'étoient que des eſpèces de fiefs ou de ſeigneuries.

Mais pour juger plus exactement de l'état de la Chine d'alors, écoutons le *Li-ki*, un des livres ſacrés

des Chinois. L'Empereur, y eſt-il dit, ſe réſerva une province entière dans laquelle étoit ſon domaine; mais dans ce domaine même, il y avoit encore pluſieurs chefs qui étoient autant de vaſſaux qui occupoient différentes conceſſions. Les huit autres provinces furent partagées de même entre des grands & des petits vaſſaux; mais les grandes montagnes, les bois & les lieux marécageux n'y étoient point compris, & ne faiſoient point partie de ces conceſſions. Ces cantons, dit le Li-ki, reſtèrent vacquans & furent regardés comme *terreins oiſifs*; c'eſt le terme dont on ſe ſert. On voit par-là que les Chinois, ſous la troiſième Dynaſtie de Tcheou, après l'an 1122 avant J. C., étoient répandus dans les plaines, & dans les lieux propres à l'agriculture, conduite que nous avons tenue lorſque nous nous ſommes établis en Amérique. Il devoit y avoir alors beaucoup de parties déſertes qui n'appartenoient à

rſonne. Ainſi ces neuf provinces
ient comme neuf grands cantons
bitables, ſéparés les uns des autres
r les montagnes, par les bois, &
r les lieux marécageux qui n'en
ſoient point partie. Ce n'eſt que
ſtérieurement à cette époque que
s lieux incultes furent défrichés.
ut cela reſſemble beaucoup à une
tion qui commence à s'établir, &
n pas à un Empire très-policé &
s-peuplé qui ſubſiſtoit depuis tant
ſiècles.

Il paroît encore par le Li-ki qu'il
ivoit parmi ces nations policées
s peuples barbares, qui apparem-
nt s'étoient ſoumis. C'eſt ainſi
e nous nous ſommes conduits dans
s premiers établiſſemens de l'A-
rique. Au delà de ces habitations
ient tous les barbares indépen-
ns qui occupoient les provinces
nt j'ai parlé plus haut; provinces
i ne devinrent chinoiſes que long-
ns après.

Tel étoit l'état de la Chine dans

les 9 & 10e siècles avant l'Ere chrétienne : mais je ne dois pas oublier ici une remarque importante qui vient à l'appui de ce que j'avance ; c'eſt que de l'aveu de tous les Chinois, il n'y avoit preſque pas encore alors de villes à la Chine. Dans le Chou-king il n'eſt parlé que d'une ſeule qui fut conſtruite quelque tems après la conquête de Vou vang, arrivée l'an 1122 avant J. C. Ce n'eſt que depuis le 7e siècle avant l'Ere chrétienne que l'on commence à voir des villes à la Chine, & ce n'eſt que depuis l'an 300 avant J. C. qu'elles s'y ſont multipliées conſidérablement.

Si cet Empire avoit ſubſiſté plus de deux mille ans auparavant, le trouverions-nous au 9e siècle avant l'Ere chrétienne dans l'état où nous le voyons ? C'eſt à cette même époque que toutes les familles chinoiſes, à l'exception de quelques-unes qui veulent ſe perdre dans les fables, font remonter leur origine. Il ſem-

ble que ce soit-là le commencement de la nation & son établissement à la Chine, puisque le pays n'etoit pas encore entièrement defriché, & qu'on ne s'étoit fixé que dans des plaines fertiles où les habitans distribués en huit familles s'occupoient à cultiver la terre.

On a beaucoup exalté l'état des sciences sous Yao & Chun 2357 ans avant J. C.; mais il paroît qu'elles n'avoient pas fait de grands progrès, puisque dans un de ces petits royaumes, du tems de Confucius, on ne savoit pas encore compter par années, & que dans un autre la forme de l'année étoit très-imparfaite. Nous avons un peu trop de confiance dans ce qu'on nous rapporte des Chinois, ou dans ce qu'ils nous disent eux-mêmes de leurs anciens tems. L'an 2611 avant J. C., l'Empereur *Hoang-ti* inventa, dit-on la boussole appellée *Tchi-nan*. Mais quelles sont les circonstances qui accompagnent cette belle découverte ? Ce Prince

avoit livré un combat à Tchi-ye
eſpèce de Briarée, qui eſcaladoit
montagnes & qui avoit répandu
tout les ténèbres. Ce combat reſſ
ble à celui des Titans contre
Dieux, & eſt auſſi fabuleux. Un
teur chinois dit qu'on ignore qu
eſt cette machine; un autre aj
qu'un Empereur, mort l'an 820
J. C., fut le premier qui la fit
cuter, pour diriger vers le midi. C
cette dernière époque qui doit
celle de l'invention de la bouſſo
la Chine, & que l'on a reportée
ſuite aux tems fabuleux comme b
coup d'autres inventions, par
quelles on a voulu illuſtrer la
haute antiquité. Vers le tems de l'
chrétienne, les Chinois n'étoient
encore en état de faire des obſe
tions aſtronomiques. Que devc
nous donc penſer des tems plus
ciens ?

Revenons à la ſuite de l'hiſtc
Les Empereurs, ſucceſſeurs de V
ang, reſtèrent dans leur petit

maine du *Chen-ſi*; leur hiſtoire, peu connue encore, eſt fort obſcure & fort incertaine. Dans la ſuite, ces Princes, trop incommodés par les peuples barbares, quittèrent cette provinvce & paſſèrent, l'an 747 avant J. C., dans le Ho-nan. Alors l'hiſtoire devient plus authentique; les petits royaumes ſe forment, & la nation paroît être un corps à la tête duquel ſe trouve un chef qui a ſous lui des vaſſaux; c'eſt une eſpèce de gouvernement féodal. Ainſi dans le tems que la Chine étoit encore dans ſon berceau, la Grèce étoit remplie de villes déjà célèbres; les Phéniciens avoient entrepris de grandes courſes par mer; Tyr étoit l'entrepôt de toutes les nations; Thèbes, Memphis, Babylone exiſtoient; les arts & les ſciences étoient cultivées dans ces contrées.

A l'exception de Vou-vang & de ſon ſucceſſeur, les Empereurs de la Chine, qui régnèrent après eux, ne paroiſſent pas avoir eu une grande

autorité. Leur vaſſaux ne leur avoient laiſſé que des droits honorifiques. Ces Empereurs étoient chargés du ſoin de faire inſtruire les enfans de ces petits Souverains, de le reconnoître pour héritiers, de faire des ſacrifices au ciel & à la terre, de faire la viſite de l'Empire, de donner des repas de cérémonie, de faire employer dans ces circonſtances telle muſique plutôt que telle autre, de régler le calendrier & tout ce qui concerne les rits, religieux, &c.

Nous avons un état de la Chine pour l'an 400 avant J. C. Les dix provinces dont j'ai parlé plus haut n'en faiſoient pas encore partie; & l'Empereur ne jouoit pas un grand rôle, à cauſe de la trop grande puiſſance de quelques-uns de ces vaſſaux.

Dans cette foule de petits Souverains, il s'en élèva un qui devint le plus puiſſant, détruiſit tous les autres & s'empara de l'Empire. On le nomme Chi-hoang-ti. Ce Prince, vraiment conquérant, porta ſes ar-

s dans les provinces méridionales, soumit une partie, établit une autorme de gouvernement & se rendle maître absolu. Les Chinois & tout les Lettrés qui étoient les Mitres & les Officiers de ces petits uverains vaincus, soupiroient tourrs après l'ancien gouvernement, après le partage des terres en diftntes principautés, c'est-à-dire, ès le gouvernement féodal. Ils cient sans cesse les anciennes loix, qui tendoit à exciter des révoltes, ur y remédier, Chi-hoang-ti orna qu'on brulât tous les livres où s étoient deposées; ce qui fut cuté avec beaucoup de rigueur. -là, ce Prince, qui a commencé gner l'an 249 avant J. C., doit véritablement regardé, en quelle façon, comme le premier Emeur de la Chine, quoiqu'il soit enu odieux à tous les Chinois. La naftie des Han, qui monta sur le ne l'an 206 avant J. C., conserva nouveau gouvernement qui laisa

ſoit à l'Empereur toute la puiſſance. Ces Princes firent de nouvelles conquêtes dans le midi ; & dès-lors les Chinois ne formant plus qu'un vaſte corps ſoumis à un ſeul Monarque, & n'étant plus diviſés entre eux, tournèrent toutes leurs forces au-dehors, franchirent les barrières que la nature ſemble leur avoir impoſées, entrèrent dans la Tartarie & penetrèrent juſques dans la Bactriane. Avant cette époque ils étoient trop foibles pour entreprendre de ſi grandes conquêtes ; & c'eſt pour cette raiſon qu'ils n'ont preſque pas été connus dans les tems plus anciens.

Tels ſont le commencement & la formation de cet Empire, qui, tel que nous le voyons actuellement, ne doit remonter que juſques vers l'an 249 avant J.C. Au-delà de cette époque il étoit diviſé en pluſieurs petits royaumes, qui étoient en plus grand nombre auparavant, parce qu'ils étoient moins conſidérables. Vers les 9 & 10e ſiècles avant l'Ere chre-

tienne, ces royaumes, par leur trop médiocre étendue, semblent n'être que de simples habitations de familles policées qui étoient dispersées au milieu des barbares dans les cantons les plus commodes, & cela dans quatre provinces seulement, les autres étant occupées par d'autres peuples barbares qui ne furent connus que lentement & successivement. Les familles policées ne furent distribuées dans le pays que vers l'an 1122 avant J. C. & même après cette époque; plus anciennement, tout est inconnu. Les Historiens modernes, dès le règne d'Yao, parlent d'un grand Empire, dont on n'apperçoit ni la fondation ni les accroissemens. L'état barbare où nous voyons encore, long-tems après, ces provinces dans lesquelles il n'y avoit point de villes, les entreprises trop considérables, les découvertes utiles & trop multipliées qu'on place sous les premiers règnes nous font voir qu'on a voulu porter bien haut l'antiquité

de la nation, & flater ſa vanité. Les Grecs ont fait combattre leurs héros contre des monſtres; les Chinois plus pacifiques, ont attribué à leurs premiers Empereurs de belles maximes de morale, l'inſtitution de quelques calendriers, l'invention d'une nouvelle muſique, la compoſition de différens traités ſur la Médecine, l'Agriculture; &c. fictions d'autant plus dangereuſes en hiſtoire, que leur fauſſeté eſt plus difficile à appercevoir.

Liſons l'Hiſtoire de la Chine avec impartialité; rapprochons les différens évènemens qui ſont épars, & comparons-les enſemble; n'écartons pas ceux qui peuvent être désavantageux à la nation; n'affoibliſſons pas les textes, ne les altérons point en y ajoutant ou en les confondant avec les explications des Auteurs modernes; ne ſoyons pas entêtés des antiquités chinoiſes, dès-lors nous aurons l'hiſtoire de la Chine telle qu'elle doit être & telle qu'elle eſt

EXTRAIT des Observations Météorologiques faites à Montmorency, par ordre du Roi, pendant le mois de Mars 1779, par le R. P. Cotte, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences.

CE mois a encore été très-agréable & très-sec. L'air en général étoit froid le matin & fort tempéré le reste de la journée ; nous avons eu même des jours chauds ; la végétation étoit vigoureuse, & les productions de la terre étoient plus avancées de trois semaines que l'année dernière à pareille époque. Les blés étoient beaux ; ils ont fait beaucoup de progrès depuis le 15 du mois. Le 7, les jacinthes fleurissoient. Le 10, les lilas & les maronniers se chargeoient de feuilles ; la vigne pleuroit. Le 14, le chevrefeuille, l'églantier, le prunier sauvage, le groseiller épineux, & le 16, l'épine blanche se chargeoient de feuilles. Le 19,

les limaçons sortoient de leur retraite. Le 22, les tilleuls, la chamille, le groseiller à grappe se chargeoient de feuilles; la vigne étoit en bourre; les narcisses jaunes fleurissoient; les asperges sortoient de terre; les poiriers entroient en fleurs. Le 23, on entendoit les grenouilles, & le crapaud le 24. Les pruniers & les groseillers à grappe fleurissoient; le figuier & le coudrier se chargeoient de feuilles; le noyer montroit ses chatons. Le 26, les guigniers & les fraisiers fleurissoient; & le 30, les cerisiers, le noyer se chargeoit de feuilles; la vigne étoit très avancée.

Température correspondante aux différens points lunaires. Le 2 (P. L.) tems couvert de serein qu'il étoit, pluie, froid; le lendemain serein, doux; ensuite serein, froid. Il geloit toutes les nuits, surtout le 6, (4e. jour après la P. L.) apparence de neige; ensuite serein & froid jusqu'au 14. (4e. jour avant la N. L.) Ce jour brouillard, vent d'ouest,

&

& le lendemain couvert, pluie & grand abaiſſement du mercure; ce qui n'étoit point arrivé depuis trois mois, tems couvert, froid, juſqu'au 18. (N. L.) Ce jour, pluie froide aſſez forte. Le 19 (équinoxe aſcendant) grand vent, grande variation du mercure. Le 20, (équinoxe du printems.) Le 21, tempête. Le 22, (4e. jour après la N. L.) ſerein, grande élévation du mercure. Le 25, trois points lunaires, ſavoir, P. Q. luniſtice boréal & périgée, point de changement. Le 28, (4e. jour avant la P. L.) ſerein; le froid reprend & va en augmentant juſqu'à la P. L. (prem. Avril.) On remarque que la ſemaine ſainte eſt ordinairement funeſte aux biens de la terre; on remarquera auſſi que la ſemaine ſainte concourt toujours avec la pleine lune de l'équinoxe.

Température de ce mois dans les années où les lunes tomboient les mêmes jours qu'en 1779. En 1703, *vent dominant*, nord-oueſt & ſud-oueſt.

Quantité de pluie, 4 lignes; & en 1722, 16 lignes. En 1741, à Paris, *plus grande élévation du baromètre*, 26 po. 6 lig. les 11, 12, 13 & 18; l'air tempéré juſqu'au 5. Ce jour, grande quantité de neige. Le 12, vent nord, gelée toutes les nuits. Le 29, brouillard, givre, la vigne retardée. Le 31, tems adouci ſubitement: le froid reprit la nuit ſuivante. *Quantité de pluie*, $3\frac{1}{6}$ lignes. *Sécheresſe*.

Vents dominans, eſt, nord & nord-eſt. Le vent d'oueſt fut très-violent le 21. *Plus grande chaleur*, 16, 9^{d}. Le 27, à 2^{h} *ſoir*, le vent nord-eſt, le ciel en partie ſerein. *Plus grand froid*, 0, 0^{d}. Le 11, à $6\frac{1}{4}$^{h} *matin*, le vent eſt, le ciel ſerein. *Différence*, 16, 0^{d}. *Chaleur moyenne du mois*, 6, 8^{d}.

Plus grande élévation du mercure, 28 po. 6, 0 lig. Le 5, à $6\frac{1}{2}$^{h} *matin*, le vent eſt & le ciel ſerein. *Moindre élévation*, 27 po. 8, 0 lig. Le 19, à 6^{h} *matin*, le vent oueſt fort avec

nuages. *Différence*, 10 lig. *Elévation moyenne* au *matin* & au *soir*, 28 po. 1, 6 lig., à *midi*, 28 po. 1, 5 lig. *Marche du baromètre.* Le premier, à 6 $\frac{1}{2}$ *matin*, 28 po. 2, 6 lig. Du premier au 5, *monté* de 3, 6 lig. Du 5 au 12, *baissé* de 6, 8 lignes. Du 12 au 14, *monté* de 3, 1 ligne. Du 14 au 19, *baissé* de 6, 5 lignes. Du 19 au 22, *monté* de 8, 10 lig. Du 23 au 26, *baissé* de 5, 4 lignes. Du 27 au 28, *monté* de 2, 8 lignes. Du 29 au 31, baissé de 0, 6 lignes. Le 31, à 8 $\frac{1}{4}$ *soir*, 28 po. 1, 8 lig. Le mercure a encore été élevé pendant ce mois; il a beaucoup monté les 13, 19, 21 & 27, & beaucoup baissé les 15 & 18.

Depuis trois mois j'ai toujours vu constamment le baromètre baisser quand le tems devenoit serein, & s'élever quand il se couvroit.

Il est tombé de la *pluie* les 2, 15, 16, 18 & 21, & de la *grêle* le 21. La *pluie* n'a fourni que 5, 7 lignes d'eau. L'*évaporation* a été de 39 lig.

Plus grande déclinaiſon de l'aiguille aimantée 19 ᵈ 48′ le 26. *Moindre déclinaiſon* 19 ᵈ 25′ Le premier, *différence*, 23′. *Déclinaiſon moyenne au matin*, 19 ᵈ 29′ 38″ ; à *midi*, 19° 43′ 48″ ; au *ſoir*, 19° 30′ 0″. Du *jour*, 19° 34′ 29″. Elle s'eſt plus éloignée du nord que les mois précédens, & ſa variation a été un peu troublée les 25, 26 & 31, ſuite des aurores boréales.

Plus grande ſéchereſſe, 65, 5 ᵈ, le 8, le vent eſt & le ciel ſerein. *Plus grande humidité*, 6, 2 ᵈ le 15, le vent ſud ſud-oueſt & le ciel couvert avec pluie. *Différence*, 59, 3 ᵈ. *Etat moyen*, 38, 6 ᵈ. Il avoit été en Février de 14, 4 ᵈ.

J'ai obſervé trois *aurores boréales* le 25, le 30 & le 31. Celle du 25 fut très-belle, avec jets de lumière rouge au nord eſt. Celle du 30 ne dura qu'un quart d'heure, de 8 ½ à 8 ¾ ʰ *ſoir*, c'étoit une lumière rouge placée au-deſſous de Caſſiopée, & qui avoit peu d'étendue ; il en parut

une autre le lendemain à 10^{h} *soir*, qui dura une partie de la nuit.

L'aiguille aimantée varia plus que de coutume le jour & le lendemain de ces phénomènes.

J'ai observé un parasélène le 2 à 4 $\frac{1}{2}$" *matin*.

Nous avons eu quelques fluxions de poitrine avec péripneumonie. La rougeole a été assez commune sur les enfans, dont plusieurs ont rendu des vers.

Résultats des trois mois d'hiver. Vent dominant, est. *Plus grande chaleur*, 16, 0^{d}. *Plus grand froid*, 7, 5^{d} de condensation. *Chaleur moyenne*, 3, 9^{d}. *Plus grande élévation du mercure*, 28 po. 6, 5 lig. *Moindre élévation*, 27 po. 5, 8 lig. *Différence*, 12, 9 lig. *Elévation moyenne*, au *matin*, 28 po. 2, 4 li. à *midi*, 28 po. 2, 2 lignes; au *soir*, 28 po. 2, 5 lig. Du *jour*, 28 po. 2, 4 lig.

Plus grande déclinaison de l'aiguille aimantée, 19° 48'. *Moindre*

déclinaiſon, 19° 15'. *Différence*, 33. *Déclinaiſon moyenne*, au *matin* 19° 26' 41"; à *midi*, 19° 34' 57"; au *ſoir*, 19d. 28' 38". Du *jour*, 19° 30' 5". *Plus grande ſéchereſſe*, 65, 5 d. *Plus grande humidité*, 1, 5 d. *Différence*, 64d. *Etat moyen*, 24, 5 d. *Quantité de pluie*, 1 po. 0, 8 li. au lieu de 3 po. 5, 5 lig. *Evaporation*, 5 po. 4, 0 lig. *Différence*, 4 po. 3, 4 lignes *Nombre des jours*: *Beaux*, 50. *Couverts*, 30. De *Nuages*, 10. De *Vent*, 12. De *Pluie*, 12. De *Neige*, 1. De *Grêle*, 1. De *Brouillard*, 33. D'*Aurores boréales*, 5. De *Paraſelène*, 2. *Productions de la terre*, très-avancées. *Maladies*. Les fièvres putrides contagieuſes ont régné dans nos environs. Nous n'en avons point eu ici.

La température de cet hiver a varié ſingulièrement dans les différens climats. Ici, froid conſtant pendant tout le mois de Janvier; en Hollande, à peine deux ou trois jours de gelée dans le même tems,

A Pétersbourg, le thermomètre de Delisle est descendu le 21 Janvier à 201 d ou 27, 5 d de condensation de Réaumur, & ce jour-là M. le Professeur Kraft fit congeler le mercure avec facilité. A Rome, à Smyrne, à Constantinople, froid excessif, neige abondante; dans plusieurs Provinces de France, neige abondante aussi, & il n'en est point tombé dans les environs de Paris; à dix lieues d'ici, du côté de Beauvais, on en mesuroit un pied. Le baromètre a été d'une hauteur prodigieuse, surtout en Allemagne, en Hollande & en France. La température des mois de Février & Mars, n'a pas été moins singulière relativement à la saison. La sécheresse a été générale; les brouillards étoient fréquens ici en Janvier & Février, & ils ont été rares en Hollande.

L'hygromètre dont je me sers & dont je suis toujours fort content, m'a été envoyé par M. Retz, Doc-

teur en Médecine à Arras, comme je l'ai déjà dit. Lorſque j'annonçai cet inſtrument, j'ignorois que M. Buiſſart, Membre de l'Académie d'Arras, reclamoit les droits qu'il avoit à l'invention de cet hygromètre; ce qui fait l'objet d'une conteſtation entre ces deux Meſſieurs; comme l'Acad. des Sciences de Paris eſt en poſſeſſion de l'inſtrument & du Mémoire de M. Retz, M. Buiſſart ſe propoſe auſſi de mettre ſous les yeux de cette ſavante Compagnie ſon inſtrument & ſon Mémoire, avec les pièces juſtificatives qui lui en aſſurent l'invention, & il s'en rapportera à la déciſion de Meſſieurs les Commiſſaires que l'Académie voudra bien nommer pour cet effet.

Cotte.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ITALIE.

DE VENISE.

NOUS apprenons par une lettre reçue de Veniſe, que M. de Villoiſon, de l'Académie des Belles-tres de Paris, aujourd'hui dans cette ville d'Italie, y fait imprimer l'Ouvrage de l'Impératrice Eudocie, qui n'exiſtoit qu'en manuſcrit, ſous le titre de *Ἰωνία*, & que cette Edition ſera dédiée à M. le Comte de Maurepas. On nous avertit auſſi que MM. Coleti, Libraires-Imprimeurs de la même ville, très-verſés dans la Critique & dans la connoiſſance de la Littérature grecque, latine, italienne, françoiſe, eſpagnole, viennent de donner une bonne Edition, avec leurs notes, des Œuvres de *Lucifer*, Evêque de Cagliari, &

qu'ils travaillent à la continuation de l'*Illyricum Sacrum ;* que M. l'Abbé Fortis y a publié depuis peu, en italien, un *Voyage en Dalmatie ;* que M. Torelli va donner, à Vérone, une Traduction de *Théocrite* en vers italiens, comme le P. Ridolfi a donné de même en vers une Traduction italienne de l'*Iliade*, dont on fait cas ; qu'on réimprime à Naples l'*Hiſtoire Littéraire d'Italie* du P. Tiraboſchi ; & qu'on eſtime beaucoup la Traduction de *Vitruve*, avec des Notes, par le Marquis Galliani, imprimée dans la même ville.

On nous mande auſſi que M. l'Abbé Morelli, Bibliothécaire de Saint Marc, a donné une bonne *Diſſertation* ſur cette fameuſe Bibliothèque, & un bon *Catalogue raiſonné* des Manuſcrits de la Bibliothèque *Nani* ; & dans ce Catalogue un Extrait conſidérable d'un Manuſcrit important (que M. Leſ-

sing fait actuellement imprimer en Allemagne) de *Theophili Monachi*, *qui & Rugerus*, *Libri III*, *de temperamentis colorum*, *de arte Vitriaria*, *de arte fusili*, *totam*, dit M. Morelli, *picturæ artisque vitriariæ ac fusoriæ rationem juxta medii ævi usum refert*, *multa quoque opificia* (*artis colorandi ac depingendi & coquendi vitra*) *quorum vix aut ne vix quidem hodie nomina intelligimus*, *plane demonstrat*, *eorumque temporum instituta & dogmata apertive declarat.* On y trouve, dit-on, la recette d'une foule de secrets perdus : la Physique y trouvera donc aussi une ample matière pour tenter de nouvelles expériences.

On nous apprend encore qu'on va réimprimer dans cette ville la *Bibliothèque des Pères*, par le P. *Gallandi*, avec des Additions considérables; & que le Catalogue des Manuscrits de la *Bibliothèque des Camaldules de S. Michel*, donné par le P. *Mitar-*

relli, vient de paroître en deux vol. *in-fol.* M. le Prince *Chigi* fait auſſi travailler actuellement au Catalogue de ſes Manuſcrits.

On nous avertit de plus que MM. Coletti vont faire imprimer une Collection *de Loix du moyen Age*, des Goths, des Viſigoths; en un mot, de tous les peuples de l'Europe alors preſque barbare, qui ont ſubſtitué leurs loix à celles des Romains.

SUEDE.

On nous mande que le Roi de Suède a chargé M. Bjornſtâhl, Correſpondant de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres; & M. Norberg, ſavant Suédois, de faire le voyage de la Syrie, de la Paleſtine, du Mont-Liban, de Tunis, Alger, Maroc, &c. pour des recherches propres à éclaircir les difficultés de la Bible.

PRUSSE.

DE BERLIN.

Nouvelles Littéraires de divers pays ; avec des Supplémens pour la Liſte & le Nécrologe des Aſtronomes. Par l'Auteur du *Recueil pour les Aſtronomes.* Quatrième Cahier. Prem. Partie. A Berlin, chez l'Auteur ; & chez Haude & Spener, Libraires. A Paris, chez la Veuve Deſaint, rue du Foin. 70 pages *in*-8°.

Nous avons parlé pluſieurs fois du *Recueil pour les Aſtronomes*, Journal auſſi complet qu'intéreſſant de tout ce qui ſe fait dans l'Europe pour le progrès de l'Aſtronomie. Après avoir donné trois volumes *in*-8° de ce Recueil, l'Auteur a publié une *Liſte des Aſtronomes*, & trois Cahiers de nouvelles littéraires aſtronomiques.

Le quatrième que nous annonçons a paru dès le mois de Mai 1779.

mais il ne nous eſt parvenu qu'au bout d'un an. Il ſera ſuivi d'une ſeconde Partie qui contiendra d'autres Nouvelles littéraires & des Eloges des Aſtronomes morts depuis quelques années ; alors il y joindra un titre ſéparé avec lequel on pourra faire relier enſemble ces ſix Cahiers qui formeront un quatrième volume du Recueil pour les Aſtronomes.

On trouve dans cet Ouvrage la notice de tous les Livres ou Brochures, Mémoires d'Académie, Journaux, Gazettes, ou Lettres particulières de tous les pays que la correſpondance la plus vaſte, la plus aſſidue, la plus pénible, la plus diſpendieuſe, a pu faire connoître à cet habile Aſtronome. Tous ſes confrères ſe font une gloire & un plaiſir d'y contribuer ; & ils doivent bien de la reconnoiſſance à M. Bernoulli de ce qu'il interrompt quelquefois des travaux utiles à la ſcience & glorieux pour lui, afin de leur faire connoître tout ce qu'il leur importe de

ſavoir, & qu'ils ignoreroient ſans lui. Cette correſpondance, qui fait jouir chaque Aſtronome du travail de tous les autres, eſt auſſi néceſſaire qu'agréable aux Savans, & l'on doit deſirer que dans toutes les autres parties des ſciences il y ait quelqu'un qui ſuive cet exemple, pourvu qu'il connoiſſe auſſi bien la ſcience & les Savans, qu'il ſache diſtinguer & ſaiſir ce qui mérite d'être connu, & le préſenter de la manière néceſſaire. En indiquant aux Aſtronomes cet Ouvrage de M. Bernoulli, nous pouvons nous diſpenſer de parler de beaucoup de choſes qui devroient trouver place dans nos Nouvelles littéraires; nous voudrions ſans cela tranſcrire tous les articles qui compoſent celles de M. Bernoulli.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

Voyage de Londres à Gênes, paſſant par l'Angleterre, le Portugal,

l'Eſpagne & la France. Par *Jean Baretti*, Secrétaire pour la Correſpondance étrangère de l'Acad. Royale de Peinture, de Sculpture & d'Architecture. Traduit de l'anglois ſur la troiſième Edition, en 4 volumes. Amſterdam, chez Marc-Michel Rey. 1777. 4 vol. *in*-12.

Lorſque cet Ouvrage parut pour la première fois en anglois, les Journaliſtes en dirent beaucoup de bien & beaucoup de mal. Il n'y a peut-être eu de part & d'autre que l'excès à reprendre. Quoique l'Auteur paroiſſe plus porté à amuſer qu'à inſtruire, & qu'il ſe jette quelquefois dans des détails peu importans, on trouvera cependant dans ſon Ouvrage des obſervations judicieuſes & des réflexions fines. Le point de vue nouveau ſous lequel il préſente la Nation eſpagnole, à laquelle il rend plus de juſtice qu'aucun autre hiſtorien, ne peut manquer d'intéreſſer le lecteur, & de le dédommager des longueurs qui le fatiguent.

PAYS-BAS.

DE BRUXELLES.

Mémoires sur les Questions proposées par l'Académie Impériale & Royale des Sciences & Belles-Lettres de Bruxelles qui ont remporté les Prix en 1778. A Bruxelles, de l'Imprimerie Académique. 1779. *in*-4°.

Premier Mémoire sur la Question historique proposée par l'Académie Impériale & Royale des Sciences & Belles-Lettres de Bruxelles en 1776, relativement aux principales expéditions ou émigrations des Belges dans les pays lointains; auquel cette Académie a decerné le Prix en 1778, par M. le Marquis du Chasteler. 101 pag. *in*-4°.

Le second auquel l'Académie a adjugé l'*Accessit*, par M. l'Abbé de Merseman, 24 pag. *in*-4°.

Le troisième, par M. Mean, Cor-

ſeiller-Maître de la Chambre des Comptes, 68 pag. *in*-4°.

Et l'Extrait d'un Mémoire de M. d'Hoop, Avocat au Conſeil de Flandres, ſur le même ſujet, 16 pages *in* 4°.

Le grand Mémoire flamand de M. Verhoeven paroîtra ſéparément, comme un Introduction à l'*Hiſtoire des Peuples*.

Le Mémoire qui a remporté le Prix de Phyſique, ſera imprimé à part.

Le ſecond volume des Mémoires de l'Académie de Bruxelles eſt ſous preſſe. (Avril 17-9.)

SUISSE.

D'YVERDON.

L'Ezour-Vedam, ou ancien Commentaire du Vedam; contenant l'expoſition des Opinions religieuſes & philoſophiques des Indiens, traduit

du Samſcretan par un Brame. Revu & publié avec des Obſervations préliminaires, des Notes & des éclairciſſemens. A Yverdon, dans l'Imprimerie de M. Félice. 1778. 2 vol. *in*-12. Le premier de 332 pages, le ſecond de 264. Nous rendrons compte inceſſamment de cet Ouvrage, dont nous ſommes redevables aux ſoins & aux recherches de M. le Baron de Sainte Croix qui a entrepris de le publier.

FRANCE.

DE STRASBOURG.

P. Ovidii Naſonis Triſtium Libri V. Ex Ponto Libri IV, & Ibis. Lectionis varietatem, Eruditorum conjecturas & Clavem adjecit Jer. Jac. Oberlinus. Argentorati apud Frederic. Stein. 1778.

Nous ferons connoître cette élégante Edition.

DE RENNES.

Recueil d'Opuſcules, contenant

Une nouvelle Explication des LXX Semaines de Daniel.

Une Diſcuſſion du fait de Céphas.

Une nouvelle Explication des Chapitres XL & XLI du Liv. de Job.

Une Explication d'un Paſſage de S. Jean. (Ep. I. ch. V, VI, VII, VIII.)

Un Diſcours ſur le choix d'une Etude.

Une Diſſertation ſur les miracles. Par M. *de Keranflech*. A Rennes, chez Julien-Charles Vatar. 1778. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-12.

DE ROUEN.

Séance publique de l'Académie établie à Rouen, sous le titre *de l'Immaculée Conception*, du Mardi 22 Decembre 1778. (*Extrait d'une Feuille périodique.*)

L'Académie aura cinq Prix à distribuer, dans la Séance publique du mois de Décembre 1779, 1°. Un Prix de la valeur de 300 liv., remis au concours, & proposé par M. le Duc de Harcourt, Gouverneur de la Province & Prince actuel de l'Académie. Le sujet qui pourra être traité, en prose françoise ou en vers françois, est la *réunion de la Normandie à la Couronne de France, & la conséquente fidélité de cette Province à son Roi comme à ses Ducs.* 2°. Un Prix d'éloquence; l'Orateur développera cette maxime, aussi vraie qu'intéressante: *la religion fait le bonheur des Empires, & celui des particuliers.*

3°. Deux Prix de Poéſie françoiſe, le premier pour une *Idille*, le ſecond pour une *Ode*. 4°. Un Prix de poéſie latine pour une *Ode*. Les ſujets de ces trois prix de poéſie ſeront au choix des Auteurs. On les exhorte à choiſir des matières intéreſſantes par le piquant de la nouveauté; par des traits de bienfaiſance; par des découvertes utiles à la ſociété. L'Académie n'admettra point au concours toute compoſition ſatyrique, ou tiré de la mytologie. Les ouvrages ſeront envoyés doubles, & francs de port, au R. P. Prieur des Carmes, Tréſorier de l'Académie. Les Auteurs ſont priés d'écrire liſiblement & correctement chacune de ces copies, & de renfermer leur nom, avec une ſentence ou deviſe, dans un billet cacheté. Cette ſentence ſera répétée au bas de la pièce & ſur l'adreſſe du billet.

Extrait d'une Lettre à Meſſieurs les Auteurs du Journal des Sçavans, ſur l'annonce précédente.

MESSIEURS,

Dans votre Journal (prem. volume de Juin de cette année, pag. 376 édit. *in* 4°.) vous parlez, après une Feuille imprimée, d'une *Académie établie à Rouen ſous le titre de l'Immaculée Conception*, permettez que nous reclamions contre cet énoncé. Les Prix que vous annoncez ſont ceux propoſés par la Confrairie (*Sodalitas*) qui eſt établie à Rouen ſous la déſignation de l'*Immaculée Conception*; mais cette Compagnie n'a point été, & n'eſt point érigée en Académie; & l'on ne connoit dans la ville de Rouen qu'une ſeule Académie; c'eſt *l'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres & Arts créée par Lettres-Patentes données par Sa Majeſté en* 1744. Or, cette Com-

pagnie Littéraire n'a aucune ſynonimité avec l'Inſtitut des Palinods, dont tout l'objet eſt de célébrer l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge : établiſſement bien louable, juſques à préſent, a ſuffi à ceux qui s'occupoient de Sonnets, de Balades & Chants Royaux, mais qui cependant ne forme point une Académie.

Nous ſommes avec reſpect,

Meſſieurs,

Vos très-humbles & très-obéiſſans ſerviteurs,

HAILLET DE COURONNE, Secrét. Perp. de l'Acad. Royale des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen.

L. DAMBOURNET, Secrét. Perp.

DE PARIS.

La Séance publique de la Société Royale de Médecine a été tenue au Louvre le Mardi 23 Février, dans l'ordre suivant:

1°. Le Secrétaire a ouvert la Séance en annonçant que cette Compagnie avoit proposé, le 27 Janvier 1778, pour sujet d'un Prix de 300 l. de déterminer *quels sont les rapports des Maladies épidémiques avec celles qui surviennent en même-tems & dans le même lieu, & qu'on appelle Intercurrentes; quelles sont leurs complications, & jusqu'à quel point ces complications doivent influer sur le traitement?* Et que n'ayant pas été satisfaite des Mémoires qui ont été envoyés, elle propose de nouveau le même sujet; le Prix sera de 600 liv. & distribué en 1781 dans la Séance publique du premier Mardi de Carême. Les Mémoires seront remis avant le 15 Novembre 1780.

2°. M. Coquereau a lu un Mémoire de M. Lorry, intitulé : *Recherches ſur les parties actives de quelques médicamens, & en particulier ſur l'Opium.* M. Lorry diſtingue dans cette ſubſtance une partie narcotique & une partie calmante ; il a fait des expériences nombreuſes pour les obtenir ſéparément, & il a indiqué pluſieurs préparations qui poſſèdent la dernière vertu au plus haut degré.

3°. M. Vicq-d'Azyr a lu un Eloge du Chevalier Von-Linné, célèbre Naturaliſte ſuédois, qui étoit Aſſocié étranger de la Société Royale de Médecine.

4°. M. Mauduyt a lu un Mémoire ſur le traitement de la Paralyſie par l'Electricité. Il a principalement inſiſté ſur les moyens de connoître les cas où elle peut être employée avec ſuccès, & ceux où elle ne ſeroit d'aucune utilité.

5°. M. de Juſſieu a lu un Mémoire ſur deux eſpèces de Kinquina nouvellement découverts dans le Royau-

me de Sancta-Fé en Amérique. M. de Jussieu a joint les caractères botaniques, que les échantillons envoyés à la Société par ordre du Roi d'Espagne lui ont fournis, avec l'analyse qui en a été faite par M. Buquet. Il résulte de ces travaux qu'une de ces deux espèces de Kinquina est d'une très-bonne qualité.

6°. M. Buquet a lu un Mémoire de M. Thouret sur le but de la nature dans la conformation des os du crâne, particulière aux enfans nouveaux-nés.

7°. Si le tems l'avoit permis, on auroit entendu la lecture d'un Mémoire de M. l'Abbé Tessier, sur une maladie de bestiaux occasionnée par un vice de construction des étables; il y indique les moyens qu'il a employés avec succès pour y remédier.

Œuvres complettes de M. de Belloy, de l'Académie Françoise, Citoyen de Calais. A Paris, chez Moutard,

Imprimeur Libraire de la Reine, de Madame & de Madame la Comtesse d'Artois, rue des Mathurins, à l'hôtel de Cluny. Avec Approbation & Privilége du Roi. 6 vol. *in*-8°, d'environ 450 pag. chacun.

Nous rendrons compte incessamment de cette précieuse Collection, que le nom seul de M. de Belloy recommande assez auprès de tous ceux qui aiment les Lettres & la Patrie.

Prix de l'Académie des Sciences de l'année 1781.

L'Académie avoit proposé pour sujet du Prix de 1779, de donner *la Théorie des Machines simples, en ayant égard au frottement de leurs parties, & à la roideur des cordages*: Elle avoit exigé de plus, 1°. *Que les loix du frottement, & l'examen de l'effet résultant de la roideur des cordages, fussent déterminés d'après des expériences nouvelles, & faites en grand.* 2°. *Que les expériences fussent*

pplicables aux Machines uſitées dans la Marine, telles que la Poulie, le Cabeſtan, & le Plan incliné.

Pluſieurs des Pièces qui ont été préſentées au concours, renferment des recherches eſtimables. L'Académie a diſtingué :

La Pièce N°. I, qui a pour Deviſe :

Videndum
Quâ ratione fiant, & quâ vi quæque gerantur.

La Pièce N°. II, qui a pour Deviſe :

Sunt aliquot quoque res, quare unam dicere cauſam
Non ſatis eſt.

Enfin la Pièce N°. III, qui a pour Deviſe : *Experientiâ & ratione.*

Le N°. II, *Sunt aliquot quoque res, &c.* eſt ſur-tout recommandable par la multiplicité & le choix des expériences, & par la ſagacité avec laquelle elles ont été faites. L'Académie auroit ſeulement deſiré qu'elles euſſent été faites plus en grand, &

que l'application de ces Expériences à la Théorie des Machines, fût plus développée, ainſi que le Programme l'exige.

En général, il lui a paru que dans ces différentes Pièces, les Auteurs ne s'étoient pas ſuffiſamment attachés à remplir, d'une manière utile pour la pratique (ce qui eſt le but principal de la queſtion), les divers objets énoncés dans le Programme.

L'Académie croit donc pouvoir exiger de nouvelles recherches ſur ce ſujet, qu'elle propoſe encore pour l'année 1781.

Elle invite les Auteurs qui ont concouru, à perfectionner leurs Ouvrages, & en général tous les Savans de l'Europe à s'exercer ſur la queſtion propoſée.

Mais elle déclare de nouveau, comme elle a déjà fait dans le Programme de 1777, *que le Prix ne ſera point accordé aux Pièces qui ne contiendroient qu'une Théorie purement mathématique & abſtraite, ou*

même qu'une Théorie fondée sur des expériences déjà connues.

Le Prix, fondé par feu M. Rouillé de Meslai, Conseiller au Parlement, sera double, c'est-à-dire, de 4000 liv. Les Pièces seront écrites en François ou en Latin, & adressées au Secrétaire de l'Académie; elles ne seront admises au Concours que jusqu'au premier de Septembre 1780. Les Auteurs n'y mettront pas leurs noms, mais seulement une devise, & ils y joindront un billet cacheté qui portera la même devise & renfermera leur nom. Le Prix sera délivré par le Trésorier de l'Académie, soit à l'Auteur même, soit à celui qui se présentera, ou avec la procuration de l'Auteur, ou avec un récépissé du Secrétaire de l'Académie.

PROSPECTUS.

Le Polyglotte, ou Collection des principaux Objets qui peuvent être rendus par la Gravure, avec leurs

noms en treize des principales Langues de l'Europe.

Un Auteur très-célèbre a exprimé dans un de ſes Ouvrages le plus vif regret de ce que nous ignorions aujourd'hui la forme des vêtemens, meubles, outils, &c. des Hébreux, des Grecs & des Romains. Que ne donneroit-on pas (ce ſont à peu-près ſes termes), pour poſſéder une Collection auſſi intéreſſante! La Poſtérité auroit le même reproche à nous faire & le même deſir à former, puiſque cette même ſuite nous manque pour notre ſiècle. C'eſt ce que nous entreprenons aujourd'hui; ainſi nos Deſcendans nous auront une obligation que nous n'avons pas à ceux qui nous ont précédés.

Avec cette Collection, la Jeuneſſe exercera ſes yeux de bonne heure, & apprendra à connoître tous ces objets eſſentiels, qui la prépareront à l'étude, & fourniront aux Maîtres intelligens l'occaſion de lui procurer, en l'amuſant, les inſtructions les plus

importantes; c'eſt ce que l'Auteur d'Émile a ſi ſouvent inſinué dans ſes Ouvrages.

Les termes métaphyſiques, les Verbes & les Adjectifs, ne pouvant être rendus par le burin, on penſe que cette ſuite ne fournira qu'environ 3120 ſujets, qui diſtribués par livraiſons de 52, feront ſoirante livraiſons ſucceſſives.

A l'aide de ces Gravures, les Enfans s'attacheront ſans répugnance à la lecture. Mais nous offrons un avantage bien plus conſidérable pour eux. Ils pourront par ce même moyen, apprendre les principaux termes des Langues étrangères. Par le moyen des languettes qu'on a fait coller ſous chaque ſujet gravé, la même Gravure peut ſervir pour chacune des treize Langues, qui ſont :

Le François, l'Italien, l'Eſpagnol, le Portugais, l'Anglois, l'Allemand, le Hollandois, le Latin, le Grec, le Ruſſe, le Polonois, le Suédois, le Danois.

Ainſi ceux qui voudront apprendre l'Anglois, acheteront la Collection Angloiſe, & de même pour les autres Langues.

Il y aura deux manières de préſenter ces ſujets gravés.

1°. En Livrets, dont chacun contiendra 52 ſujets. 2°. En Cartes, pour l'amuſement des Enfans. Chaque Jeu ſera compoſé des 52 Cartes, ſuivant leur ordre naturel, avec les mêmes ſujets que le Livret.

SOUSCRIPTION.

On ne propoſe qu'une Souſcription partielle, c'eſt-à-dire pour dix livraiſons, dont la première ſe diſtribue actuellement.

En la recevant, les Souſcripteurs payeront 16 liv. Comme on ſera obligé d'attendre que leur nombre ſoit fixé pour commencer la ſeconde livraiſon, on annoncera dans les Journaux le jour qu'elle ſe diſtribuera, & enſuite les huit autres ſe ſuivront ſucceſſivement de 25 en 25

jours. Après cette première Souſcription, ceux qui ſeront contens de l'exécution pourront continuer de ſouſcrire ainſi par dix livraiſons, juſqu'à la totalité de l'Ouvrage qui coutera 96 liv. On ſouſcrira chez Mérigot le jeune, Libraire, Quai des Auguſtins, au coin de la rue Pavée.

Ceux qui, ſans ſouſcrire, voudront prendre chaque livraiſon, payeront 40 ſols pour chaque Livret ou Jeu en une Langue, qui ſe vend à Paris, chez ledit Mérigot le jeune; ou chez Mlle. Peſtel, rue Montmartre, cul-de-ſac S. Pierre dans la porte cochere à droite.

Et à Verſailles, chez Dorez, Libraire, au Château, ſur l'Eſcalier de Marbre.

Tableau des Mathématiques, dreſſé par L. C. E. Deliſle, Maître d'Hydrographie & de Mathématiques, au Havre.

Toutes les parties Mathématiques y ſont figurées par un branchage ſor-

tant d'une courte tige & se terminant à différens points d'un portique qui sert comme de bordure & d'ornement à la Carte. Sur chaque pierre de ce portique se trouve le résumé de la branche qui s'y termine, les autres définitions sont sur les grosses branches au-dessous de leur titre.

Une douzaine de titres principaux sont comme de nouveaux troncs d'où sortent à-peu-près 80 rameaux, de manière que dans une feuille de grand aigle on voit sans confusion la distribution d'environ cent parties, parmi lesquelles tout homme qui a besoin de mesurer & de calculer reconnoîtra la source des principes que son état suppose.

MM. Ballière, Ligot & Dulague, nommés par l'Académie de Rouen pour examiner l'Ouvrage de M. Delisle & son Tableau des Mathématiques, en on fait leur rapport; d'où il résulte, que ce Tableau & son Explication, donnent une idée simple, méthodique & instructive, des diffé-

rentes branches des Mathématiques & de leurs ramifications. Il y a lieu de croire que tous ceux qui ont le goût des Mathématiques, & en général tous ceux qui ont du goût, l'accueilleront favorablement.

En annonçant cet Ouvrage par Souſcription, on ne demande de ceux qui déſireront les premiers ſe procurer cette nouveauté qu'une promeſſe de prendre un ou pluſieurs Tableaux, à raiſon de 4 liv. le Tableau, payable lors de la livraiſon, qui ſe fera dans le courant de Juin 1779; au lieu que le prix pour les Perſonnes qui n'auront point ſouſcrit ſera de 5 liv. L'Explication ſe donne avec le Tableau.

On peut écrire à M. Dézauche, Graveur, rue Saint Severin, la porte-cochère en face de la rue de la Harpe à Paris, ou à l'Auteur, rue Françoiſe; la Souſcription eſt ouverte juſqu'au 1. de Juin prochain. De même qu'au ſieur de Gaulle au Havre.

Hiſtoire Naturelle de la Terre des Volcans éteints, des Volcans non éteints & de leurs émanations méphitiques; des Mines d'Argent, &c. &c; du Feu, de l'Air, de l'Eau & de leurs Météores; des Lacs, des Fleuves, des Rivières, des Fontaines d'eaux douces, intermittentes & minérales, des Arbres & Arbriſſeaux; des Reptiles, des Poiſſons, des Oiſeaux, des Quadrupedes, & de l'Homme Montagnard du Vivarais. Suivie de l'Hiſtoire des guerres de Religion de cette Province, qui n'avoit pas été encore miſe au jour. 6 vol. *in*-8°. avec des planches.

La montagne du Mezin, la plus haute du Vivarais, eſt une des plus élevées de l'intérieur de la France. La Loire prend ſon origine dans ſes environs, régne des *productions Alpines*; tandis que le bas Vivarais, arroſé par les eaux du Rhône, avoiſine le Languedoc & la Provence. Deux climats preſque extrêmes, ſe trouvent donc réunis dans un petit eſpace de

terrain. On diviſe en cinq parties ſon hiſtoire & ſa fécondité.

I. Il n'eſt point dans le monde des Régions plus favorables à l'étude du Globe terreſtre, que le Vivarais. Son territoire eſt déchiré de toute part par des excavations profondes: battu par les eaux d'un fleuve puiſſant & rapide, bouleverſé par les forces ſouterreines de nos anciens volcans, qui ont vomi à différentes époques des amas énormes de laves. Malgré ce déſordre, la Province eſt diviſée en trois grandes zones diſtinctes, la calcaire, la vitrifiable & la volcaniſée.

Dans l'hiſtoire de la zone calcaire, nous dépeindrons *le Pont d'Arc* de marbre gris, d'une ſeule pièce, haut de 180 pieds & large de 60. Nous décrirons les landes de *Ruoms*, où les rochers énormes de nature calcaire, affectent des formes cubiques, &c. Tous ces objets, & autres ſemblables, ſeront gravés ſoigneuſement.

Dans la zone volcaniſée, on rap-

portera quelques paſſages des Auteurs qui ont parlé des éruptions de volcans du voiſinage ; on diſtinguera d'autres volcans, qui, ayant perdu leurs bouches faillantes formées de laves mobiles entraînées par les eaux d'une rivière voiſine, ne préſentent plus qu'un *cratère primitif* à fleur de terre. On donnera l'hiſtoire du volcan de Saint-Leger, dont les feux ſouterreins ne ſont point éteints, d'où émanent encore des eaux chaudes & des minéraux ſublimés, qui font périr les animaux & les végétaux expoſés dans leur atmoſphère. On rapportera cinquante expériences ſur les élémens, les végétaux & les animaux, faites dans le cratere, plein de vapeur méphitique. On décrira les ſubſtances formées, altérées, mélangées, vomies ou projettées par les *forces expultrices* des volcans enflammés, & qui ſont aujourd'hui des monumens des diverſes époques de la nature. L'Hiſtoire des volcans ſera terminée par quelque vues ſur l'ori-

gine de ce feu & ſur la formation du baſalte informe & priſmatique, objet des recherches des plus illuſtres Naturaliſtes de ce ſiècle.

II. *Hiſtoire des Elémens.* On décrira les éruptions momentanées de feu qui s'élévent des *crateres* des volcans; les lacs, *les fontaines volcanico-intermittentes*, dont les flux ſeront expliqués par des expériences faites ſur les lieux, & les fontaines d'eaux minérales.

III. *Hiſtoire des Végétaux.* On trouvera le Vivarais diviſé en paralleles depuis le pied de nos montagnes juſqu'à leur ſommet, & le climat de chaque arbre.

IV. *Hiſtoire des Animaux.* Traitera des vers à ſoie, des reptiles, des poiſſons, des oiſeaux & des quadrupedes de la Province.

V. *L'Homme* ſe préſente en Vivarais, ſous des points de vue les plus pittoreſques. On obſervera le montagnard dans ſa jeuneſſe & dans la décrépitude, dès ſa naiſſance & à la

mort. On traitera de quelques classes de maladies, qui ne règnent que sous certains degrés d'élévation, en montrant l'espece humaine sujette à moins de maux, vers le sommet du Mezin, où le montagnard se présente avec toute la vigueur & la santé dont l'homme soit capable. Nous parlerons aussi de ses facultés intellectuelles, de ses sensations, de ses vertus & de ses passions naturelles ou acquises par des causes morales en confirmant nos vues dans l'histoire suivante.

Histoire du Vivarais.

Les tableaux de l'histoire Morale du Vivarais sont aussi pittoresques que ceux de l'histoire physique. Ce pays, qui fut isolé pendant si longtems du reste de la nation, fut tantôt enseveli dans les ténébres de la plus profonde ignorance, tantôt désolé par les guerres de religion les plus sanglantes; dès lors le caractère des montagnards, autrefois si doux

& ſi paiſibles, devint fougueux & cruel. Mais une ſage politique a tiré enfin ce peuple de la barbarie, & le rend meilleur chaque jour.

Conditions de la Souſcription.

L'Ouvrage ſera compoſé de ſix volumes *in*-8°. avec des planches qui repréſenteront les Vues les plus curieuſes, & les plus pitoreſques.

On payera 18 liv. en ſouſcrivant. En recevant les deux premiers volumes, en Janvier prochain 1780, on payera 12 liv. En recevant les deux volumes ſuivans, au mois de Mars de la même année, on payera encore 6 liv. On recevra ſans rien payer, les deux derniers volumes au mois de Mai de la même année.

Dans la diſtribution des volumes, on donnera les premières épreuves aux premiers Souſcripteurs, dont la liſte ſera imprimée ſelon la date des ſouſcriptions. Les vingt premiers exemplaires, ſur grand papier avec

les plus belles épreuves, se payeront 48 liv.

On souscrit à Paris, chez M. Cosme, Maître en Chirurgie, rue des Poulies, vis-à-vis le café de l'Etoile, quartier Saint-Honoré.

Chez Monory, Libraire, rue & vis-à-vis l'ancienne Comédie Françoise, Fauxbourg Saint-Germain.

Et chez les principaux Libraires de l'Europe.

Fautes à corriger dans le mois de Février.

Page 295, *in*-12, Emblême certaine; *lisez*, Emblême certain.

Ibid. Note. Tout ce qui les aide à le reconnoître; *lisez*, tout ce qui aide à les reconnoître.

Page 308, Isle Atlantide, qui, quoiqu'elle fût plus grande que la Phrigie & l'Asie, il n'a pas cependant hésité de la confiner dans la petite isle du Spitzberg; *lisez*, qu'il n'a pas hésité de confiner dans

une isle de la mer glaciale, & même dans la petite isle de Spitzberg, quoiqu'elle fût plus grande que la Phrygie & l'Asie.

Page 313, vers la fin, tous les Auteurs s'accordent à placer; *lisez*, tous les Auteurs s'accordant à.

Page 321, vers la fin, qu'elle (l'Astronomie) l'étoit; *lisez*, qu'elle étoit cultivée.

L'Auteur de la *Lettre*, qui a corrigé lui-même les épreuves, y a laissé plusieurs fautes d'impression. On y voit jusqu'à des noms défigurés bien connus; *Loccenuius*, au lieu de *Loccenius*; *Rudebek*, au lieu de *Rudbeck*, &c.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal du mois de Juin 1779. *Prem. Vol.*

L'AUTORITÉ des Livres de Moyſe, établie & défendue contre les Incrédules ; par M. l'Abbé du Voiſin. 963

Tragédies d'Euripide, traduites par M. Pr..... 982

Hiſtoire de l'Aſtronomie moderne ; par M. Bailly. 1004

Eſſai ſur l'hiſtoire générale des Tribunaux des Peuples tant anciens que modernes ; par M. Deſſeſſarts. 1015

Hiſtoire de la Société Royale de Médecine, année 1776. 1034

Hymne au Soleil ; par M. l'Abbé de Reyrac. 1048

L'Hymne au Soleil, traduit en

vers latins sur la troisième Edition du Texte françois ; par M. l'Abbé Métivier 1055

Mémoire dans lequel on examine quelle fut l'étendue de l'Empire de la Chine depuis sa fondation jusqu'à l'an 249 avant J. C. &c. par M. de Guignes. 1072

Extrait des Observations Météorologiques 1103

Nouvelles Littéraires. 1113

Fin de la Table.

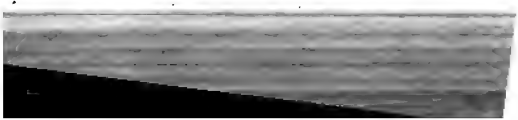

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXIX.

JUIN. *Second Vol.*

A PARIS;

Au Bureau du Journal de Paris, rue du Four S. Honoré.

M. DCC. LXXIX.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

AVIS.

On s'abonne actuellement pour le JOURNAL DES SÇAVANS *au Bureau du Journal de Paris, rue du Four S. Honoré ; & c'eſt à l'adreſſe du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souſcription de l'année eſt de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 ſ. pour la Province, ſoit* in-12 *ou* in-4°. *Le* JOURNAL DES SÇAVANS *eſt compoſé de quatorze Cahiers ; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.*

LE

JOURNAL DES SÇAVANS.

JUIN. M. DCC. LXXIX.

HISTOIRE universelle depuis le commencement du Monde jusqu'à présent; composée en anglois par une Société de Gens de Lettres; nouvellement traduite en françois par une Société de Gens de Lettres; enrichie de figures & de cartes. Tom. second; contenant l'histoire d'Egypte & partie de celle des

peuples de Canaan. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Lib. de la Reine, de Madame, & de Madame la Comteſſe d'Artois, rue des Mathurins, hôtel de Cluny. 1779. Avec Approbation & Privilége du Roi. 1 vol. *in*-8°. de 647 pag.

Ce ſecond volume eſt deſtiné preſque tout entier à l'Egypte, pays ſur lequel un grand nombre de Sçavans ont écrit, & dont l'hiſtoire cependant ne nous eſt que très imparfaitement connue. Les Egyptiens ſont un des plus anciens peuples du monde, puiſque du tems d'Abraham nous voyons dans l'Ecriture qu'ils formoient déjà un Royaume ; cependant il ne nous reſte aucun monument hiſtorique de cette nation, à l'exception de quelques liſtes de Rois données par Manethon, mais conſervées par les Grecs avec ſi peu d'ordre, que les Sçavans ont juſqu'à préſent vainement tenté de former une

ſuite exacte de ſes Rois; il eſt impoſſible de parvenir à nous former une idée juſte de ſon hiſtoire. A ce monument de Manethon il faut joindre ce que les Grecs ont dit des Egyptiens; mais tous ces différens paſſages réunis ne nous préſentent encore rien de ſatisfaiſant ſur les mœurs, la religion, les coutumes, &c. de ces peuples, & nous ſommes ſouvent réduits aux conjectures, ou aux ſyſtêmes, quoiqu'il ſoit très-conſtant que l'Egypte ait été un royaume puiſſant qui a ſubſiſté juſqu'au tems des Perſes & même des Grecs. A préſent la nation eſt entièrement détruite, & elle a été tellement confondue avec les Grecs, enſuite avec les Romains, puis avec les Arabes, que nous ne retrouvons preſque rien dans ce pays qui reſſemble à l'ancienne Egypte. La mémoire de ſes anciens Rois, ſa religion, ſes loix ſe ſont évanouies; & s'il exiſte encore quelques coutumes, c'eſt le climat qui a obligé de les conſerver; par exemple, comme de tout

tems les crues du nil ont decidé de l'abondance ou de la ſtérilité de l'année, les peuples qui habitent aujourd'hui l'Egypte ont été obligés, comme les anciens Egyptiens, de meſurer la hauteur de ce fleuve.

Puiſque nous ne connoiſſons l'hiſtoire d'Egypte que par les étrangers qui ne nous ont point laiſſé d'Ouvrage complet ſur ce ſujet, & qui n'en ont parlé que par hazard, tout ce que nous avons raſſemblé doit être accompagné de difficultés, & par cette raiſon de diſcuſſions dans leſquelles les Modernes qui ont entrepris de l'examiner ſont obligés d'entrer pour éclaircir les contradictions que l'on remarque dans les Auteurs grecs.

Les Sçavans anglois qui ont compoſé l'hiſtoire que nous annonçons commencent par la deſcription du pays ; & pour la rendre plus intéreſſante & expliquer en même-tems ce que les Anciens en ont dit, ils y joignent les connoiſſances que nous

avons acquiſes depuis. Ils s'étendent beaucoup ſur le nil & ſur ſon débordement, duquel dépend la fertilité de l'Egypte, ſur les productions de ce pays, ſur les pyramides qui ſubſiſtent encore & qui atteſtent, depuis bien des ſiècles, la grandeur & la puiſſance de la nation qui les a fait conſtruire. Malgré la ſolidité de ces bâtimens énormes, les Princes qui les ont élevés nous ſont inconnus; ce n'eſt que par conjecture que nous les attribuons plutôt à l'un qu'à l'autre; & ce qui doit nous étonner encore davantage, c'eſt que nous ne pouvons concevoir les moyens que les Egyptiens ont employés pour élever à une ſi grande hauteur des pierres d'une groſſeur & d'une peſanteur extraordinaires. Le labyrinthe pouvoit le diſputer aux pyramides. Le lac Mœris qui étoit ſitué dans les environs, étoit encore une des merveilles de l'Egypte. Mais ces deux derniers ſont en quelque façon détruits. Leurs ruines & celles d'une infinité d'autres

monumens, nous offrent par-tout des reſtes de l'ancienne puiſſance des Egyptiens & de leur habilité dans les arts. Nous ne voyons ſur la terre que ce ſeul peuple qui ait oſé entreprendre des travaux de cette eſpèce. Que de réflexions ne doivent pas ſe préſenter au Lecteur qui voudra comparer l'ancienne Egypte avec l'état préſent de ce même pays. Jamais le commerce intérieur de province à province n'auroit pu fournir aux Egyptiens les ſommes néceſſaires pour de ſi grandes entrepriſes, malgré la frugalité avec laquelle ces peuples vivoient ; il faut qu'ils ayent commercé avec les peuples étrangers ; la ſituation de leur pays les mettoit en état de le faire par la Méditerranée avec l'Europe & par la mer rouge avec les Indes & avec le reſte de l'Aſie ; mais nous n'avons aucune connoiſſance de cet ancien commerce des Egyptiens avant les ſucceſſeurs d'Alexandre ; pluſieurs Sçavans même penſent qu'ils ne s'y ſont point ap-

pliqués ; ſentiment que les Auteurs anglois rejettent. Ils s'étendent beaucoup ſur l'antiquité, le gouvernement, les loix, la religion, les coutumes, les arts & les ſciences de ce peuple ſingulier. Nous avons déjà obſervé, dans l'extrait du premier volume, que cet Ouvrage étant connu par une première édition, nous nous bornions pour cette ſeconde, qui eſt plus correcte, à indiquer les articles contenus dans chaque volume ; c'eſt ce qui nous détermine à paſſer plus rapidement ſur chacun de ces objets.

On reproche aux Egyptiens, qui paroiſſent avoir ſurpaſſé la plûpart des autres nations en ſageſſe, de les avoir également ſurpaſſées en ſuperſtition, d'avoir adoré un grand nombre d'animaux & même les plantes de leurs jardins. Nous avons beaucoup écrit ſur ce ſujet, ſans avoir pu parvenir à découvrir les motifs d'un culte ſi ſuperſtitieux. Les Auteurs anglois ſe bornent à l'expoſer

ſans entreprendre de l'expliquer ; & ils ont raſſemblé avec un très-grand ſoin ce qui concerne ce ſujet, ainſi que tout ce qui a rapport aux Egyptiens ; ils s'étendent également ſur les ſciences qu'ils cultivoient & ſur leur écriture hiéroglyphique. Indépendamment de ces hiéroglyphes, ils avoient encore une écriture alphabétique compoſée de vingt-cinq lettres dont nous n'avons pas de connoiſſance ; car il ne faut pas croire que l'alphabet cophte, qui eſt-à-préſent en uſage dans l'Egypte, ſoit l'ancien alphabet égyptien. Cet alphabet cophte eſt formé de lettres viſiblement grecques. Depuis la première publication de cet Ouvrage en anglois, on a trouvé un monument égyptien, au bas duquel eſt une inſcription dont l'explication a été donnée par M. l'Abbé Barthelemi. Les caractères ſont, dans le fond, les mêmes que ceux des Phéniciens, & on ne peut douter de l'exactitude de la traduction dont nous parlons. Dès-

lors on ſeroit tenté de croire que les Egyptiens avoient un caractère alphabétique qui leur étoit commun avec les Phéniciens. Mais il faudroit un plus grand nombre de monumens pour décider cette queſtion. Celui dont nous parlons eſt en langue phénicienne, & il pourroit être de quelque Phénicien attaché au culte de l'Egypte.

La chronologie des Egyptiens & l'hiſtoire de leurs Rois, ſont, comme nous l'avons dit, des points qu'il eſt en quelque façon impoſſible d'éclaircir. En effet, on trouve ſi peu de conformité entre les différentes liſtes de ces Rois, tant à l'égard des noms qu'on leur donne qu'à l'égard de la durée de leurs règnes; on y remarque de ſi grands vides & en même-tems un ſi grand nombre de Rois, & l'on y découvre des erreurs ſi conſidérables, que ce ſeroit perdre le tems, au jugement des Sçavans anglois, de vouloir les ranger dans un ordre chronologique qui les mît d'ac-

cord avec elles-mêmes, avec l'Ecriture & avec les obſervations chronologiques que l'on a faites d'après les autres hiſtoriens. Juſqu'à préſent on n'a propoſé que des ſyſtêmes ſur toutes ces Dynaſties. Les uns les ont regardées comme devant être ſucceſſives; les autres, & c'eſt le ſentiment le plus raiſonnable, ont penſé qu'elles devoient être collatérales. En effet, il nous paroît vraiſemblable qu'il y avoit en Egypte un Roi, & que dans différens cantons il y en avoit d'autres également, mais probablement ſubordonnés au premier & qui étoient comme ſes vaſſaux: mais il a pu arriver quelquefois qu'un de ces vaſſaux ait été plus puiſſant que ce Prince. Nous voyons que dans ces tems éloignés c'étoit-là la forme du gouvernement; dans le pays de Canaan il y avoit une foule de petits royaumes qui avoient chacun leur Roi, ſoumis à un chef général. Les étrangers, qui ont parlé de l'hiſtoire d'Egypte, ont pu ſou-

vent confondre un de ces Rois vaſſaux qui étoit devenu puiſſant avec le véritable Roi d'Egypte à qui l'on n'auroit laiſſé que le ſimple titre: c'eſt ce qui aura pu occaſionner des mépriſes dans les liſtes qu'on nous donne de ces Rois.

Nos Sçavans anglois, pour eviter toutes les difficultés, ſe contentent de donner la table des Dynaſties de Manethon ſuivant Jules Africain & ſuivant Euſebe; celle que l'on trouve dans Joſeph tirée également de Manethon; celle du Syncelle, & enfin les deux tables que l'on peut former d'après les récits d'Hérodote & de Diodore de Sicile. Manethon vivoit ſous Ptolemée Philadelphe, à qui il a dédié ſon Ouvrage. Voilà le ſeul monument national que nous ayons pour l'hiſtoire de l'Egypte; cet Ouvrage eſt par conſéquent de beaucoup poſtérieur à Hérodote. Après quelques réflexions ſur ces différentes liſtes, les Sçavans anglois ont raſſemblé tous les faits rapportés par

les hiſtoriens, & ont indiqué ceux des Princes auxquels ils appartiennent ; c'eſt tout ce que l'on peut faire pour l'hiſtoire d'Egypte, qu'on ne peut ſuivre de règnes en règnes. Ils ont rejetté dans des notes les diſcuſſions relatives à ces règnes. Si l'on n'eſt pas pleinement ſatisfait de cette hiſtoire d'Egypte, c'eſt au défaut de monumens que nous devons en attribuer la cauſe, & non pas au travail des Modernes. Il faut convenir que nous avons des connoiſſances bien imparfaites de l'hiſtoire de l'ancien Monde ; mais nous ne devons pas faire de reproches aux Anciens, puiſque nous-mêmes négligeons de nous inſtruire dans leurs véritables ſources de celles d'une infinité de peuples que nous ne connoiſſons, & dont nous ne parlons que d'après des relations infidèles ou peu exactes.

Si nous avons ſi peu de connoiſſance de l'hiſtoire de l'Egypte, dont les Anciens ont tant parlé, nous ſommes encore moins inſtruits des peu-

ples de ſon voiſinage, qui demeuroient dans le pays de Canaan & dans les environs, c'eſt-à-dire, des Moabites, des Ammonites, des Madianites, des Iduméens, des Amalécites & des Cananéens. L'hiſtoire de la plûpart de ces peuples ne nous eſt connue que par l'Ecriture qui en fait mention, à cauſe des rapports qu'ils ont eus avec les Juifs. Les Moabites avoient des Rois & ſemblent avoir mené une vie paſtorale. Les Madianites étoient diviſés en paſteurs & en marchands qui trafiquoient par caravannes. Il eſt fait mention dans l'Ecriture de joyaux d'or qu'ils portoient, de chaînes, de bracelets, de bagues, de pendans d'oreille, de vêtemens d'écarlate, de chaînes d'or qu'ils mettoient au col de leurs chameaux, on peut juger par-là de leur richeſſe & de leur magnificence. Sans l'Ecriture, à peine connoîtrions-nous ces peuples; mais il eſt impoſſible d'en donner une hiſtoire ſuivie, & on eſt

éduit à raſſembler des paſſages épars. Les Iduméens ont été puiſſans & habiles dans les arts; ils paroiſſent avoir cultivé l'Aſtronomie; ils connoiſſoient l'art d'écrire & celui de conſtruire des vaiſſeaux. Depuis l'origine de ces peuples qui deſcendent d'Eſau juſqu'au tems de David, leur hiſtoire eſt fort obſcure; les Auteurs anglois en ont raſſemblé avec ſoin les fragmens épars. Dans la ſuite, ces peuples ont été confondus en partie avec les Juifs & en partie avec les Arabes.

Les Amalécites ſont encore des deſcendans d'Eſau; & l'hiſtoire ſainte, en nous faiſant connoître leur puiſſance, ne nous inſtruit que très-imparfaitement de tout ce qui peut les concerner. Il y a apparence qu'ils avoient les mêmes connoiſſances que les Iduméens & les Egyptiens leurs voiſins. Il eſt parlé de leur Roi comme ſupérieur à tous les autres par ſa puiſſance & par ſa ſplendeur. On attribue à ces peuples de

grandes conquêtes. Les hiſtoriens profanes ne nous apprennent rien de tous ces peuples avec leſquels les Juifs firent la guerre.

L'hiſtoire des Cananéens n'eſt pas plus ſuivie ni mieux connue. Ceux qui habitèrent vers la mer, ſe livrèrent au commerce : ce ſont ceux-ci que les Grecs ont nommés Phéniciens. Les Auteurs anglois ſe propoſent d'en donner une hiſtoire à part, & il ne s'agit que de la nation cananéenne en général, & de ceux qui demeuroient dans l'intérieur du pays.

Voilà toute l'hiſtoire renfermée dans ce ſecond volume. On voit manifeſtement que ſans le ſecours de l'Ecriture Sainte, nous ne connoîtrions tous ces peuples que de nom, parce que les hiſtoriens grecs n'en font point de mention ou ſe bornent à les nommer ; & quoique l'Ecriture ne nous fourniſſe pas aſſez de détails pour en former une hiſtoire

ſuivie & détaillée, elle en dit cependant aſſez pour nous en donner une idée. Les Auteurs anglois ont rapproché tous ces paſſages, & ont joint dans les notes les conjectures des Sçavans & quelques traditions moins certaines. Tel eſt l'état de l'ancienne hiſtoire du monde, à laquelle celle des Juifs doit ſervir de guide, parce que celle-ci ſeule nous offre une chaîne non interrompue qui remonte juſqu'aux premiers tems, & que l'hiſtoire profane vient naturellement ſe réunir, dans des tems moins anciens, à cette même chaîne.

ESSAI ſur l'hiſtoire générale des Tribunaux des Peuples tant anciens que modernes, ou Dictionnaire hiſtorique & judiciaire; contenant les Anecdotes piquantes & les jugemens fameux des Tribunaux de tous les tems & de toutes les Nations. Par M. *Deſſeſſarts*,

Avocat, Membre de plusieurs Académies.

Indocti discant & ament meminisse periti.

Tome Troisième. A Paris, chez l'Auteur, rue de Verneuil, la troisième porte cochère avant la rue de Poitiers; Durand Neveu, Lib. rue Galande; Nyon l'ainé, Lib. rue S. Jean-de-Beauvais; & Mérigot le jeune, Libraire, quai des Augustins. 1778. Avec Approbation & Privilége du Roi. vol. *in*-8°. de plus de 400 pag.

NOUS avons déjà fait connoître les deux premiers volumes de l'Ouvrage, aussi instructif qu'amusant de M. Desessarts. Ce troisième volume ne le cède point aux deux premiers, & l'on peut même dire qu'il est, en quelque façon, plus intéressant pour nous, en ce que dans l'ordre alphabétique il contient la

lettre F, & par conſéquent le mot *France*, ſous lequel l'Auteur annonce, détaille & caractériſe tous les Tribunaux de la France.

Il y en a, dit l'Auteur, un très-grand nombre. Pluſieurs ſont inconnus, non-ſeulement aux étrangers, mais encore à la plupart des François. Pour ſatisfaire la curioſité des étrangers, & donner des idées générales aux perſonnes qui n'ont pas étudié cette partie de notre hiſtoire, nous avons fait les recherches les plus exactes, & nous avons mis tout en uſage pour ne rien obmettre d'eſſentiel. Nous prévenons cependant nos Lecteurs que nous ne leur offrirons pas tous les détails qui peuvent former l'hiſtoire particulière de chaque cour, ou de chaque juriſdiction; ce ſeroit un travail d'une étendue immenſe qui franchiroit les bornes que nous avons preſcrites à notre Ouvrage: les grands traits, les faits importans & les circonſtances remarquables, ſont les matériaux que nous

avons recueillis & dont nous ferons uſage.

L'Auteur, en effet, rend compte de tous ces différens tribunaux, tant de Paris que des différentes provinces du Royaume, & il les range par ordre alphabétique; il en déſigne l'objet, les droits; il en détaille l'hiſtorique; il fixe l'époque de leur établiſſement, & il en donne la connoiſſance d'une manière ſuffiſante pour que le lecteur en ait une idée claire & préciſe; idée que chaque lecteur peut d'après lui étendre à ſon gré en recourant aux Edits & Déclarations du Roi, qui les ont établis, ou qui ont, ſuivant les différentes circonſtances, apporté quelque changement à ces Tribunaux.

Ce détail commence par le tribunal de l'Amirauté, & finit par le mot *Viguerie*. Il apprend à bien des gens qui les confondent les divers conſeils du Roi, leur objet, leur compétence & l'hiſtorique de leur établiſſement; il fait l'hiſtoire, abrégée à la vérité,

de tous les Parlemens, & cet article, ſous le mot *France*, occupe dans ce volume, depuis la page 49, juſques & compris la pag. 307. Il a dû coûter à l'Auteur beaucoup de recherches; & plus ſon Ouvrage nous paroît utile & bien fait, plus nous croyons pouvoir lui dire que nous aurions deſiré, pour l'avantage de ceux qui voudroient approfondir certains articles, & recourir aux ſources, qu'il eût indiqué à la fin de chaque article, celles où il a puiſé.

Outre les articles de cet Ouvrage qui ſont inſtructifs & utiles pour la connoiſſance de l'ordre judiciaire, des loix & des Tribunaux des différens pays du monde, il y en a beaucoup d'autres qui ſont bien faits pour piquer la curioſité des gens qui penſent, & plaire à ceux qui veulent ſimplement s'amuſer; les uns contiennent, quant aux Tribunaux, aux loix & aux différens ſupplices deſtinés à la punition des coupables dans les diverſes contrées de l'Eu-

rope, des façons de voir & de penſer ſi variées, quelles peuvent donner matière à un eſprit vraiment philoſophe à réfléchir d'une manière auſſi ſatisfaiſante qu'inſtructive ſur la variété infinie des opinions des hommes & ſur la différence dont chacun enviſage un même objet. Les autres articles, quoique de pure curioſité & deſtinés à rendre compte de faits heureuſement rares, d'anecdotes extraordinaires & de crimes atroces, ne laiſſent pas, en amuſant la curioſité des Lecteurs, de leur fournir une ample matière à de profondes réflexions. Par exemple, à la lettre F, au mot *Fanatique*, voici l'anecdote qu'on trouve dans cet Ouvrage; comme elle n'eſt pas trop étendue, nous allons tranſcrire ici les paroles de l'Auteur.

Un Fanatique nommé *Eon*, fit beaucoup de bruit dans le douzième ſiècle; c'étoit l'homme le plus extravagant qu'on eût vû depuis longtems. Comme il s'appelloit *Eon*, il

s'imaginoit être le fils de Dieu; il s'appuyoit par l'alluſion groſſière de ſon nom avec le mot latin *Eum*, qu'on trouve dans la concluſion des exorciſmes, *per eum qui venturus eſt judicare vivos & mortuos*, &c. il parcourut différentes villes où ſes rêveries trouvèrent des ſectateurs nombreux. Pluſieurs Seigneurs voulurent le faire arrêter; mais il eut toujours le ſecret de leur échapper. L'Archevêque de Rheims fut plus heureux ou plus adroit, car *Eon* fut pris & enfermé par ſon ordre; on différa à faire ſon procès juſqu'au prochain Concile qui avoit été indiqué dans la ville de Rheims pour le 22 Mars 1148. Le Pape Eugène III, alors retiré en France y préſida. *Eon*, amené devant ſes Juges, répondit qu'il étoit celui qui devoit juger les vivans & le morts. Comme il ſe ſervoit, pour s'appuyer, d'un bâton fait en forme de fourche, le Pape lui demanda ce que ſignifioit ce bâton: « ceci eſt » un grand miſtère repondit ce Fana-

» tique;

» tique ; tant que ce bâton eſt dans » la ſituation où vous le voyez, les » deux pointes tournées vers le ciel, » Dieu eſt en poſſeſſion des deux tiers » du monde, & me laiſſe le maître » de l'autre tiers ; mais ſi je tourne les » deux pointes vers la terre, alors » j'entre en poſſeſſion des deux tiers » du monde, & je n'en laiſſe qu'un » tiers à Dieu. »

On ne voulut point en entendre davantage ; mais le regardant plutôt comme fou que comme impie, on le condamna à une priſon perperpétuelle ; il y mourut peu de jours après victime des maux qu'on lui fit ſouffrir. On avoit auſſi arrêté pluſieurs de ſes diſciples. Ils avoient preſque tous des noms impoſans, tels que ceux de la *Sageſſe*, du *Jugement*, de la *Terreur ;* comme ils ne voulurent point abjurer leur erreur, ils furent condamnés à être brûlés dans le grand marché de la ville de Reims.

Il y a dans ce volume, outre l'ar-

ticle *France*, dont nous avons parlé plus haut, beaucoup d'autres articles intéreſſans ; comme le Procès du Comte d'Eſſex, les Tribunaux des Etats-Unis de l'Amérique, ceux de Geſner, des Gentous & de Groenland, & d'autres d'une curioſité piquante, comme celui qui eſt intitulé : *Héroïſme d'une jeune fille qui obtient la grace de ſon Amant condamné à la mort ;* & celui d'un Guèbre qui évita le ſupplice par une réponſe ingénieuſe & plaiſante qu'il fit à ſes juges : c'eſt dans l'Ouvrage même qu'il faut les voir, le détail étant trop long pour que nous puiſſions les rapporter ici.

Nous allons finir cet Extrait en rapportant en ſon entier le récit que fait l'Auteur d'un homicide affreux & ſingulier commis par un Soldat anglois. Ce récit fait le dernier article de ce volume ; il nous a paru ſi ſingulier par ſon atrocité & par l'abus qu'un eſprit égaré peut faire des principes les plus ſacrés, que nous

croyons que nos Lecteurs ſeront bien-aiſes de voir les détails & la manière dont l'Auteur les a rapportés.

« Un Soldat âgé de 22 ans, qui » étoit d'un caractère ſombre & mé» lancolique, ſortit un jour de la » ville avec un de ſes camarades qui » étoit ſon ami intime. Ils ne ſe quit» toient point ; on les rencontroit à » chaque moment enſemble. En ren» trant dans la ville, le Soldat mé» lancolique fit paſſer ſon camarade » par une place publique qui eſt le » rendez-vous de tous les honnêtes » gens. Arrivé à l'endroit où la foule » étoit plus conſidérable, il tira un » couteau de ſa poche, s'élança ſur » ſon ami & lui perça le cœur. » Quoiqu'il lui eût ôté la vie du pre» mier coup, il lui plongea ſon cou» teau pluſieurs fois avec une féro» cité ſans exemple. Le peuple indi» gné accourut pour lui arracher ſa » victime ; des gardes ſe préſentèrent » auſſi-tôt & le traînèrent en priſon,

» ſans qu'il fît la moindre réſiſ-
» tance. »

Un crime auſſi atroce & auſſi public devoit être puni avec la plus grande promptitude. On commença ſur le champ le procès de ce malheureux contre lequel toute la ville dépoſoit. Il ne tarda pas à paroître devant ſes Juges. Il ſe préſenta avec un ſang-froid & une fermeté qui les étonnèrent.

« Je ſuis coupable, leur dit-il, je » dois être puni, & c'eſt l'objet de » tous mes deſirs. Il y a long-tems » que la vie eſt un fardeau pour moi ; » je n'ai pas oſé m'en débaraſſer, » parce qu'il eſt un Dieu vengeur qui » défend le ſuicide & le punit. J'ai » préféré la main d'un boureau à la » mienne ; c'eſt pour lui être livré » que j'ai commis le meurtre qui » m'amène aujourd'hui devant vous. »

Si les Juges furent étonnés par une déclaration auſſi étrange, ils furent encore plus ſurpris du motif qui avoit déterminé le Soldat à préférer ſon

ami pour l'assassiner plutôt qu'un autre ; ils lui en demandèrent la raison ; & il répondit que, « s'il avoit immolé un ennemi, le meurtre auroit » été plus grave aux yeux de Dieu » qui prescrit le pardon des offenses ; » que la peine qu'il avoit senti en » frappant un cœur qu'il aimoit, devoit, selon lui, être comptée pour » quelque chose devant le tribunal » de Dieu ; que d'ailleurs, ajouta-t'il, » il ne connoissoit point d'homme » plus honnête & plus sage que son » ami, & par conséquent plus prêt » à paroître avant lui au tribunal où » tous les hommes sont attendus » après leur mort. »

Cette réponse annonçoit une démence à-la-fois digne d'horreur & de pitié. La plûpart des Juges n'éprouvèrent que le premier sentiment & l'envoyèrent au supplice, d'autres avoient été d'avis de l'enfermer seulement dans une maison de force.

Ce malheureux marcha vers le lieu où il devoit être exécuté avec le plus

grand ſang froid ; & ſon caractère féroce & bizare ne ſe dément pas un ſeul inſtant.

Le quatrième volume eſt ſous-preſſe, & nous en donnerons une idée ſi-tôt qu'il nous ſera parvenu.

[*Extrait de M. Coqueley de Chauſſepierre.*]

HISTOIRE de l'Egliſe, dédiée au Roi ; par M. l'Abbé *de Berault-Bercaſtel*, Chanoine de l'Egliſe de Noyon. 4 vol. *in*-12 d'environ 600 pages chacun. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Lib. de la Reine, de Madame, & de Madame la Comteſſe d'Artois, rue des Mathurins, à l'hôtel de Cluny. 1778. Avec Approbation & Privilége du Roi.

LES ſavantes & profondes recherches de M. de Tillemont ſur l'hiſtoire Eccléſiaſtique, ne ſont proprement que des matériaux pour ſervir à cette hiſtoire ; l'utile & im-

menſe Ouvrage de M. l'Abbé Fleury ſur le même ſujet, eſt moins une hiſtoire Eccléſiaſtique qu'une hiſtoire univerſelle, où les évènemens politiques de toutes les nations ſont mêlés avec l'hiſtoire de l'Egliſe, un peu plus peut-être que ne l'exigeoit le degré d'influence qu'ils ont eu ſur cette hiſtoire; ce mélange des objets ſacrés & profanes, ce trop d'étendue donné à la politique, eſt ſurtout ſenſible chez le continuateur un peu prolixe de M. Fleury. L'Abbé de Choiſy eſt tout à-la-fois trop étendu, puiſqu'il embraſſe auſſi l'hiſtoire politique, & trop ſuccinct, trop peu inſtruit de l'hiſtoire qu'il écrit, d'ailleurs frivole & ſans dignité. Parmi quelques hiſtoires Eccléſiaſtiques plus modernes, les unes ont pu paſſer pour des ouvrages de parti, les autres ſont des abrégés ſi ſecs & ſi courts, qu'ils n'apprennent rien; ainſi une nouvelle hiſtoire Eccléſiaſtique plus étendue, plus développée, plus inſtructive que ces der-

nières, plus abrégée, plus renfermée dans ſes juſtes bornes que celle de M. l'Abbé Fleury & de ſon continuateur, étoit peut-être un Ouvrage néceſſaire. M. l'Abbé de Bérault-Bercaſtel nous paroît donner aux évènemens un degré d'étendue toujours meſuré ſur leur importance; on en peut juger d'une manière générale par la diſtribution de ces quatre premiers volumes, qui, tous enſemble, renferment un eſpace d'un peu plus de quatre ſiècles; ce qui feroit à-peu-près un ſiècle par volume, ſi tous les ſiècles étoient égaux pour l'importance & l'intérêt des évènemens; mais l'extrême inégalité qui règne à cet égard entre les différens ſiècles, entraîne ici une répartition inégale de tems entre les différens volumes. Le premier contient l'eſpace de tems écoulé depuis l'établiſſement de l'Egliſe, juſqu'à la fin de la cinquième perſécution, en 211; le ſecond s'étend depuis cette époque juſqu'à la mort de Conſtan-

tin, en 337; le troiſième, juſqu'à la mort de Théodoſe, en 395; le quatrième, juſqu'à la décadence de l'Empire d'Occident, en 423, c'eſt-à-dire, juſqu'à la mort d'Honorius: ainſi le premier volume renferme plus de deux ſiècles; le ſecond, beaucoup plus d'un ſiècle; le troiſième, plus d'un demi-ſiècle, le quatrième, un peu plus d'un quart de ſiècle. Les ſiècles d'ignorance & de ténèbres ſeront encore plus reſſerrés; on s'étendra davantage ſur les tems d'édification & de lumière. Le goût & la piété nous paroiſſent préſider également & au ton général de l'Ouvrage & à l'économie des détails. L'Auteur raconte avec intérêt; ſa marche eſt ferme & rapide; il n'omet rien d'inſtructif, & il n'allonge rien, quoiqu'il développe tout. Son grand art eſt de ſe renfermer dans ſon ſujet, c'eſt-à-dire, dans l'hiſtoire Eccléſiaſtique, de ne rapporter que ſuccinctement les faits de l'hiſtoire Profane, & de n'en parler même que

pour former la liaiſon de l'hiſtoire & pour montrer l'influence qu'ils ont ſur les affaires de l'Egliſe. En général, l'hiſtoire moderne a trop été écrite par des Sçavans qui ont voulu dire tout ce qu'ils ſavoient, tout ce qu'on pouvoit ſavoir, *omne ſcibile*, & qui ont fait dégénérer chaque hiſtoire particulière en hiſtoire univerſelle ; de-là vient que l'hiſtoire moderne offre ſi peu de ces tableaux nets & finis dont l'hiſtoire ancienne abonde, qui ſe gravent dans la tête & qui ne s'en effacent jamais ; nos hiſtoriens modernes recherchent, creuſent, diſcutent & ne peignent pas ; ce ſont des critiques & non pas des hiſtoriens ; les Anciens peignoient à grands traits ; ils animoient leurs récits par l'éloquence & la philoſophie ; les Modernes étouffent l'hiſtoire ſous la multitude des détails & ſous le poids des diſcuſſions ; nous amaſſons des matériaux immenſes pour l'hiſtoire, mais nous n'avons preſque point d'hiſtoires.

M. l'Abbé de Berault-Bercaſtel a tiré des Actes des Martyrs, des traits qui répandent beaucoup d'intérêt dans ſon Ouvrage. En général, les Actes des Martyrs appartiennent plus à l'hiſtoire particulière de ces héros chrétiens, & ſont plutôt des matériaux pour des Vies des Saints que pour l'hiſtoire générale de l'Egliſe; mais la ſobriété adroite & heureuſe avec laquelle l'Auteur a ſu puiſer dans ces ſources, les fait rentrer dans ſon ſujet; en reſſerrant ce qui eſt long, en écartant ce qui eſt étranger, il a ſu en faire la partie la plus agréable & la plus animée de ſon récit. L'hiſtoire de Sainte Perpetue & de Sainte Félicité, à la fin du premier volume, eſt attendriſſante juſqu'aux larmes. L'horreur dont Perpetue fut ſaiſie en entrant dans la priſon; les combats que la nature & la grace ſe livroient dans ſon ame; la douleur qui la conſumoit; le courage qui la ſoutenoit; la pitié que lui cauſoient l'aveuglement d'un père payen, & la

foibleſſe d'un enfant à la mamelle ; l'effroi même qu'inſpiroit à ſa délicateſſe l'attente des tourmens, forment un tableau plein de vie & de vérité, que Sainte Perpetue trace elle-même dans ſes Actes avec la naïveté la plus touchante ; mais le trait profond de ce tableau, c'eſt ce Père payen, qui au premier bruit de la détention de ſa fille, court à la priſon ; qui à ce ſeul mot, *je ſuis chrétienne*, s'élance ſur elle comme pour la déchirer ; qui s'arrête, rougit de ſon emportement, & plein de confuſion & d'horreur, s'éloigne en jettant des cris de déſeſpoir ; qui revient bientôt à la priſon livrer au cœur de Perpetue un aſſaut plus redoutable encore, en ne lui offrant plus que le ſpectacle de la tendreſſe & de la douleur paternelles. « Ma » fille, lui dit-il, ayez pitié de mes » cheveux blancs ; ayez pitié de vo» tre père, ſi vous me jugez digne » de ce nom ; je vous ai élevée avec » tant de ſoin & tant de tendreſſe ;

» je vous ai plus chérie que tous vos » frères; ne me rendez pas l'oppro- » bre du public..... Considérez vo- » tre mère & votre tante; enviſagez » votre fils qui ne peut vivre ſans » vous.... Aucun de nous n'oſera » déſormais ſe montrer, ſi vous êtes » condamnée à une mort infâme. En » me parlant ainſi, il me prenoit les » mains & ne ceſſoit de les baiſer en » les arroſant de ſes larmes; il ſe » jetta même à mes pieds.... Il me » perçoit le cœur....» Cependant Perpetue réſiſte; ce malheureux père ſe retire, l'amertume & la déſola- tion dans l'ame.

Mais ſa tendreſſe ne ſe dément pas un moment: « comme mon père » tentoit de me tirer de l'échafaut, » le Procurateur Hilarien, qui exer- » çoit la ſuprême Magiſtrature, com- » manda qu'on le fît ſortir, & on » alla juſqu'à le frapper pour le faire » obéir. Je reſſentis le coup plus vi- » vement que ſi je l'euſſe reçu moi- » même; & j'avois le cœur déchiré

» de voir ainſi traiter dans ſa vieil-
» leſſe celui qui m'avoit donné le
» jour. »

Voilà certainement la nature dans tout ſon pathétique & toute ſon énergie. Le ſupplice de Sainte Perpetue & de ſa compagne, montre la Grace dans tout ſon triomphe.

Nous remarquerons encore, pour l'agrément & pour l'intérêt, l'hiſtoire de S. Nil & de ſon fils, T. IV. pag. 154 & ſuivantes, 199 & ſuiv. On trouve à la tête de ce quatrième volume un fort beau Diſcours ſur le premier Age de l'Egliſe; & on trouve à la fin de chaque volume une Table chronologique & critique des Papes, des Empereurs, des Sectaires, des Perſécutions, des Ecrivains Eccléſiaſtiques & des principaux Conciles.

Nous nous empreſſerons de faire connoître les volumes ſuivans à meſure qu'ils paroîtront.

[*Extrait de M. Gaillard.*]

DISSERTATIO philoſophica inauguralis de motu fluidorum in plantis, experimentis & obſervationibus indagato, &c. Martinus Van-Marum Delfis Batavus. Groningæ, apud Hajonem Spandaw, Bibliopolam, 1773. 86 pag. *in*-4°. pour les deux Parties.

CETTE Diſſertation d'un Phyſicien célèbre de Hollande, dont nous n'avions point rendu compte, ayant occupé l'attention de l'Académie des Sciences depuis peu, nous avons cru pouvoir réparer cette omiſſion en rapportant le compte qu'en a rendu M. Guétard à l'Académie.

On lit à la tête de l'Ouvrage une Préface dans laquelle l'Auteur, après avoir ſuccinctement fait ſentir de quelle utilité ſont les plantes dans les uſages ordinaires de la vie des hommes & des animaux, donne le plan de ſon Ouvrage; il s'y propoſe

d'examiner d'abord la ſtructure des plantes, & enſuite le mouvement de leurs fluides. Il ne doit néanmoins entrer dans les cauſes de la ſtructure des vaiſſeaux des plantes, qu'autant qu'il ſera néceſſaire pour faire plus facilement comprendre ce qu'il doit dire ſur le mouvement de leurs liqueurs. Il avertit encore que dans le grand nombre des expériences qu'il a faites pour découvrir ce mouvement, il n'en a choiſi qu'un certain nombre ſuffiſant pour en bien établir les loix. La Diſſertation eſt diviſée en trois ſections. Dans la première, l'Auteur expoſe le ſyſtême vaſculaire des plantes. Il traite, dans la ſeconde, de l'abſortion que les plantes y font des fluides, & des différens mouvemens de ces fluides. Il fait connoître dans la troiſième les cauſes motrices des fluides dans les plantes.

Les plantes, dit M. Van-Marum, ſont un compoſé de vaiſſeaux & de veſicules cellulaires qui contiennent

des fluides. Pour le prouver, il fait l'anatomie d'un arbre. Le tronc eſt compoſé, 1°. d'une épiderme ; cette épiderme, de même que dans les feuilles, eſt percée d'une quantité de trous ou pores : 2°. deſſous cette épiderme eſt placée une membrane celluleuſe appellée le Parenchime par Grew, & par Malpighi la membrane reticulaire : 3°. ces deux membranes recouvrent l'écorce qui eſt toujours moins dure que ne l'eſt le bois, & qui eſt plus ſpongieuſe que ce bois. Cette écorce eſt compoſée de pluſieurs feuillets, ſurtout dans la partie qui avoiſine la partie ligneuſe. Cette écorce augmente en épaiſſeur tous les ans de deux ou de trois de ces feuillets ; la partie ligneuſe n'augmente chaque année que d'une couche. L'écorce vue à la loupe paroît n'être qu'un compoſé de vaiſſeaux diſpoſés en faiſceaux ou en un ou pluſieurs cercles, ou bien ils ſont diſpoſés confuſément & ſans ordre.

Ces vaiſſeaux ſont entourés d'une

ſubſtance très-fine & très-délicate, dont la ſtructure ne peut être bien développée au moyen même des meilleurs microſcopes. L'écorce n'a point de vaiſſeaux tranſverſaux.

Voilà en général la ſtructure de l'écorce de tous les arbres. Elle a cependant encore des vaiſſeaux qui contiennent de la réſine ou de la gomme dans certains arbres.

Le bois diffère beaucoup de l'écorce : celle-ci n'eſt qu'en partie compoſée de vaiſſeaux ; il n'entre que de ces vaiſſeaux dans la compoſition du bois. Chaque année ce bois acquiert à l'extérieur une couche nouvelle ; & la partie de cette couche, qui ſe forme en automne, ſe diſtingue aiſément ; les vaiſſeaux dont elle eſt compoſée étant plus petits, ils ont été appellés vaiſſeaux lymphatiques, à cauſe de la lymphe qu'ils renferment. Ils paroiſſent coupés de valvules ; ils ſont tous de la même capacité ; & ceux qui s'y ſont développés ſur la fin de l'automne,

ſont plus grêles. La capacité des uns & des autres varie dans les différens genres d'arbres.

Entre les vaiſſeaux limphatiques il y en a d'autres vides de liqueur, & qu'on a appellés, à cauſe de cela, vaiſſeaux aërifères ; ils ſont en ſpirale, ſimples & ſéparés les uns des autres, ou ils forment des faiſceaux plus ou moins compoſés. Ils ſont également diſtribués dans le bois ou dans la partie intérieure des couches, où ils ont un plus grand diamètre. Outre ces vaiſſeaux longitudinaux du bois, il y en a encore de tranſverſaux qui ſont ſimples ou en faiſceaux, qui s'anaſtomoſent avec les longitudinaux, & qui correſpondent avec les veſicules de la ſubſtance utriculaire.

Au milieu des couches formées par tous les vaiſſeaux dont on a parlé juſqu'ici, eſt renfermée la moële, qui eſt une ſubſtance utriculaire ſemblable à celle de cette ſubſtance, qui eſt au-deſſous de l'épiderme, & à

celle qui eſt entre les vaiſſeaux. La moële a des vaiſſeaux qui lui ſont particuliers, & qui contiennent une matière ſouvent colorée. Ces vaiſſeaux ſont ſéparés les uns des autres. Leur diamètre eſt plus conſidérable que celui des vaiſſeaux limphatiques. Dans les jeunes arbres la moële eſt plus abondante que dans les vieux, & peu à peu elle diſparoit entièrement.

Après l'examen du tronc des arbres, M. Van-Marum paſſe à celui des feuilles : toutes les feuilles des arbres ont un pédicule ; ce pédicule eſt un tronc en petit. Les vaiſſeaux des pédicules forment à la baſe différens faiſceaux dans pluſieurs eſpèces ; dans la plûpart, ils ſont diſperſés & ſimples. Ceux qui ſont en faiſceaux ſe diviſent & ſe diſperſent à quelque diſtance de l'origine du pédicule en forme de rameau, qui forme des diviſions & ſous-diviſions juſqu'à ce que ces vaiſſeaux s'abouchent entr'eux & forment ainſi un réſeau.

Dans toutes les feuilles des arbres que M. Van-Marum a examinées, il a observé que les vaisseaux aërifères du pédicule & des feuilles étoient entourés de vaisseaux limphatiques.

Les espaces qui sont entre les mailles du réseau des feuilles, formés par les vaisseaux, sont remplis par des utricules. Ces espaces, de même que le réseau des vaisseaux, sont recouverts d'une utricule qui n'est autre chose que l'epiderme de l'ecorce dont elle est une continuation. Si par la macération on enlève cette épiderme, il reste un reseau qui est composé de deux plans de vaisseaux.

La composition des plantes herbacées est-elle semblable à celle des arbres par rapport aux vaisseaux ? M. Van-Marum examine cette question, Les plantes, dit-il, diffèrent premièrement des arbres, en ce que les unes jettent leurs branches dans les eaux, les autres dans la terre, d'où sont venues les dénominations de plantes aquatiques & de plantes terrestres.

Ces plantes terreſtres lui ont paru, du coté des vaiſſeaux, très-analogues aux arbres, mais très-différentes par l'arrangement de ces vaiſſeaux. Comme les plantes ne devoient réſter ſur terre qu'une année, les vaiſſeaux de leurs tiges ne ſont pas auſſi ſolides, auſſi fermes, & ne ſont pas auſſi gros que ceux des arbres; ils ſont par faiſceaux dans la ſubſtance utriculaire qui eſt plus abondante dans les uns que dans les autres. Les vaiſſeaux aëriferes ſont renfermés dans les faiſceaux des autres vaiſſeaux.

La maſſe des vaiſſeaux forme dans les arbres un corps ſolide, ou qui n'eſt pas creux. Les tiges des plantes qui ſont auſſi creuſes ne le ſont, ſuivant M. Van-Marum, que pour qu'elles puiſſent avoir plus de force, & il apporte en preuve une démonſtration de Galilée ſur la réſiſtance des corps. Mais, de l'aveu des Géomètres, les loix établies par Galilée ne ſont pas ſans difficulté.

Quant aux plantes aquatiques,

celles qui vivent entièrement dans l'eau, ont une ſtructure particulière, ce que M. Van-Marum prétend n'avoir point encore été remarqué. Elles ſont, ſuivant lui, un compoſé ſurtout de très grands vaiſſeaux aëriens, qu'on ne peut nullement comparer avec les trachées des autres plantes. Ils ſont beaucoup plus gros que les trachées. Ils ne ſont pas comme elles en ſpirales, mais ce ſont un amas de cellules ou de vaiſſeaux longitudinaux analogues aux vaiſſeaux limphatiques des plantes terreſtres. Les gros vaiſſeaux entourent les vaiſſeaux aëriferes & les limphatiques, de même que dans les arbres, le bois entoure la moële. Les aëriferes forment des faiſceaux au milieu des vaiſſeaux limphatiques.

M. Van-Marum ſoupçonne que cette compoſition des plantes aquatiques n'eſt telle que pour faciliter l'extenſion des plantes à travers l'eau qui doit être un obſtacle à cette extenſion. L'air dont elles ſont abon-

damment remplies, les rend plus légères, & elles doivent conſéquemment s'élever avec plus de facilité.

Dans la ſeconde ſection, M. Van-Marum s'occupe de ce qui regarde l'abſorption que les plantes font, au moyen de leurs racines, & de la matière dont elles ſe nouriſſent. Il commence d'abord par examiner le ſentiment de M. le Marquis de S. Simon, qui penſoit que les racines des oignons n'étoient point faites pour tirer de la terre leurs nourritures, mais que c'étoient des vaiſſeaux excrétoires qui ſervoient à extraire les parties ſuperflues de ces plantes. Les oignons tirent, ſuivant M. de S. Simon, leur nourriture par l'endroit qu'on appelle l'œil dans les oignons. M. de S. Simon appuye ſon ſentiment ſur ce que, ſelon lui, les racines des oignons n'ont pas de vaiſſeaux. M. Van-Marum leur en trouve d'aëriens, de limphatiques, & des trachées.

Enſuite M. Van-Marum diſcute cette

cette queſtion ancienne, ſi les plantes tirent de la terre une matière qui ſoit la même pour toutes, ou ſi chaque plante en tire une ſubſtance qui lui ſoit particulière. Ceux qui adoptent cette ſeconde opinion s'appuyent ſur ce que le ſuc des plantes prend différens goûts, différentes couleurs & ſaveurs, ſur les arbres qui ont des fruits différens, & qui, quoique entés ſur des arbres qui en diffèrent, en donnent cependant qui ont les même qualités que ceux des arbres qui n'ont pas été entés : d'où il ſuit que le ſuc de ces arbres ſe prépare dans leurs vaiſſeaux. Ils diſent encore que ſi les plantes ne tiroient de la terre que les ſucs qui leurs ſont propres, les plantes ne ſe feroient aucun tort les unes aux autres, & qu'il ne ſeroit pas auſſi neceſſaire de nétoyer, par exemple, les blés des mauvaiſes herbes. M. Van-Marum prend un ſentiment moyen & veut que les plantes ne tirent pas indifféremment de la terre toute ſorte de matière,

mais que diverſes plantes tirent les mêmes ſucs de la terre, & que ces ſucs ſe preparent & s'ameliorent dans leurs vaiſſeaux.

Pour prouver la célérité avec laquelle le ſuc monte dans les plantes, M. Van Marum ſe ſert des expériences de M. Voodvard, & de M. Hales, par leſquelles il eſt prouvé que chaque jour elles perdent conſidérablement par la tranſpiration.

M. Van-Marum adopte le ſentiment de M. Hales ſur le mouvement de la ſéve, ſavoir, que cette ſéve monte le jour dans les plantes, & qu'elle deſcend la nuit dans les racines ; ce qu'il tâche de prouver par des expériences & des obſervations qui lui ſont propres, ou qu'il tire des Auteurs qui l'ont précédé. La ſéve ne deſcend auſſi la nuit que parce que les plantes abſorbant l'humidité de l'atmoſphère, la ſéve eſt obligée de refluer juſques dans les racines. M. Van-Marum prétend néanmoins que les ſucs qui deſcendent ſont portés

par des vaiſſeaux différens de ceux par leſquels ils montent. Ce qui lui paroit très prouvé par les valvules que l'on voit dans certains vaiſſeaux lorſqu'on les obſerve avec un microſcope. Il en conclud qu'il y a dans les plantes des vaiſſeaux aſcendans & deſcendans.

Mais quels ſont ces vaiſſeaux aſcendans & deſcendans? Grew penſoit que la moëlle ſeule portoit les ſucs lorſque les plantes & les branches étoient jeunes; & que lorſque les arbres étoient vieux, la ſève montoit par les vaiſſeaux des couches annuelles, ou qui ſe forment chaque année. Mariotte admettoit deux eſpèces d'écorce: ſuivant, lui les vaiſſeaux de l'une ſervoient à élever la ſève, les autres à la reporter vers les parties inférieures. Malpighi la faiſoit monter par l'écorce & par le bois. Hales veut auſſi qu'elle monte par l'écorce. Ce ſentiment ſe trouve renverſé par cette ſeule expérience, que des arbres entièrement écorcés n'en ont pas ſouf-

ferts. Cette vérité eſt encore prouvée par les expériences de Magnol & de Blaiſe, par leſquelles il eſt prouvé que des ſucs colorés montoient dans les plantes par les vaiſſeaux du bois & nullement par ceux de l'écorce; ils montent ſurtout par les vaiſſeaux de la couche extérieure du bois. Ce dernier fait eſt prouvé par l'expérience des ſucs colorés. Plus la partie de la couche du bois eſt extérieure, plus elle eſt d'une couleur foncée, & ces ſucs montent également dans toute la couche; d'où il ſuit que cette opinion que la couche du bois étoit plus épaiſſe du côté du midi que du côte du nord, eſt fauſſe. Cet effet dépend des racines. Lorſque les racines ſont également répandues, qu'il n'y en a pas plus d'un côté que de l'autre, les couches du bois ſont également épaiſſes dans toute leur circonférence. Si les racines ſont inégalement diſtribuées, cette épaiſſeur eſt inégale. C'eſt ce qui eſt prouvé par les obſervations & les expériences de M. Duhamel & de M. de Buffon.

M. Van-Marum examine enſuite ſi les vaiſſeaux limphatiques ſont anaſtomoſés entr'eux ; il le prouve par l'obſervation & par l'expérience. On obſerve dans les feuilles que les vaiſſeaux d'un plan s'anaſtomoſent par leurs extrémités avec ceux d'un autre plan. Les expériences de M. Perrault, de M. Hales & de M. Bonnet, en fourniſſent encore la preuve. Une branche d'arbre fendue en partie en deux, & dont une partie eſt plongée dans l'eau, l'autre n'y étant pas, pouſſe des feuilles également ſur l'une & l'autre partie ; ce qui ne peut arriver que parce qu'il y a communication des vaiſſeaux d'une de ces parties avec ceux de l'autre. Non-ſeulement les vaiſſeaux communiquent entr'eux par les anaſtomoſes qui ſe font à leurs extrémités, mais encore par des vaiſſeaux latéraux, qu'il eſt facile de voir, non-ſeulement dans les feuilles, mais encore dans les troncs des arbres & les tiges des plantes.

Le mouvement de la sève ne se fait pas également en tout tems. Elle monte plus le jour que la nuit, dans un beau tems que dans un tems de pluye; elle dépend de la plus ou moins grande quantité de la transpiration, qui se fait principalement par les feuilles : c'est ce que M. Van-Marum prouve, d'après les expériences de M. Hales, d'après celles de M. l'Abbé Nollet & de M. Jallabert; il fait voir que l'électricité contribue à l'ascension de la sève; par les siennes & celles de Musschenbroek, il paroît qu'en Hollande la vertu électrique est plus foible à une petite hauteur, qu'à une grande.

Indépendamment des vaisseaux lymphatiques dont on a parlé jusqu'ici, les plantes ont des vaisseaux propres, c'est-à-dire, des sucs qui se voient dans une plante & qui ne sont pas dans une autre. Des Physiciens ont pensé que ce suc se préparoit, s'amélioroit dans les racines; M. Van-Marum croit que c'est principale-

ment dans les feuilles, ces parties étant plus exposées à l'action du soleil & de l'air propre à agir sur les feuilles plus que sur les racines. M. Van-Marum, en attribuant aux feuilles cette amélioration, n'en excepte pas les tiges, & pense que ces sucs propres y acquérent aussi un certain degré de bonté.

Dans la troisième section, l'Auteur examine quelles sont les causes qui font mouvoir les fluides dans les plantes : l'attraction n'y contribue pas beaucoup ; celle des vaisseaux capillaires est d'autant plus forte, que ces vaisseaux sont plus capillaires ; desorte même que dans les plus petits vaisseaux capillaires de verre, elle est telle que M. Martine a conservé de la liqueur montée dans un de ces tubes pendant plusieurs mois, sans qu'elle s'évaporât, quoique ce tube fût exposé au soleil. Comme les vaisseaux capillaires des plantes sont encore beaucoup plus fins que ceux que nous pouvons faire avec le

verre, il s'enſuit que l'attraction de leur côté eſt telle, que l'aſcenſion des fluides des plantes ne peut pas beaucoup dépendre de cette cauſe. Grew penſoit que c'étoit la preſſion du ſuc dont les utricules des plantes étoient remplies : ce ſuc, en ſe dilatant, comprime les vaiſſeaux qui les entourent, & fait ainſi monter le fluide contenu dans ces vaiſſeaux.

Malpighi vouloit que ce fût la dilatation & la compreſſion de l'air renfermé dans les vaiſſeaux aëriferes des plantes.

M. Perraut prétendoit que c'étoit l'effet de la fermentation que les ſucs éprouvoient dans les racines.

M. Hales vouloit que ce fût l'effet de la tranſpiration. Tous ces ſentimens ont des difficultés inſurmontables. M. Van-Marum conclud que cette cauſe eſt très-difficile à découvrir.

A la ſuite de ce Mémoire il y en a un ſecond intitulé :

Diſſertatio inauguralis quâ diſ-

quiritur quousque motus fluidorum animalium & plantarum consentiant.

1°. Les plantes, de même que les animaux, ne sont qu'un composé de vaisseaux & de vésicules : ainsi les fluides des plantes, de même que ceux des animaux, sont portés dans toutes leurs parties.

2°. La perte que les animaux & les plantes font journellement, doit se réparer par la nourriture. Cette réparation se fait dans les animaux par les vaisseaux absorbans; dans les plantes, par l'extremité des vaisseaux limphatiques des racines.

3°. Elle se fait aussi dans les plantes & les animaux par les vaisseaux absorbans de l'épiderme.

4°. Dans les uns & les autres les liqueurs introduites par les vaisseaux absorbans, sont portées dans toute l'habitude du corps.

5°. Les plantes, de même que les animaux, ont des glandes destinées à séparer des sucs différens les uns des autres.

6°. Les animaux, avant leur naiſſance, tirent leur nourriture au moyen du placenta ; les plantes, par les cotyledons.

7°. Dans les animaux la bile & la ſemence devant être d'une conſiſtance moins fluide que beaucoup d'autres liqueurs, le ſang eſt porté dans les parties des ſecrétions par des vaiſſeaux qui ſont moins forts, qui n'ont point de mouvement par eux-mêmes, ou qui ſont très-longs. Le ſang eſt porté dans le foie par des veines & par des artères ; elles ſont longues dans les parties où ſe fait la ſecrétion de la ſemence. Il en eſt de même dans les plantes ; les vaiſſeaux umbilicaux, ce que l'on obſerve dans l'amande & la noix, ne ſont pas dirigés dans la ſemence en droite ligne, mais ſe répandent auparavant dans la cavité de leur corpuſcule.

8°. Les plantes n'ont pas, comme les animaux, des reins au moyen deſquels elles puiſſent rejetter au-dehors

une grande quantité des liqueurs qui leur sont inutiles, mais de même que les animaux elles perdent ce superflu par la transpiration, & cette transpiration augmente & diminue dans les uns & les autres suivant les vicissitudes de l'air, & suivant que l'atmosphère est plus ou moins chargée d'électricité.

9°. La perte qui se fait tous les jours dans les animaux & les plantes, est beaucoup plus considérable que ce qui sert à les nourrir. Le corps des animaux croît beaucoup plus lentement qu'il ne paroîtroit devoir croître, vu la quantité d'alimens qu'ils prennent. Il est prouvé par l'expérience qu'il en est de même dans les plantes.

10. Tout ce que les plantes reçoivent de nourriture, ne se perd pas, mais une partie entre dans la circulation; fonction qui se fait dans les plantes comme dans les animaux.

11°. Les plantes, de même que les insectes, les grenouilles, les cra-

pauds & les lézards, ſemblent perdre la vie en hiver. Le mouvement de leur liqueur eſt ſeulement rallenti.

12°. Les plantes n'ont pas, comme les animaux, un cœur qui donne le mouvement à leur liqueur ; mais comme dans les animaux de la claſſe des polypes, leurs vaiſſeaux ont une force qui leur eſt propre, & qui du moins en partie donne le mouvement à ces liqueurs.

13°. Les plantes, de même que les animaux, ne peuvent pas vivre dans un air qui ne ſe renouvelle pas. Les ſemences des plantes & les œufs des animaux ne germent pas dans le vide ou dans un air qui ne ſe renouvelle point. Les ſemences germent, les œufs éclofent ſi on leur redonne de l'air nouveau. Les vaiſſeaux des uns & des autres étant vides d'air, s'en rempliſſent. Les plantes, ainſi que les animaux, ont donc une reſpiration. Les plantes n'ont point, il eſt vrai, de poumons, mais de même que les inſectes, qui

inſpirent l'air par leurs trachées, les plantes l'inſpirent par les pores de leurs feuilles.

14°. Dans les inſectes, de même que dans les plantes, les vaiſſeaux aërifères ſont en ſpirales. On a lieu de penſer que les trachées ont un mouvement de dilatation & de contraction qui fait mouvoir l'air. Les animaux tirent de l'air certaines parties qui ſe mêlent à leur ſang; il en eſt de même dans les plantes; il ſe mêle à leurs liqueurs des parties qu'elles doivent à l'air.

15°. On ne doute plus que la fécondation ne ſe faſſe dans les plantes comme dans les animaux; & ſi le plus grand nombre des plantes eſt hermaphrodite, il y a des genres d'animaux qui le ſont également.

16°. Non-ſeulement les plantes ſe reproduiſent par la fécondation, mais, de même que les polypes, elles ſe reproduiſent encore par la ſection.

17°. M. de Tournefort regardoit

comme des fibres muſculaires celles qui, dans certains fruits, ſe rétréciſſent lorſqu'ils ſont mûrs, & qu'ils s'ouvrent ; mais, dit M. Van Marum, comme ce mouvement ne ſe fait que lorſque ces parties ſont ſèches, on ne peut guère regarder ces fibres comme étant de vrais muſcles.

18°. Ce qui mérite une attention particulière, dit M. Van-Marum, ſont les mouvemens qui arrivent aux feuilles de beaucoup de plantes, la nuit, le matin, dans le jour, le ſoir, & lorſque le tems tourne à la pluie ou au tonnerre ; dans pluſieurs, les feuilles s'appliquent les unes contre les autres, ou pendent en ſens contraire, ou ſe relèvent ſeulement.

19°. On voit quelque choſe de ſemblable dans les fleurs ; il y en a qui ſe panchent, d'autres ſe ferment, & cela à différentes heures du jour, les unes plutôt les autres plus tard.

20°. Ces obſervations prouvent qu'il y a dans les plantes une cer-

taine ſenſibilité ; elle eſt encore mieux prouvée par tout ce qu'on a obſervé dans les mouvemens de la ſenſitive.

21°. L'air n'eſt pas la cauſe de ces mouvemens. Une plante miſe dans la machine pneumatique n'a point été offenſée lorſqu'on a tiré l'air du récipient. L'électricité en plus ou en moins, n'a occaſionné qu'un effet peu ſenſible.

22°. Beaucoup d'autres plantes que la ſenſitive ont un mouvement ſemblable à celui de cette plante ; & M. Hill aſſure que toutes les plantes qui ont des feuilles arrangées comme celles de la ſenſitive, ont ce mouvement, mais plus ou moins évident, quoiqu'il ſoit très-difficile à diſtinguer dans beaucoup de ces plantes.

23°. Eſt-ce la lumière qui agit ſur les plantes ſenſitives ; c'eſt ce qui n'eſt pas encore bien prouvé. M. Hill le prétendoit. L'Abrus, ou le pois de Bedau, mis dans l'obſcurité, a plié ſes feuilles & les a toujours gar-

dées telles : remis à la lumière elles ſe ſont ouvertes. M. de Mairan avoit vu la ſenſitive, miſe à l'obſcurité, ſuivre les mêmes mouvemens que lorſqu'elle eſt au jour. M. Dufay & M. Duhamel ont vu les feuilles de la ſenſitive ouvertes pendant pluſieurs nuits ; & dans une obſcurité plus grande, ils les ont vu fermées. M. Van Marum n'a rien obſervé de régulier dans ce mouvement.

24°. L'opinion de Hill n'eſt donc pas prouvée : de plus, des plantes ferment leurs feuilles l'après-midi, d'autres avant le coucher du ſoleil, d'autres en plein midi.

25°. M. Hill attribue à la même cauſe, non ſeulement le mouvement de ces plantes, mais encore leur ſenſibilité. M. Van-Marum répond que des plantes donnent des indices de ſenſibilité, quoiqu'elles n'ayent pas de mouvemens ſpontanés. La ſenſitive elle-même donne des marques de cette ſenſibilité dans des parties que l'on n'a pas touchées. Les acides

chimiques agiſſent ſur ces feuilles de façon à leur donner de la ſenſibilité ſans leur donner de mouvement : ſi on coupe avec tout le ſoin poſſible une petite feuille, les autres qu'on n'a pas touchées ſe plient.

26°. Ces expériences ſemblent prouver qu'il y a dans les fibres des plantes, comme dans celles des animaux, une vertu d'irritabilité. Il eſt auſſi prouvé que la lumière peut ſervir à l'exciter.

27°. En admettant cette irritabilité, on explique plus aiſément les phénomènes des mouvemens de ces plantes, que par le mouvement oſcillatoire admis par M. Hill. Ce dernier mouvement devroit durer tant que les plantes reſtent expoſées au ſoleil, & c'eſt ce qui n'arrive pas à toutes les plantes. La force de contraction dure dans les muſcles des animaux pendant un certain tems ; il arrive la même choſe dans les plantes, & cette contraction dure dans les unes plus que dans les autres.

28°. C'eſt ce qu'on a depuis peu reconnu dans la fleur de la *Dionæa muſcipula* : ſes fleurs ont des glandes ; lorſqu'un inſecte la pique, ou qu'avec une aiguille on touche ces glandes, la fleur entre en contraction & ſe ferme. Cette ſenſibilité eſt plus grande dans un tems chaud & ſurtout à midi.

29°. M. Kæſtner a obſervé cette irritabilité dans les étamines & le peryſtile des fleurs compoſées. M. Gimelin a répété les expériences de M Kæſtner, & a remarqué les mêmes mouvemens.

30°. Cette irritabilité des plantes eſt auſſi admiſe par Haller & Doeverin, mais a-t-elle pour cauſe cette irritabilité des fibres muſculaires des animaux, c'eſt ce qui eſt, ſuivant M. Van-Marum, difficile à déterminer. Mais dans les uns & les autres les fibres irritables ſervent aux mêmes fonctions.

LETTRE à Meſſieurs les Auteurs du Journal des Sçavans.

MESSIEURS,

IL vient de paroître un Livre qui à été envoyé dans nos garniſons; il a pour titre: *Défenſe du Syſtême moderne de guerre, ou Réfutation complette du Syſtême de M. de M....d, par l'Auteur de l'Eſſai général de Tactique.*

L'Auteur de ce Livre en deux gros volumes, a été relativement à l'Artillerie, induit dans des erreurs trop eſſentielles & trop capitales pour ne les pas mettre ſous vos yeux, & éviter les dangereuſes ſuites que pouroient avoir leur adoption, ſurtout dans un tems où l'on s'efforce de faire donner du crédit aux nouveautés; en rendant juſtice, comme vous le verrez, à cet Auteur, ſur pluſieurs

objets, il ne trouvera pas mauvais; ſans doute, qu'on lui montre ceux où il a été égaré par les pièces qui lui ont été produites.

Le cinquième chapitre de cet Ouvrage, premier volume, page 294. traite de l'Artillerie; l'Auteur s'y eſt appuyé, ſans le nommer ni le citer, ainſi qu'il l'avoit précédemment fait dans ſon *Eſſai général de Tactique*, des maximes de feu M. du Pujet conſignées dans un excellent Livre que nous tenons de lui qui eſt intitulé; *Eſſai ſur l'uſage de l'Artillerie dans la guerre de campagne & de ſiège ;* M. de Guibert, dans ſa nouvelle production, continue de ſuivre ſur certaines parties les maximes de M. du Pujet, ſans s'appercevoir qu'il les contredit dans d'autres.

Il blâme, dès la première page de ce Chapitre, l'excès où l'on a porté le nombre de pièces de canon du nouveau modèle qu'on ſe propoſe de joindre à la ſuite des armées; il déſapprouve formellement ceux qui ont

avancé que l'Artillerie *étoit l'ame des armées, & que dorénavant elle décideroit seule du sort des batailles.* Il dit ; « quelle n'est en général qu'un » accessoire & non agent principal » dans les batailles & les combats ; » il désire que dans les batailles l'Ar- » tillerie soit distribuée en masse sur » des positions choisies les plus avan- » tageuses possibles ; qu'elle soit pos- » tée sur les droites & sur les gau- » ches des troupes ; qu'elle traverse » par des feux croisés le terrain qu'oc- » cupe l'ennemi, & surtout celui par » lequel il voudroit s'avancer pour » attaquer ; ainsi placée, ainsi exécu- » tée, l'Artillerie, dit-il, sera *formi- » dable.* » C'est exactement ce que nous avons toujours pratiqué à la guerre ; ce sont les maximes écrites que nous ont donné MM. de Vallière père & fils, M. du Brocard & autres célèbres Artilleurs, qu'à juste titre nous devons regarder comme nos maîtres. Ces Chefs respectables nous recommandoient, avec le plus

grand ſoin & la plus grande attention, de débaraſſer de l'Artillerie le front de l'armée, afin que cette Artillerie ne génât pas les mouvemens des troupes, & qu'elle ne fût pas génée dans les ſiens ; ils nous ordonnoient de ne point nous attacher à vouloir inutilement démonter les pièces de canon qui nous étoient oppoſées l'orſqu'elles ne ſeroient pas poſtées, mais de les négliger pour tirer ſur les troupes autant qu'il étoit poſſible par des feux croiſés & à ricochets, l'orſqu'elles marcheroient pour attaquer ; de changer promptement de poſition pour ſuivre les ennemis en cas de bonheur ; & en cas de malheur, de nous raſſembler, chercher & prendre des poſitions pour protéger des retraites ; mais ces moyens d'employer ainſi l'Artillerie ne peuvent avoir de ſuccès utiles & avantageux qu'autant que les pièces de canon dont on feroit uſage ſeroient conſtruites de-manière à pouvoir joindre la plus grande étendue

de portées avec le plus de juſteſſe de tir, comme étoient celles de l'Ordonnance de 1732, & dont nous nous ſommes ſervis avec beaucoup d'avantage, dans les trois guerres que nous avons eues depuis 1733; les maximes données par M. de Guibert, conſéquences de celles que nos Chefs nous ont preſcrit de ſuivre, non-ſeulement ne ſeront pas contredites, mais elles auront, au contraire, le ſuffrage & l'approbation des Officiers d'Artillerie & de tous les Militaires qui ont quelque expérience de la guerre.

Vous venez de voir, Meſſieurs, des vérités dictées par M. de Guibert, vous allez voir les erreurs qu'il dicte avec la même confiance; c'eſt ainſi qu'il s'exprime, pag. 299, ligne 18: « Je ſçai dit-il, que les partiſans » de l'Artillerie exagèrent beaucoup » ſes portées, quand ils ſuppoſent » qu'elle agit d'une manière déciſive » à ſix à ſept cens toiſes; mais M. » de M.., d.., n'exagère pas moins

» dans le ſens oppoſé quand il ne la
» croit meurtrière qu'à deux ou trois
» cens toiſes; il y a entre ces deux
» verſions, toutes deux extrêmes, un
» milieu vrai, & je vais le donner
» dans la table ſuivante; ce milieu eſt
» conforme aux réſultats conſtans
» de toutes les épreuves, en admet-
» tant même que le racourciſſement
» des pièces du nouveau ſiſtême ait
» diminué la longeur des portées,
» puiſque ces épreuves ont été faites
» avec des pièces des dimenſions
» nouvelles ».

TABLE

TABLE estimative des distances auxquelles on peut commencer à compter sur les effets de l'Artillerie de campagne.

Calibre des Pièces.	*Distances à boulets.* toises.	*Distances pour les charges à cartouches.* à grosses bales.	à petites bales.
De 16,	De 500 à 550,	De 400 à 500,	à 300.
De 12,	De 450 à 500,	De 400 à 350,	à 250.
De 8,	De 400 à 450,	De 350 à 250,	à 200.
De 4,	De 350 à 400,	De 250 à 150,	à 150.

Ce n'a pu être que d'après des mémoires infidèles que M. de Guibert à dreſſé cette table & en a donné les réſultats pour *conſtans*; il n'y a eu aucune pièce de 16, réduite aux dimenſions nouvelles; on l'a laiſſée ainſi que celle de 24, aux dimenſions fixées par l'Ordonnance de 1732, pour ces deux calibres; ce fait étant connu de tous les Officiers & Soldats d'Artillerie, il n'y a pu avoir aucune épreuve de cette nouvelle pièce, puiſqu'elle n'exiſte pas & n'a point été compriſe dans les calibres qui compoſent le nouveau ſyſtême d'Artillerie. M. de Gribauval, en faiſant adopter les pièces courtes & légères depuis le 12 juſques au 4, inclus, n'a pas prétendu leur attribuer des effets qu'elles n'ont & ne peuvent avoir: auſſi, dit-il, dans un de ſes Mémoires, inſéré dans une Collection qui ſe vend à Paris, *qu'avec la pièce de 12, nouvelle, on ne commence à canonner la ligne ennemie avec profit que lorque l'on eſt à 300*

toiſes, & que de tirer à de plus grandes diſtances, ce ſeroit conſommer la plus grande partie des munitions en pure perte & en trop grandes portées.

Il dit ailleurs que la pièce à la ſuédoiſe qui eſt affectée aux bataillons d'infanterie, ne doit être tirée à cartouche que l'orſqu'on eſt à *60, ou 80 toiſes de l'ennemi*; il eſt à obſerver que la pièce à la ſuédoiſe eſt de la même longueur, de même configuration d'ame que la pièce de 4, dite *de bataille;* & que cette dernière ne peut par conſéquent que produire les mêmes effets que la pièce à la ſuédoiſe; les maximes données par M. de Gribauval ſur les effets des pièces courtes & légères, ſont, ainſi qu'on vient de le voir, conformes à celles de M. de Meſnil Durant, & à celles de tous les Officiers d'Artillerie qui ont exécuté & fait exécuter des pièces de canon; ces maximes ſont bien oppoſées à ce qui eſt fixé & donné pour *conſtant* par M. de

Guibert. Si cet Auteur avoit eu connoiſſance des épreuves publiques qui ont été faites à Douai l'été de 1775, il auroit ſçu que les pièces de canon du nouveau modèle (quelques moyens que l'on ait employés) n'ont porté utilement leurs cartouches reſpectives que vers 80 toiſes, & les pièces nouvelles de 12, à 90, ou à 100 toiſes tout au plus; ces pièces de canon étoient exécutées ſous les yeux & par les plus zélés partiſans du nouveau ſyſtême d'Artillerie; ces faits ſont trop connus pour pouvoir être contredits.

M. de Guibert ne dit point dans la Table qu'il a dreſſée pour les effets des différens calibres, quels ont été les degrés d'élévation que l'on a donné aux pièces qu'il cite: cette explication étoit néceſſaire, puiſque perſonne n'ignore que plus on élèvera l'ame d'une pièce de canon & de toute arme à feu au-deſſus de l'horizon, plus loin ſeront portées les balles & les boulets; mais en ſe pri-

vant de feux rasans & de toute espèce de ricochets, qui à la guerre sont les plus meurtriers & les plus destructifs; le tir d'une pièce de canon dont l'ame sera élevée au-dessus de l'horizon, ne pouvant être que de projection parabolique, le boulet s'enterre & s'enfonce au seul point de sa chûte, à peu de chose près comme font les bombes.

Il est dit dans une note, au bas de la Table dont je viens de parler, que la nouvelle pièce de 16, pointée à 15 degrés, porte son boulet à environ *1200 toises, & qu'une pièce de 12, aussi du nouveau modèle, le porte à 880, pointée sous l'angle de 6 degrés;* l'Auteur ajoute *qu'au-delà des limites indiquées par les secondes colonnes de cette Table, on ne peut compter sur un effet décisif qu'en suppléant par un grand nombre de pièces aux irrégularités des grandes portées.*

Nous ne pouvons avoir aucune connoissance des épreuves comparatives que l'Auteur dit avoir été faites

d'une pièce de 16 réduite aux nouvelles dimenſions avec une pièce de 12 réduite de même aux nouvelles dimenſions, puiſque, ainſi que je viens de l'obſerver, on n'a point touché ni diminué les longueurs des pièces de 24 & de 16; que les raccourciſſemens & autres changemens n'ont eu lieu que ſur les pièces de 12, de 8 & de 4; c'eſt donc à l'Auteur ſeul à expliquer ce qu'il a prétendu vouloir nous apprendre.

Quant aux autres grands objets de Tactique, qui forment l'eſſentiel de la diſcuſſion; c'eſt aux Maîtres de l'art; c'eſt aux Généraux qui ont commandé les armées avec des ſuccès glorieux aux armes du Roi; c'eſt à ceux qui ont manié des troupes en grand; c'eſt à ceux qui connoiſſent & ſavent faire uſage de l'eſprit & du caractère de la nation; c'eſt à eux, dis-je, à prononcer; il eſt ſeulement fâcheux que le partage des opinions ait fait naître cet eſprit de parti toujours nuiſible au Service du Roi.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE de M. le Duc de Chaulnes à M. l'Abbé de Saint-Non.

JE trouve, Monsieur, tant de différence & d'assertions si parfaitement contraires à mon avis, & a celui de tous les Chimistes un peu célèbres, dans la description que je vous ai remise de la grotte du chien, telle qu'elle est imprimée dans votre quatrième Livraison, que je ne puis m'empêcher de vous demander si vous avez eu quelque part à ces altérations. Je ne puis pourtant me persuader que vous ayez démenti l'honnêteté que j'ai toujours remarquée en vous, par un procédé aussi extraordinaire que celui d'imprimer sans m'en faire part, *en le citant comme de moi*, ce qui est entièrement différent de mon manuscrit & contraire à mes idées. Je suis intimement convaincu que M. de Faujas, qui a eu part à la rédaction, n'en a eu aucune à ces changemens; je lui en ferai cependant la question.

Permettez-moi de vous demander encore si d'autres que vous & lui ont eu la feuille entre les mains? J'ai l'honneur d'être avec tous les sentimens que vous me connoissez, &c.

Réponse de M. l'Abbé de S. Non.

J'espère, M. le Duc, que vous rendez assez de justice à mes sentimens & à mon respect pour vous, pour être persuadé que je n'ai contribué en rien aux changemens qui ont été faits dans la note que vous aviez eu la complaisance de me donner pour la grotte du chien, je l'avois même fait imprimer telle qu'elle étoit dans votre manuscrit; mais ayant dû, comme de raison, la présenter, ainsi que le reste du Prospectus, sous les yeux *du* CENSEUR, *c'est absolument M. Sage qui y a fait les changemens qu'il a jugés à propos.* Dans la précipitation où ce dernier Prospectus a été imprimé, je n'ai pu vous consulter de nouveau à ce sujet, non plus

que M. de Faujas. Recevez-en de nouveau toutes mes excuſes, ainſi que l'aſſurance des ſentimens reſpectueux avec leſquels j'ai l'honneur d'être, M. le Duc, V. T. H. & T. O. S. *Signé l'Abbé de Saint-Non.*

Différence de l'Imprimé de la quatrième Livraiſon à mon manuſcrit.

Je n'ai jamais vu la grotte du chien; mais M. Hamilton, le Docteur Nooth, & pluſieurs autres, ayant écrit que les vapeurs qui règnent dans cette grotte ſont de l'air fixe, &. ce fluide étant eſſentiellement inviſible, j'ai mis *inviſibles* lorſque j'en ai parlé: M. Sage, Cenſeur, a fait imprimer *viſibles*: je réponds que lorſqu'il y a accidentellement des vapeurs d'une autre eſpèce mêlées avec ces premières, les deux enſemble peuvent être viſibles.

M. Sage cite le Docteur Demeſte, *entre autres*, pour avoir principalement éclairci la théorie de *l'acide*

méphitique; car M. Sage n'a jamais eu à ſe reprocher la plus légère indulgence pour le mot d'air fixe, employé par M. Prieſtley, & par le plus grand nombre des Chimiſtes. Je ne connois ni le Docteur Demeſte ni ſon mérite; tout ce que j'en ſais, c'eſt que j'ai entendu parler de lui, pour la première fois, par un Mémoire lu à l'Académie il y a quinze jours, & qu'il adhère fortement au ſiſtême de M. Sage, ſur lequel je connois auſſi l'opinion de l'Académie & de la plupart des Chimiſtes. Je puis me tromper, mais je ne crois pas que M. Demeſte ait été fort connu avant ce Mémoire.

J'avois cité, comme de moi, l'expérience de la tranſvaſion de l'air fixe, qui prouve parfaitement ſon inviſibilité; M. Sage la cite comme étant de M. de Sauvages, & renvoye au §. 159 du Traité de l'action de l'air ſur le corps humain. Lorſque je fis à l'Académie pluſieurs expériences ſur l'air fixe, du nombre deſquelles

étoit la tranſvaſion, je demandai ſi elles étoient connues; toute l'Académie, & M. Sage, entre autres, répondirent qu'elles étoient neuves. L'Académie a depuis fait imprimer mon Mémoire dans ceux des Savans étrangers. Les autres obſervations à ce ſujet ſont que l'air fixe, connu poſtérieurement par M. Prieſtley, ne l'étoit point du tems de M. de Sauvages. Le Livre de ce dernier, imprimé à Lauſanne, n'a, je crois, été connu ici que deux ans après mon Mémoire. Il s'agit dans le §. 159, des vapeurs qui règnent dans les caves des morts; elles auroient pu être de l'air fixe ſans que M. de Sauvages s'en doutât; mais elles en ſont ſi différentes qu'il eſt dit dans le même §, que le vaſe où ces vapeurs ont été miſes, conſerve ſix mois après la propriété de faire périr les animaux qu'on y met, ce qui n'arive point avec l'air fixe, comme on ſait.

Il y avoit ſimplement dans mon manuſcrit, *d'après M. Hamilton*,

que les vapeurs d'air fixe opéroient la suffocation comme l'alkali volatil le plus violent. *M. Sage, dont on connoit l'attachement pour l'alkali volatil*, a supprimé ce que j'avois dit, & y a substitué que, *l'alkali volatil, loin d'avoir quelque chose de commun avec les vapeurs de l'air fixe, étoit un contraire le plus sûr moyen pour remédier à leur effet mortel*, ce qui lui est fort contesté.

Au bout de tout cela, on trouve une note (*qui n'étoit point dans mon manuscrit*) que cet article est de M. le Duc de Chaulnes. Il faut convenir que M. Sage fait gaîment le métier de Censeur.

Comme on sera peut-être étonné du procédé de M. Sage, il faut savoir qu'il a imprimé, huit jours après la lecture de mon Mémoire sur l'air fixe, que ce fluide n'étoit autre chose que ce qu'il appelle *l'acide marin volatil*, & qu'il l'avoit prouvé à M. de Chaulnes par *telle expérience*. Il ne me l'avoit jamais prouvé. J'avois dit

le contraire a l'Académie huit jours auparavant. Il fallut bien répondre. Je le fis par un Mémoire, & sept expériences comparées furent faites devant l'Académie, où l'air fixe agit toujours différemment de *l'acide marin*, nommé *volatil* par M. Sage, & qui ne diffère de l'acide marin ordinaire qu'en ce qu'il est moins volatil, comme on en voit les preuves dans mon Mémoire, imprimé par ordre de l'Académie dans ceux des Savans étrangers, à la suite de celui sur l'air fixe. L'Académie décida donc que j'avois raison, & M. Sage tort. *Indè iræ.*

Je demande pardon au Public de ce long & indifférent détail; mais voilà deux fois que M. Sage me fait parler contre mon sentiment, une fois à l'Académie, & une fois, par la voie de l'impression, à toute l'Europe, que cela inquiète infiniment peu. Il faut bien au moins répéter ce que j'avois dit, comme je l'avois dit d'abord.

LETTRE sur la Meſure un forme à établir en France.

JE me propoſe dans cette Lettre, 1°. de montrer par quelques exemples combien il y a de variété dans nos meſures & dans nos poids : 2°. de rapporter ce qu'on a fait pour y remédier : 3°. d'expoſer mes reflexions ſur ce qu'il ſéroit à propos de faire, lorſqu'on les réduira à l'uniformité par une réforme générale.

I. La variété qui règne dans nos meſures eſt ſi grande, qu'il n'y a point de françois qui ne ſoit, à cet égard, étranger dans ſa propre patrie. En effet, nos meſures changent, non ſeulement d'une province à une autre, mais encore d'une ville à une autre, & ſouvent d'un fief à un autre fief. Il y a même telle ville où l'on diſtingue juſqu'à trois différens poids, celui de Roi, celui de l'Evêque & celui de la Ville. Souvent le même nom eſt donné à des meſures

différentes, tandis que des mesures égales portent des noms différens. Bien plus, le même nom est souvent employé à désigner des choses de nature différente. Par exemple : le *denier* désigne, dans les Essais de Métallurgie, le titre de l'argent ; dans les poids, il désigne le tiers d'un *gros* ; dans les monnoies, il désigne la 12e partie d'un sol, &c.

Variété dans nos mesures en longueur.

A Paris, l'aune est de 44 pouces.

A Nantes, elle est d'environ 37.

A Toulouse, la canne est d'environ 66 po. $\frac{1}{2}$.

A Lille, elle est d'environ 25 po. $\frac{1}{2}$.

A Cambrai, elle est d'environ 70 po. $\frac{1}{2}$.

A Marseille, la canne est de 73 po. $\frac{1}{2}$.

Variété dans nos mesures en surface.

A Paris, où la perche est de 18 pieds, la perche quarrée contient 324 pieds quarrés.

Ailleurs, où la perche est de 20 pieds, la perche quarrée contient 400 pieds quarrés.

Dans les arpentages royaux où la perche est de 22 pieds, la perche quarrée contient 484 pieds quarrés.

Ainsi, quoique l'arpent contienne généralement 100 perches quarrées, il ne désigne pas toujours une même surface; puisque tantôt il contient 32400 quarrés, tantôt 40000 pieds quarrés, tantôt 48400 pieds qu.

Variété dans nos mesures en capacité.

A Paris, pour faire un septier il faut 12 boisseaux.

A Tours & à Amboise, il en faut 14.

A Blois, il en faut 20.

A Bordeaux, il n'en faut que 2.

Variété dans nos poids

A Paris, la livre eſt de 16 onces.
A Lille, elle eſt d'environ 14.
A Rouen, elle eſt d'env. 13 on. $\frac{5}{7}$.
A Toulouſe, elle eſt d'environ 13 on. $\frac{1}{3}$.
A Montpellier, elle eſt d'environ 13 on $\frac{1}{2}$.
A Marſeille, elle eſt d'env. 13 on.

II. Pluſieurs de nos Rois conſidérant combien il ſeroit utile que nos meſures fuſſent réduites à l'uniformité dans tout le Royaume, ont entrepris d'établir cette réforme générale. Philippe-le-Long eſt le premier qui ait ſongé à exécuter cet utile projet. Louis XI eut la même penſée; parce qu'il ne falloit, diſoit-il, dans un Etat qu'une loi, qu'un poids, qu'une meſure. Le même projet fut repris ſous le règne de Louis XV; mais on peut dire que jamais cette

entrepriſe n'avoit été ſuivie avec autant d'activité que ſous le règne de Louis XV. M. Orri avoit chargé M. du Fay de travailler ſur cette matière; & ce ſçavant Académicien ſe diſpoſoit à donner ſon Mémoire en 1739, lorſqu'une mort prématurée l'enleva, & le projet fut oublié. Pour que le travail de M. du Fay ne fût pas du moins perdu pour la poſtérité, M. de la Condamine recueillit ſes manuſcrits, y ajouta ſes propres recherches, & en compoſa un excellent Mémoire imprimé parmi ceux de l'Académie des Sciences pour l'année 1747.

Aujourd'hui que ce projet a acquis toute ſa maturité, n'avons nous pas lieu d'eſpérer que cette réforme ſi utile & ſi deſirée ſera enfin l'ouvrage de Louis XVI? C'eſt dans cette eſpérance que j'oſe ajouter mes réflexions aux ſavantes recherches des deux célèbres Académiciens que je viens de citer.

On a remarqué, avec raiſon, qu'il

ne suffisoit pas de rendre les mesures & les poids uniformes dans tout le Royaume, mais qu'il falloit encore les faire dépendre d'une seule mesure fixe, invariable, & sur laquelle le tems même n'eut aucune prise; afin que, si dans la suite nos mesures venoient à être altérées ou perdues, il fut toujours possible de les rétablir ou de les retrouver telles qu'elles étoient dans l'origine.

La Nature nous fournit elle-même cette mesure fixe & invariable. On sait que la longueur du pendule simple à secondes est constamment la même dans le même lieu, & même dans les lieux qui ont une même latitude, & qui sont à-peu-près au même niveau. Ainsi, dans tous les lieux situés sous l'Equateur & au même niveau, la longueur du pendule simple à secondes est la même, & sera toujours de 36 pouces 7 lignes $\frac{7}{100}$; ainsi, dans tous les lieux qui ont une même latitude que Paris, & qui sont au même niveau, la longueur du

pendule ſimple à ſecondes eſt & ſera conſtamment de 36 po. 8 lig. $\frac{57}{100}$.

Pui que la longueur du pendule ſimple à ſecondes eſt conſtamment la même dans tous les lieux ſitués ſous une même latitude, & au même niveau, il eſt clair qu'il ſuffit de prendre pour meſure fixe & invariable la longueur du pendule ſimple à ſecondes ſous une latitude déterminée. Il y a ſur ce point deux ſentimens différens; les uns penſent, avec M. la Condamine, qu'il faut adopter la longueur du pendule équatorial; les autres penſent, avec M. Bouguer, qu'il faut adopter la longueur du pendule ſous la latitude de 45°. & au niveau de la mer. Je me détermine pour ce dernier ſentiment pour pluſieurs raiſons dont le détail ſeroit trop long.

Quoique la longueur du pendule à ſecondes ſous la latitude de 45°, n'ait pas encore été déterminée par expérience, on ſait cependant que cette longueur doit être de 36 pou.

8 lig. $\frac{2}{5}$, à moins d'un dixième de ligne près. Je vais donc adopter cette longueur, & essayer d'y rapporter nos mesures. J'essayerai encore de les diviser & subdiviser de la manière la plus commode pour la pratique.

III. En rapportant chacune de nos mesures à la longueur du pendule simple, je serois d'avis qu'on fît ensorte que chacune d'elles, ou lui fût égale, ou en fût une partie aliquote exacte, ou un multiple exact. Je sens qu'il en résulteroit un inconvénient, savoir, qu'aucune des mesures par lesquelles on représenteroit la perche, la toise, l'aune, le pied, &c. ne lui seroit parfaitement égale. C'est pourquoi je penserois que, pour éviter la confusion qui pourroit naître de ce défaut d'égalité entre la mesure ancienne & la mesure invariable par laquelle on la représenteroit, on changeât les noms actuellement reçus, quoique consacrés par un long usage. En attendant que

dans les langues mortes ou dans les langues vivantes les noms les plus convenables, je vais employer dans ce qui ſuit les noms actuellement uſités.

1°. Je ferois *l'aune invariable* de la longueur exacte du pendule ſimples à ſecondes.

2°. Je ferois *le pied invariable* égal au *tiers* de la longueur du pendule, ou au tiers de la longueur de l'aune. Je diviſerois le pied en 10 pouces; le pouce, en 10 lignes.

3°. Je ferois *la toiſe invariable* égale à 10 pieds invariables.

4°. Je ferois *la perche invariable* égale à 2 toiſes invariables.

5°. Je ferois *l'arpent* égal à 100 perches quarrées invariables.

Je vais donner le tableau des diviſions & ſubdiviſions que je n'ai fait qu'indiquer. Il montrera clairement aux yeux, combien ces calculs, qui ont pour objet l'évaluation des ſurfaces ou des ſolidités, acquéreroient de facilité & de ſimplicité.

Division des mesures de longueur.	*qui valent de la mesure att.*
1 aune = 3 pieds	= 440 lignes, 4.
1 perche = 2 toises = 20 pieds . . .	= 2936, 0.
1 toise = 10 pieds	= 1468, 0.
1 pied	= 146, 8.
1 pouce	= 14, 68.
1 ligne	= 1, 468.
Division des mesures de surface.	*qui valent de la mesure att.*
1 arpent = 100 perches quar.	= 86201200 lig. quar.
1 perche quar.	= 862012 lig. q.
1 toise quar.	= 215528 lig. q.
1 pied quar.	= 21550, 28 lig. q.
1 pouce quar.	= 215, 5028 lig. q.
1 ligne quar.	= 2, 155028 lig. q.
Division des mesures de solidité.	*qui valent de la mesure att.*
1 toise cube = 1000 pieds cubes . . .	= 3163575232 lig. cub.
1 pied cube.	= 3163575, 232 lign. c.
1 pouce cube.	= 3163, 575232 lig. c.
1 ligne.	= 3, 163575232 lig. c.

D'après ces divisions & subdivisions des mesures de longueur, rien n'est plus facile que d'évaluer les sur-

effet, quelques complexes que ſoient les dimenſions ſur leſquelles on opère, le calcul eſt auſſi aiſé que ſi l'on opéroit ſur des nombres entiers ; ce qui eſt un avantage inapréciable dans la pratique. Il me paroît donc inutile de conſerver l'uſage d'évaluer les ſurfaces en *toiſes-pieds*, en *toiſes-pouces*, &c. ou d'évaluer les ſolidités des bois en *ſolives*.

Si, dans la réforme des meſures, on adoptoit les idées que je viens d'expoſer, il arriveroit que le degré moyen du méridien qui contient environ 57030 toiſes de la meſure actuelle, n'en contiendroit plus que 33565 t. $\frac{1}{3}$ de la meſure invariable. Cela poſé, je ferois d'avis qu'on diviſât le degré terreſtre de deux manières, ſavoir, en *lieues* & en *milles*. En lieues, en partageant le degré en 20 parties, comme le pratiquent les marins françois ; par-là, il n'y auroit plus de diſtinction entre les lieues terreſtres & les lieues marines ; elles contiendroient l'une & l'autre

1678 t. $\frac{1}{4}$ de la mesure invariable. En milles, ou plutôt en *minutes*, (parce que ce mot mille ne convient point à ce qu'il représente) en divisant le degré en 60 parties, comme le pratiquent presque toutes les nations européenes. Chaque mille ou minute seroit de 556 t. de la mesure invariable. Trois milles ou minutes feroient une lieue. Un grand cercle de la terre contiendroit dans ce cas 7200 lieues, ou 21600 milles ou minutes.

Quant aux mesures de capacité, je pense qu'on peut les réduire presque toutes à deux principales; l'une qui représenteroit notre *septier*, & l'autre notre *muid*. La première, pour mesurer les choses sèches, comme le froment, le seigle, l'avoine, la farine, le sel, les pois, les lentilles, les fèves, le millet, le chenevi, la navette, les noix, les chateignes, &c. La seconde, pour mesurer les liquides, comme le vin, la bierre, le ci-

dre, les eaux-de-vie, le vinaigre, l'huile, &c.

La mesure qui répondroit au septier, contiendroit, comme aujourd'hui, 4 pieds cubes. On diviseroit & subdiviseroit cette mesure de manière que chacune des mesures qui la diviseroient & subdiviseroient, contînt un nombre rond de pouces cubes invariables. On auroit encore l'attention que chacune de ces mesures s'éloignât le moins possible de celles qui divisent & subdivisent le septier actuel. Je supprime ici les divisions que j'ai imaginées, pour être plus court. On n'admettroit plus de distinction entre le septier de froment, le septier d'avoine & celui de sel, &c.

La mesure qui répondroit au muid actuel, contiendroit, comme aujourd'hui 8 pieds cubes invariables. On feroit ensorte que chacune des mesures admises pour la diviser & subdiviser contînt un nombre juste

de pouces cubes de la mesure invariable, & que chacune différât le moins possible de celles qui servent aujourd'hui à diviser & à subdiviser le muid actuel. Je supprime encore, pour abréger, les divisions & subdivisions que j'ai imaginées être propres à remplir ce double objet.

Après avoir ainsi fixé les mesures de longueur, de surface & de solidité en les faisant dépendre de la mesure invariable, on fixeroit celles qui servent à mesurer le bois de chauffage, le charbon, la chaux, le plâtre, &c.

On s'occuperoit ensuite à rapporter les poids à la mesure invariable; & comme tous les poids dépendent de *la livre*, on ne s'occuperoit que de celle-ci. Je vais exposer mes idées sur ce dernier objet.

Par les dernières expériences de M. Lavoisier, de l'Académie des Sciences, le pied cube actuel d'eau douce distillée une fois, pèse 69 liv. 1 5 on. 1 gr. 1 3 grade la livre actuelle,

le thermomètre de Réaumur étant à 14° 4; donc le pied cube invariable d'eau douce distillée une fois, peseroit 74 liv. 1 on. 5 gros 48 gr. de la livre actuelle. Je partagerois ce pied cube d'eau en 64 poids égaux, dont chacun seroit la livre invariable. Quoique, par cette division, la livre invariable soit plus forte que la livre actuelle, de 2 on. 4 gros 15 grains, je préfère cette division à toute autre: 1°. parce qu'il y a plusieurs lieux en France où la livre actuelle est aussi forte, & plusieurs où elle est plus forte: 2°. parce que cette division donne immédiatement les poids de 64 liv. 32, 16, 8, 4, 2, 1, livres; ceux de 3, 6, 9, 12, 15, 18, &c. livres; ceux de 5, 10, 15, 20, &c. livres: 3°. parce que si l'on forme un cube dont les dimensions soient de $\frac{1}{4}$ du pied invariable, ou de 36 lignes $\frac{7}{12}$ du pied actuel, & qu'on remplisse ce cube d'eau douce distillée une fois le thermomètre étant entre 14 & 15 de

grés, l'eau contenue dans ce cube pesera exactement la livre invariable.

Au lieu de diviser la livre en 2 marcs, le marc en 8 onces, l'once en 8 gros, le gros en 72 grains, peut-être seroit-il plus commode pour la pratique de diviser la livre en 10 marcs, le marc en 10 onces, l'once en 10 gros, le gros en 10 grains; par-là les opérations d'arithmétique sur la livre, & ses parties, deviendroient de la plus grande facilité. Le poids du grain invariable ne seroit plus fort que le grain actuel que d'$\frac{1}{15}$ du grain actuel.

Les mesures & les poids étant ainsi rendus invariables par leur rapport à la longueur du pendule simple à secondes, on en fixeroit les dimensions; on en feroit faire des étalons qu'on enverroit dans les villes où il y a Parlement, Présidial, Baillage, &c, dans les Douanes, Bureaux des Marchands, &c. On feroit venir de chaque province, de chaque ville, &c. un état des mesures & des poids

qui y ſont en uſage, avec leur rapport aux meſures & poids de Roi. On dreſſeroit des tables de réduction de toutes ces meſures & de tous ces poids, qui ſerviroient pour les rapporter aux meſures & aux poids uniformes.

J'ai l'honneur d'être, &c.

CAROUGE.

Premier Mars 1779.

LETTRE ſur l'origine aſtronomique de l'Idolâtrie & de la Fable. Par M. *Dupuis*, Profeſſeur de Rhétorique au Collége de Lizieux.

LA manière avantageuſe dont vous avez bien voulu parler dans votre Journal de Janvier du travail que j'ai entrepris ſur le rapport de la Mythologie avec les Aſtres, me fait un devoir de le ſoumettre à votre jugement. Afin de vous donner une idée de ma méthode, & une preuve de ſon ſuccès, j'en ferai l'application à la Conſtellation du Poiſſon

auſtral, pour expliquer ce que nous ſavons ſur le culte du Poiſſon en Egypte & en Syrie.

S'il eſt une idolâtrie qui puiſſe juſtifier la mépriſe des anciens Peuples, ſur le véritable & l'unique objet qui méritoit leur adoration, c'eſt ſans doute le culte qu'ils rendirent à la nature en général, & en particulier aux agens puiſſans de cette force inconnue qui imprimoit le mouvement & une eſpèce de vie au grand Tout dont ils faiſoient partie. L'homme, après avoir oublié Dieu, ſe trouva tel qu'il eût été ſi, ſortant des mains de la nature, ſeul au centre apparent de l'univers, frappé du ſpectacle que le ciel & la terre offroient à ſes regards, il eût voulu pénétrer la cauſe & l'origine de la chaîne qui unit toutes les parties de cet admirable ouvrage, & à laquelle il eſt attaché lui-même. Il jouit des bienfaits de la nature, mais en eſclave plutôt qu'en maître; tout ſemble fait pour lui; mais il ne commande à rien; & ſi la

raiſon qui l'éclaire ſemble lui donner la ſupériorité ſur les autres animaux; elle ne lui montre dans l'homme que le premier des eſclaves de la nature ou de ſon auteur. Conduit à cette recherche par le ſentiment de ſes beſoins & de ſa dépendance, il interrogea tous les êtres, & chercha d'un œil curieux l'arbitre de ſa deſtinée, qui ſembloit ſe dérober à ſes regards. Tout ce qui lui retraça des idées de force active ſur la terre, de bienfaiſance, d'éternité ou d'indépendance, ſubjugua ſes hommages, & la nature, eut des autels qui n'étoient dûs qu'à ſon auteur: tant Dieu avoit imprimé un caractère de grandeur à ſes ouvrages. Voilà l'erreur de l'homme; la ſeule dont il ſe rendit coupable, lorſque, forcé de reconnoître un maître, il écrivit ſur le frontiſpice du temple de la Nature & du Tems: « Je ſuis » tout ce qui a été, tout ce qui eſt, » & tout ce qui ſera; & nul mortel » n'a encore percé le voile qui me » couvre. » Le reſte des erreurs que

nous leur ſuppoſons, eſt notre ouvrage & celui de la ſtupide ignorance de leur poſtérité qui a mal compris le ſens de leurs ſçavans ſimboles. Non, jamais les Sages égyptiens ne remirent le tonnerre dans les ſerres d'un épervier, & ne crurent que l'univers fut l'ouvrage du Bouc adoré à Mendés.

Tranſportons nous, pour les juger, dans ces ſiècles éclairés, où fleuriſſoient les Sçiences & tous les Arts, où l'on élevoit des monumens immortels à la Terre, & à la Lune, aux Conſtellations, au Tems & aux Elémens; & où le cizeau du Sculpteur & le peinceau du Peintre s'exerçoient à l'envi à retracer toute la nature, dont le Prêtre aſtronome chantoit les opérations dans les hymnes ſacrés. Nous y verrons l'Aſtronomie fournir les principaux caractères de l'Ecriture hiéroglyphique, donner naiſſance à des fables ingénieuſes, & le culte des animaux ſe réduire à des ſimboles vivans des Conſtella-

tions, qui, par leur lever ou leur coucher, leur conjonction ou leur opposition avec le Soleil & la Lune annonçoient à l'homme la marche progressive du principe de la végétation, celle du Tems, l'état du Ciel & du Nil, & l'influence de l'un & de l'autre sur la terre; nous verrons ensuite comment l'ignorance répandit ses ténèbres sur le dépôt des connoissances sacrées; les animaux symboliques devenir des divinités réelles, des statues formées de l'assemblage des caractères astronomiques regardées comme des monstres, des allégories agréables répétées & méprisées en même-tems comme des fables absurdes; enfin le Soleil, la Lune & les Etoiles, figurer dans les temples comme animaux, dans la Mythologie comme dieux & comme héros, & dans les Histoires & les Dynasties comme Rois. Nous verrons Persée, héros en Grèce, être Saturne en Phénicie, Mercure à Athènes & à Rome, Chem & Ra-

mpſinit en Egypte. Le Cocher & la Chèvre Amalthée devenir Jupiter, & Phaëton être honoré dans les temples à Mendés comme Bouc créateur, & enſuite figurer dans les Dynaſties ſous le nom de Mycerinus, & accompagner en Grèce Bacchus & Vénus, comme génie ſolaire & génie lunaire de l'équinoxe de printems, qui ſe trouvoit alors dans le Taureau.

On ne concevroit pas comment une pareille méprife ſur les idées anciennes auroit pû avoir lieu, ſi on ne demontroit en même-tems que les peuples éclairés qui créèrent ces ſimboles ingénieux avoient précédé de vingt ſiècles au moins l'âge d'Hérodote, & ſi on ne ſçavoit quel affreux déſordre introduit dans le monde ſçavant une longue période d'ignorance. Cette triple erreur des hommes qui ont vécu dans l'âge où le Bélier occupoit l'équinoxe de printems, ſera prouvée, aurant qu'il eſt poſſible de le faire, en analyſant des

fables auſſi anciennes, dans un ouvrage Phyſico-Aſtronomique ſur la Mythologie des premiers peuples, dont je raſſemble les matériaux : en attendant, je donnerai dans trois Lettres un eſquiſſe de mon travail ſur chacune des branches de mon ſyſtême. Je commencerai par examiner dans celle-ci l'origine du culte des animaux, & par prouver, par exemple, que le Poiſſon honoré en Egypte & en Syrie, n'étoit que le ſimbole de l'étoile Fomahaut, qui fait partie de la conſtellation du Poiſſon auſtral. Avant d'entrer en matière, il eſt à propos d'établir en deux mots les limites chronologiques entre leſquelles je fixe l'âge des fables aſtronomiques. Je ne vois pas qu'il faille remonter plus haut que le tems où l'équinoxe de printems coïncidoit avec le premier degré des Gémeaux, & deſcendre plus bas que le tems où il répondoit aux derniers degrés du Bélier. Il me ſemble que c'eſt à cette dernière époque que finit l'âge des lumières,

& que commencent les siècles d'ignorance où l'on n'a plus fait que répéter les anciennes fables & les anciens simboles : de manière que tout ce qui nous reste de monumens de la religion du Soleil, excepté les caractères astronomiques, soit renfermé dans l'espace de siècles qu'il a fallu au point équinoxial pour parcourir tous les degrés du Taureau, au solstice d'été pour parcourir ceux du Lion ; à l'équinoxe d'automne, le Scorpion ; & au solstice d'hyver, ceux du Verseau. Ce sont les quatre points cardinaux que nous marquent toutes les statues de Serapis, & où se rapporte aujourd'hui toute ma théorie.

Ainsi lorsque le solstice d'été répondoit aux premiers degrés du Lion, le jour du solstice fut observé & célébré chez les Syriens & les Egyptiens comme une époque du tems la plus importante pour le cultivateur dans ces climats. Chez les uns c'étoit l'instant où le nil sortoit

de son lit pour épancher sur les terres arides ses eaux bienfaisantes & engraisser les campagnes du limon précieux qui contenoit le germe de leur fécondité. En Syrie, la terre couverte de moissons trouvoit dans le soleil cette force active qui mûrit les recoltes, & l'épi jaunissant alloit tomber sous la faulx du laboureur. Ce moment si desiré étoit annoncé dans les cieux par le lever ou par le coucher de quelque belle étoile : c'étoit-là le messager de la Divinité, le génie avant-coureur qui, par son apparition ou sa retraite, avertissoit l'homme de l'action puissante du ciel sur la terre, & guidoit en quelque sorte la marche de la nature.

La belle étoile du grand Chien fit long-tems cette fonction ; & son simbole vivant, le Chien, fut consacré dans les temples des adorateurs de la terre & des cieux. Mais bientôt la précession des équinoxes rendit Syrius un messager peu exact ; & la Divinité sembla établir le siége de

ſon action dans une autre conſtellation. Le Poiſſon auſtral entre autres, devint une indication plus préciſe & remplaça le Mercure Anubis. Il devint pour les Syriens, qui moiſſonnoient à la fin de Juin, le génie des bleds; & ils lui donnèrent le nom de Dagon, qui ſignifie le Dieu des bleds, ſuivant Philon, interprête de Sanchoniat. Δαγὼν ὅς ἐστι Σῖτων. Tel eſt le ſens que Philon de Byblos donne à ce nom. J'avois d'abord cru que ce mot pouvoit venir de *Dag* qui ſignifie Poiſſon, dans cette langue; mais l'interprétation de Philon & la fonction de génie des moiſſons qu'a faite le Fontahaut, m'a fait préférer l'étimologie de *Siton*, d'autant plus que Sanchoniat ajoute que Dagon avoit trouvé le bled. La Théogonie phénicienne comptoit Dagon pour un des quatre fils du Ciel ou d'Uranus, né de ſon mariage avec la terre ou γῆ. On ſent qu'une pareille filiation convient parfaitement à une étoile, & que l'action du Ciel

ſur la terre a produit le mariage allégorique, dont Dagon eſt le fruit. L'Arcture ou Atlas, Bethula ou l'épi de la Vierge, Crone ou Perſée, ſont ſes trois autres frères, tous fils du Ciel, ou étoiles.

En ſuivant le principe que j'établis, que les conſtellations qui avoient rapport aux ſaiſons & auxquelles on pouvoit attribuer quelqu'inflence ſur la terre, ont dû être conſacrées; le Poiſſon auſtral a dû être honoré en Syrie, & vraiſemblablement, il eſt le génie du bled, connu ſous le nom de Dagon; mais c'eſt trop peu de dire qu'il a dû être honoré en Syrie, puiſque nous ſçavons qu'il l'a effectivement été. Voici ce qu'en dit Hyginus d'après le témoignage d'Higeſias. *Hic videtur ore aquam excipere a ſigno aquario, qui laborantem quondam Iſim ſervaſſe dicitur: pro quo Beneficio ſimulacrum Piſcis & ejus filiorum inter aſtra conſtituit. Itaque Syri complures piſces non eſitant, & eorum ſimulacra an-*

rata pro diis penatibus colunt. Voilà donc le Poiſſon auſtral mis aux nombre des dieux Pénates des Syriens, & ſa ſtatue enduite d'une légère couche d'or, ſimbole des étoiles, propoſée à l'adoration des peuples. Après l'obſervation que nous avons faite ſur ſa fonction d'étoile des moiſſons & de génie de l'année, qui, ſouvent a commencé au ſolſtice d'été; on ſent aiſément combien cette conſtellation a dû être obſervée, & quel rôle important elle joue dans la religion des adorateurs de la nature, du ſoleil, de la lune & de l'année déifiée chez les anciens peuples.

Paſſons en Egypte, où la terre ſemble ſuivre d'autres loix que partout ailleurs; mais où les aſpects céleſtes ſont à-peu-près les mêmes qu'en Syrie. Nous y trouverons le culte du Poiſſon également établi; & les raiſons que les Prêtres nous donnent de ce culte, prouvent que c'eſt le Fomahaut, ou le Poiſſon auſtral qu'on y adoroit. Ce ne ſera point

ici le génie des bleds qu'on honorera dans l'étoile du solstice, mais l'astre du nil, le génie des eaux & le signe avant-coureur de l'année & du débordement. Voici ce que nous dit Plutarque du Phagre, poisson sacré chez les Egyptiens. Les habitans de Syenne honorent le Phagre, parce qu'il leur apparoit au moment du débordement, & sa vue est pour eux l'annonce agréable d'une crue d'eau qu'ils desirent. *Videtur enim unâ cum nilo apparere : ejusque exoptatum incrementum conspectus ipse nunciare.*

On sent assez que ce passage pris à la lettre n'offre qu'une fable absurde, & qu'il seroit ridicule de croire qu'un Poisson sortît de la mer tous les ans, pour annoncer au peuple Egyptien le débordement du nil. Mais, considéré comme allégorie astronomique, il présente une idée simple & une expression toute naturelle de l'écriture hiéroglyphique des Egyptiens. Ce n'étoit donc point un Poisson réel qui rendoit ce service

officieux au peuple égyptien, & à qui on attribuoit la fonction de génie bienfaisant; c'est au Poisson céleste que s'adressoient ces hommages; c'est lui que l'on consacra dans le temple de la nature élevé à Sais, à coté de l'Epervier & de l'Hippopotame, qui firent la même fonction de constellations solstitiales.

Le Poisson sacré prit différens noms; celui de Phagre, d'Oxyrinque, de Lépidote, & d'Oannes, parce que l'espèce de poisson consacrée au génie ne fut pas la même dans toutes les Dynasties. C'est ainsi qu'on avoit consacré le Chien, en général, à Syrius, sans qu'il semble qu'on se soit fait une loi de consacrer par-tout la même espèce de chiens.

D'abord il paroit que l'Oxyrinque fut, comme le Phagre, représentatif du poisson céleste Fomahant. Le nom de poisson Oxyrinque signifie le Poisson au nez pointu où à la tête effilée. Les peuples de la Dynastie,

d'Oxyrinque, nous dit Plutarque, adorent le Poiſſon oxyrinque, ainſi appellé de la forme éfilée de ſa tête *Oxyrinchum piſcem, ſic ab acuto roſtro dictum, venerantur.* Or, c'eſt ſous cette forme que le Poiſſon auſtral eſt repréſenté dans le Zodiaque des Indiens, qu'on peut conjecturer avoir une origine commune avec celui d'Egypte, par la grande reſſemblance des animaux ſimboliques qui ſont tracés dans le Zodiaque de ces deux peuples. Ce Zodiaque eſt imprimé dans les *Tranſactions Philoſophiques de 1772*, & dans le premier volume d'Aſtronomie de M. Bailly. Les Indiens le placent comme dans nos ſphères, ſous le ventre du Capricorne; car, quoique le Poiſſon auſtral ſemble tenir à la conſtellation du Verſeau, cependant il ſe reploie ſous le Capricorne & fait partie de ce dodecamorion. Ce monument des Indiens remonte à la plus haute antiquité, puiſque le point équinoxial y eſt fixé aux Gé-

meaux, à la place desquels on voit un homme qui tient deux globes, symboles du ciel & de la terre, divisés en deux parties égales, ou en deux hémisphères égaux, l'un obscur, l'autre éclairé; image naturelle d'un équinoxe : la Vierge occupe le solstice ou le trône du soleil, & à ce titre se trouve environnée de gloire au centre des douze signes. Ainsi il paroît qu'à cette époque l'Oxyrinque étoit l'espèce particulière de poisson qu'on avoit peinte à l'extrémité de l'eau du Verseau.

Le culte rendu au Lépidote se rapportoit également à l'étoile du nil & au génie avant-coureur des eaux. Hérodote, parlant de ce poisson respecté des Egyptiens, nous dit qu'il étoit consacré au nil : *arbitrantur etiam sacrum esse ex omnibus piscibus lepidotum & anguillam. Hos pisces aiunt sacros nili esse.* On voit par ce que nous avons dit du Poisson austral, pourquoi le culte du Lépidote étoit relatif au nil, plutôt qu'au

ſoleil ou à la terre. Quant à l'autre poiſſon *Anguilla*, en grec Εγχελυς, c'étoit vraiſemblablement le ſimbole de la conſtellation de l'Hydre, dont le lever héliaque annonçoit auſſi le commencement du débordement, & qui originairement fut la meſure aſtronomique de cette durée. Le nom d'Εγχελυς eſt encore donné aujourd'hui au ſerpent céleſte, & la conſtellation de l'Hydre, qui eſt un ſerpent de la même nature, avoit un rapport ſi direct au nil, qu'elle en portoit même le nom chez les Egyptiens, ſuivant le témoignage de Théon.

Ainſi on peut croire que la diverſité des noms d'Oxyrinque, de Lépidote & de Phagre, donnés aux poiſſons honorés en Egypte, ne vient que de la diverſité de l'eſpèce conſacrée au génie unique, le poiſſon céleſte. Plutarque même confirme ce ſoupçon en les réuniſſant tous trois dans une même fable, & leur attribuant indiſtinctement la même

onction de génies qui avoient dé-
voré les testicules d'Osiris. Effecti-
vement on disoit que les parties gé-
nitales d'Osiris avoient été jettées
dans le nil, & qu'un de ces poissons
les avoit englouties. Voici quel me
semble être le sens de cette fable.
La force végétative en Egypte sem-
bloit suspendre son action au solstice
d'été. La terre inondée par les eaux
du nil cessoit de produire ; mais le
germe de la fertilité restoit dans les
eaux qui couvroient les campagnes.
Osiris mort avoit donc laissé dans le
nil le germe de la fécondité : c'est la
même idée qui se retrouve dans les
fables grecques ; mais appliquée à
un climat où la nature suit un ordre
différent de celui de l'Egypte. On
voit Uranus, ou le ciel, qui cesse
de contribuer aux productions de la
terre en automne, mais dont la vertu
productive se conserve dans les pluies
de l'hiver, & se développant au
printems, fait sortir du sein des eaux
la déesse de la génération, Venus

Neomenie de l'équinoxe alors au Taureau.

On dût donc regarder le poiſſon céleſte comme le dépoſitaire du principe de la fécondité, puiſqu'il annonçoit en Egypte deux époques importantes, le ſolſtice d'été, commencement du débordement, & enſuite par ſon coucher héliaque, le commencement de la reproduction du bled ſur la fin de l'automne, lorſque le ſoleil parcouroit les derniers degrés du Sagittaire.

Ælien rapporte que les Egyptiens qui habitoient la préfecture d'Oxyrinque avoient tant de vénération pour le poiſſon Oxyrinque, qu'ils n'oſoient pêcher aucuns poiſſons, de crainte de nuire à celui-là, & de l'envelopper dans leurs filets. Ils prétendoient qu'il étoit né des bleſſures & du ſang d'Oſiris, & que cet Oſiris étoit le nil. Ælien place l'hiſtoire de ce poiſſon ſacré à la ſuite de celle du chien, qu'il dit avoir été conſacré à Sirius ou à l'étoile qui annonçoit à l'Egypte

l'Egypte le débordement de son fleuve. Le même motif dût établir le culte des poissons en l'honneur du Poisson austral, qui, peu de tems après, fit la même fonction d'étoile du nil, que ne pouvoit plus faire Syrius.

Strabon nous dit qu'il étoit, ainsi que le Lepidote, en vénération dans toute l'Egypte ; mais qu'il recevoit un culte spécial dans la Dynastie à laquelle il avoit donné son nom, & qu'il avoit un temple dans la ville d'Oxyrinque.

Effectivement nous le trouvons aussi consacré dans le temple de Minerve à Sais. On y avoit tracé cinq figures hiéroglyphiques, un enfant & un vieillard, un épervier, un hippopotame & un poisson. Ces symboles étoient vraisemblablement relatifs à l'année solstiale, qui commençoit autrefois au lever de Syrius; ce qui fit dire à l'Isis égyptienne, celle qui suivant Hor-Apollo, désignoit l'année : *ego sum quæ in sidere canis exorior. Syrius* ne fut pas

long-tems une annonce exacte du solstice ; le coucher de l'Aigle, c'étoit en Egypte un Epervier ; celui du Fomahaut, & le lever de Pegase, cheval fluviatile, servirent successivement à déterminer le solstice d'une manière plus précise. Mais parmi ces constellations, les unes paroissoient au levant, les autres au couchant, l'une le matin, l'autre le soir. L'enfant & le vieillard, symboles usités chez les anciens pour peindre le levant & le couchant, déterminoient le lieu des constellations & fixoient le sens des trois emblêmes astronomiques. Le poisson céleste avoit sur les autres caractères de l'Ecriture sacrée, l'avantage de déterminer le solstice par son lever du soir, & son coucher du matin, le même jour. La durée de son apparition mesuroit celle de la plus courte nuit de l'année ; il se levoit au moment où le crépuscule affoibli permettoit aux étoiles de paroître, & descendoit sous l'horizon aux pre-

miers rayons du jour. La plupart des autres génies ne marquoient une époque aſtronomique que par un lever ou un coucher ; le Poiſſon auſtral la fixoit par ce double phénomène. Il paroiſſoit en quelque ſorte fait pour annoncer au peuple égyptien le débordement du nil. Si l'aſtre du jour l'avoit vu diſparoître le matin, le ſoir il ſortoit le premier des flots de la mer rouge ; & cette circonſtance ſingulière de la retraite & du retour du génie qui guidoit la marche de la nuit, donna lieu à la fable du mercure Oannes, animal amphibie, qui avoit des pieds & une voix d'homme, & une queue de poiſſon. Il venoit, nous dit la fable, pendant la nuit à Memphis, & le ſoir ſe retrouvoit encore à la mer rouge, & répétoit tous les jours la même courſe. Il avoit inſtruit les Egyptiens, & ils tenoient de lui leur Aſtronomie & pluſieurs autres ſciences. D'après la fonction de génie de l'année, d'étoile du nil & d'aſtre avant-coureur

des eaux que fit Oannes, il n'eſt pas étonnant que les Egyptiens lui ayent fait honneur de leurs connoiſſances, comme ils en faiſoient honneur à Syrius, le mercure Anubis, au mercure Perſée, génies de l'équinoxe de printems, au cygne céleſte mercure Ibis, & qui annonçoit le ſolſtice d'hyver. Son retour à la mer rouge chaque ſoir, s'explique fort ſimplement par ſon retour à l'orient de l'Egypte & à la mer Erythrée, d'où il ſembloit ſortir le ſoir après avoir diſparu le matin au couchant. Le Fomalhaut ſe levoit au ſud-eſt de l'Egypte avec environ 50ᵈ d'amplitude, & par conſéquent au même point de l'horizon où l'habitant de Memphis plaçoit la mer rouge. Il ſeroit d'autant plus difficile de donner de la réalité à cette tradition, qu'il n'y a pas de fleuve qui forme une communication entre Memphis & la mer rouge.

On obſervera que l'Oxyrinque dont nous avons montré l'identité

avec le Poiſſon auſtral, & par conſéquent avec l'Oannes ou le Mercure du ſolſtice, étoit, au rapport d'Ælien, un poiſſon de la mer rouge, où ſe lève Fomahaut. J'ignore ſi le nom d'Oen & d'Oannes qu'on lui a donné, étoit le nom d'un poiſſon ou une dénomination générale appliquée aux génies des quatre ſaiſons. Il eſt certain qu'on parle de quatre Oannes, auxquels on donnoit le nom d'*Annedotes*, & qui paroiſſoient *in converſione ſæculi*, diſoient les anciens. Or, on ſait que ce mot *converſio ſæculi*, ou *anni*, déſignoit les tropiques, & même les équinoxes, & que les changemens qui s'opéroient dans la nature à ces quatre points cardinaux, les firent appeller tous quatre, *Tropicoi* ou *Converſiones anni*. Je trouve bien des rapports entre ce génie & le Theut ou *gladiolus piſcis*; & je ſoupçonne qu'il pourroit bien être auſſi l'aſtre *ho* des Chinois; il s'appelle *haut* en arabe. Ce même poiſſon

dût être obſervé aux environs du ſolſtice d'hiver. Il diſparoiſſoit dans les rayons ſolaires, lorſque le ſoleil approchoit du Capricorne, & ne reparoiſſoit que lorſque le ſoleil étoit arrivé au milieu des Poiſſons, & reſtoit ainſi abſorbé dans les flots de lumière, pendant les trois mois pluvieux des régions tempérées.

Je ne ſuivrai pas dans tous ſes détails l'explication des fables faites ſur le Poiſſon auſtral, & de toutes les divinités & de tous les génies en apparence différens, à qui cette ſeule conſtellation a donné naiſſance; je crois en avoir aſſez dit pour donner une idée abrégée de la marche que je ſuis dans mon Ouvrage. Juſques ici on a bien apperçu que les prétendues abſurdités de la Théologie & de la Mythologie des anciens Peuples n'étoient que des allégories; mais je ne ſache perſonne qui ait employé la clef aſtronomique & la théorie des levers & des couchers d'étoiles pour expliquer les monumens,

les ſimboles ſimples ou compoſés des Divinités, les fables anciennes & même les Dynaſties ; & ſurtout, qui ait fait uſage pour cela de la préceſſion des équinoxes qui, déplaçant & changeant les aſpects des cieux, a dû multiplier les génies & varier les caractères de l'écriture hieroglyphique. Cependant les Phéniciens & les Egyptiens eux mêmes nous ont dit que c'étoit-là leur Théogonie & la baſe de leurs myſteres & de leurs fables. Sanchoniat dit que ce ſont des allégories Phyſico Coſmiques ; & Jamblique [1] nous cite l'autorité de Cheremon & des plus ſavans Prêtres égyptiens qui prétendoient que leur religion & leurs fables ſacrées rouloient ſur des levers & des couchers d'étoiles. *Chæremon aliique multi, nil quidquam agnoſcunt ante mundum hunc adſpectabilem, nec alios Ægyptiorum*

[1] *Epiſtola ad Annebonem à Porphyrio allata.*

in ipſis ſcriptorum ſuorum exordiis ponunt Deos, præter vulgò dictos Planetas, & Zodiaci ſigna & ſtellas ſimul cum his in conſpectum venientes, ſectiones decanorum & horoſcopos. Quippe videbat enim qui ſolem univerſi architectum eſſe dicerent, ab illis non ea tantum quæ ad Iſidem & Oſiridem pertinent ſed etiam quidquid ſacrarum fabularum erat, partim in ſtellas, partim in lunæ varietatem, partim in ſolis curſum, vel in nocturnum aut diurnum hemiſphærium, vel in nilum fluvium, cuncta denique in res naturales nihil in naturas corporeâ male carentes viventeſque conferri. J'ai cru devoir tranſcrire ce paſſage afin de faire voir que le ſyſtême que j'ai conçu ſur la Théologie ancienne avoit déjà été imaginé par des hommes inſtruits; & j'ai été flatté quand j'ai découvert cette autorité, qui m'ôtoit, il eſt vrai, la gloire d'avoir le premier inventé le ſyſtême, mais qui m'encourageoit à marcher

dans la carrière que je m'étois ouverte seul & dans laquelle j'avois déjà fait plusieurs pas. C'est au tems à dévoiler le reste ; & la solution complette de cette grande énigme ne peut être l'ouvrage ni d'un seul homme ni d'un siècle. Le travail est pour nous, & les fruits pour la postérité.

A Paris, le 13 Avril 1779.

***SHAKESPEARE**, traduit de l'anglois ; dédié au Roi.*

Homo sum : humani nihil à me alienum puto. TER.

A Paris, chez l'Auteur, (M. le Tourneur) rue de Tournon, hôtel de Valois ; & Mérigot jeune, Lib. quai des Augustins, au coin de la rue Pavée, maison neuve. 1778. Avec Approb. & Privil. du Roi. 4 vol. *in*-8°.

C'EST M. de Voltaire qui, le premier, a fait connoître en France Shakespeare ; il n'en a point

diſſimulé les défauts; & dans la ſuite, il peut les avoir exagérés, mais il en a traduit & embelli les plus grandes beautés; M. de la Place a fait entrer depuis dans ſon Théâtre anglois une partie des Pièces de Shakeſpeare. Une Traduction exacte & complette de ce Poëte manquoit encore à notre Littérature, & cette entrepriſe méritoit d'être encouragée. Les deux premiers volumes qui ont paru en 1776, ſous le nom de trois Traducteurs aſſociés, contenoient des Diſcours & des Notes où Shakeſpeare étoit ſans doute trop exalté; & qui ont donné lieu à de violentes réclamations, ſur-tout de la part de M. de Voltaire & de ſes amis. On a vraiſemblablement été trop loin de part & d'autre. Shakeſpeare eſt en poſſeſſion d'exciter en Angleterre le plus vif enthouſiaſme; & cet enthouſiaſme qui ne ſe dément point, doit avoir des cauſes. M. de Voltaire dit dans quelque endroit de ſes Œuvres, qu'à ſon arrivée en Angleterre,

choqué des défauts monſtrueux de Shakeſpeare, il avoit peine à comprendre l'admiration des Anglois pour ce Poëte; mais qu'après une étude plus profonde de la langue angloiſe, il avoit changé d'avis, & reconnu qu'il étoit impoſſible que tout un peuple eût tort d'avoir du plaiſir. Peut-être en matière de goût une nation n'eſt elle pas juge compétent d'une nation rivale; mais la ſupériorité de Racine ou de Voltaire ſur Shakeſpeare, & en général celle du Théâtre françois ſur le Théâtre anglois, & ſur tout autre Théâtre, n'eſt-elle pas décidée par le jugement unanime de toutes les nations policées? Ne voyons-nous pas d'ailleurs que les éloges prodigués à Shakeſpeare, ſuppoſent le renverſement de toute règle & de tout principe de goût, l'anéantiſſement de tout art, la confuſion des genres, des objets & des tons, enfin le retour du chaos? Quel eſt en effet, dans ſa plus grande généralité, l'état de la queſtion entre

les ſeuls Anglois d'un côté, & de l'autre, les François appuyés de l'exemple, de l'autorité des anciens & de l'aſſentiment de tous les modernes ? Le voici. Faut il peindre la nature, telle qu'elle ſe préſente à nos yeux, avec ce mêlange confus d'objets nobles & vils, intéreſſans & rebutans, tragiques & burleſques qu'elle entaſſe autour de nous ? Faut-il, ſous prétexte de vérité, mettre à côté de ce que le pathétique a de plus touchant & de plus ſublime, ce que le jargon des halles a de plus bas & de plus dégoûtant ? où faut-il prendre une nature choiſie, ſéparer les genres, diſtinguer les ſtyles, être vrai avec décence, & s'aſſujettir aux loix de la convenance ? Sans doute la règle gêne & le goût met un frein au génie ; mais en tout genre *la règle qui ſemble auſtère, n'eſt qu'un art plus certain de plaire.*

On peut cependant accorder beaucoup de choſes aux partiſans les plus outrés de Shakeſpeare ; on peut con-

venir que comme cette imitation de la nature dans toutes ſes irrégularités & tout ſon chaos, eſt cependant l'imitation de la nature, & qu'elle a pour baſe la vérité, il eſt très-rare que Shakeſpeare ennuye, même dans ſes ſcènes les plus baſſes & les plus déplacées; elles bleſſent; elles révoltent; elles excitent le dégoût, l'horreur; elles ne cauſent preſque jamais de langueur. Toutes ſes Pièces ont de l'intérêt; il en eſt peu qu'on interrompe ſans peine & ſans regret. Tous ſes perſonnages ont une phyſionomie marquée; & quoique le nombre en ſoit très grand dans chaque Pièce, ils n'y mettent point de confuſion. La pièce d'*Othello*, avec tous ſes défauts qui ont été ſi bien relevés, eſt d'un intérêt profond; Deſdemona eſt une ame céleſte, & ſon rôle eſt toujours touchant; Othello a des traits de grandeur que ſa férocité n'efface point. Il eſt ſi paſſioné! ſi malheureux! On a comparé Jago avec Narciſſe, & on a eu raiſon de

juger qu'il ne ſoutient pas le parallèle; mais nous ne ſaurions trouver ce Jago auſſi groſſier, auſſi mal-adroit qu'on a voulu le dire; il n'eſt point ſans art; il porte des coups mortels au cœur d'Othello; il prend plaiſir à meſurer la profondeur des plaies qu'il lui a faites, en montrant qu'il les apperçoit & en feignant de vouloir les adoucir; l'argument hardi qu'il oſe lui faire en face, quoiqu'avec des ménagemens perfides, ſur la ſingularité, la bizarrerie du goût de Deſdemona pour un Maure, nous paroît un trait de maître; mais ſur tout que ce Jago eſt terrible & atroce, lorſque contemplant ſon Ouvrage dans l'agitation d'Othello, il dit dans un *à parte*: « Va.... rien ne » te rendra jamais ce doux ſommeil » que tu goûtas hier pour la dernière » fois! »

Il y a de jolies ſcènes dans la *Tempête*; le célèbre Néricault Deſtouches en a imité quelques-unes qu'il paroît avoir fort embellies; mais

quand on nous donne cette Pièce pour un chef-d'œuvre; quand on veut nous faire admirer juſqu'à Caliban, c'eſt à la Traduction à juſtifier ces jugemens, qu'il ne nous eſt pas même poſſible de comprendre.

Le *Jules Céſar* eſt attachant juſques dans ſes ſcènes les plus baſſes, juſques dans ſes perſonnages les plus burleſques, tels que Caſca. Il y a dans cette Pièce un mouvement & une action continuelle ſous les yeux du ſpectateur. La querelle de Brutus & de Caſſius eſt belle, & leur réconciliation touchante. La harangue d'Antoine a mérité de ſervir de modèle à M. de Voltaire dans la *Mort de Céſar.*

Dans les troiſième & quatrième volumes de Shakeſpeare, qui ont paru en 1778, on ne trouve plus ni Préfaces, ni Diſcours, ni Jugemens; rien en un mot qui puiſſe exciter aucune contradiction; c'eſt à la traduction à parler pour elle & pour l'original; il n'y a plus qu'un

ſeul Traducteur, & c'eſt M. le Tourneur, ſi avantageuſement connu par ſa belle Traduction des *Nuits d'Young*, par celle de l'hiſtoire de *Richard Savage* & de *J. Tompſon*, *&c.* Les deux nouveaux volumes contiennent quatre Pièces, *Coriolan*, *Macbeth*, *Cymbeline*, *Romeo & Juliette*; toutes quatre fort bizarres à beaucoup d'égards, ce n'eſt pas la peine de le dire; mais toutes quatre remplies de traits admirables. Dans *Coriolan*, on trouve les beautés propres du ſujet avec les diſparates ordinaires de l'Auteur; ſous le nom de *Peuple Romain*, c'eſt la populace angloiſe qu'on nous montre; mais la fierté inflexible de Coriolan, ſa valeur brillante, ſon reſpect tendre pour ſa mère, ſa ſenſibilité, ſont fort bien peintes. *Macbeth* eſt la plus impoſante, la plus attachante des Tragédies terribles; rien de plus affreuſement beau que les prédictions des Magiciennes à Macbeth au quatrième acte; que

cette ſcène où Macbeth prêt à s'aſſeoir au banquet royal, voit ſa place occupée par le ſpectre de Banquo, qu'il vient de faire aſſaſſiner ; que cette autre ſcène où la femme de Macbeth, qui lui lui a fait commettre tous ſes crimes, devenue ſomnambule par l'agitation de ſon ame, s'accuſe de l'aſſaſſinat du Roi par des mots entrecoupés.

Cymbeline, Pièce pleine de ſcènes comiques, eſt d'ailleurs du plus grand intérêt ; mais la plus étrange de toutes ces Pièces eſt *Roméo & Juliette*, dont M. Ducis a ſu tirer de grandes beautés ; ce ſujet eſt exactement celui de *Pyrame & Thisbé* ; ce ſont de jeunes Amans dont les parens ſont ennemis & qui meurent victimes de cette haine & de leur amour. C'eſt ici qu'on peut conſidérer la différence infinie des eſprits & des talens ; que l'on compare l'agrément, la douceur tendre & ingénieuſe de la Fable d'Ovide avec l'horreur profonde de la Pièce de

Shakeſpeare, on aura peine à reconnoître le même ſujet.

Lorſque tout le bien & tout le mal ſont dits ſur Shakeſpeare, il faut convenir que M. le Tourneur rend un grand ſervice à notre Littérature, en nous faiſant mieux connoître ce ſingulier génie; que c'eſt par la comparaiſon du goût des différentes nations que les idées s'étendent & que le goût général peut ſe former, & que M. de Voltaire lui-même s'eſt très-bien trouvé dans pluſieurs de ſes Ouvrages d'avoir étudié le génie anglois; il eſt vrai qu'il faut ſavoir employer comme lui ces beautés étrangères, les adapter à ſa langue, les fondre & les placer de manière que la couleur n'en ſoit ni effacée ni trop tranchante; en un mot, qu'il faut avoir le goût de M. de Voltaire.

Nous rendrons compte des volumes ſuivans, à meſure qu'ils nous parviendront. [*Ext. de M. Gaillard.*]

SÉANCE publique de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, le 13 Avril de cette année.

« L'ACADÉMIE avoit propoſé, » pour le Sujet du Prix qu'elle » devoit diſtribuer à Pâques 1779, » de *rechercher ce que les Monumens » hiſtoriques nous apprennent des » changemens arrivés ſur la ſurface » du Globe par le déplacement des » Eaux de la Mer.*

» Les Mémoires envoyés n'ayant » pas pleinement ſatisfait à ſes vues, » elle a propoſé de nouveau le même » Sujet pour Pâques 1781.

» Le Prix, qui eſt une médaille » d'Or, de la valeur de quatre cens » livres, ſera double.

» Toutes perſonnes, de quelque » pays & condition qu'elles ſoient, » excepté celles qui compoſent l'A- » cadémie, ſeront admiſes à concou- » rir pour ce Prix, & leurs Ouvrages

» pourront être écrits en François ou » en Latin, à leur choix.

» Les Auteurs mettront ſimplement » une Deviſe à leurs ouvrages ; mais, » pour ſe faire connoître, ils y join- » dront, dans un papier cacheté, » & écrit de leur propre main, leurs » nom, demeure & qualité, & ce » papier ne ſera ouvert qu'après l'ad- » judication du Prix.

» Les Pièces, affranchies de tout » port juſqu'à Paris, ſeront remiſes » entre les mains du Secrétaire perpé- » tuel de l'Académie, avant le 1.er » Décembre 1780, & *ce terme eſt de* » *rigueur.* »

Après la lecture de ce Programme diſtribué dans la Séance, M. Dupuy, Secrétaire perpetuel, a fait l'éloge hiſtorique de M. l'Abbé Foucher : enſuite trois Membres de la Compagnie ont lu ſucceſſivement les Mémoires ſuivans.

1°. *Diſſertation de M. l'Abbé le Blond ſur les Vaſes Murrhins.*

De quelle nature étoient ces vases
grand prix, qui portoient chez les
ciens le nom de *Murrhins?* C'est
que M. l'Abbé le Blond s'est pro-
lé de discuter. Les uns ont cru que
vases étoient faits avec de la mir-
, d'autres ont dit que c'étoit une
èce de coquille : quelques-uns,
nombre desquels est l'Editeur de
nouvelle Traduction de Sénèque,
nt nous avons rendu compte, ont
étendu que c'étoit de la porcelaine et
fin il y a des Auteurs qui ont cru
e la matière de ces vases étoit une
erre précieuse. C'est ce dernier senti-
ens qu'adopte M. l'Abbé le Blond.

De tous les anciens Ecrivains,
line est celui qui fournit plus de dé-
ils sur ce sujet, & qui désigne tou-
urs la matière de ces vases, comme
ne production naturelle. Lorsque,
Lib. XXXIII.) s'élevant avec son
nergie ordinaire contre cette passion
nsatiable qui nous fait descendre
ans les entrailles de la terre, pour
n arracher les métaux précieux : il

ajoute que le luxe y chercha d'autres raretés, telles que les *Murrhins* & les *Cryſtaux*, auxquels leur fragilité même donnoit du prix. Ne donne-t-il pas à entendre bien clairement qu'il regardoit ces deux ſubſtances comme des productions naturelles.

Dans le XXXIIIe. Lib. C. III, en traçant l'hiſtoire des vaſes Murrhins, voici de quelle manière il les caractériſe: « c'eſt d'Orient, dit-il, qu'on » les tire; on les trouve en pluſieurs » lieux qui ne ſont même pas les » plus célèbres de l'Empire des Par- » thes, ſur-tout dans la Caramanie. » On croit que c'eſt une vapeur con- » denſée par la chaleur, dans le ſein » de la terre. Leur grandeur n'excède » jamais celle de nos *Abaques*; leur » épaiſſeur eſt celle d'une coupe à » boire. L'éclat n'en eſt pas bien vif; » & à proprement parler, la matière » luit plutôt qu'elle ne brille; mais » ce qui en fait le prix, c'eſt la va- » riété des couleurs produites par des » taches changeantes, qui, ſelon les

lifférens points de vue, ſont tantôt blanches, & quelquefois ſe compoſent de l'une & l'autre teinte; deſorte que par des paſſages preſqu'inſenſibles, le blanc ſe mêle à la couleur du feu, & la pourpre à celle d'un blanc de lait. Il eſt des perſonnes qui ſe paſſionnent pour les extremités & pour certains reflets de couleurs, tels qu'on les voit dans l'arc-en-ciel: d'autres aiment les taches d'un œil gras; mais le tranſparent & la pâleur ſont regardés comme des défauts. On condamne également les ſels & les verrues qui ſans être éminentes, paroiſſent néanmoins dans la matre.» M. l'Abbé le Blond montre que les traits réunis dans cette deſcription, ne conviennent aucunement à la porcelaine; & que ſi on a de la peine à concevoir comment les paroles ſuivantes de Pline; « l'odeur donne auſſi quelque prix » *aliqua in odore commendatio eſt*, peuvent s'appliquer à une pierre précieuſe, on

ne conçoit pas non plus qu'elles s'appliquent mieux à la porcelaine. Il rapporte de même pluſieurs témoignages d'Auteurs anciens qui confirment ſon ſentiment : celui de Sénèque eſt ſur-tout remarquable. « Je » vois, dit ce Philoſophe, des vaſes » *Murrhins* ; ç'auroit été en effet trop » peu pour le luxe, ſi les vins qu'on » alloit bientôt rejetter par incontinence, n'euſſent été bus dans d'im» menſes pierres précieuſes. »

Après avoir montré ce qui avoit pû faire croire à quelques Naturaliſtes que ces vaſes étoient d'onyx, après avoir indiqué en quoi conſiſtoit l'analogie que Pline ſemble mettre entre la matière de ces vaſes & le cryſtal, l'Auteur ajoute que cette matière pourroit bien être cette belle ſorte d'agathe qu'on a nommée *Sardonyx*, parce qu'elle eſt compoſée en partie de ſardoine. Ce qui le confirme dans cette opinion, c'eſt que M. l'Abbé Winckelmann aſſure avoir vu, dans le cabinet du Baron de Stosch,

osch, le fragment d'un vaſe de cette
ière dans lequel il a reconnu
us les caractères que Pline donne
x vaſes Murrhins; ce qui même
fort remarquable, c'eſt que ce ſa-
nt Antiquaire comparant le frag-
ent dont il s'agit avec des mor-
aux de verres antiques du même
binet, eut la ſatisfaction de trou-
r dans ceux-ci les débris de Mur-
ins *factices*, c'eſt à-dire, de ceux
ec leſquels l'art de la verrerie des
ciens avoit cherché, ſelon Pline,
miter les véritables vaſes Murrhins.
La comparaiſon de la deſcription
e fait Pline de la ſardoine & de
nyx, avec celle qu'il donne des
ſes Murrhins, porte M. l'Abbé le
ond à conclure qu'il n'y a, dans
nyx & la ſardoine comparées avec
vaſes Murrhins, que la ſeule dif-
ence qui convient au caractère ſpé-
ique de chaque eſpèce de pierre.
finit par le détail des recherches
'il a faites, pour s'aſſurer s'il n'e-
ſtoit point à Paris quelqu'un de ces

vaſes ſi eſtimés des anciens. J'ai vu, dit-il, au garde-meuble de la Couronne quelques vaſes de ſardoine-onyx de la qualité la plus précieuſe, & un Savant très-verſé dans la connoiſſance de l'Hiſtoire naturelle, (M Romé de l'Iſle,) m'a fait remarquer dans pluſieurs vaſes toutes les variétés décrites par Pline & attribuées par les Auteurs aux vaſes Murrhins; mais je n'y en ai trouvé aucun coupé, de manière que les zones tournent autour du vaſe, caractère diſtinctif des vaſe Murrhins, ſelon le Naturaliſte; d'où il conclut qu'un morceau de belle ſardoine onyx aſſez conſidérable pour pouvoir être coupé en forme de vaſes, de telle manière que ſes zones de différentes couleurs tournaſſent autour, ſeroit en effet d'un prix ineſtimable. On conçoit dès-lors pourquoi le luxe des perſonnes opulentes aſſignoit des prix immenſes aux vaſes Murrhins; mais on ne concevra jamais qu'il ait prodigué des ſommes exceſſives pour acquérir un vaſe de

porcelaine, quelque beauté qu'on veuille supposer à cette production de l'art.

2°. *Mémoire de M. de Guignes*, dans lequel il examine les fondemens de l'ancienne Histoire Chinoise, & fait voir que les Missionaires ont corrompu divers passages d'Auteurs Chinois pour établir l'ancieneté de la nation.

3°. *Mémoire de M. de Bréquigny*, sur la Constitution municipale & la Législation de Calais, depuis l'origine de cette ville jusqu'au tems où les Anglois, après s'en être emparés, y introduisirent leurs loix.

On verra dans d'autres Journaux le précis que nous donnerons des deux derniers Mémoires.

EXTRAIT des Observations Météorologiques faites à Montmorency, par ordre du Roi, pendant le mois d'Avril 1779, par le R. P. Cotte, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences.

NOUS avons éprouvé pendant ce mois des chaleurs auſſi fortes que celles qui ſe font ſentir ordinairement dans le mois de Juin, les 14, 15 & 16, la chaleur moyenne a été auſſi grande qu'elle l'eſt dans les jours les plus chauds de l'été; mais ces grandes chaleurs & la ſéchereſſe exceſſive qui régnoit depuis le commencement du mois, ont été ſuivies vers le 23 de grands vents froids & de pluies orageuſes mêlées de grêle. Les blés d'hiver étoient très-beaux; les grains de *Mars* languiſſoient; les pluies leur ont donné de la vigueur. La vigne promettoit beaucoup; elle eſt très-avancée, mais les froids font rougir la grappe.

Les hannetons, les chenilles & les vers qui se sont beaucoup multipliés ont concouru avec la sécheresse à dépouiller les arbres fruitiers. La plupart des fruits à noyaux sont tombés, les pommiers hâtifs sont perdus; ils ont commencé à fleurir le 3. Le 4, les tulipes fleurissoient; les châtaigniers se chargeoient de feuilles le 6; les maronniers & les lilas fleurissoient. J'ai vu les premières hirondelles & les premiers hannetons; le 9, les mûriers rouges se chargeoient de feuilles. Les pois semés à la fin de l'hiver fleurissoient; on entendoit le rossignol; on voyoit les *mouches de S. Marc.* Le 12, j'ai entendu le coucou; le 14, les seigles épioient; ils étoient très-avancés à la fin du mois; l'épine blanche fleurissoit le 17; les roziers blancs le 24, & les sureaux le 27.

Température correspondante aux différens points lunaires. Le premier, (*pleine Lune & équinoxe descendant*) couvert, brouillard, ensuite serein.

Le 5, (*quatrième jour après la P. L.*) couvert, vent ſud, petite pluie, ſerein enſuite. Le 7, (*apogée*) couvert, vent changé de l'eſt au ſud, petite pluie, ſerein enſuite. Le 8, (*dernier quartier & luniſtice auſtral*) couvert, pluie, vent, changement marqué. Le 12, *quatrième jour avant la N. L.*) ſerein & chaud. Le 15, (*équinoxe aſcendant*) très-chaud, le tems ſe couvre un peu. Le 16, (N. L.) orage, pluie, tonnere, beau enſuite. Le 20, (*quatrième jour après la N. L.*) *idem*, grand abaiſſement du mercure. Le 21, (*luniſtice boréal & périgée*) nuages, grand vent. Le 23, (*P. Q.*) grand vent froid, tempête le 24, changement marqué. Le 26, (*quatrième jour avant la P. L.*) pluie abondante, le grand vent reprend. Le 28, (*équinoxe deſcendant*) *idem*, grande pluie le lendemain. Le 30, (P. L.) pluie abondante la nuit & à différentes repriſes le jour, aſſez doux.

Température de ce mois dans les années où les lunes tomboient les mêmes jours qu'en 1779. En 1703, *vent dominant*, ſud-oueſt, quantité de pluie 16 $\frac{1}{4}$ lign. En 1722, 4 lig. En 1741, 2 lig. Dans cette dernière année, à Paris, plus grande élévation du baromètre, 28 po. 6 lignes. Le 23, gelée juſqu'au 15, qui fit tort aux arbres fort avancés, tems doux enſuite. Le 20, très-chaud. Le 28, ondée de grêle & de neige; gelée la nuit du 30 au premier Mai, tems ſec.

Voici maintenant les Obſervations du mois qui vient de finir.

Vent dominant, le ſud-oueſt; il a été violent depuis le 22 juſqu'au 29.

Plus grande chaleur, 21, 0 ^{d} le 19 à 2 ^{h} *ſoir*, le vent ſud-oueſt & le ciel ſerein. *Moindre chaleur*, 2, 0 ^{d}, le 2, à 5 ^{h} $\frac{1}{4}$ *matin*, le vent nord-eſt & froid, le ciel ſerein. *Différence*, 19, 0 ^{d}. *Chaleur moyenne du mois*, 10, 3 ^{d}, au lieu de 8, 0 ^{d}.

Plus grande élévation du mercure, 28 po. 3, 10 lig. les 2 & 3, le vent nord-eſt & le ciel ſerein. *Moindre élévation*, 27 po. 7, 0 lignes, le 26 à $4\frac{1}{4}$ h *matin*, le vent ſud-oueſt & le ciel couvert avec grande pluie. *Différence*, 8, 10 lignes. *Elévation moyenne*, au *matin*, 28 po. 0, 4 lig.; à *midi* & au *ſoir*, 28 po. 0, 5 li *Marche du baromètre.* Le premier, à $5\frac{1}{4}$ h *matin*, 28 po. 2, 6 lig. Du premier au 3, *monté* de 1, 4 lig. Du 3 au 5, *baiſſé* de 2, 4 lignes. Du 5 au 6, *monté* de 1, 4 lignes. Du 7 au 9, *baiſſé* de 4, 4 lignes. Du 9 au 12, *monté* de 3, 3 lignes. Du 12 au 15, *baiſſé* de 3, 4 lig. Du 16 au 19, *monté* de 3, 2 lig. Du 20 au 26, baiſſé de 6, 7 lig. Du 26 au 29, *monté* de 3, 0 lig. Du 29 au 30, *baiſſé* de 2, 4 lig. Dans la journée du 30, *monté* de 1, 8 lig. Le 3, à $8\frac{1}{4}$ h *ſoir*, 27 po. 9, 3 lig. Le mercure a toujours été aſſez élevé, mais il a plus varié que les mois précédens. Ses grandes va-

riations ont eu lieu en *montant*, les 16, 19, 21, 23, 26 & 30; & en *descendant*, les 8, 22, 24 & 26.

Il est tombé de la *pluie* les 5, 7, 8, 9, 10, 16, 19, 23, 25, 26, 27, 28, 29 & 30; & de la *grêle*, les 10 & 24. La pluie a fourni 18, 8 lignes d'eau; il en est tombé 9 ½ li. dans la journée & la nuit du 29. L'*évaporation* a été de 63 lig.

Plus grande déclinaison de l'aiguille aimantée, 19° 28, les 2 & 3. *Différence*, 27'. *Déclinais. moyenne*, au *matin*, 19° 34' 24"; à *midi*, 19° 47' 5"; au *soir*, 19° 36' 37". *Du jour*, 19° 39' 22". Elle a été un peu troublée dans sa variation le 20, veille d'une aurore boréale.

Plus grande sécheresse, 79 d 0, le 2, le vent nord-est & le ciel serein. *Plus grande humidité*, 2, 8 d, le 11, le vent ouest & le ciel couvert, avec brouillard épais. *Différence*, 76, 2 d. *Etat moyen*, 42, 5 d.

L'*Aurore boréale* a paru deux fois à 2 h *matin*, savoir, les 7 & 24. Le

tonnerre a grondé le 16. Pour la première fois de l'année, l'orage venoit du nord ; le Conducteur électrique donna des signes d'électricité, aussi bien que le 17, le 24, le 26, le 27 & le 28. Pendant des pluies d'orages, l'électricité du 28 étoit forte, les carillons très-animés & les commotions vives. J'ai toujours observé depuis douze ans que les étincelles de mon grand Conducteur produisoient le même effet que la phiole de leyde en faisant éprouver des commotions ; effet que M. Volta attribue à la longueur des Conducteurs qui, présentant beaucoup de surface, réunissent une plus grande quantité d'électricité. C'est ce qu'on peut voir dans une lettre fort curieuse de ce sçavant Italien à M. Sennebier, Bibliothécaire de la République de Genève, insérée dans le *Journal de Physique*, *année 1779*, *pag.* 249. J'ai vu un *parhélie* le 13, & un *paraselène* le 22.

La rougeole a encore régné sur

nos enfans; aucun n'en eſt mort. Les fièvres putrides contagieuſes de nos environs ſe ſont changées en fievres malignes, dont quelques-uns ſont morts. Le nombre des malades diminuoit beaucoup.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ITALIE.

DE VENISE.

PROGETTO di Aſſociazione per l'Opera intitolata ſtoria Degli Eccelini Del Sig. Giambatiſta Verci. In Venezia, al Negozio Del Sig. Novelli Librajo, in Mercenia di S. Giuliano.

Le nom d'Ezzelin, Ecilin ou Icelin, a été porté par des hommes célèbres, aux douzième & treizième ſiècles; les uns étoient de Vicence; les autres de la Marche-Treviſane; tous furent Tyrans dans leur patrie,

ſoit du conſentement des peuples, ſoit contre le gré de ces mêmes peuples. Il y a un peu de merveilleux dans ce qu'on raconte de l'hiſtoire des Ecelins, Maleſpina & les autres Auteurs raſſemblés par Muratori dans ſon huitième Tome des Ecrivains d'Italie. On peut voir auſſi ce qu'en ont écrit Sigonius, Sponde, &c. Cette hiſtoire peut avoir beſoin d'être écrite de nouveau avec plus d'exactitude & de critique. On obſerve dans ce *Proſpectus* que la ſuperſtition, l'ignorance & la crédulité, ont défiguré, ſoit en général, l'hiſtoire de l'Italie du moyen âge, ſoit en particulier, l'hiſtoire de la Marche-Treviſane & de la Lombardie. L'Auteur de l'Ouvrage que nous annonçons ſçaura ſans doute éviter ces écueils qu'il ſçait ſi bien appercevoir; ſon nom eſt déjà connu avantageuſement dans la République des Lettres. L'Ouvrage aura deux vol. *in*-4°. *di Guiſta mole*, le prix ſera de cinq *paoli* par volume pour ceux qui le feront faire

inſcrire, & de huit au moins pour les autres.

PRUSSE

DE BERLIN.

Nouveaux Mémoires de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres. Année 1776; avec l'Hiſtoire pour la même année. A Berlin, imprimés chez Georges-Jacques Decker, Imprimeur du Roi, 1779. 464 pag. *in*-4°. avec figures, & 52 pag. d'hiſtoire.

Le 32°. volume de l'Académie de Berlin, contient un Mémoire curieux de M. de la Grange, ſur l'altération des moyens mouvemens des Planettes où il fait voir que l'altération ne produit pas d'équation ſéculaire. Il en donne un autre ſur l'uſage des fractions contenues dans le calcul intégral, & un troiſième ſur l'uſage des ſeries dans les problêmes de l'Aſtronomie ſphérique, tels que la ré-

duction à l'écliptique & la différence entre la longitude & l'aſcenſion droite; on y trouve enſuite un grand Mémoire de M. Meſſier, ſur les diſparitions de l'anneau de Saturne en 1773; des Mémoires de feu M. Lambert ſur le frottement qui ralentit le mouvement & ſur les forces du corps humain; des recherches chymiques ſur la Topaze de Saxe, par M. Margraff; des Mémoires ſur l'Electrophore & la nature de la terre qui ſert de baſe aux végétaux & aux minéraux, par M. Achard; un Mémoire du même ſur l'adhéſion du corps ſolide avec les fluides; un Mémoire ſur la pierre changeante, par M. Gérard; des Obſervations météorologiques, de M. Beguelin; enfin, des Mémoires de Métaphiſique, & des Mémoires de Belles-Lettres, tels que celui de M. de Francheville ſur une expédition faite par les troupes de l'Empereur Othon le Grand devant la ville de Troyes en Champagne.

L'Hiſtoire de l'Académie contient

pluſieurs Diſcours de réception & pluſieurs Eloges ; entr'autres celui de M. le Docteur Heynius, & pluſieurs Obſervations d'hiſtoire-naturelle, par exemple celle d'un clou de cuivre trouvé dans une carrière de pierre à chaux, près du port de Nice en Provence.

SUISSE.

DE NEUCHATEL.

Diſcours Politiques, Hiſtoriques & Critiques, ſur quelques Gouvernemens de l'Europe ; par M. le Comte d'*Albon*, des Académies de Lyon, Dijon, Rome & Niſmes ; de celles des Arcades & de la Cruſca ; des Sociétés de Florence, Berne, Zurich, Chambéri, Heſſe-Hombourg, &c.

Nullius in verba.

Neufchâtel. 1779. *in*-8°. 433 pag.

FRANCE.

DE PARIS.

Elémens de la langue italienne, par M. *de Lannoy.*

Ornari res ipſa vetat contenta doceri.

A Paris chez Petit, Libraire; & chez l'Auteur, rue S. Hyacinte, près la place S. Michel. 1778, avec approbation & privilége du Roi. *in*-12. 275 pag. Prix, 2 liv. 10 ſol. broché.

M. l'Abbé de Lannoy n'eſt point du nombre de ces Auteurs, dont les productions du même genre que la ſienne, annoncent des prodiges. Telle Grammaire enſeigne à lire, écrire, parler correctement la langue toſcane en moins d'un mois, & ſans le ſecours d'un maître : tel maître rend capable, en moins de trente-ſix leçons, de compoſer même en vers; j'ignore, dit l'Auteur, la poſſibilité

de ces progrès rapides. Son but a été d'instruire sans fatiguer la mémoire, & de fournir à l'étudiant la possibilté de se familiariser avec la langue toscane, même en se promenant & sans avoir besoin d'un dictionnaire. « A » cet égard, dit-il, je crois avoir réussi; » je suis parvenu à renfermer dans ce » petit volume tout ce qu'il y a d'es» sentiel dans les principes, & jai » fait tous mes efforts pour n'y rien » laisser à desirer. » Il a banni les termes de grammaire toutes les fois qu'il a pu rendre son idée plus sensible par un mot plus généralement connu. Chaque chapitre a son introduction qui donne la définition de la partie du discours dont il y est parlé. Les paragraphes renferment les règles générales, leurs exceptions, ou des remarques essentielles; les unes & les autres toujours suivies d'exemples & d'exercices, pour lesquels on n'a pas besoin de dictionnaire, au moyen de la traduction italienne qui est marquée du même

chiffre que la phraſe françoiſe. Dans les premiers de ces exercices, la traduction eſt entière, à l'exception des règles qui ont déjà été expliquées; elle devient moins pleine à meſure qu'on avance, à cauſe des connoiſſances précedemment acquiſes; enfin, on n'y trouve plus que la ſource des mots, c'eſt-à-dire, les infinitifs des verbes, le maſculin ſingulier des noms, *adnoms* ou pronoms. Mais pour bien ſentir l'effet de ce méchaniſme, il faut recourir à l'expérience. La marche de l'Auteur paroit régulière, ſimple & facile.

Cours d'Etudes pour ſervir dans les Educations, ſoit publiques, ſoit particulières, depuis la Septième juſqu'à la Philoſophie incluſivement. A Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais; & au mois d'Octobre prochain, rue du Jardinet, quartier S. André-des-Arts, près de l'Imprimeur du Parlement.

Cet Ouvrage a été compoſé &

imprimé par ordre du Roi, pour être employé dans les Colléges de l'Ecole Royale Militaire. Comme on reçoit indistinctement dans ces Colléges tous les enfans qui s'y présentent, & qui n'ont point de destination fixe pour aucune profession particulière, ce Cours d'Etudes a été redigé de manière qu'il ne comprît que les objets qui conviennent également à tous les hommes en général, & dans tous les états sans distinction; & par-conséquent il peut-être adopté dans tous les Colléges du Royaume.

Le Recueil contient quarante-deux volumes, y compris la Traduction pour l'usage & la facilité des Maîtres. Les volumes se vendront ensemble ou séparément, au plus bas prix possible.

Comédies choisies de Térence, mises à la portée des jeunes Etudians, par le retranchement de certains endroits, & par une Traduction françoise, propre à en faire connoître

toutes les beautés. Par M. *Wandelaincourt*, Prefet du Collége de Verdun. A Paris, chez Durand Neveu, Libraire, rue Galande. 1779. Avec Approbation & Privilége du Roi, 348 pag. *in*-12.

Nous avons annoncé le *Proſpectus* d'un Cours d'Education, dans lequel on allie l'étude des Langues à celle des Sciences; on ſuit la marche de la nature & la gradation des idées; on éloigne les recherches inutiles, & on bannit les thêmes dictés de même que les verſions ſéparées, qui n'ont aucun rapport à l'objet de leur Claſſe. Le Savant Profeſſeur, dont M. Durand a entrepris de publier tous les Ouvrages relatifs aux mêmes objets, a choiſi dans les Comédies de Térence *l'Andrienne* les *Adelphes*, & le *Phormion*, les endroits les plus intéreſſans. Il a mis une verſion interlinéaire mot-à-mot dans une partie & une Traduction exacte dans les autres, ſéparée du texte latin, & il a rendu le tout auſſi propre qu'il étoit

poſſible à l'inſtruction de ſes Elèves dans la cinquième claſſe.

Proteſtation en faveur du Doyen d'Auxerre, d'être Archiprêtre de la ville d'Auxerre. in-12 de 96 pag.

Cet Ouvrage, qui ſemble n'annoncer que quelque choſe de perſonnel au Doyen d'Auxerre, eſt plus important que le titre ne paroît le promettre. Il intéreſſe toutes les Egliſes matrices, & particulièrement les Egliſes cathédrales dont il contient les droits & prérogatives en aſſez grand détail, il en préſente les preuves priſes des monumens les plus authentiques de l'antiquité; en particulier, de l'hiſtoire des Evêques d'Auxerre, que les Chanoines de cette Egliſe des différens ſiècles ont eu ſoin d'écrire auſſi-tôt après le décès des Prélats. Si cette pratique eût été en uſage dans les autres Egliſes, il n'y auroit pas tant d'obſcurité ni d'incertitude dans pluſieurs faits de l'hiſtoire Eccléſiaſtique, comme le

dit l'Auteur, pag. 42, d'après le P. Mabillon.

En particulier l'Auteur traite des droits & des devoirs des Egliſes cathédrales, quand le ſiége eſt vacant, d'une manière qui mériteroit d'être connue de tous les Chanoines, pour ſçavoir quelle conduite ils doivent tenir quand ils ſont dans ce cas.

On fait auſſi connoître dans cet Ecrit les uſages & pratiques en vigueur dès la plus haute antiquité, & la plupart des droits & prérogatives dont jouit l'Egliſe d'Auxerre; ce qui doit le rendre intéreſſant pour les Amateurs de l'Antiquité, & particulièrement précieux à ce Diocèſe.

L'Auteur termine ſon Ouvrage par un ſouhait ſur un objet qui ſeroit très-utile pour conſerver la tradition des Egliſes; c'eſt que les Evêques, dont la bibliothèque eſt preſque toujours diſſipée & diſperſée à leur décès, la rendiſſent la bibliothèque de l'Evêché & du Clergé, comme ont

fait feu M. Languet, Archevêque de Sens, &, dit-on, M. de Beaumont, Archevêque de Paris.

Cette petite Brochure se trouve à Paris, chez la Veuve Méquignon, Libraire, rue de la Juiverie.

L'Art d'exploiter les Mines de Charbon de terre : Table des Matières servant de Précis pour la seconde Partie de l'Ouvrage, relative à l'extraction, au commerce & aux usages de Charbon de terre, principalement à Liége, en Angleterre & en France : servant en même-tems de Dictionnaire des termes & expressions du métier en différentes langues : explications des planches : Supplément à la Notice des opérations tentées en Normandie & en Bourgogne, annoncée dans le troisième article de la dernière Partie de cet Art : Additions & Corrections. 1779. *in-folio*. depuis la page 1363 jusqu'à la page 1612. A Paris, chez

Nous avons annoncé ſucceſſivement les différentes parties de l'art du Charbon de terre, publiées par M. Morand depuis 1768. Dans la 1re. Partie on trouvoit l'hiſtoire phyſique tant du charbon de terre que de ſes mines, ou la connoiſſance de la ſubſtance ſoumiſe aux opérations ultérieures de l'exploitation & des divers uſages; cette Partie eſt principalement du reſſort du Naturaliſte.

La ſeconde Partie, compoſée d'une première & d'une ſeconde ſections, publiées en 1773, a fait connoître la pratique de l'exploitation, les uſages & le commerce du charbon de terre au pays de Liége & en Angleterre; elle peut regarder les propriétaires de terreins à charbon comme premiers intéreſſés à avoir des notions ſur les moyens pratiqués pour mettre en valeur une production importante de leur ſol; les maîtres, ouvriers, & ceux qui ſe chargent d'entreprendre ces exploitations, & qui doivent être jaloux d'y

réuſſir

réuſſir, s'inſtruiront à fonds dans ces deux ſections ſur l'art de conduire en grand les fouilles & les travaux ſouterrains, & ſur beaucoup de circonſtances qui ne ſont pas connues de tous ceux qui exercent cette profeſſion.

La troiſième ſection de cette ſeconde Partie publiée en 1774, préſente le même tableau pour la France ſeulement ; on y voit quelles ſont les différentes provinces du royaume qui poſſèdent des mines de charbon de terre ; on y acquiert la connoiſſance de la manière dont on y exploite ces mines ; du prix & de la qualité du charbon qu'elles fourniſſent ; & du commerce qui s'en fait dans quelques provinces.

La quatrième ſection eſt diviſée en quatre articles, dont les trois publiés en 1776 renferment une théorie-pratique de l'exploitation, & des vues générales ſur l'adminiſtration des exploitations de mines ; cette partie regarde proprement ce qu'on

pourroit appeller les Ingénieurs des mines de charbon de terre.

Le troiſième & dernier article de cette quatrième ſection publiée en 1777, traite de tout ce qui peut ſe retirer d'utile pour les arts, tant du charbon de terre brulé que de ce qu'on laiſſe après lui quand il a paſſé par le feu ; ce foſſile y eſt enſuite conſidéré en particulier comme un combuſtible qui ne doit pas être abſolument exclus des fourneaux métallurgiques, & qui peut dédommager complettement du dépériſſement des forêts pour les foyers domeſtiques.

Enfin, *dans la dernière Partie* qui vient de paroître au mois d'Avril 1779, on trouve une immenſe table de matière. Cette table contient des articles conſidérables que l'Auteur n'avoit pas eu occaſion de placer dans le cours de l'Ouvrage ; elle eſt ſuivie d'une ample explication des planches, qui contient auſſi des remarques très-étendues ſur le fond

même du sujet qui y est représenté. Le volume finit par plusieurs procès-verbaux d'expériences faites dans des forges pour parvenir à y faire servir le charbon minéral, avec les résultats que M. Morand en tire, & les réflexions par lesquelles il prévient les conséquences que l'on pourroit tirer de ces expériences contre l'usage du charbon de terre dans les mines où il seroit intéressant de pouvoir l'employer.

Description de l'art de la Mâture des Vaisseaux; par M. *Romme*, Professeur Royal des Mathématiques des Gardes de la Marine à Rochefort, Correspondant de l'Académie des Sciences. 1778. A Paris, chez Desaint & Saillant. 82 pages *in-fol.* avec 8 planches en taille-douce.

Le grand & bel art de la construction des vaisseaux devoit nécessairement entrer dans la Collection générale que l'Académie des Sciences a entreprise. On l'a espéré long-

tems de l'Académie Royale de Marine établie à Breſt, & nous avons été plus d'une fois interprêtes du vœu général des Sçavans & des Amateurs à cet égard. Mais la guerre ayant diſperſé les Officiers de la Marine Royale, un Mathématicien fixé dans un port de mer par les fonctions de ſon état, a entrepris de remplir cette tâche, & il commence par la deſcription de la mâture, qui manquoit totalement dans l'Ouvrage de M. Duhamel ſur l'Architecture navale, & qui étoit peu détaillée dans le Traité du Navire de M. Bouguer. M. Romme y traite en détail de la matière, de la forme, des dimenſions, de la ſituation des mâts & des verguës de toutes les eſpèces de bâtimens; il explique la manière de les former, de les placer, de les gréer; il donne des tables détaillées tirées des vaiſſeaux que l'expérience peut faire prendre pour modèles; enfin, tout ce qui concerne la mâture y eſt traité de la manière

la plus satisfaisante ; & il ne reste rien à desirer que de voir M. Romme traiter avec le même soin toutes les autres parties de la construction.

Particules latines, pour servir de suite à la Méthode latine de M. Wandelaincourt, Préfet & Professeur au Collége Royal de Verdun sur-Meuse. A Verdun, chez Christophe ; & à Paris, chez Durand, rue Gallande, hôtel de Lesseville. 111 pag. Prix, 15 sols.

M. Durand a entrepris la réimpression ou la publication du Cours entier d'Education de M. Wandelaincourt. La réputation qu'avoient les Ouvrages de ce célèbre Professeur, a déterminé cette entreprise utile ; & l'on peut avoir chez M. Durand le *Prospectus* de toutes les parties de ce Cours, dans lequel on allie l'étude des Langues à celle des Sciences, où l'on suit la marche de la nature & la gradation des idées en éloignant les recherches inutiles

& banniſſant les thêmes dictés, de même que les verſions ſéparées qui n'ont aucun rapport à l'objet de leur claſſe.

Fables du P. Deſbillons, traduites en françois par le même, avec le latin à côté, corrigé de nouveau. A Strasbourg, chez Gay, Libraire; & à Paris, chez Durand, rue Gallande. 1779. 2 vol. *in*-12 d'environ 250 pag. chacun.

Ces Fables, dans le goût de celles de Phedre, ont eu dans le Public aſſez de ſuccès pour déterminer l'Auteur à les traduire en françois; & les femmes ou ceux qui ne ſavent pas le latin, les liront avec intérêt dans la traduction.

Flore françoiſe, ou Deſcription ſuccinte de toutes les Plantes qui croiſſent naturellement en France, diſpoſée ſelon une nouvelle méthode d'analyſe, & dans laquelle on a joint la citation de leurs vertus les moins

équivoques en Médecine, & de leur utilité dans les arts. Par M. le Chevalier *de Lamarck*. A Paris, de l'Imprimerie Royale. 1778. 3 vol. *in*-8°, de 6 à 700 pag. chacun, avec 8 planches en taille-douce; se vend à Paris, chez Gogué & Née de la Rochelle, Libraires, quai des Augustins, près le pont S. Michel. Prix, 21 liv. broché, & 24 liv. relié.

Cet Ouvrage, tout considérable qu'il est, n'est que le précurseur d'un autre beaucoup plus étendu, dont est occupé M. le Chevalier de Lamarck, & qui sera intitulé, *Théâtre universel de Botanique*. Ces travaux supposent une étude d'autant plus profonde, que l'Auteur sentant & faisant connoître les défauts inséparables des méthodes quelconques ou systêmes pour classer les végétaux, expose le seul moyen par lequel on puisse parvenir, 1°. à reconnoître le nom sous lequel chaque plante a été désignée dans toutes les méthodes imaginées jusqu'à présent; 2°. à la

distinguer par des caractères qui n'appartiennent qu'à elle seule, d'une autre plante quelconque, même de celles qui lui sont les plus analogues; ce à quoi il parvient par une espèce d'analyse ou méthode d'exclusion résultant de la comparaison de toutes les parties par lesquelles les plantes peuvent se ressembler ou différer les unes des autres.

Ce n'est que par la lecture de l'Ouvrage même qu'on peut se convaincre du travail immense auquel M. le Chevalier de Lamarck a dû se livrer, & des connoissances profondes qu'il a dû acquérir pour parvenir à donner un fil propre à conduire, avec sûreté, dans le labirinthe & les détours infinis de la Botanique.

Ce Livre ne peut manquer d'être infiniment agréable, & en quelque sorte de première nécessité à tous ceux qui aiment & qui cultivent cette belle partie de l'histoire naturelle.

Théorie générale des Equations al-

gébriques ; par M. *Bezout*, de l'Académie Royale des Sciences & de celles de la Marine ; Examinateur des Gardes du Pavillon & de la Marine, des Aſpirans Gardes de la Marine, des Elèves & Aſpirans au Corps Royal d'Artillerie ; Cenſeur Royal. A Paris, de l'Imprimerie de Ph. D. Pierres, rue S. Jacques. 1776. Avec Approbation & Privilége du Roi. 471 pag. *in* 4°.

Depuis la découverte du Calcul infinitéſimal, les Géomètres avoient beaucoup négligé l'analyſe des quantités finies & des équations algébriques ; cependant il s'en faut bien qu'on ait épuiſé les difficultés, les méthodes & les avantages de cette analyſe finie. M. Euler & M. de la Grange ont donné de ſavans Mémoires ſur la réſolution des équations ; mais perſonne, avant M. Bezout, ne s'en étoit occupé aſſez long-tems & avec aſſez d'opiniâtreté pour découvrir, comme M. Bezout, des moyens *nouveaux* pour l'élimina-

tion, & déterminer le degré de l'équation finale réſultante d'un nombre quelconque d'équations complettes de degrés quelconques, renfermant pareil nombre d'inconnues. Il eſt parvenu à un théorême général, qui n'étoit démontré que pour deux équations ſeulement. M. Bezout conſidère auſſi les équations incomplètes des ordres ſupérieurs & les équations de forme irrégulière; après avoir perfectionné la méthode d'élimination dans les équations du premier degré, il s'eſt trouvé en état de l'appliquer aux équations ſupérieures; il donne la manière de déterminer le degré de l'équation finale dans les équations de formes régulières ou irrégulières; enfin il donne un grand nombre de propriétés nouvelles & très-générales ſur les équations conſidérées en nombres quelconques, & ſes méthodes pourront avoir des applications importantes dans l'analyſe; ainſi l'on doit regarder ce Traité des Equations, pu

M. Bezout, comme un des Ouvrages les plus profonds qu'on ait donnés sur la haute Géométrie.

Examen impartial de plusieurs Observations sur la Littérature ; Ouvrage où l'on fait l'éloge ou la critique des Auteurs latins & des Auteurs françois, dont la lecture pourroit contribuer à former ou à dépraver le goût des jeunes gens.... où l'on compare les mêmes sujets qui ont été traités par différens Auteurs anciens & modernes.... On a joint à ce petit Ouvrage une harangue latine sur l'art Militaire.

La harangue a été traduite en françois par M. l'Abbé Creyssent de la Mozeille, ancien Professeur de Rhétorique. A Paris, chez Charles-Pierre Berton, Libraire, rue S. Victor, vis-à vis le Séminaire S. Nicolas du Chardonnet, au Soleil. Levant. Avec Approbation & Privilége du Roi. 1779. *in*-8°. 510 pag. sans la Préface.

Nous nous proposons de faire connoître cette Production d'un ancien Professeur de Rhétorique.

L'Isle de la Dominique; par M. *J. M.*, Anglois. A Paris, chez Lattré, Graveur ordinaire du Roi, de Mgr. le Duc d'Orleans & de la Ville, rue S. Jacques, la porte cochère vis-à-vis celle de la Parcheminerie. 1779.

Cette Carte a été faite d'après la Carte angloise de Jeffrys sous la direction de M. Bonne, premier Hydrographe du Roi au Dépôt de la Marine; il y a ajouté la numération des degrés d'après les observations de MM. Pingré, Borda & Verdun. La prise de la Dominique par les François avoit déja donné occasion à une Carte publiée par M. Buache; on a gravé, sur celle de M. Lattré, une petite notice de cette isle avec les distances aux isles voisines.

Epitome sur l'état civil de la France; contenant l'Origine, les

Loix, les Uſages, les Coutumes, les Mœurs de tous les Peuples des Empires & Républiques d'Orient & d'Occident; l'hiſtoire Chronologique, Civile & Politique de la France; & l'état actuel des Loix, des Uſages, des Mœurs, des Arts & Sciences en France, &c. Par M. *Percheron de la Galèzière.* A Paris, chez Knapen & fils, Libr. Impr. de la Cour des Aides, au bas du Pont S. Michel; les Débures, frères; & Mérigot jeune, quai des Auguſtins, au coin de la rue Pavée. 1779. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 vol. *in* 2°.; l'un de 516 pag. & les Préliminaires 12; l'autre de 551.

Nouveaux Opuſcules de M. *Feutry*, de la Société Philoſophique de Philadelphie, &c. 1 vol. *in*-8° de 350 pag. A Dijon; & ſe trouve à Paris, chez Eſprit, Libraire au Palais Roval, & chez les Libraires qui vendent des Nouveautés.

AVIS.

Le Sieur *Le Noir* donne avis aux Amateurs que l'Eſtampe de *la Mort de Turenne*, eſt délivrée à MM. les Souſcripteurs, & miſe en vente, chez Me. Preyots, Notaire, rue Croix des Petits-Champs, & chez lui au Louvre, & rue du Coq S. Honoré; où l'on trouvera un grand nombre de ces Eſtampes toutes encadrées.

Il donne pareillement avis qu'il fait graver en Société, & pour pendant à cette Eſtampe, *la Mort du Général Montcalm*, d'après un deſſin du jeune Watteau, dont les talens précoces répondent déjà à ceux de ſon illuſtre ayeul, & gravé par le Sieur Chambars, Anglois, connu particulièrement par la gravure de *la mort de Turenne.*

Déſcription de l'Eſtampe.

Louis-Joſeph de S. Veran, Mar-

quis de *Montcalm*, Grand-Croix de l'Ordre de S. Louis, Lieutenant Général des armées du Roi, Commandant en chef des troupes Françoises en Amérique, mourant d'une bleſſure qu'il reçut an premier rang dans le combat donné par le Général Wolff, près de Quebec, le treize Septembre 1759.

Il eſt étendu ſur un lit de camp, près de ſa tente, ſoutenu par M. de Montreuil, Maréchal de Camp, ſon ami, dépoſitaire de ſes dernières volontés, & par M^r. de Bouguinville, dont la plume & l'épée honorent la Nation, & qui tous deux le fixent avec attendriſſement : c'eſt dans ce moment, où ſe ſentant prêt à expirer, que par un héroïſme inoui, en nouveau Curtius, il prie ſes Officiers Généraux & ſes Amis de lui donner pour tombeau le trou d'une bombe qui ſe trouve près de lui, ſépulture en effet digne d'un brave Capitaine qui avoit réſolu de défendre le Ca-

nada, ou de périr ſous ſes ruines. Des Sauvages ſont occupés à retirer de ce trou les reſtes de la bombe, qui, par ſon exploſion, a fait d'un précipice un dépôt reſpectable même à l'ennemi.

Un groupe d'Officiers & de Soldats aſſemblés près de lui, exprime la douleur la plus caractériſée.

Sur le ſecond plan, on reconnoît les Officiers Généraux, *Senezergue* & *Fontbonne*, qui commandoient les deux aîles de ſon armée, tués dans l'action & apportés ſur un brancart par des Soldats dans la tente du quartier général où l'on voit déjà pluſieurs Officiers bleſſés.

Le lointain n'offre qu'un monceau de combattans, de morts & mourans, où l'on diſtingue dans un groupe le jeune Wolff, qu'envain on rappelle à la vie, & plus loin la malheureuſe ville de Quebec diſparoiſſant dans les flammes que lui vomit la flote ennemie.

Souſcription.

On ſouſcrit, pour cette Eſtampe, chez le Sieur Le Noir, Marchand du Cabinet des Eſtampes du Roi, demeurant au Louvre, & rue du Coq S. Honoré; le Sieur Berguy, Marchand d'Eſtampes, paſſage de l'Hôtel Penthievre, près la Place des Victoires; & chez le Sieur Alibert, auſſi Marchand d'Eſtampes, dans le Jardins du Palais Royal.

Meſſieurs les Souſcripteurs ne la paieront que 21 livres au lieu de 24 livres, qui eſt le prix fixé à la dite Eſtampe. On paiera, en ſouſcrivant, 6 livres par chaque épreuve avec la lettre, & celles avant la lettre, ſeront du double, & il ne ſera imprimé de ces dernières, que le nombre ſouſcrit. La ſouſcription ne ſera ouverte que juſqu'à la fin du mois d'Août prochain; outre les 3 livres de diminution par chaque Eſtampe, Meſſieurs les Souſcripteurs auront

encore l'avantage d'avoir des premières épreuves. Cette Eſtampe a les mêmes dimenſions que celle de la mort de Turenne.

On eſpère la mettre en vente vers la fin de la préſente année. Les papiers publics avertiront du jour de la publication.

AVIS.

Feu M. l'Abbé le Beuf, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, a laiſſé ſes papiers littéraires à la Maiſon de la Doctrine Chrétienne: M. le Bibliothécaire de cette Maiſon a trouvé parmi ces papiers une multitude de Lettres des Savans les plus renommés & de la France & de l'Europe entière, qui conſultoient M. l'Abbé le Beuf ſur divers points d'érudition. Ces Lettres ſont déjà des titres d'honneur pour M. l'Abbé le Beuf, & peuvent être des objets de curioſité pour les Savans; M. le Bi-

bliothécaire de la Doctrine Chrétienne, plein d'un juste sentiment d'estime & de reconnoissance pour la mémoire de M. l'Abbé le Beuf, & ne voulant rien négliger ni de ce qui peut contribuer à étendre & à perpétuer la réputation de ce Savant vertueux, ni de ce qui peut être utile aux Sciences & agréable à ceux qui les cultivent, se propose de faire imprimer celles de ces Lettres qui lui paroîtront mériter l'impression, soit par les matières sur lesquelles elles roulent, soit par le nom de leurs Auteurs, &c. Mais il sent combien il lui seroit avantageux de joindre à ces Lettres conservées par M. l'Abbé le Beuf, les Réponses que ce Savant y avoit faites pour pouvoir mettre tout à-la-fois sous les yeux du Lecteur & le problême & la solution sur chaque article. Il invite donc & nous charge d'inviter tous ceux qui ont entre les mains des Lettres de M. l'Abbé le Beuf, concernant des ob-

jets de Littérature, de vouloir bien les lui adreſſer. Chacun doit ſe faire un plaiſir de concourir par un moyen ſi facile, à donner du prix à ce Recueil.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal du mois de Juin 1779. *Sec. Vol.*

HISTOIRE universelle depuis le commencement du Monde juſqu'à préſent ; compoſée en anglois par une Société de Gens de Lettres. 1155

Eſſai ſur l'hiſtoire générale des Tribunaux des Peuples tant anciens que modernes ; par M. Deſſeſſarts. 1170

Hiſtoire de l'Egliſe, dédiée au Roi ; par M. l'Abbé de Berault-Bercaſtel. 1182

Diſſertatio philoſophica, &c. 1191

Lettre à Meſſieurs les Auteurs du Journal des Sçavans. 1219

Lettre de M. le Duc de Chaulnes à M. l'Abbé de Saint-Non. 1231

Lettre ſur la Meſure uniforme à

1342
établir en France. 1238
Lettre ſur l'origine aſtronomique de l'Idolâtrie & de la Fable ; par M. Dupuis, Profeſſeur de Rhéthorique au Collége de Lizieux. 1254
Shakeſpeare, traduit de l'anglois ; dédié au Roi. 1281
Séance publique de l'Acad. Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, le 13 Avril de cette année. 1291
Extrait des Obſervations Météorologiques. 1400
Nouvelles Littéraires. 1307

Fin de la Table.

A 414877

UNIVERSITY OF MICHIGAN

3 9015 06224 4846